

▶ **ASEG**

pour les programmes
d'urgence et de
réhabilitation



REMERCIEMENTS

Nous souhaitons remercier Monsieur John Hourihan, Chargé du Service parité hommes-femmes et développement (SDWW) de la FAO, qui nous a permis d'élaborer certains des documents d'orientation de l'ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation.

Nous exprimons également notre reconnaissance envers Laurent Thomas, Responsable du service des programmes spéciaux d'urgence (TCES) et Jean-François Gascon, Chargé de liaison et des opérations du service des opérations d'urgence (TCEO), Alice Carloni, Spécialiste principale de la sociologie rurale, Maria Grazia Quieti, Chargée du soutien aux politiques agricoles au sein du Centre d'investissement de la FAO, et Indira Joshi, Chargée des opérations (TCES), qui nous ont apporté une aide précieuse et encouragé la collaboration fructueuse entre le SDWW, la division des opérations d'urgence et de réhabilitation de la FAO (TCE) et le Programme Alimentation Mondiale (PAM).

Nous remercions également Asa Torkelsson et Catherine Gazzoli pour leurs travaux de recherche documentaire et de mise en page de certaines parties de ce document, ainsi que Angela Raven Roberts pour sa participation.

Au sein du Programme Alimentaire Mondial, nous voulons remercier Francesco Strippoli, Directeur du département des relations extérieures, ainsi que Dianne Spearman, Directrice du département des affaires extérieures et des questions de politique.

Malgré l'attention toute particulière que les auteurs ont porté à ce document et à la transcription des données qu'il contient, quelques erreurs peuvent toutefois s'y trouver. La responsabilité de l'intégralité du contenu contextuel de ce document et des éventuelles erreurs qu'il pourrait contenir incombe aux auteurs.



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre

Orientations	3
Renvois et Liens.....	10
Acronymes.....	10

MODULE 1

Introduction	2
Contexte	2
▶ Démarche analytique du développement de cadres d'analyse et d'intervention.....	2
▶ L'impact social des situations d'urgence.....	3
▶ Signification de la dimension sexospécifique dans l'aide humanitaire.....	3
Justification	4
▶ Intégration de la notion de Genre et Planification de l'aide.....	5
Engagements liés à la sexospécificité dans les déplacements de population et la pauvreté	5
▶ L'impact différencié hommes-femmes de l'ouragan Mitch.....	6
▶ Conception d'ensemble des soins aux victimes de violences.....	7
▶ Crimes de guerre sexospécifiques.....	8
▶ Ressources déterminantes dans l'intégration de la dimension genre.....	10
▶ Besoins courants concrets et contraintes liés à la sécurité alimentaire.....	12
▶ Besoins courants stratégiques et contraintes liés à la sécurité alimentaire.....	12
▶ Besoins courants particuliers des femmes et des hommes liés à la sécurité alimentaire.....	13
▶ Implication des rôles sexospécifiques dans la distribution alimentaire.....	13
▶ Causes et Conséquences de la baisse des inscriptions des enfants à l'école primaire déclenchée par la sécheresse et la crise économique.....	14
Le programme ASEG	15
Les objectifs des orientations ASEG	15
La structure des orientations ASEG	15

MODULE 2

Les Bases	2
L'approche de l'ASEG	2
▶ Données quantitatives et données qualitatives [4]	2
Evaluation rurale rapide (RRA) et Evaluation rurale participative (PRA)	3
▶ Les types d'échantillonnage	3
Les concepts de l'ASEG	4
▶ Types de Participation	4
Le cadre ASEG	5
Les niveaux ASEG	5
▶ Liens	5
▶ Les liens entre politiques et sécurité alimentaire	6
▶ L'impact des évolutions structurelles sur la production agricole et les agriculteurs (exemple de cadre conceptuel)	7
Aspects de l'analyse ASEG	8
▶ L'analyse de la parité hommes-femmes	8
▶ Ebauche d'analyse portant sur une situation simple	8
▶ Aperçu du processus d'analyse de fond de l'ASEG	9
▶ Aperçu du cadre ASEG - Analyse contextuelle	11
▶ Aperçu du cadre ASEG - Analyse des moyens d'existence	12
▶ Aperçu du cadre ASEG - Analyse des parties prenantes	13
▶ Aperçu du cadre ASEG - Analyse des besoins et des obstacles	14
▶ La matrice ASEG - Outils de l'analyse contextuelle	15
▶ La matrice ASEG - Outils de l'analyse des moyens d'existence	16
▶ La matrice ASEG - Outils de l'analyse des parties prenantes	17
▶ La matrice ASEG - Outils de l'analyse des ressources, des besoins et des obstacles	18
Cadre logique	19
▶ Structure du cadre logique	20
▶ Indicateurs de performance	21
Grille de questionnement – Matrice de planification sexospécifique	21
▶ Liste de contrôle des buts	21
▶ Liste de contrôle des intentions	22
▶ Liste de contrôle des résultats	22
▶ Liste de contrôle des activités	23
▶ Indicateurs quantitatifs de participation	23
▶ Indicateurs qualitatifs de participation	23
Grille de questionnement – Examen du programme et du projet	24
▶ Liste de contrôle générale	24
▶ Parité sexospécifique – Liste de contrôle	24
▶ Groupes vulnérables – Liste de contrôle	25
▶ Alimentation et agriculture – Liste de contrôle	25
▶ Santé – Liste de contrôle	25
▶ Eau et assainissement – Liste de contrôle	26
▶ Instruction – Liste de contrôle	26
▶ Redressement et reconstruction économique – Liste de contrôle	26
▶ Protection de l'enfance – Liste de contrôle	26

MODULE 3

Les politiques de sécurité alimentaire	2
Introduction	2
▶ Insécurité alimentaire chronique - Insécurité alimentaire transitoire	3

Le rôle de l'aide alimentaire	3
▶ Les rôles de l'aide alimentaire	3
▶ Questions interdisciplinaires liées aux modes de vie et aux moyens de subsistance.....	3
▶ Les mesures envisageables face aux crises alimentaires	5
▶ Le retour des femmes sur leurs terres	6
La vulnérabilité	6
▶ Les caractéristiques de la vulnérabilité	7
▶ Les niveaux de vulnérabilité	7
Les indicateurs	8
Les indicateurs de processus	8
▶ Indicateurs du processus de disponibilité alimentaire - Quelques exemples	9
▶ Indicateurs du processus d'accès alimentaire - Quelques exemples	9
Les indicateurs de résultats	10
▶ Indicateurs de résultats directs - Quelques exemples.....	10
▶ Indicateurs de résultats indirects - Quelques exemples.....	10
Les indicateurs des stratégies d'adaptation	11
▶ Les indicateurs d'étapes des stratégies d'adaptation - Quelques exemples.....	11
Grille de questionnement - Les politiques de sécurité alimentaire	12
▶ Les profils sociodémographiques selon le genre - Liste de contrôle	12
▶ La carte des ressources, des programmes et des services - Liste de contrôle.....	13
▶ Le processus consultatif - Liste de contrôle.....	14
▶ Les domaines stratégiques - Liste de contrôle	15
▶ Questions relatives à la sécurité alimentaire en situation d'urgence/	
▶ Obstacles rencontrés - Liste de contrôle	16

MODULE 4

L'information	2
Les informations tenant compte des sexospécificités	2
▶ La collecte de données et les systèmes d'information de l'ASEG	2
L'information en situation d'urgence	3
▶ Degré critique de vulnérabilité de certains secteurs de la population	4
▶ Les recensements de la population et les enquêtes sur la population active.....	5
L'évaluation de la vulnérabilité et le réseau de surveillance du PAM	5
▶ Les facteurs analysés au cours des missions VAM.....	6
Le système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR)	6
Grille de questionnement – L'information	7
▶ Les sources d'information – Liste de contrôle	7
▶ Agriculteurs marginaux – Liste de contrôle.....	7
▶ Ménages sans-terre – Liste de contrôle	8
▶ Agriculteurs productifs – Liste de contrôle.....	8

MODULE 5

Le partenariat et la participation	2
Le partenariat : analyse et cartographie du partenariat	2
▶ Les partenaires dans les opérations d'urgence	3

Mise en application de l'ASEG	3
▶ La gestion intégrale de la qualité (GIQ).....	4
▶ L'intégration des organisations humanitaires aux partenariats multidisciplinaires de l'ASEG.....	4
▶ Obstacles et réponses à l'intégration des considérations sexospécifiques - un exemple.....	5
Grille de questionnement – Le partenariat	6
▶ Analyse et cartographie des partenariats - Liste de contrôle	6
▶ Les responsabilités de l'équipe de base des inter organisations communes aux pays - Liste de contrôle	6
▶ Les informateurs-clés - Liste de contrôle	7

MODULE 6

Les ressources humaines	2
Cadre de référence sensible au genre	2
L'identification des informateurs clés et des facilitateurs	2
Analyse de la situation et évaluation des besoins	2
Les opérations de secours	3
▶ Diplômes et compétences des chargés de projets et des consultants internationaux.....	4
▶ TOR - Expert des programmes de secours d'urgence.....	4
▶ TOR - Expert du développement rural participatif: les groupes de femmes	5
▶ TOR – Coordonnateur dans les interventions d'urgence.....	5
Grille de questionnement – Les ressources humaines	6
▶ L'efficacité sexospécifique - Liste de contrôle.....	6

MODULE 7

L'évaluation de la situation et des besoins	2
La planification des opérations d'urgence – Une vue d'ensemble	2
▶ L'évaluation des besoins	2
▶ Les buts principaux de l'évaluation des besoins	2
▶ Les facteurs de vulnérabilité	3
L'évaluation des besoins en aide alimentaire	3
▶ Les rôles complémentaires des missions EPDA.....	4
▶ Critères d'analyse du bilan alimentaire national.....	4
▶ Critères et activités des missions JFNAM	5
L'évaluation des besoins en sécurité alimentaire au niveau des ménages	5
▶ Les liens entre la nutrition et les facteurs de sécurité alimentaire des ménages.....	6
▶ Les facteurs de sécurité alimentaires au sein des ménages	7
▶ L'évaluation des écarts nutritionnels	7
L'évaluation des besoins agricoles de secours	8
▶ Les problématiques sexospécifiques au niveau terrain, intermédiaire et macro.....	8
L'accès aux services	9
Les semences	9
▶ La sécurité des semences.....	9
▶ Les programmes de secours sous forme de semences.....	10
▶ Les spécifications de la sélection des semences.....	10
▶ Les objectifs du maintien et de l'amélioration des variétés de semences.....	11

▶ Les sources semencières	11
▶ Les demandes semencières	12
Les produits agrochimiques	12
▶ Les critères d'approvisionnement en produits agrochimiques	13
Les outils agricoles	14
▶ Les répercussions de la mécanisation sur les femmes	14
▶ Les critères d'évaluation des outils à main et des outils de forge	15
▶ Les compétences nécessaires au soutien de la production locale des outils à main	16
Le bétail	16
▶ Les principes directeurs des programmes	18
▶ Les systèmes bancaires à l'usage des éleveurs	18
▶ Les questions liées à l'environnement	19
La pêche	19
▶ Compétences nécessaires à l'appui des artisans pêcheurs	20
Grille de questionnement – L'évaluation des besoins	20
▶ La situation – Liste de contrôle	20
▶ Les personnes touchées – Liste de contrôle	20
▶ L'enregistrement des bénéficiaires – Liste de contrôle	21
▶ Les besoins en articles alimentaires – Liste de contrôle	21
▶ Les besoins en articles non-alimentaires – Liste de contrôle	21
▶ Les besoins liés au rétablissement des moyens d'existence – Liste de contrôle	22
▶ Les ressources des donateurs – Liste de contrôle	22
Grille de questionnement – L'évaluation de la situation	22
▶ Les questions liées à la mise en application du programme – Liste de contrôle	22
▶ L'assortiment des produits alimentaires – Liste de contrôle	23
▶ Contexte socio-économique – Liste de contrôle	23
▶ Les répercussions sur la sécurité alimentaire nationale – Liste de contrôle	23
▶ Les répercussions sur la sécurité alimentaire des ménages – Liste de contrôle	24
▶ Le rôle de l'aide alimentaire – Liste de contrôle	24
▶ Les mesures gouvernementales liées à la sécurité alimentaire et les liens inter organisations – Liste de contrôle	24

MODULE 8

Le ciblage	2
La planification des opérations d'urgence	2
▶ Principes	2
▶ Les conséquences positives d'un ciblage efficace	2
Les processus de ciblage et de tri sélectif des bénéficiaires	3
▶ Les étapes du ciblage	3
▶ L'application des critères	4
▶ L'application de l'ASEG dans le cadre du développement	5
▶ L'application de l'ASEG dans le cadre institutionnel	5
▶ L'application de l'ASEG dans le cadre des moyens d'existence	6
Les méthodes de ciblage	6
▶ L'auto ciblage	7
▶ Le ciblage administratif	7
▶ Le ciblage communautaire (participatif)	8
Grille de questionnement – L'établissement de rapports	9
▶ Zones ciblées, groupes, politiques et modes d'action – Liste de contrôle	9
▶ Les besoins liés au renforcement des ressources – Liste de contrôle	10
▶ Qui sont les intervenants et les parties prenantes concernées ?	10

MODULE 9

Les approvisionnements et la logistique	2
L'approvisionnement	2
▶ Les différentes étapes du processus d'approvisionnement.....	2
La logistique	2
▶ La logistique sur site.....	2
L'approche sexospécifique appliquée aux apports agricoles	3
a) Les produits alimentaires.....	3
▶ Description des articles alimentaires.....	3
b) Semences et outils de production agricoles.....	4
▶ Spécifications et normes de qualité des semences et des outils de	
▶ production agricoles.....	4
c) Les outils de production agricoles.....	3
▶ Les agricultrices en Afrique et leurs outils de production.....	5
d) Le bétail.....	5
▶ Les enseignements.....	6
e) Les produits agrochimiques.....	6
▶ Les spécifications des produits agrochimiques.....	7
L'élargissement de l'approvisionnement local	7
La mise en place de systèmes participatifs de contrôles de la qualité	8
▶ Les systèmes de contrôle de la qualité.....	8
Grille de questionnement – L'approvisionnement et la logistique	9
▶ La logistique - Liste de contrôle.....	9
▶ La logistique - Liste de contrôle (suite).....	10

MODULE 10

Le suivi et l'évaluation	2
▶ Les objectifs du suivi.....	2
▶ Quelques aspects des systèmes de suivi et d'évaluation.....	2
▶ Les quatre étapes de la conception du système de suivi et d'évaluation.....	2
La gestion axée sur les résultats	3
▶ Critères généraux du suivi et de l'évaluation.....	3
Le suivi et l'évaluation participative	4
▶ Les deux niveaux de suivi du contact des bénéficiaires.....	4
Une approche du cadre logique selon le genre	5
Un exemple de cadre logique.....	5
La paramètres à analyser dans un rapport.....	6
Grille de questionnement - Le suivi et l'évaluation	7
Le système de rapports - Liste de contrôle.....	8
Les rôles des femmes - Liste de contrôle.....	8
Le suivi du contact bénéficiaires - Liste de contrôle.....	9

MODULE 11

Les outils de l'ASEG	2
Description des procédures - Quelques exemples de mise en application	2
La carte sociale du village	2
Les graphiques de tendances.....	3
Le diagramme de Venn	4
Le classement par paires	5
Le schéma des causes et des effets	6
La grille d'analyse des problèmes.....	7
Le diagramme du système d'exploitation agricole.....	8
Les horloges des activités journalières	9
Les calendriers saisonniers.....	10
Le tableau d'analyse des avantages.....	11
Les matrices des revenus et des dépenses.....	12
Les cartes illustrées des ressources	13
Les plans d'action communautaires provisoires.....	14
Les tableaux d'évaluation des options - Les plans d'action des meilleurs options	15
Grille de questionnement	16
La carte sociale du village	16
Les graphiques des tendances.....	16
Les diagrammes de Venn	17
Le classement par paires	18
Le schéma des causes et des effets	18
La grille d'analyse des problèmes.....	19
Le diagramme du système d'exploitation agricole.....	19
Les calendriers saisonniers.....	20
Les horloges des activités journalières	20
Le tableau d'analyse des avantages.....	21
Les matrices des revenus et des dépenses.....	21
Les cartes illustrées des ressources	22
Les plans d'actions communautaires provisoires	22
Les tableau d'évaluation des options - Les plans d'action des meilleures options	23

MODULE 12

Bibliographie	2
Sites Internet des organisations internationales.....	2
Sites Internet de la FAO	3
Sites Internet du PAM	4
Les Nations Unies, les agences bilatérales et les ONG.....	5
Bibliographie et lectures recommandées.....	6

Renvois et Liens

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces orientations, vous trouverez dans ce document divers renvois et liens vers d'autres documents ou modules.

- 📖 Voir – renvoi à des documents d'ordre méthodologique ou de politique générale.
- © Lien module – référence croisée vers d'autres modules consultables simultanément.

Acronymes

CAP	Processus d'Appel Global
CFSAM	Mission d'évaluation de production et de disponibilités alimentaires
ECOSOC	Conseil économique et social
ENA	Evaluation des besoins d'urgence
FAAD	Aide alimentaire pour le développement des ressources
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FFAR	Alimentation pour la reconstruction des ressources
FFW	Vivres contre travail
HFEA	Approche relative à l'économie alimentaire des familles
IDP	Personne déplacée dans son propre pays
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
JFNAM	Missions conjointes d'évaluation des besoins alimentaires
LOU	Lettre d'entente
MOU	Protocole d'accord
ONG	Organisation non gouvernementale
OPUR	Opérations d'Urgence
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRA	Evaluation rurale participative
RRA	Evaluation rurale rapide
SMIAR	Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture
TCE	Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation
UNHCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
VAM	Unité de cartographie et d'analyse de la vulnérabilité
WB	Banque mondiale



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIFS

- ▼ Expliquer l'importance de la perspective sexospécifique dans les opérations d'urgence et assister les spécialistes des interventions d'urgence dans l'organisation des opérations sensibles aux problématiques sexospécifiques.

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Stratégies d'adaptation, conseil, répercussions sexospécifiques des situations d'urgence, division du travail, distribution alimentaire, sécurité alimentaire, analyse du genre, différences sexospécifiques, intégration des considérations liées aux sexospécificités, besoins concrets et stratégiques, rôles et responsabilités des hommes et des femmes, objectifs de l'ASEG, groupes vulnérables.

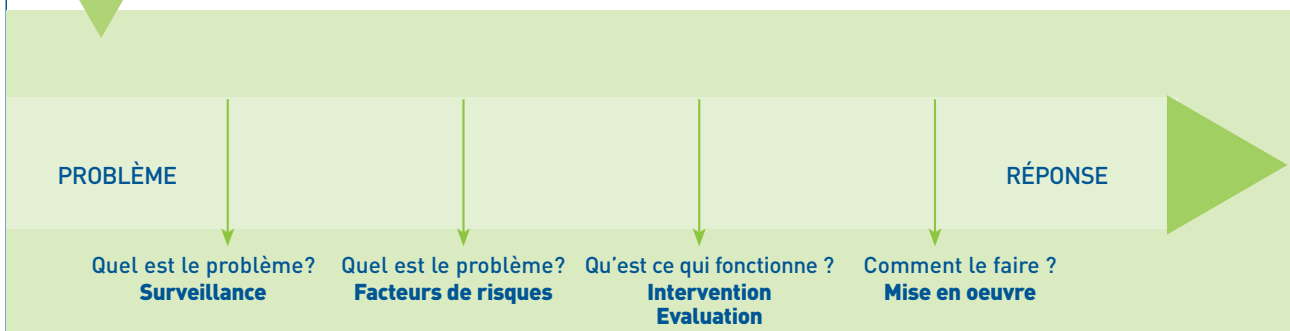
INTRODUCTION

Contexte

Une des finalités des Nations Unies est « la promotion et l'encouragement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion » (Charte des Nations Unies).

Les conséquences de la guerre et des catastrophes naturelles mettent sérieusement en péril la survie des êtres humains et le maintien des moyens de subsistance durables. Le système d'intervention humanitaire international vise non seulement à apporter des solutions immédiates et adéquates à la survie, mais également à développer des cadres d'analyse et de mesures adaptés à la situation. Afin d'accroître l'efficacité des programmes d'intervention, il est nécessaire de réaliser l'importance donnée à la compréhension du contexte particulier de chacune de ces situations de crise, ses causes et ses conséquences sur les communautés touchées.

Démarche analytique du développement des cadres d'analyse et d'intervention



De nombreuses régions sont régulièrement touchées non seulement par des catastrophes naturelles mais également par l'instabilité croissante des divers scénarios politiques, religieux et socio-économiques. Afin de répondre à ces bouleversements, il est de première importance d'appréhender : (i) la spécificité des rôles et des responsabilités des hommes et des femmes en ce qui concerne la sécurité alimentaire et l'agriculture, (ii) leurs principales contraintes et besoins, ainsi que (iii) leur capacité effective à accomplir des activités en situations d'urgence et en première phase de réhabilitation.

Les femmes et les filles ne sont pas touchées par les urgences de la même manière que les hommes et les garçons. En période de guerre, les hommes sont d'ordinaire les premières victimes tandis que lors de conflits armés, de désordres civils ou de catastrophes naturelles, les femmes perdent souvent la capacité de subvenir aux besoins de leur famille en raison de la perte des semences, du bétail et des outils. Les femmes sont souvent plus vulnérables en raison de leur statut social et économique inférieur. De plus, les situations de conflit aggravent considérablement les traumatismes liés à l'insécurité physique inhérente à leur sexe. Ce phénomène s'avère particulièrement parlant dans les régions rurales dépourvues de couverture médiatique. Ces violations sont donc fréquemment ignorées ou non signalées.

C'est dans ce contexte que l'analyse et la prise en compte du genre permettent de clarifier et de mieux cibler les différents besoins, le degré de vulnérabilité et les stratégies de survie des hommes et des femmes. L'expérience démontre que les interventions et les stratégies de sauvetage sont bien plus efficaces et rapides lorsque les sexes ont été compris et ciblés.

L'impact social des situations d'urgence

- ▶ Les situations d'urgence augmentent fréquemment le degré de vulnérabilité déjà existant.
- ▶ Les catastrophes exacerbent les disparités selon le genre.
- ▶ Les femmes jouent un rôle clé dans l'efficacité de la prévention, les secours d'urgence, les efforts de reconstruction et de transformation.
- ▶ Les situations d'urgence offrent un terrain favorable à l'évolution des relations entre hommes et femmes.

Signification de la dimension sexospécifique dans l'aide humanitaire¹

- ▶ Capacités réactives différentes des hommes et des femmes face à une situation d'urgence.
- ▶ Priorités différentes entre les hommes et les femmes (garçons et filles).
- ▶ Besoins différents en termes de sécurité.
- ▶ Disparités sexospécifiques dans le travail.
- ▶ Capacité des femmes, des hommes, des filles et des garçons pour le maintien de la paix et la reconstruction.
- ▶ Différences parmi les femmes et parmi les hommes, (par exemple différence de classe, d'ethnie, zone rurale ou urbaine et autres catégories différentielles).
- ▶ Opportunités d'amoinrir le décalage entre les hommes et les femmes et de soutenir la participation équitable des femmes dans les prises de décisions.

Le programme d'Analyse socioéconomique selon le genre (ASEG) de la FAO est une approche du développement qui se base sur l'identification participative et l'analyse des facteurs socio-économiques qui déterminent les priorités et les potentialités des hommes et des femmes. Son objectif principal est de faire correspondre au mieux les résultats du développement aux besoins des populations, et de contribuer à un développement durable et efficace.

Au début de l'an 2000, le Service «Parité hommes-femmes et développement» (SDWW), la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation de la FAO (TCE), et le Programme alimentaire mondial (PAM) convenaient de préparer ensemble un guide sur l'Analyse socioéconomique selon le genre (ASEG) pour les Programmes d'urgence et de réhabilitation. Une ébauche de ces recommandations ASEG a ensuite été présentée lors du lancement du Processus d'appel global pour l'Angola, la Somalie et le Tadjikistan, qui s'est tenu au siège de la FAO, en novembre 2000, sous le thème de 2001 « Les femmes face à la guerre ».

¹ Source: Mainstreaming a gender equality perspective in the Consolidated Inter-Agency appeals. Note établie pour The Donor Retreat on Consolidated Appeals Process and Coordination in Humanitarian Assistance, Montreux Suisse, par la division CIDA/MHA (Mars 2001).

En présence d'une situation d'urgence, la FAO et le PAM interviennent rapidement² pour aider les communautés à satisfaire leurs besoins immédiats de moyens de subsistance (alimentaire) et à remettre en état les structures agricoles et rurales. Le PAM et la FAO conduisent conjointement des missions d'évaluation des récoltes et des disponibilités alimentaires afin de vérifier l'impact des catastrophes sur ces dernières et de déterminer les besoins d'assistance internationale. Les deux organismes sont également des acteurs-clés dans l'Equipe des Nations Unies pour la gestion des catastrophe (EGC). Cette Equipe a été formée pour les situations de crise et contribue au Processus d'appel global.

Justification

En 1999, le Comité permanent interorganisations des Nations Unies a publié une déclaration politique portant sur la perspective sexospécifique de l'aide humanitaire. Cette déclaration fait état des obligations qui incombent à toutes les Organisations membres, lorsqu'une aide humanitaire est fournie en situation d'urgence. Ces obligations incluent la formulation de stratégies particulières pour intégrer les spécificités des hommes et des femmes, la collecte et l'analyse des données en fonction du genre, améliorer les capacités de programmation sexospécifique, développer des mécanismes dans la réalisation des rapports et dans la prise de responsabilité par rapport aux informations fournies, qui prennent en compte les différences de genre.

L'ASEG trouve également ses fondements dans les instruments internationaux de défense des Droits de l'homme: i.) la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes; ii.) le Pacte international relatif aux droits civils et politiques; iii.) le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels; iv.) la Déclaration sur la protection des femmes et des enfants en période d'urgence et de conflit armé.

Une approche tenant compte du genre contribue à la compréhension et à l'établissement du profil des groupes vulnérables, en canalisant les ressources vers les plus nécessiteux et en mobilisant les capacités d'une partie significative de la population qui est souvent sous-estimée.

² L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a pour mission l'aide à la construction d'un monde libéré de la faim pour les générations présentes et futures. La FAO apporte l'aide aux gouvernements, ainsi qu'aux organisations régionales, l'aide et l'expertise nécessaires à l'élaboration de plans visant à la préparation leur permettant de se préparer en cas de catastrophe et à l'atténuation de leurs conséquences. La FAO est également à même de mobiliser rapidement un certain nombre de mesures de secours et de réhabilitation. La Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE) réponds aux requêtes touchant à: (i) l'aide d'urgence dans le domaine de l'agriculture par grâce à la distribution de moyens et de facteurs de production aux populations touchées, (ii) la réhabilitation des capacités productives, (iii) l'aide à la coordination des activités des organisations impliquées dans les opérations de réhabilitation (<http://www.fao.org/reliefoperations>)

La politique de la FAO concernant la parité hommes-femmes est résumée dans le Plan d'action parité hommes-femmes et développement (2003-2007) adopté par la Conférence de la FAO en 2002. Le Plan d'action vise à l'intégration de la dimension sexospécifique dans le travail de la FAO et à la promotion de la parité hommes-femmes dans les programmes agraires et ruraux afin qu'ils y participent activement et en tirent les bénéfices escomptés. Les quatre objectifs à moyen terme du Plan sont : (i) de promouvoir la parité hommes-femmes dans l'accès à une alimentation suffisante, sécurisée et nutritive, (ii) de promouvoir la parité hommes-femmes dans l'accès, le contrôle et la gestion des ressources naturelles et des services de soutien agricole, (iii) de promouvoir la parité hommes-femmes au sein des processus décisionnels et cela à tous les niveaux du secteur agricole et rural, (iv) de promouvoir la parité hommes-femmes dans l'accès aux travaux ruraux sur et hors exploitation.

La mission du Programme alimentaire mondial (PAM) est de combattre la faim et de faire parvenir l'aide alimentaire dans les situations d'urgence (<http://www.wfp.org>). Jusqu'à présent les situations d'urgence représentent 80% pour cent des dépenses du PAM, qui a un rôle tout à fait primordial dans la mise à disposition, la coordination, la livraison et la gestion de l'aide alimentaire et tous les coûts logistiques associés. Le PAM met particulièrement l'accent sur l'élaboration de plans prévisionnels et d'interventions annuelles.

La politique du PAM concernant les questions liées au genre et les programmes spécifiques liés à la condition des femmes, est clairement énoncée dans l'Engagement pour les femmes. Les objectifs du PAM visent à l'accès direct des femmes à l'aide alimentaire, à leur accès équitable et leur participation aux processus décisionnels, à faciliter leur accès à l'emploi, aux marchés et au commerce, à l'élaboration et la diffusion de données ventilées par genre, et enfin à l'amélioration du respect du devoir d'obligation de rendre compte. Dans le cadre de ces objectifs le PAM a édité nombre de documents manuels, de directives, et de méthodes de fiches d'évaluation et d'appréciation des leçons apprises-rapports d'expériences utiles.

L'engagement de la communauté internationale envers l'intégration de l'approche sexospécifique au sein du Processus d'appel global découle de l'engagement envers la parité et l'égalité entre les hommes et les femmes. Cet engagement repose également sur la conviction que cette perspective contribuera à l'amélioration de l'efficacité des interventions humanitaires.



Intégration de la notion de genre et planification de l'aide

Intégration de la notion de genre et appui à la planification de l'aide :

- ▶ Une meilleure compréhension de la situation basée sur les différences et les inégalités sexospécifiques.
- ▶ Elaboration de réponses plus appropriées aux différents obstacles rencontrés par les bénéficiaires et participants potentiels.
- ▶ La mise en valeur des perspectives et des ressources.

Afin de contribuer à cette politique, la FAO et le PAM préparent conjointement un Guide pour les situations d'urgence, afin d'aider les responsables et les gestionnaires à tenir compte de la dimension sexospécifique pendant le déroulement du projet et dans tous les aspects relatifs aux interventions d'urgence, tels que l'aide alimentaire, la nutrition, la sécurité alimentaire des ménages et les politiques agricoles en situation de crise. Ces recommandations contribueront également à la Résolution 1325 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations Unies (2000), qui invite le Secrétaire Général à lancer une étude sur l'impact des conflits armés sur les femmes et les filles, le rôle des femmes dans les opérations de maintien de la paix, et sur la sexospécificité dans les processus de paix et la résolution des conflits.

Engagements sexospécifiques concernant les déplacements et la vulnérabilité des populations

Les situations d'urgence touchent différemment les hommes et les femmes. En effet, les conflits et les catastrophes naturelles obligent fréquemment les femmes à assumer de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités afin d'assurer la survie de leur famille. Leurs maris et leurs fils sont souvent absents (décédés ou disparus) ou dans l'incapacité d'intervenir.

Les femmes et les enfants sont les premiers à devoir faire face aux situations d'urgence, et plus particulièrement les déplacements de population (80 pour cent de réfugiés et de personnes déplacées au sein même de leur pays). Les femmes doivent affronter un nombre grandissant de responsabilités biologiques, émotionnelles et économiques, tout en continuant à assumer leur rôle de mère et de femme, et de porter seules le fardeau d'assurer la subsistance de leurs proches. De plus elles deviennent le porte-parole ou les représentantes de leur communauté.





L'impact différentiel sur les hommes et les femmes de l'ouragan Mitch

Les hommes et les femmes n'ont pas été affectés de la même façon par l'ouragan Mitch, et ont contribué différemment aux secours d'urgence. Les impacts différentiels de la catastrophe sur les femmes et les hommes s'expliquent par les vulnérabilités sexospécifiques.

Un nombre légèrement plus important d'hommes sont décédés, tandis que plus de femmes ont été blessées et ont présenté des troubles psychologiques. De la même façon, les caractéristiques sexospécifiques ont déterminé les différentes réponses apportées par les hommes et les femmes dans leur effort et leur participation aux opérations de secours et d'aide. Les femmes étaient plus nombreuses à préparer la nourriture dans les abris tandis que les hommes étaient plus nombreux à y transporter les victimes.

Les femmes jouent un rôle clé dans le maintien de la cohésion familiale grâce aux liens qu'elles continuent d'entretenir avec les structures communautaires, à l'accès à l'aide humanitaire et à la satisfaction des besoins essentiels à la famille. Toutefois, la population féminine déracinée est fréquemment apatride et dépendante des autres.

De nombreuses sociétés n'offrent pas aux femmes le même rang socio-économique qu'aux hommes, elles possèdent bien moins de pouvoir décisionnel et de contrôle sur leur propre sort et celui de leurs enfants. L'inégalité, la marginalisation et le manque de pouvoir constituent les racines de la pauvreté, de la vulnérabilité et du peu d'influence politique des femmes.

Le nombre plus élevé de victimes masculines en temps de guerre crée un déséquilibre démographique, caractérisé par un nombre important de femmes seules, de veuves et de mères sans descendance masculine. Ce phénomène influence les prévisions sociodémographiques portant sur la population active et la main d'œuvre, les structures familiales et le profil sexospécifique des différentes professions.

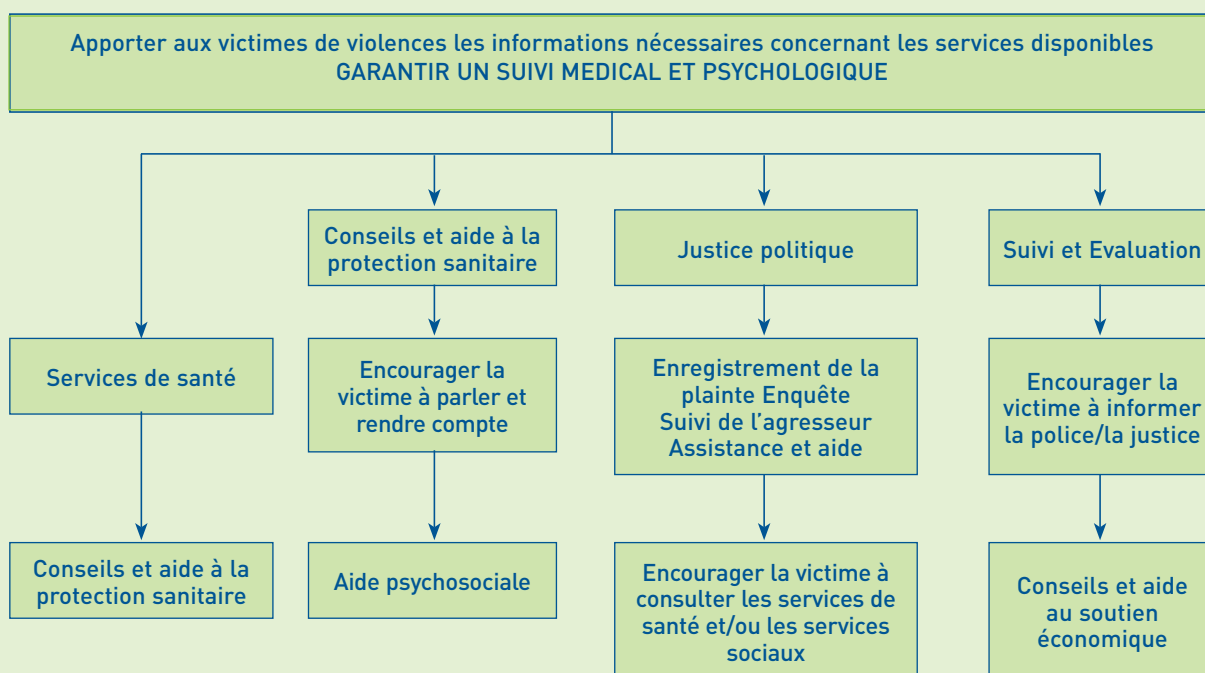
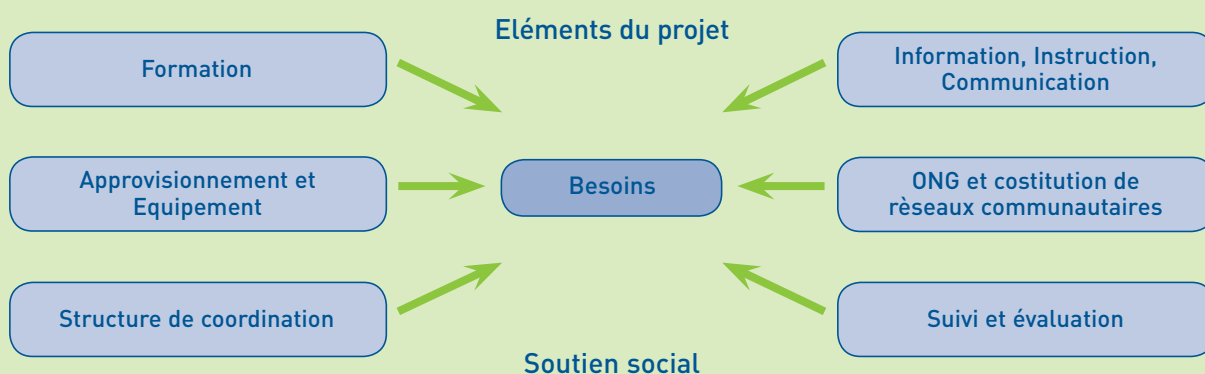
En l'absence de leurs maris et fils, les femmes jouent un rôle croissant dans la production économique et agricole, tout en affrontant le risque supplémentaire d'être expulsées de leurs maisons et de leurs terres.

Les populations déracinées connaissent souvent des problèmes de protection et d'insécurité. Les femmes en particulier souffrent fréquemment de diverses formes d'abus physique.

Les zones extérieures aux campements, qui sont des lieux de collecte de bois à brûler et d'eau à usage domestique ou commercial, peuvent constituer un danger potentiel en raison de la présence de mines et d'autres éléments hostiles. Les sources d'eau disponibles pour les populations réfugiées ou déplacées dans les campements sont très souvent polluées ou impropres à la consommation.

Les femmes sont encore plus sujettes aux violences lorsqu'elles sont déplacées qu'en temps normal. Elles sont confrontées à un large éventail d'actes violents –souvent dissimulés ou non rapportés – tels que le viol, la torture, l'intimidation, la discrimination et la maltraitance psychologique. Il est important de prendre les mesures de protection nécessaires contre le viol et les autres formes de violences sexuelles. Il faut également respecter un certain droit à l'intimité (pour l'hygiène par exemple) bien que cela puisse éventuellement porter atteinte aux mesures de sécurité.

Approche intégrée de l'assistance aux victimes de violences³



³ Source : OMS 2000. Notre santé (Amagara Yacu) – Besoins sanitaires des femmes et des filles victimes de la violence au Rwanda OMS/HSC/PVI/00.1.

La mobilisation de soldats, tant dans les armées que dans les structures de maintien de la paix, contribue au développement de la prostitution autour des bases et camps militaires. L'absence d'autres options de survie pour les femmes, aggravée par l'insécurité du conflit, serait en partie à l'origine de ce phénomène, dont les conséquences négatives et les risques sanitaires (VIH/SIDA) sont par ailleurs très bien documentés.



Crimes de guerre sexospécifiques

Les évènements récents en ex-Yougoslavie ont montré que le viol et la violence à l'encontre des femmes constitue un crime de guerre sexospécifique. La violence sexuelle est une grave violation des Droits de l'homme. Elle constitue un manquement grave au Droit humanitaire lorsqu'elle est commise au cours d'un conflit armé (Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés – UNHCR).

Il doit être reconnu et admis que les aides et les secours ont un réel impact sur les activités productrices des femmes et des hommes, sur leur potentiel à trouver des activités génératrices de revenus, ainsi que sur leur participation et position décisionnaire au sein de la communauté. L'efficacité de la prévention, des secours, de la reconstruction et des efforts de transformation passe par un engagement au sein des structures communautaires et par la participation active des femmes à celles-ci.

Les intérêts et les priorités des groupes d'hommes et de femmes ne s'accordent pas forcément. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de tenir compte des structures locales existantes grâce à une approche participative, en évitant toutes pressions contradictoires, afin d'assurer au mieux une mise en application durable et équitable.

Le rôle familial des femmes s'articule principalement autour de la préparation des repas et de l'approvisionnement suffisant en eau. Elles peuvent se rendre encore plus loin pour rechercher de combustible, faire la queue pour se procurer de l'eau et soigner les blessés au sein de leur famille. Ces tâches compromettent par conséquent leur participation active au sein des comités d'aide et d'autres activités organisées dans ce cadre. Il est donc important de déterminer si la place des responsabilités familiales des femmes, à savoir la garantie des moyens de subsistance, est réellement prise en compte, et cela notamment dans le cadre de l'élaboration des statistiques nationales et dans les rapports officiels.

Il est évident que les rôles des hommes et des femmes ne demeurent pas figés et évoluent rapidement en fonction des évènements traumatiques tels que les conflits violents, les catastrophes naturelles ou la guerre. Cette donnée pourrait constituer un nouvel axe de réflexion dans le cadre du développement des projets qui soutiennent et mettent en avant la parité dans les rapports hommes-femmes.

Bien que les femmes assument des rôles non traditionnellement admis en période de conflit, il leur est fréquemment demandé d'abandonner ces tâches en temps de paix. Les hommes, par contre, doivent subir un ensemble de problèmes liés au rétablissement de la paix, comme la recherche d'un emploi, des troubles de l'identité et des traumatismes psychologiques suite aux expériences vécues au cours du conflit.

Inévitablement, l'inquiétude majeure demeure l'approvisionnement suffisant de nourriture et de ressources afin d'assurer la survie des populations. L'aide humanitaire pourrait être plus efficace et avoir un impact plus important, si les changements positifs concernant la répartition des rôles des hommes et des femmes au sein de la communauté durant les situations de crise, étaient maintenus et encouragés durant les situations d'urgences et les phases post conflit.

Le Comité permanent interinstitutions des Nations Unies a publié, le 31 mai 1999, une déclaration basée sur une Résolution du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) de 1998. Elle consiste à demander à toutes les Organisations membres de tenir compte des perspectives sexospécifiques au cours de leurs actions humanitaires d'aide en situation d'urgence.

La politique du Comité permanent interorganisations des Nations Unies prend en compte :

- ▶ l'égalité homme-femme, particulièrement dans les prises de décisions;
- ▶ la parité dans la défense des droits de l'homme, avec une mention particulière pour ce qui concerne la violation des Droits de la femme;
- ▶ la représentation équitable des hommes et des femmes dans les opérations de médiation pour la paix et les prises de décisions à tous les niveaux de l'assistance humanitaire;
- ▶ la prise en compte de la sexospécificité dans les situations d'urgence;
- ▶ la participation des organisations de femmes dans le renforcement des capacités au sein des structures d'aide humanitaire, de réhabilitation et de reconstruction.

La prise en compte de la parité hommes-femmes consiste à évaluer les incidences, pour les hommes et les femmes, de toutes les mesures qui seraient envisagées, et cela dans tous les domaines d'application et à tous les niveaux, y compris dans les lois, les politiques et les programmes s'inscrivant dans un cadre législatif.

Il s'agit d'une stratégie visant à intégrer les préoccupations et les expériences des femmes, ainsi que celles des hommes, dans la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes dans tous les domaines de la vie politique, économique et sociale. Cette stratégie doit permettre aux femmes de profiter des mêmes avantages et d'éviter la perpétuation des inégalités. L'objectif ultime est de parvenir à la parité entre les hommes et les femmes (ECOSOC 1997).

Chaque situation d'urgence est différente, mais il existe toutefois un certain nombre d'éléments clés communs à ces interventions :

- Prendre des mesures assurant aux femmes l'accès, de façon équitable et complète, aux structures décisionnaires (rôles décisifs dans la planification et le ciblage par exemple).
- Assurer l'enregistrement des femmes dans les opérations de secours et leur accès direct aux articles de secours correspondants à leurs besoins (mesures de protection et de réduction des processus de diversion et de monnayage).
- Reconnaître et réduire les risques encourus par les femmes en matière de sécurité (s'assurer que la distribution de l'aide n'entraîne pas l'augmentation des risques de violences à l'encontre des femmes).
- Améliorer l'élaboration, la distribution et l'utilisation d'informations et de renseignements ventilés par genre, pour la planification et le suivi des opérations (évaluation sexospécifique de la gestion alimentaire des ménages).
- Intervenir positivement afin de favoriser l'accès équitable des femmes aux ressources (emplois, marchés, activités génératrices de revenus, formations).
- Poursuivre les efforts éducatifs pour les garçons, qui peuvent être démobilisés, ainsi que pour les filles, qui auront besoin plus que jamais d'avoir accès à de nouvelles compétences.

Le terme «genre» se rapporte aux rôles sociaux et aux relations entre les hommes et les femmes, ainsi que les différentes responsabilités que ceux-ci assument au sein d'une culture ou d'un lieu donné. Contrairement à la différenciation biologique des sexes, la détermination selon le genre des hommes et des femmes se définit socialement. Ces rôles évoluent dans le temps et varient selon le contexte social et la localisation géographique.

La répartition sexospécifique des rôles est également influencée par l'appartenance de classe à savoir la position sociale et la richesse, l'âge et le degré d'instruction. Mais le genre et la répartition des rôles sont les principaux facteurs de définition et de détermination des besoins des hommes et des femmes et de leur accès respectif aux ressources et au pouvoir.



Ressources déterminantes dans l'intégration de la dimension genre

Ressources	Types
▶ Naturelles	Terre, eau, forêts, rivières, etc.
▶ Economiques	Offres d'emplois, revenus, rémunérations, versements, financements et moyens de production
▶ Sociales	Formation et instruction officielle et officieuse, services sociaux
▶ Infrastructures	Ponts, rues et marchés
▶ Politiques	Accès et possibilités de participation aux structures organisationnelles et décisionnaires au niveau national, communautaire et régional
▶ Emploi du temps	Temps de travail et loisirs
▶ Personnelles	Confiance en soi, capacités de communication et de prises de décisions

L'analyse selon le genre est un processus qui s'articule autour de la connaissance des différentes activités et responsabilités des hommes et des femmes ainsi que leur accès aux ressources et à la prise de décisions. L'analyse des facteurs d'inégalité et d'iniquité renforce les processus de planification, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation, tout en consolidant l'efficacité et la pertinence des programmes et des projets. De nombreux programmes d'urgence et de développement ont échoué car la dimension sexospécifique des situations n'avait pas été prise en considération.

La prise en compte de la dimension sexospécifique des situations nous permet de comprendre les rôles et les interactions entre les hommes et les femmes; elle permet de cadrer les questionnements concernant les rôles de chacun (qui fait quoi, quand et pourquoi). Le but de ce type d'analyse est de cibler au mieux les réponses à apporter lors des interventions d'urgence et de développement. Elle favorise également l'optimisation et l'efficacité des types d'aide à fournir. Il s'agit donc de s'assurer que les besoins et les obstacles auxquels sont confrontés ces hommes et ces femmes sont effectivement pris en compte afin d'optimiser l'investissement humanitaire engagé par le donateur.

Non seulement l'analyse sexospécifique met en lumière les compétences des hommes et des femmes, mais elle indique également les failles des organisations humanitaires en ce qui concerne les stratégies de ciblage et la mise en valeur des capacités et des compétences des femmes. Cette analyse permet d'identifier la répartition des tâches dans l'économie familiale et domestique, et de souligner l'intensification de la charge des tâches assurées par les femmes lors de changements sociaux rapides et violents.

L'analyse sexospécifique peut aussi révéler les contraintes socioculturelles auxquelles sont confrontées les femmes. La transmission culturelle et la reproduction sociale des normes et des valeurs reposent sur les femmes, qui sont par conséquent potentiellement sujettes à de nouvelles formes de contrôle et de persécution au cours des situations d'urgence.

L'analyse sexospécifique montre que les expériences et l'identité des groupes socio-économiques sont également perturbées en situation de crise. La dimension genre ne s'applique pas uniquement aux femmes. La façon dont la violence a restructuré la notion de virilité dans les sociétés marginalisées et touchées par la pauvreté est un facteur important pour comprendre l'engagement des hommes et des garçons dans les milices armées, et les actes de violence qu'ils infligent aux femmes. Ce phénomène est à prendre en considération notamment lors des phases post-conflit au cours desquels les hommes et les garçons sont resocialisés.

Les femmes et les filles ont des besoins médicaux et sanitaires différents de ceux des hommes et des garçons. Les colis d'urgence de base peuvent répondre à ces besoins qui sont liés par exemple à la grossesse, la mutilation sexuelle et à la planification familiale, en fournissant des produits sanitaires et un apport alimentaire supplémentaire aux femmes enceintes et allaitantes. Dans certaines cultures, les femmes sont peu disposées à faire appel au personnel médical masculin, surtout s'ils est de nationalité différente. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire de promouvoir l'accès à un personnel d'assistance médicale féminin et à des femmes médecins.

L'analyse critique du processus participatif de l'ASEG s'articule autour de plusieurs questions. Quelles sont les réelles opportunités de consultation et de négociation qui se présentent aux deux genres séparément ? Qui participe ou devrait plus participer et pourquoi ? Quelles sont les problématiques sexospécifiques des hommes et des femmes ? Comment sont-elles prises en compte ? Quelle est la teneur des ces interactions ? Existe-t-il des programmes concurrents ou complémentaires ? Quelles sont les réels besoins et les contraintes de ces bénéficiaires ?

Les techniques d'analyse selon le genre permettent aux agents humanitaires de répondre aux situations de crise en soutenant de manière concrète les besoins particuliers et stratégiques des hommes et des femmes, afin qu'ils puissent surmonter les situations d'insécurité alimentaire du ménage. Le risque d'accroissement des inégalités en temps de crise peut être réduit par l'analyse et la compréhension de l'évolution de la répartition des rôles socioéconomiques.

Les besoins concrets sont ceux qui se rapportent aux rôles socioculturels admis au sein d'une société et qui ne récusent pas la répartition sexospécifique dans le travail ou la position sociale. Les besoins stratégiques eux, visent à l'amélioration des rôles sociaux.

Au cours des étapes qui ponctuent les procédures d'urgence, la mise en oeuvre d'une analyse selon le genre dans une approche participative permet d'identifier les mesures d'intervention les plus appropriées à la situation. Il est essentiel d'appréhender de façon logique tous les facteurs, liens et rapports de causalité associés à la préparation d'une intervention d'aide (conception, ciblage, mise en oeuvre, suivi et procédures d'évaluation), ainsi que le contexte dans lequel elles sont mises en application (social, économique, culturel, géographique, agroécologique, politique).

Lors des procédures de recueil de données et d'enregistrement, les femmes devraient avoir le droit d'utiliser leur propre nom. Les systèmes de distribution devraient se baser, par des méthodes d'évaluation éprouvées, sur la réalité des structures familiales et non pas sur une image idéalisée de celle-ci.



Besoins courants concrets et contraintes liées à la sécurité alimentaire

Problématiques	Priorités	Contraintes
▶ Technologie	Moins de main d'œuvre pour les petits exploitants (pas de journaliers).	Manque d'outils, aptitude, entretien, culture, contraintes sociales, contrôle des ressources.
▶ Post récolte	Moins de pertes, emploi du temps, sécurité alimentaire, prix.	Ressources limitées, ciblage et répartition du travail.
▶ Commercialisation	Faisabilité et rentabilité.	Financement, législation, réglementation, distribution et gestion.
▶ Eau	Production alimentaire, cuisine, hygiène, gestion.	Consultation, distances, modes de livraison, énergie, financement et entretien.
▶ Energie	Alimentation, génération de revenus.	Type de nourriture, temps de cuisson, disponibilité du combustible, temps passé.

Besoins courants stratégiques et contraintes liés à la sécurité alimentaire

Problématiques	Priorités	Contraintes
▶ Terre	Accès aux ressources.	Déplacement, pression démographique, législation, coutumes locales, usufruit, commerce, changement de propriétaire et jouissance de la terre, rôle de la main d'œuvre.
▶ Financement	Achat de moyens de production, production alimentaire, activité commerciale.	Conditions, emploi du temps, institutions, gestion, procédures, garanties, distance, transport, taux d'alphabétisation, craintes, compétences, instruction, coûts, social, connaissances, types de cultures.
▶ Développement	Partage de l'information.	Manque de conseils appropriés, recrutement, culturel, langue, instruction, accès aux ressources, ciblage, mobilité, autres responsabilités.
▶ Alphabétisation	Connaissance, participation.	Ecart d'alphabétisation.

L'évaluation de l'impact conjoncturel et des besoins, ainsi que les enquêtes sur le degré de vulnérabilité, apportent un certain nombre de données nécessaires à l'analyse sexospécifique des moyens de subsistance d'un groupe-cible. D'une façon générale, les conséquences majeures d'une catastrophe ou d'une guerre se portent sur les zones dans lesquelles le plus grand nombre de personnes dites vulnérables vivent ou se sont réinstallées (personnes déplacées dans leur propre pays ou des réfugiés retournant dans leur région d'origine par exemple).

Les outils ASEG peuvent être utilisés pour (i) évaluer l'impact de la catastrophe sous plusieurs aspects tels que les capacités de production agricole, (ii) évaluer les besoins de secours d'une population-cible, et éventuellement (iii) faciliter le rétablissement rapide de la production.



Besoins courants particuliers des femmes et des hommes liés à la sécurité alimentaire

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| ▶ Égalité face à l'accès et au contrôle des ressources. | ▶ Participation et organisation. |
| ▶ Sensibilisation à la dimension « genre ». | ▶ Alphabétisation fonctionnelle. |
| ▶ Santé de la reproduction. | ▶ Constitution d'un capital social, constitution de groupes et autonomisation. |
| ▶ Sensibilisation au VIH/SIDA. | ▶ Sécurité. |
| ▶ Rémunération paritaire du travail. | ▶ Reconnaissance. |
| ▶ Assistance et aide psychologique (pour les victimes de viols, de violences, droits légaux). | ▶ Installation de lieux d'ablutions appropriés et satisfaisants. |

Les ONGs nationales engagées dans une perspective tenant compte de l'égalité des genres, ainsi que les associations de femmes présentes sur le lieu d'intervention, peuvent jouer un rôle important dans le ciblage des ménages dirigés par des femmes, et susciter ainsi au sein de leur communauté la sensibilisation aux questions d'habilitation et d'autonomisation. Cette prise de conscience peut avoir lieu en favorisant le rôle actif des femmes dans les processus de prise de décision et de mise en application, d'identification des contraintes et des possibilités d'évolution.

Certains Organismes des Nations Unies, comme l'UNICEF et le PAM ont lancé un appel humanitaire en faveur de la prévention de l'échec scolaire, avec une attention particulière portée sur le sort des filles afin de réduire les écarts sexospécifiques. La mise en place d'un programme de repas scolaires a permis au PAM de constater une augmentation du taux de scolarisation des filles dans plusieurs pays (Kenya, Maroc, Niger et Pakistan)

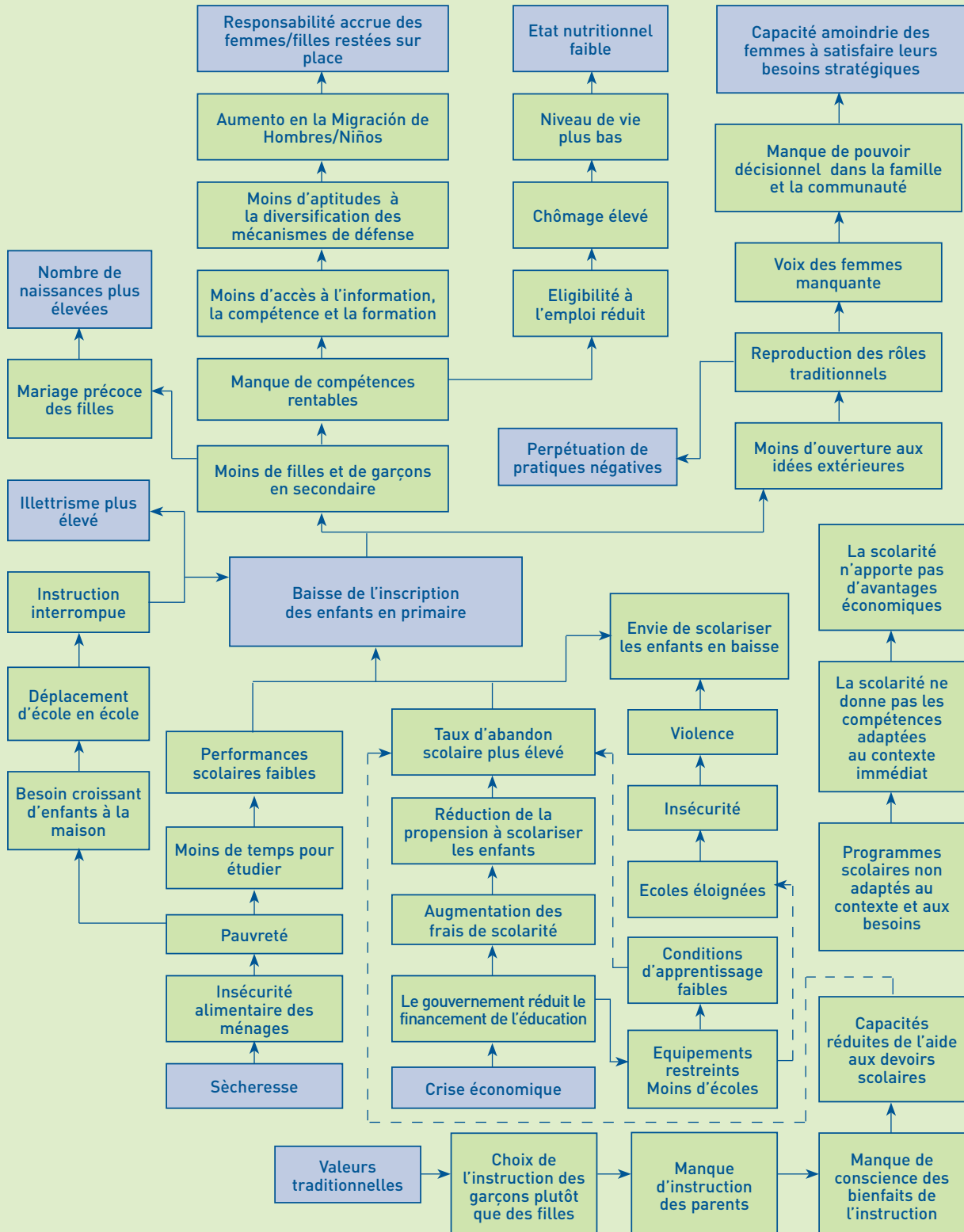


Implication des rôles sexospécifiques dans la distribution alimentaire

Par le passé la distribution alimentaire dans les camps de réfugiés a permis de constater une baisse significative du taux de scolarisation des filles, généralement les plus âgées. En échange de nourriture, les filles étaient choisies par leurs familles pour remplir les tâches de collecte de bois et de combustibles afin de préparer les repas au sein du camp. Ce phénomène a par ailleurs eu des répercussions environnementales telles que la déforestation de certaines zones.



Causes et conséquences de la baisse des inscriptions des enfants à l'école primaire déclenchée par la sécheresse et la crise économique



Le programme ASEG

Le programme d'Analyse Socioéconomique selon le Genre, dont ce module d'aide d'urgence fait partie intégrante, a été lancé en 1993 dans le but d'intégrer la dimension genre aux problèmes de développement. Ce programme a initialement été entrepris par la FAO, l'OIT, le PNUD et la Banque Mondiale, sous la coordination de la FAO. Les mesures d'assistance du programme ASEG constituent un ensemble de documents clés, composés de guides d'application pour la gestion globale, intermédiaire et sur le terrain, des documents de formation et des guides techniques. Tous ces documents décrivent et illustrent, de façon pratique et facile d'utilisation, les concepts, les méthodes et les outils à disposition qui permettent de mener à bien l'analyse socioéconomique et sexospécifique.

La documentation du programme ASEG est constamment mise à jour afin de faire face aux problèmes liés au développement. Ces documents clés sont disponibles en anglais, français, espagnol, portugais, et pour certains cas particuliers en arabe, italien, russe et chinois. Les guides sectoriels et thématiques en cours d'élaboration portent sur l'irrigation, la gestion du cycle de projet, le suivi et l'évaluation, la gestion des ressources génétiques des plantes, la micro-finance, la santé et la reproduction animale, la gestion des ressources des ménages, la structure foncière et le génie rural. Il existe également une documentation portant sur la communication des informations et un manuel de formation des formateurs. Ces documents sont disponibles sur Cd-rom via une base données gérée par le Service parité hommes-femmes et développement, la Division de la parité hommes-femmes et de la population, et le Département du développement durable de la FAO: <http://www.fao.org/sd> ou <http://www.fao.org/gender>.

Les objectifs des orientations ASEG

L'objectif principal de ces orientations est la prise en compte d'une analyse sexospécifique au cours des interventions d'urgence afin de garantir l'efficacité optimale de l'aide humanitaire.

Les objectifs particuliers de ces orientations sont les suivantes :

- Examiner et réviser les principes de base et les concepts de l'intervention d'urgence.
- Présenter des outils de planification de base tenant compte de la dimension genre qui sont applicables aux situations d'urgence.
- Démontrer que la dimension sexospécifique est un facteur pertinent dans le contexte des catastrophes naturelles et des situations d'urgence.
- Renforcer le rôle des partenaires clés et des différentes parties prenantes dans la planification et la participation au cours des situations d'urgence.

Les problèmes clés qu'il est nécessaire d'analyser comprennent : le risque et la vulnérabilité, la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance, l'évaluation des besoins, le ciblage des bénéficiaires, la planification, les partenariats, les approvisionnements, la logistique, l'information et l'analyse des données collectées, le suivi et l'évaluation.

La structure des orientations ASEG

La documentation ASEG comprend une série de modules qui traitent chacun de façon particulière des aspects sexospécifiques des situations d'urgence et du cycle de projet. La documentation comprend également une description des outils ASEG concernant la participation et la planification participative et, à la fin de chaque module documentaire, une grille de questionnaire qui répertorie et regroupe les listes contrôle associées aux divers thèmes abordés. Ce document se base sur les leçons concrètes tirées des expériences sur le terrain au cours des situations d'urgence. Une fois complétées et éprouvées, ces orientations sont à considérer tant comme des outils de prise de conscience que des véritables outils pédagogiques à l'attention des agents de terrain intervenant sur des situations d'urgence, et cela afin d'intégrer systématiquement l'analyse des dimensions socioéconomiques et sexospécifiques aux interventions humanitaires.



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIFS

- ▼ Proposer un exposé général des approches de l'ASEG.

CONCEPTS CLES

- ▼ Cadre conceptuel, analyse du contexte, sécurité alimentaire, principes d'orientations, analyse des moyens d'existence, cadre logique, méthodes participatives, indicateurs de performance, données quantitatives et qualitatives, ressources, analyses des besoins et des contraintes, l'approche de l'ASEG, les niveaux d'intervention ASEG, matrice de l'ASEG, analyse des bénéficiaires, analyse des parties prenantes, typologie de l'échantillonnage et de la participation.

LES BASES

L'approche de l'ASEG

L'approche de l'ASEG s'appuie sur l'utilisation conjointe de méthodes quantitatives et qualitatives afin d'intégrer des paramètres socioéconomiques et sexospécifiques au sein des programmes d'aide au développement et à la réhabilitation, ainsi qu'à la planification, l'organisation et la mise à disposition des secours.

Les données quantitatives et qualitatives se distinguent par la source d'information dont elles sont issues et la façon dont ces informations sont collectées, interprétées et utilisées. Les données quantitatives s'appuient sur les sondages officiels, données nationales y compris, dont l'analyse se base généralement sur des critères statistiques officiels. Les données qualitatives elles, sont issues de méthodes de collecte de données plus informelles telles que les techniques d'évaluation rapide. Les données qualitatives permettent d'étudier plus efficacement les processus en tant que tels, tandis que les données quantitatives tendent à mettre l'accent sur des informations numériquement quantifiables.

Données quantitatives et données qualitatives¹

Les données **Quantitatives** fournissent des informations sur la quantité dénombrée, comme par exemple le nombre de femmes et d'hommes au sein d'un village qui possèdent une machine à coudre.

Les données **Qualitatives** fournissent des informations sur la perception et l'opinion des personnes interrogées sur un sujet donné, comme par exemple la façon dont ces mêmes femmes et hommes considèrent la machine à coudre qu'ils possèdent comme un outil d'autonomie financière.

Il existe parfois une certaine confusion tant dans la définition que dans la représentation des approches quantitatives et qualitatives. Les indicateurs de « qualité de vie » par exemple, qui indiquent l'évolution d'une population au niveau de la santé, de l'éducation ou de l'emploi, sont fréquemment pris pour des indicateurs qualitatifs, car ces deux critères semblent se rapporter à la notion de qualité. En fait, la santé, l'éducation ou tout autre sujet peuvent effectivement être mesurés de manière quantitative ou qualitative.

Les deux types de données devraient en fait être utilisés conjointement afin de parvenir non seulement à une représentation plus complète de la situation, mais également pour permettre la vérification des données par recoupements.

Les méthodes participatives de recueil de données qualitatives, telles que les études de cas et/ou les techniques d'évaluation rapides, fournissent un certain nombre d'informations qui permettent d'identifier les domaines d'études importants et d'estimer la validité des analyses issues de données quantitatives concernant une région ou une communauté en particulier. De plus, ces méthodes permettent à la population locale d'évaluer et de communiquer elle-même les informations concernant sa situation, à savoir sa propre perception de la situation, ses besoins, ses ressources ainsi que les obstacles qu'elle rencontre.

Lorsque les études qualitatives et quantitatives sont conçues pour le même domaine d'analyse, elles devraient, en général, se dérouler de façon séquentielle afin que les conclusions d'une étude puisse profiter à l'autre. Dans certains cas les informations recueillies par les deux méthodes peuvent sembler contradictoires. Cette divergence constitue une importante source d'information et met l'accent sur certains aspects de l'étude qui nécessitent des recherches plus approfondies.

¹ Source: ACDI, (1996). Guide des indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes.

Evaluation rurale rapide (RRA) et evaluation rurale participative (PRA)

Il est important de différencier l'évaluation rurale rapide (**RRA**) et l'évaluation rurale participative (**PRA**). Le conducteur de la recherche détermine le choix du type d'évaluation. Si le processus est géré en majeure partie par des agents extérieurs, comme des enquêteurs de terrain, il s'agit d'une RRA. En revanche, la PRA correspond à un processus de recherche en continu géré par la communauté locale.

L'évaluation rurale rapide (RRA) devrait être mise en place lors d'enquêtes d'évaluation en situations d'urgence, lorsque le facteur temps est limité et que la collecte d'informations doit se faire rapidement. La plupart du temps se sont les agents travaillant dans les situations d'urgence sur le terrain qui gèrent cette activité. La RRA favorise la prise en compte de toutes les connaissances et expériences locales disponibles, en limitant l'influence des préjugés extérieurs au milieu. Les personnes présentes localement peuvent donc décrire la façon dont ils exécutent leurs activités, leurs connaissances et leurs souhaits.

Les types d'échantillonnage

- | | |
|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ▶ Systematique | Un numéro est attribué à chaque personne/ménage/individu, l'échantillonnage s'effectue en sélectionnant chaque cinquième, dixième, quinzième numéro jusqu'à l'obtention de la taille d'échantillonnage nécessaire. |
| ▶ Aléatoire | Des numéros d'échantillons sont sélectionnés aléatoirement jusqu'à l'obtention de la taille d'échantillonnage nécessaire.. |
| ▶ Stratifié | Les groupes au sein d'une population sont déterminés par certaines caractéristiques comme la taille de l'exploitation agricole ou le statut familial. Chaque groupe est considéré séparément et des échantillons sont établis pour chaque groupe. |
| ▶ En grappe | L'échantillonnage se porte sur des groupes (zones d'agroécologie par exemple) plutôt que sur des individus. Des échantillons aléatoires sont ensuite établis pour chaque groupe. |
| ▶ Par quotas | Un certain nombre de cas sont nécessaires, l'échantillonnage se poursuit jusqu'à atteindre le quota. |

Il s'agit avant tout de comprendre ce qui est nécessaire au lancement d'une intervention d'aide. Afin d'obtenir des résultats probants sur le travail de terrain, il est nécessaire d'envisager une planification méticuleuse de l'intervention ainsi qu'une certaine souplesse. Dans la mesure où les techniques de RRA se basent essentiellement sur des schémas, des diagrammes et des cartes, l'information à analyser est rapidement disponible.

Le nombre de sites à inclure dans une étude RRA dépend de la taille et de la complexité de la zone touchée, ainsi que des ressources et du temps mis à disposition. Plus il y a de variations socio-économiques dans une zone, différents systèmes agricoles ou conditions environnementales par exemple, plus il y aura de sites à inclure dans l'étude.

Les concepts de l'ASEG

L'approche de l'ASEG se base sur trois principes directeurs, (i) l'importance des rôles et des relations sexospécifiques, (ii) le statut prioritaire donné aux personnes défavorisées, (iii) l'importance essentielle de la participation de la population locale dans les processus de développement.

La participation est un concept complexe qui présente différentes typologies et dont la signification peut varier selon les personnes et selon les cadres d'application. L'ASEG considère la participation comme un processus de communication entre la population locale et les agents intervenant sur le terrain ; processus au cours duquel la population locale tient un rôle majeur dans l'analyse de la situation en cours, la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation des activités correspondantes.

Types de Participation

▶ Passive	Les personnes sont informées sur ce qui va arriver.
▶ Partagée	Les réponses aux questions posées sont apportées par des personnes extérieures.
▶ Consultative	Les personnes sont consultées mais ne participent pas à la prise de décision.
▶ Incitative	Les personnes fournissent des ressources, comme du travail par exemple, en échange de soutien matériel.
▶ Fonctionnelle	Les personnes participent à des groupes de travail afin de répondre à des objectifs prédéterminés.
▶ Interactive	La population locale et des personnes extérieures participent conjointement aux analyses, à la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation des projets.
▶ Mobilisatrice	Les personnes prennent des initiatives indépendamment des institutions externes.

L'ASEG propose des schémas socioéconomiques sur trois niveaux (terrain, intermédiaire et « macro ») visant différents groupes de population.

Un cadre matrice ASEG peut être utilisé afin de déterminer les principales problématiques. L'information est recueillie à partir des réponses collectées par les divers outils d'enquêtes, ainsi que par les grilles de questionnement qui portent sur les divers aspects de l'analyse, en tenant compte des trois niveaux, à savoir le niveau terrain, le niveau intermédiaire et le niveau «macro». Cela permet d'aborder les différents besoins des hommes et des femmes, qu'ils soient particuliers, pratiques ou stratégiques.



Le cadre ASEG

Sur la base des grilles de questionnement, un cadre ASEG peut être préparé et complété en utilisant les catégories (couches ou angles) d'information ci-dessous.

Les niveaux ASEG

Au niveau **terrain**, l'accent est mis sur les personnes, et plus particulièrement sur les différences socio-économiques des femmes et des hommes en tant qu'individus, au sein de la famille et du ménage, mais également au sein la communauté dans son ensemble.



Liens

Le manque de sécurité alimentaire dans un village peut être causé par des problèmes d'ordre environnementaux (sècheresse), socioéconomiques (manque de travail rémunéré), institutionnels (formation insuffisante sur les méthodes de conservation des denrées alimentaires) ou sociaux (discrimination à l'égard des femmes).

La discrimination à l'égard des femmes entraîne par exemple leur manque d'accessibilité au financement, limitant ainsi leur accès aux moyens de production. La productivité globale s'en trouve alors diminuée, notamment dans les zones où les femmes ont un rôle important dans la production de cultures vivrières. Par conséquent, ce lien de cause à effet est un axe important dans les considérations portant sur la sécurité alimentaire.

Non seulement le manque de sécurité alimentaire peut être causé par des mauvaises récoltes ou par une production animale défailante au niveau du ménage ou de la communauté locale, mais il est également induit par la difficulté d'accès aux marchés régionaux, par le cours des prix au niveau national et les conditions du marché international.

Au niveau **intermédiaire**, il s'agit d'étudier les **structures** institutionnelles et les services qui constituent le lien entre les niveaux terrain et « macro », à savoir les systèmes de communication, le réseau des transports, les organismes de financement, la situation des marchés, les services de santé et d'éducation.

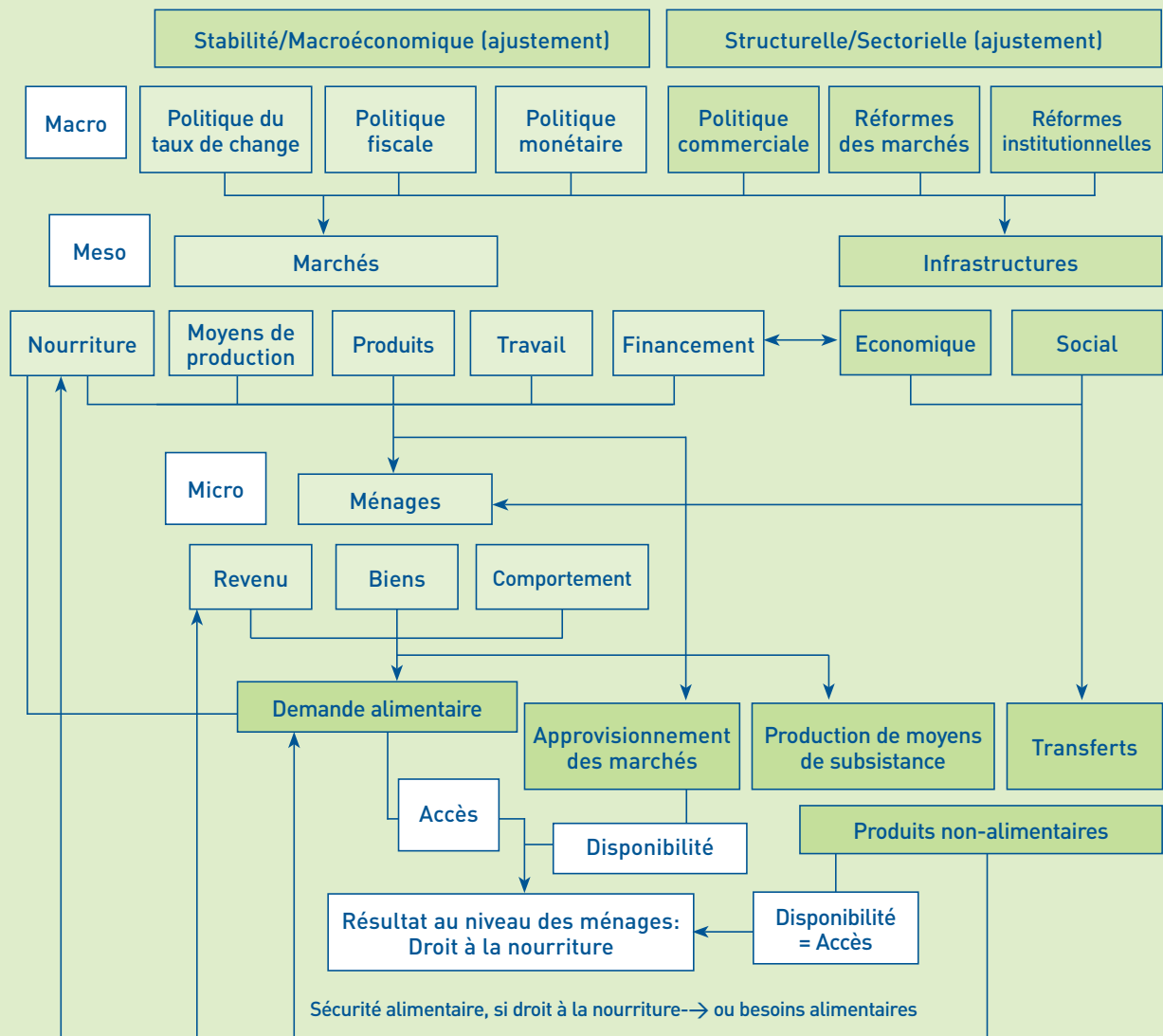
Les instances institutionnelles sont souvent responsables de l'interprétation des politiques nationales et de leur mise en œuvre, elles sont également à même de développer des processus qui encouragent la population locale à participer à la prise de décisions et à s'exprimer par rapport à leur communauté. De plus, les institutions favorisent les échanges entre la communauté dans son ensemble et les responsables travaillant au niveau « macro » ; elles sont responsables du recueil, la documentation, l'analyse et l'interprétation des données collectées dans un pays. La façon dont les données quantitatives et qualitatives sont structurées et représentées a une grande influence sur la façon dont les décideurs et les responsables utilisent ces informations à tous les niveaux.

Dans le cadre de l'analyse **intermédiaire**, l'ASEG intègre à la fois les structures institutionnelles nationales et communautaires. Les institutions d'un pays peuvent être de plusieurs types, à savoir publiques, privées, officielles ou non, religieuses ou laïques. Leur analyse apporte des informations concernant les mécanismes de régulation et la fluidité des services.

L'analyse au niveau « **macro** » met l'accent sur les politiques et les plans d'action au niveau international, national, économique et social, sur les politiques commerciales et financières, ainsi que sur les plans de développement nationaux.

Les liens entre politiques et sécurité alimentaire²

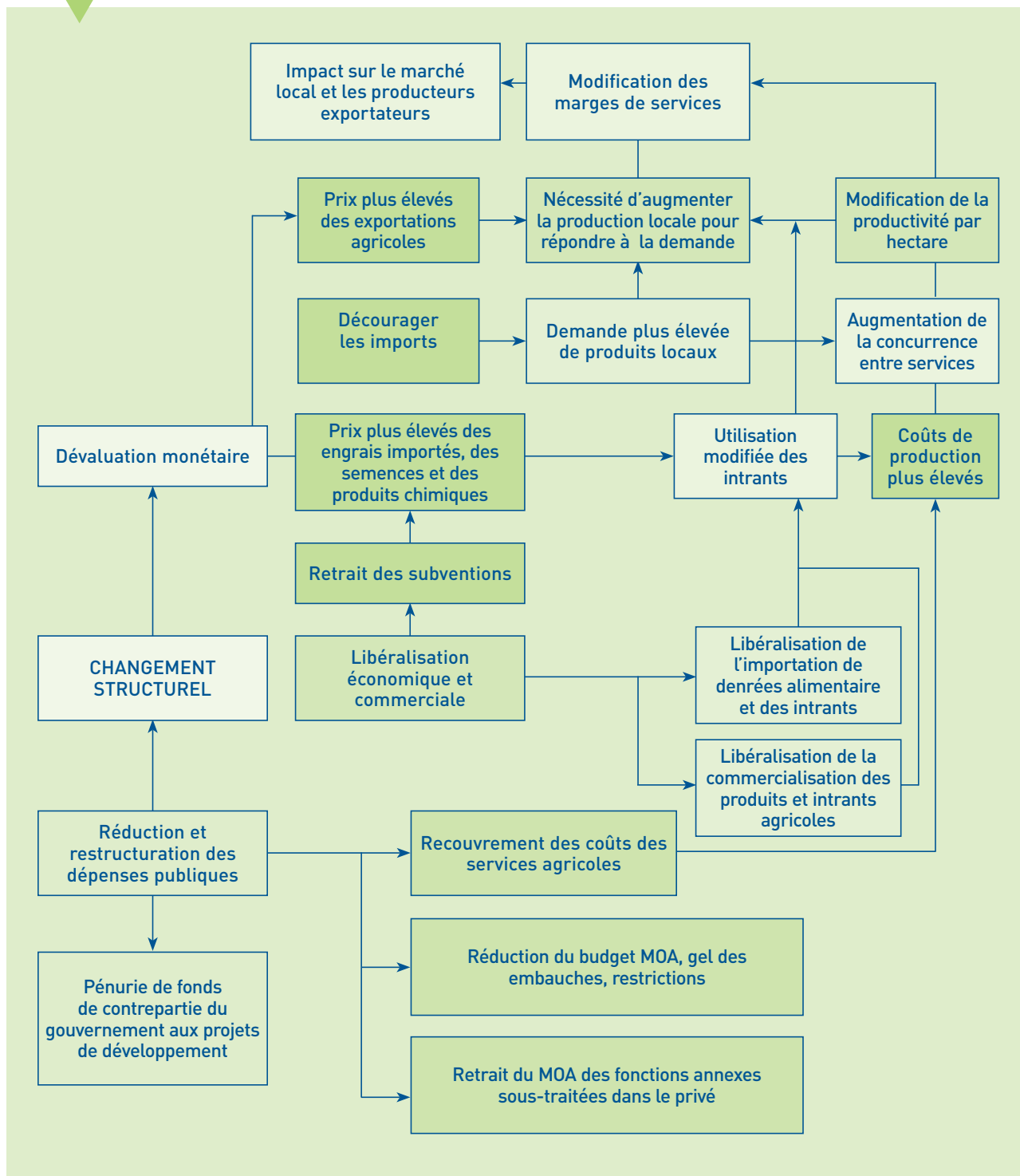
Sphères Politiques



- * Ressources du ménage :
- Terres (taille de l'exploitation, qualité, structure agraire)
 - Composition du ménage (main-d'œuvre)
 - Capital humain (compétences et connaissances)
 - Epargne et autres biens
 - Capitaux dans et hors exploitation (bétail et équipement)

² [Source: Banque Mondiale (1990).]

L'impact des évolutions structurelles sur la production agricole et les agriculteurs (exemple de cadre conceptuel)³



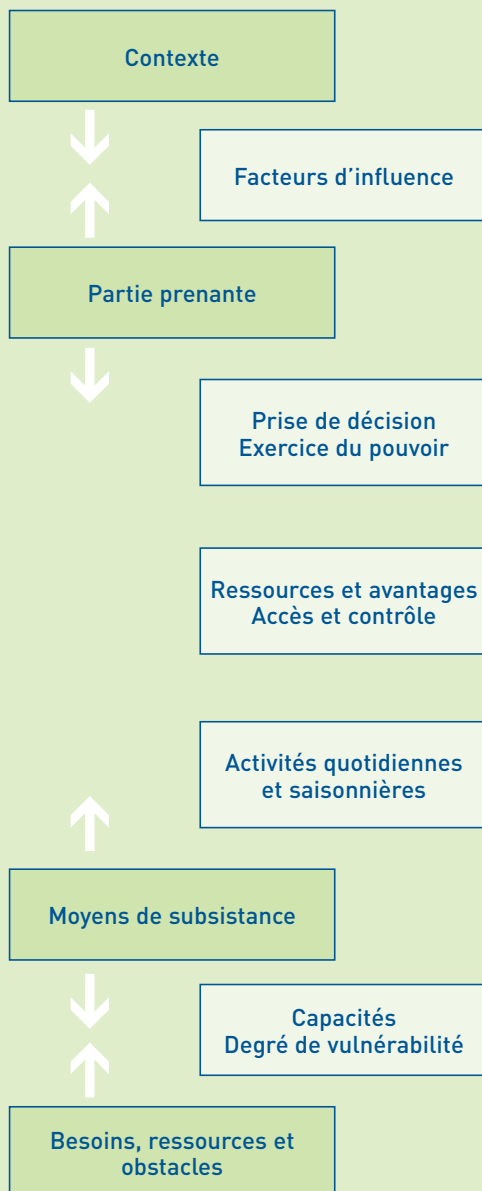
³ Source: FAO, 1997. Implications of Economic Policy for Food Security. A Training Manual. FAO, 2001. Guide d'applications ASEG : Au niveau macro (Révision: Harrigan, J., & Evers, B.).

Aspects de l'analyse ASEG

De nombreux schémas socioéconomiques influencent chacune des problématiques. Les outils d'analyse de l'ASEG prennent en compte six catégories socioéconomiques : socioculturelles, démographiques, institutionnelles, politiques et environnementales. Dans certains cas particuliers, les questions institutionnelles et politiques sont traitées conjointement, tout comme les questions sociales et démographiques peuvent être également associées. Ces catégories sont dès lors envisagées en tant que deux catégories et non quatre.

L'analyse de la parité hommes-femmes Ebauche d'analyse portant sur une situation simple

Orientations analytiques



Perfiles

Classement des richesses
Echéances des calendriers saisonniers
Cartographie des ressources

Facteurs d'influence

Facteurs présents : traditions/culture, religion, éducation, politique, législation, situation économique, facteurs démographiques, environnement. Codes vestimentaires, tabous alimentaires, sécurité, distances à parcourir.

Participation aux institutions et aux processus

(Répartition sexospécifique). Valeurs/comportements. Image/Domaines de participation et d'influence. Capacités organisationnelles. Facteurs de solidarité. Capacités sociopolitiques

Ressources et avantages

Avantages (tangibles et intangibles) :-utilisation des ressources et rendement productif conséquent. Répartition.
Accès :- capacité d'utilisation des ressources. **Contrôle**: pouvoir décisionnel, appropriation.

Activités

Productives, reproductives, gestion communautaire, politiques communautaires, répartition des charges de travail. Multitude des rôles. Temps passé. Distances parcourues. Efforts demandés. Efficacité du travail.. Potentiel de domestication. Degré d'intérêt. Résultats.

Capacités et degré de vulnérabilité

(Physiques/matérielles, sociales/organisationnelles, de motivation/d'attitude). Individus et groupes. Forces existantes. Sources. Facteurs qui influencent les capacités d'adaptation. Degré d'exposition aux risques. Détournement et monétisation de l'aide alimentaire.

Programme des activités quotidiennes
Accès/Matrice de contrôle,
diagramme de Venn
Problèmes/Choix des solutions

Aperçu du processus d'analyse de fond de l'ASEG

Structure Sociale

- ▶ Positionnements et définitions.
- ▶ Population, taux de natalité, phénomènes migratoires, richesses, sexes, appartenance ethnique, castes, religion.
- ▶ Audit selon le genre. Inégalités, groupes socio-économiques, stratégies sociales d'affrontement et d'adaptation.

Calendriers quotidiens et saisonniers Avantages

- ▶ Activités quotidiennes et saisonnières, revenus, disponibilité alimentaire.
- ▶ Multiplicité et division des activités et des charges de travail.
- ▶ Différences et partis pris (rémunération, éducation des enfants).
- ▶ Produits et sous produits.
- ▶ Utilisation des produits et rendements dérivés.
- ▶ Propension à l'utilisation du produit (accès).
- ▶ Propriété et prise de décisions (contrôle).

Systèmes agricoles

- ▶ Complexité des moyens de subsistance des ménages.
- ▶ Activités sur et hors exploitation. Bases du savoir, personnes concernées.
- ▶ Circulation des ressources vers et à partir des ménages.

Recettes et dépenses

- ▶ Origines et répartitions.
- ▶ Besoins de base et épargne. Potentiels. Modifications en cas de crise.
- ▶ Importance respective des groupes et des membres du ménage.

Institutions et Services

- ▶ Gestion, institutions, groupes, services et parties prenantes.
- ▶ Capacités, participation, moyens de communication, état des rôles et interactions dans la prise de décisions.
- ▶ Structures, liens, risques, avantages et répercussions.

Analyse du problème

- ▶ Identification, nature, visibilité, identification des personnes concernées, signification politique, tendances associées, prédictions, priorités et classement.
- ▶ Maîtrise des ressources et division du travail.
- ▶ Besoins concrets, stratégies et spéciaux des groupes.

Planification stratégique

- ▶ Principes. Changements désirés. Initiative des politiques. Prospectives, objectifs.
- ▶ Situation, histoires et hypothèses. Déclencheur, variations saisonnières, fréquence, durée, géographie, % des personnes des groupes et des parties prenantes.
- ▶ Stratégies de mise en oeuvre

Evaluation des choix

- ▶ Analyse des meilleurs choix, faisabilité, coûts, avantages, implications.
- ▶ Faillites sociales. Ressources et obstacles. Conflits et partenariats. Champs de force. Consensus.
- ▶ Plans d'interventions réalistes et concrets portant sur les activités prioritaires.

Causes, effets et solutions

- ▶ Analyse des programmes et des possibilités d'application.
- ▶ Causes des problèmes et répercussions. Solutions.
- ▶ Besoins en ressources et assistance.

Gestion du conflit

- ▶ Identification de la dynamique du conflit. Négociations. Choix.
- ▶ Compréhension du conflit : types, présence, milieux et perception.
- ▶ Résolution des conflits.

Elaboration du projet

- ▶ Définition d'indicateurs objectifs vérifiables.
- ▶ Partenariat, constitution de réseaux, mandats, avantages associés, faisabilité, responsabilités, donateurs.
- ▶ Cadre logistique.



▶ Aperçu du processus d'analyse de fond de l'ASEG

Politique structurelle

- ▶ Infrastructure, services, institutions et commerce.
- ▶ Disponibilité, crédibilité, éloignement, mobilité sociale compétitive, durée, taux, normes, alphabétisation.
- ▶ Contact. Obstacles à d'approvisionnement : quantité et régularité.

Politique de stabilisation

- ▶ Taux de change, politiques fiscales et monétaires.
- ▶ Ressources, liberté, information, aptitudes, expériences, conséquences.
- ▶ Choix économiques au niveau social, politique et économique. Impact (indice des prix, cours du marché).

Politique de sécurité alimentaire

- ▶ Intégration des objectifs des politiques économiques et politiques d'assistance.
- ▶ Compréhension des contraintes et des besoins des groupes vulnérables.
- ▶ Autres politiques et choix soutenant les moyens de subsistance et les prestations apportées aux groupes vulnérables.

Politique de sélection des données

- ▶ Définitions, indicateurs, types, niveaux, secteurs, méthodes, échantillonnage et ressources, suivi, évaluation des résultats.
- ▶ Données ventilées par sexe. Données intra-ménages. Accès et contrôle.
- ▶ Statistiques au niveau macro.

Politique de gestion des données

- ▶ Possibilité de conservation, récupération, appréciation, intégration et présentation de données spatiales, numériques et textuelles.
- ▶ Cartes, population, géomorphologie et utilisation des terres, assolement.
- ▶ Analyse de l'information.

Politique de participation

- ▶ Groupes de réflexion, réseaux, activités, médias, présentations.
- ▶ Participation, responsabilités. Emploi du temps et programme de travail, localisation, liens.
- ▶ Consultation et promotion.

Les outils de **l'analyse contextuelle** s'appliquent aux modèles institutionnels économiques, environnementaux et sociaux qui soutiennent ou font obstacle au développement et à son avancement.

Aperçu du cadre ASEG - Analyse contextuelle

CONTEXTE

Champs	Intermédiaire	Macro
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Situation géographique. ▶ Etat de la zone sinistrée. ▶ Cartographie sociale du village (tendances démographiques, nombre et emplacement des ménages par types). ▶ Types d'utilisation de la terre. ▶ Classement des richesses. ▶ Indicateurs des statuts de la pauvreté et de la sécurité alimentaire. ▶ Facteurs sociaux, tendance démographique, types de victimes. ▶ Emplois, salaires et coût de la vie. ▶ Historique des récoltes, zones ensemencées, quantité récoltée, autosuffisance alimentaire, sécurité alimentaire, conditions des échanges. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Croyances culturelles principales et langues parlées dans la population. ▶ Capacités relationnelles (macro-meso-micro). Services régionaux et locaux. ONGs et réseaux structurels. ▶ Niveau de décentralisation. ▶ Structures organisationnelles (services, communautés, comités, représentants). ▶ Politiques sexospécifiques au sein des institutions et des organisations. ▶ Orientation des décisions adoptées. ▶ Diffusion de l'information et réseaux de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Niveau d'implication religieuse de l'Etat. ▶ Politiques sociales et état d'avancement (santé, éducation logement, législation). ▶ Lois existantes et nouvelles règles. ▶ Demande de main d'œuvre. ▶ Stabilité monétaire et conditions commerciales. ▶ Aide internationale (politiques de prêt par exemple). ▶ Résultats des conférences.

Les outils de **l'analyse des moyens d'existence** s'appliquent aux activités et aux ressources qui permettent aux personnes de gagner leur vie.

Aperçu du cadre ASEG – Analyse des moyens d'existence

MOYENS D'EXISTENCE

Champs	Intermédiaire	Macro
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Habitudes alimentaires. ▶ Ressources sociales. ▶ Ressources naturelles (typologie des terres, utilisation, emplacement, taille, activités). ▶ Systèmes agricoles (activités sur exploitation et hors exploitation). ▶ Liens entre les activités et mobilité. ▶ Stratégies de subsistance (calendriers saisonniers et quotidiens). ▶ Stratégies d'adaptation et d'affrontement. ▶ Composition des ménages. ▶ Accès aux ressources et contrôle des ressources. ▶ Activité et intensité du travail. ▶ Sources d'investissements et de revenus. ▶ Revenus et consommation. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Infrastructures (communication réseaux de transport). ▶ Marchés. ▶ Services. ▶ Systèmes d'aide. ▶ Pouvoir de négociation. ▶ Contacts et réseaux. ▶ Revenus – rapport d'activité. ▶ Taux salarial des hommes et des femmes. ▶ Analyse des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Audit sexospécifique au sein des ménages. Recueil de données pour une planification au niveau macro, selon le genre. ▶ Gestion des ressources naturelles. ▶ Rôles sexospécifiques. Droits et devoirs. ▶ Opportunités de travail, commerce et marchés locaux. ▶ Droit traditionnel et droit officiel. ▶ Taux de change. Taux d'intérêt (politiques monétaires et fiscales). ▶ Mesures d'incitation. ▶ Ventilation des données se rapportant aux marchés.

Les outils de **l'analyse des parties prenantes** s'appliquent aux activités de planification des interventions basées sur les priorités sexospécifiques des hommes et des femmes.

Aperçu du cadre ASEG – Analyse des parties prenantes

PARTIES PRENANTES

Champs	Intermédiaire	Macro
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Groupes locaux et institutions. ▶ Informateurs clés et experts. ▶ Profils institutionnels (objectifs, réalisations et besoins). ▶ Liens avec les organisations et institutions extérieures. ▶ Problématiques concernant les priorités des hommes, des femmes et des groupes socioéconomiques. ▶ Causes et conséquences des problématiques de priorité. ▶ Possibilités d'intervention portant sur les moyens d'existence, priorité de ces interventions. ▶ Possibilités d'amélioration de la participation et résolution des conflits. ▶ Parties prenantes (Diagramme de Venn). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Marchés. ▶ Marchés (matières premières, financement, main d'œuvre, terres). ▶ Facilitation des parties prenantes. ▶ Obstacles aux parties prenantes. ▶ Possibilité d'amélioration de la collecte et de la synthèse des données, méthodes et mécanismes. ▶ Possibilité de constitution de réseaux. ▶ Possibilité d'inclusion de la dimension sexospécificité dans la gestion et la programmation des actions. ▶ Choix de nouvelles options dans le processus de prise de décisions. ▶ Autres possibilités et choix de la communication. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Réforme des politiques de stabilisation et processus d'ajustements structurels. ▶ Schémas internationaux. ▶ Représentants gouvernementaux. ▶ Partis politiques. ▶ Groupes et comités. ▶ Allocations de fonds pour la mise en oeuvre des politiques. ▶ Contrôle des coûts et des rendements par des structures institutionnelles. ▶ Gains ou pertes politiques et économiques. Implications.

L'**analyse des besoins et des obstacles** s'adresse aux gestionnaires impliqués dans la planification et la livraison des programmes et des projets.

Aperçu du cadre ASEG – Analyse des besoins et des obstacles

BESOINS ET OBSTACLES

Champs	Intermédiaire	Macro
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ressources manquantes. ▶ Besoins des groupes. ▶ Analyse des problèmes. ▶ Analyse des priorités. ▶ Analyse des conflits et des partenariats. ▶ Plan d'action communautaire préliminaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Systèmes de gestion de l'information. ▶ Ressources nécessaires. ▶ Analyse des obstacles et des options. ▶ Gestion des problèmes, des conflits et des partenariats. ▶ Analyse des moyens. ▶ Plans d'action les plus sûrs (problèmes, causes, stratégies d'adaptation et d'affrontement, opportunités, priorités, solutions, qui fait quoi, coûts, calendrier) ▶ Planification stratégique. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Analyse des obstacles liés à la sécurité alimentaire. Obstacles. ▶ Analyse des intérêts apportés aux marchés. ▶ Modélisation des réseaux. ▶ Planification relative aux parties prenantes et au développement. ▶ Conception de la mise en oeuvre (acteurs, avantages et inconvénients, ressources disponibles). ▶ Analyse coûts-avantages du projet (faisabilité, réalisation).



La matrice ASEG – Outils de l'analyse contextuelle

Toutes les communautés comportent un certain nombre de schémas socioéconomiques qui influencent la façon dont les personnes gagnent leur vie et effectuent leurs choix face au développement. L'observation et l'étude du *contexte* nous permet d'appréhender ces schémas.

Quelques questions clés :

- ▶ Quels sont les principaux schémas agronomiques, environnementaux, économiques, institutionnels et sociaux qui s'appliquent dans ce village?
- ▶ Quels sont les liens entre les structures au niveau terrain et ceux au niveau intermédiaire et macro?
- ▶ Qu'est ce qui s'améliore? Qu'est ce qui s'aggrave?
- ▶ Quels sont les soutiens à l'intervention? Quels sont les obstacles?

Courbes de tendances: afin de recueillir des informations concernant l'impact des catastrophes (avec ou sans projet d'aide) et le degré de vulnérabilité de la population des zones touchées :

- ◇ Environnementales (*déforestation, approvisionnement en eau*).
- ◇ Economiques (*emplois, salaires, coût de la vie*).
- ◇ Démographiques (*taux de natalité, mouvements migratoires*).
- ◇ Autres problématiques importantes se rapportant à la communauté : *Production agricole* : bonnes, moyennes et mauvaises années sur les cinq à dix années précédentes. *Surfaces plantées* – année 1, année 2, année 3, année 4, année 5. *Récoltes effectives unitaires* : année 1, etc. *Autosuffisance alimentaire par mois* : année 1, etc. *Insécurité alimentaire des ménages en %* : année 1, etc. *Prix des cultures de base par sac* : année 1, etc. *Condition des échanges* : par exemple quantité de céréales obtenues en échange d'un bœuf adulte au cours de l'année 1, année 2, etc.

La carte des ressources du village : afin de connaître les ressources environnementales, économiques et sociales de la communauté.

Le transect pour connaître les ressources naturelles de base de la communauté, sa zone agrobiologique, l'assolement, l'emplacement et la taille des exploitations et des fermes, l'emplacement et la disponibilité des infrastructures et services, les activités économiques présentes sur place.

La carte sociale du village renseigne sur la population de la communauté, et permet d'étudier les indicateurs locaux de pauvreté, le nombre exact et l'emplacement des ménages par types ethniques, de castes, par genre du chef de famille, par niveau de richesse ou de pauvreté etc.

Diagrammes de Venn: pour connaître les groupes locaux et les institutions, pour étudier les liens et réseaux qu'ils entretiennent avec des organisations et institutions extérieures.



La matrice ASEG – Outils de l'analyse des moyens d'existence

L'analyse des moyens d'existence met l'accent sur la façon dont les individus ainsi que l'ensemble des ménages accèdent aux ressources disponibles et gagnent leur vie. Elle identifie les activités entreprises par les populations pour satisfaire à leurs besoins essentiels et générer des revenus. Les différences selon le genre et les groupes socioéconomiques sont traitées par rapport au travail et au pouvoir décisionnel.

Quelques questions clés :

- ▶ Quelle est la source de revenu de cette population? Quelle est la différence hommes-femmes en fonction des systèmes d'accès aux moyens d'existence ? Que représente cet écart dans les différents groupes socioéconomiques ?
- ▶ Existe-t-il des ménages ou des individus dans l'impossibilité de se procurer leurs besoins essentiels?
- ▶ Degré de diversification des activités de subsistance? Est-ce que certains groupes présentent des moyens d'existence vulnérables en raison d'un des problèmes identifiés dans le contexte de l'étude ?
- ▶ Quels sont les schémas applicables à l'utilisation et au contrôle des ressources clés ? Par genre? Par groupe socioéconomique?
- ▶ Quelles sont les sources de revenus les plus importantes? Quelles sont les dépenses les plus importantes ?

Carte des ressources-diagramme du système d'exploitation agricole: pour recueillir des informations sur les membres des ménages, sur et hors exploitation, ainsi que sur les activités et les ressources non agricoles.

Tableau d'analyse des avantages: pour connaître l'utilisation des avantages et leur distribution sexospécifique.

Compteur des activités quotidiennes: pour recueillir les données concernant la division et l'intensité du travail selon le genre et les groupes socioéconomiques.

Calendrier saisonnier: pour connaître le rythme saisonnier des tâches des hommes et des femmes, ainsi que les variations saisonnières de la disponibilité en eau, des revenus et des dépenses et autres paramètres saisonniers importants touchant à la communauté.

Matrice de l'accès et du contrôle des ressources: pour connaître les utilisations et le contrôle des ressources selon le genre et par groupe socioéconomique. L'application de cette matrice nécessite fréquemment d'utiliser des vignettes illustrées ou la technique d'empilement proportionnel afin de matérialiser la situation.

La matrice des revenus et des dépenses: pour connaître les sources de revenus et de dépenses ainsi que les différentes stratégies d'adaptation et d'affrontement des divers groupes socioéconomiques en cas de crise.

Le classement des richesses: en vue de l'identification de la proportion la plus vulnérable de la population. Dans ce cas il est également fréquent d'utiliser la technique d'empilement proportionnel afin de matérialiser la situation.



La matrice ASEG – Outils de l'analyse des parties prenantes

Les parties prenantes sont les personnes et les institutions faisant partie de la communauté ou extérieures à celle-ci, pour lesquelles une activité donnée représente un enjeu de gain ou de perte.

Il s'agit ici de connaître et de comprendre les priorités de la communauté et de déterminer les options de développement capables d'y répondre. Chaque activité proposée est associée à une partie prenante, ce qui permet de mettre à jour les partenariats possibles et les éventuels conflits.

Quelques questions clés :

- ▶ Quelles sont les activités de développement proposées par les participants?
- ▶ Pour chaque activité proposée quelles en sont les parties prenantes? Quels sont leurs enjeux?
- ▶ Existe-t-il des conflits ou des partenariats possibles entre les parties prenantes?
- ▶ Quelles sont les organisations qui travaillent au plus près de la communauté?
- ▶ Quels sont leurs liens avec les autres niveaux du système, à savoir le gouvernement et/ou les institutions privées ?
- ▶ De quelle façon les infrastructures communautaires soutiennent les choix de développement économiques ?
- ▶ De quelle façon les structures et les mécanismes institutionnels contrôlent les coûts et les avantages du développement ?
- ▶ Existe-t-il des différences sexospécifiques dans la répartition de ces coûts et de ces avantages ?
- ▶ Existe-t-il des aspects sexospécifiques dans l'importance accordée aux infrastructures au sein de la communauté ?

Les diagrammes de Venn: pour appréhender les groupes locaux et les institutions, ainsi que leurs liens avec les organisations et institutions extérieures à la communauté.

Les profils institutionnels: pour connaître les objectifs, les réalisations et les besoins des groupes locaux et des institutions.





La matrice ASEG – Outils de l'analyse des ressources, des besoins et des obstacles.

Lors de la mise en application de modifications, quelques difficultés peuvent se rencontrer lorsque les réglementations et les fonctionnalités des institutions ne sont pas adaptées aux évolutions politiques et légales. De plus, tous les groupes sociaux n'accèdent pas équitablement à ces institutions, qui dans de nombreux cas contrôlent explicitement ou implicitement la répartition des coûts et des avantages du développement par des processus de réglementation et de fournitures de services.

Quelques questions clés :

- ▶ Quels sont les problématiques liées aux priorités des femmes, des hommes et des différents groupes socioéconomiques, au sein de la communauté?
- ▶ Quels sont les besoins immédiats par rapport au renforcement des capacités institutionnelles, afin de faciliter l'approche participative au développement ?
- ▶ A partir des contraintes liées aux ressources et aux conflits potentiels entre les parties prenantes, quelles sont les activités de développement qu'il serait réaliste de mettre en oeuvre?
- ▶ Quelles sont les activités de développement proposées qui vont dans le sens de la philosophie de l'ASEG, à savoir l'établissement d'un environnement dans lequel les hommes et les femmes puissent réaliser leur potentiel ?
- ▶ Quelles sont les activités de développement proposées qui soutiennent le principe de l'ASEG d'accorder la priorité aux défavorisés ?

La grille d'analyse des problèmes : pour réunir tous les différents groupes de la communauté dans le but d'analyser les stratégies locales de survie et les solutions envisageables. Il s'agit d'identifier les problèmes par rapport à la situation, aux comportements existants et aux comportements de chaque groupe en particulier. Les choix peuvent être rapportés sous forme d'organigrammes ou de matrices de classement.

L'analyse des forces en présence sur le terrain: pour faciliter la planification d'actions spécifiques tout en tenant compte des forces en présence, qu'elles soutiennent ou s'opposent aux actions à mettre en oeuvre.

L'identification des conflits et des solutions: afin de comprendre et de traiter les conflits présents et potentiels à chaque étape de la planification des actions.

L'analyse des ressources et des contraintes : afin de comprendre la façon dont les individus et les groupes utilisent et répartissent les ressources disponibles pour gérer les risques, minimiser les contraintes et optimiser les options.

L'analyse des politiques: afin d'analyser (i) les différentes politiques en fonction de la définition de leurs objectifs, (ii) l'étude des alternatives possibles, (iii) l'établissement de choix, pour ensuite envisager leur mise en oeuvre, leur suivi et leur évaluation.

La planification stratégique: pour définir une orientation commune et établir un cadre commun suivant lequel les différents programmes seront ensuite développés, mis en oeuvre, suivis et évalués.

Cadre logique

Lorsque l'analyse sexospécifique fait partie intégrante de la gestion des programmes de secours d'urgence, il est primordial d'envisager des questions d'ordre stratégique, à chaque intervention, concernant le **Niveau des Objectifs** (buts, intentions, résultats et activités).

Les questions posées doivent porter sur les différences sociales entre les hommes et les femmes, et au sein de leur propre groupe sexospécifique. La mise en perspective de ces différences détermine le niveau de disparité des hommes et des femmes face à l'accès et au contrôle des ressources, et renseigne sur les différents obstacles ou différents choix qu'ils rencontrent dans leur société, au niveau étatique, communautaire ou familial.

La **matrice de planification** est un outil analytique qui relie les niveaux «macro» et intermédiaires aux micro-fonctions d'un programme ou d'un projet. Cette matrice permet d'organiser la réflexion, associer les activités et les investissements aux résultats escomptés, de fixer les niveaux de performance, de répartir les responsabilités et de communiquer de manière plus synthétique. La matrice de planification permet également de structurer les méthodes de gestion et de mise en œuvre des politiques (stratégies, conception et livraison), tout en fournissant les informations, les conseils et les contributions complémentaires nécessaires à la réalisation d'un consensus.

Dans ce cadre, l'intégration des paramètres de sexospécificité repose sur l'identification et la prise en compte des questions liées au genre qui sont implicites à la planification, le suivi et l'évaluation des projets ; c'est à dire s'assurer que les problématiques liées à la parité sociale, comme la parité hommes-femmes, soient véritablement prises en compte.

La préparation d'une **matrice de planification sexospécifique** implique la participation des planificateurs de projet, des parties prenantes et des bénéficiaires, dans le cadre de l'analyse des relations sexospécifiques et l'élaboration des questions stratégiques posées à chacun des «niveaux des objectifs». Les accords avec des parties prenantes, concernant ces objectifs, sont souvent délicats à finaliser. Cette analyse devrait se dérouler non seulement en phase de démarrage, mais devrait également se poursuivre tout au long des phases de suivi et d'évaluation du projet.

Une **matrice de planification générale de projet** comporte quatre niveaux : les buts, les intentions, les résultats obtenus et les activités. Chacun de ces niveaux comporte une série de quatre paramètres : une présentation récapitulative, des indicateurs objectivement reconnus, des moyens de vérification et des hypothèses.

Pour décrire plus précisément les réalisations et les buts à atteindre, une terminologie différente est utilisée à chaque étape du « niveau des objectifs », dans la mesure où cet objectif différencie les causes des effets, par exemple : stratégie du projet/effets escomptés, moyens/fins, intervention/réalisation, variables indépendantes/variables dépendantes.

Lors de la planification d'une intervention, la mise en place de la matrice se fait de façon décroissante. Il faut en tout premier lieu définir et fixer le but à atteindre, puis les intentions du projet, puis les résultats à atteindre pour réaliser l'objectif et finalement, les activités, les apports et les moyens nécessaires à la concrétisation de ces résultats. Pour s'assurer de la cohérence de cette tâche, il n'est possible de définir qu'un seul objectif final et une seule intention de projet par intervention. En revanche, il faut tenir compte de nombreuses activités, apports et moyens dans un projet, qui doivent apparaître dans la matrice de planification.



Structure du cadre logique

Les buts

- ▶ Les buts constituent la partie la plus large de l'objectif. Le projet contribue effectivement aux buts à atteindre, mais n'est pas seul responsable de l'intégralité des efforts nécessaires à son accomplissement. Les buts répondent aux volontés sectorielles ou nationales pour lesquelles le projet a été entrepris. Dès lors quels sont les problèmes associés aux objectifs à long terme et les solutions envisageables ?

Les intentions

- ▶ L'intention désigne l'énoncé clairement établi des résultats escomptés de l'intervention. La réalisation de l'intention dépend bien entendu du projet, bien que de nombreux facteurs extérieurs à la gestion du projet aient une large influence sur sa réussite. Quels sont donc les objectifs et les effets immédiats du projet, ses avantages, les bénéficiaires de ceux-ci, les améliorations et les changements escomptés ?

Les résultats

- ▶ Les résultats désignent les contributions spécifiques de l'intervention qui découlent de la gestion des objectifs et des activités du projet. Quels sont donc les résultats à atteindre par rapport aux buts immédiats définis par le projet (types, nombre, intentions, par qui, où, et dans quel laps de temps) ?

Les activités

- ▶ Les activités sont les tâches significatives réalisées par le personnel impliqué dans l'intervention, grâce aux ressources requises à la mise en oeuvre des activités du projet (ressources humaines, matérielles, financières, etc.). Quelles sont les ressources nécessaires (équipements, services, ressources, articles) ? Et ce en quelle quantité, pourquoi, par qui, quand, où et à quel prix ?

PRÉSENTATION RÉCAPITULATIVE	INDICATEURS	MOYENS DE VÉRIFICATION	HYPOTHÈSES
Que voulons-nous/que devons nous accomplir ?	Comment savoir si ces buts sont atteints ?	Où trouver l'information permettant de confirmer la réalisation de ces objectifs ?	Quelles sont les suites à prévoir en cas de réussite du projet ?

La logique sous-jacente de la matrice de planification est testée par une lecture de bas en haut de la matrice. Les liens unissant les composants de la matrice s'analysent donc de la manière suivante : si les activités préconisées sont mises en œuvre et les hypothèses correspondantes sont valides, le projet obtiendra des résultats ; si les résultats sont atteints et les hypothèses correspondantes demeurent valides, le projet réalisera les buts fixés ; si le but est atteint et les hypothèses correspondantes sont confirmées, alors l'objectif général est réalisé.

Il est important d'examiner attentivement les hypothèses concernant les parties prenantes quel que soit leur niveau d'implication. L'analyse des problématiques institutionnelles, telles que les capacités disponibles, les ressources, les contraintes et les mécanismes structurels sont à envisager avant la phase de conception du projet. L'intégration de la dimension sexospécifique, tout comme les autres aspects socioéconomiques importants au cours de cette phase, nécessite parfois une intervention planifiée au niveau institutionnel, qu'il s'agisse de formations ou de modifications des mécanismes institutionnels.

L'établissement d'*indicateurs* et de *moyens de vérification* est intrinsèque à la fonctionnalité même d'une matrice de planification, dans la mesure où ils permettent de quantifier le degré d'avancement des thèmes abordés dans la présentation récapitulative. Les indicateurs constituent donc des unités de mesure d'accomplissement par rapport aux énoncés des objectifs établis, des activités, des moyens mis en œuvre et des résultats atteints. Les indicateurs qualitatifs sont considérés comme des indicateurs objectifs ou des indicateurs objectivement vérifiables.



Indicateurs de performance

Un indicateur est un élément d'information qui renseigne sur les modifications ou sur les résultats escomptés, à chaque niveau du déroulement de l'intervention afin d'en illustrer l'avancement. Un indicateur peut être direct ou indirect (par procuration) tout en permettant à des observateurs indépendants d'être à mêmes de juger de l'avancement, effectif ou pas, des interventions précédemment planifiées. Un indicateur efficace doit présenter quatre caractéristiques :

- ▶ plausible – mesurable ;
- ▶ indépendant – mesure les modifications à un certain niveau ;
- ▶ ciblé – quantification thématique spécifique (par exemple : condition, but, quand, comment, pourquoi, combien, quantité, qualité, durée de temps, qui, groupe-cible, où, emplacement géographique) ;
- ▶ objectivement vérifiable – comprenant les normes qualitatives du besoin.

Grille de questionnement – Matrice de planification sexospécifique



Liste de contrôle des buts

Présentation récapitulative	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Existe-t-il des problématiques sexospécifiques en rapport avec l'objectif du projet? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les critères de mesure permettant de vérifier si un but à dimension sexospécifique est atteint? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les données de vérification utilisées pour vérifier l'accomplissement d'un but tiennent-elles compte de la dimension sexospécifique ? ▶ Quels seront les outils d'analyse utilisés tenant compte de la sexospécificité (par ex : évaluation d'impact) ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les facteurs externes importants et nécessaires au soutien des buts tenant compte de la dimension sexospécifique ?



Liste de contrôle des intentions

Présentation récapitulative	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le projet répond-t-il à des objectifs tenant compte de la dimension sexospécifique? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les critères de mesure permettant de vérifier si un d'objectif tenant compte de la dimension sexospécifique est atteint ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les données de vérification utilisées pour vérifier les intentions du projet tiennent-elles compte de la dimension sexospécifique ? ▶ Quels seront les outils d'analyse utilisés tenant compte de la sexospécificité (par ex : évaluation rurale rapide) ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les facteurs externes importants et nécessaires au soutien des objectifs tenant compte de la dimension sexospécifique ?


 Liste de contrôle des résultats

Présentation récapitulative	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<ul style="list-style-type: none"> ▶ La distribution et la répartition des avantages tiennent-elles compte des rôles et des interactions sexospécifiques ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les critères de mesure permettant de vérifier les avantages du projet revenant respectivement aux hommes et aux femmes, et aux femmes impliquées ou touchées par le projet ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les données de vérification utilisées pour vérifier les résultats du projet tiennent-elles compte de la dimension sexospécifique ? ▶ Quels seront les outils d'analyse utilisés tenant compte de la sexospécificité (par ex : évaluation de la participation sur le terrain) ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les facteurs externes importants et nécessaires à la réussite du projet en termes d'avantages ? et cela spécifiquement à l'endroit des femmes ?


 Liste de contrôle des activités

Présentation récapitulative	Indicateurs objectivement vérifiables	Moyens de vérification	Hypothèses importantes
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les problématiques sexospécifiques sont-elles clairement définies dans la phase de mise en œuvre du projet, par exemple dans le plan de travail ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les biens et les services apportés au projet par les bénéficiaires ? ▶ Les contributions des hommes et des femmes sont-elles représentées ? ▶ Les contributions extérieures tiennent-elles compte du contrôle et de l'accès des femmes à ces contributions ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les données de vérification des activités du projet sont-elles ventilées et analysées en termes de sexospécificité ? ▶ Quels seront les outils d'analyse utilisés tenant compte de la sexospécificité (par ex : suivi des activités) ? 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Quels sont les facteurs externes importants et nécessaires à la réussite des activités et à la poursuite de l'engagement participatif des hommes et des femmes dans le projet ?



Indicateurs quantitatifs de participation

- ▶ Quelle est l'importance des apports des hommes et des femmes aux différents niveaux d'identification et de planification du projet?
- ▶ Quel est le nombre de réunions d'identification et de planification du projet qui se sont tenues avec les parties prenantes locales?
- ▶ Quelle est la répartition, par sexe, âge, appartenance ethnique et origine socioéconomique des parties prenantes locales ayant participé aux réunions d'identification et de planification du projet?
- ▶ Quel est le niveau de contribution et de participation des parties prenantes locales dans les réunions d'identification et de planification du projet?
- ▶ Quel est le niveau de participation des parties prenantes locales dans les efforts visant à la collecte des données ?
- ▶ Quelle est la fréquence de présence des hommes et des femmes à ces réunions?
- ▶ Quel est le nombre d'hommes et de femmes qui ont eu un rôle décisionnel important?



Indicateurs qualitatifs de participation

- ▶ Quelle a été la perception des parties prenantes et des utilisateurs finaux à propos de leur niveau de participation (selon des critères de classement de la participation sur une échelle de 1 à 5)?
- ▶ Quel a été le degré de soutien mutuel constaté au sein du groupe et particulièrement entre les hommes et les femmes?
- ▶ Quels ont été les capacités de modération du groupe par rapport à la résolution et la prévention des conflits ?

Grille de questionnement – Examen du programme et du projet

Liste de contrôle générale

- ▶ L'information et les données, portant sur les populations et les bénéficiaires touchés, est-elle ventilée par sexe et par âge ?
- ▶ Si la dimension « genre » est effectivement admise, existe-t-il une description contextuelle claire des stratégies à mettre en œuvre ?, Quels sont les résultats escomptés relatifs aux disparités et aux différences sexospécifiques ?
- ▶ Est-ce qu'il y a eu une coordination des institutions concernant les problématiques portant sur la sexospécificité ?
- ▶ Le personnel a-t-il été formé ? Est-ce qu'il y a eu des efforts portés sur le renforcement ou la consolidation des moyens ?
- ▶ Existe-t-il d'autres cas d'interventions documentés tenant compte de la sexospécificité décrivant les stratégies et les problématiques liées au genre ?
- ▶ Est-ce que les propositions de financement comportant une dimension sexospécifique concernent uniquement des cibles spécifiques ou ponctuelles, ou est-ce qu'une perspective générale tenant compte de la dimension « genre » a déjà été mise en œuvre au cours d'une initiative de projet importante ?

Parité sexospécifique – Liste de contrôle

Parité sexospécifique

- ▶ Les hommes et les femmes ont-ils été consultés sur leurs priorités, besoins et capacités respectives ?
- ▶ Une attention particulière a-t-elle été portée à la signalisation systématique et à la résolution adéquate des problèmes liés à la violence et à l'exploitation sexuelle ?
- ▶ Quels sont les mesures particulières entreprises permettant de surmonter les obstacles qui empêchent les femmes d'assumer un rôle décisionnel important ?
- ▶ Quels ont été les soutiens spécifiques apportés aux organisations de femmes et à leur engagement dans les négociations pour la paix et la reconstruction ?
- ▶ Existe-t-il des mesures de consolidation des capacités institutionnelles nationales (au sein du Ministère de l'agriculture par exemple) face aux problématiques liées à la sexospécificité ?

⁴ Source: Donor Retreat on Consolidated Appeals Process and Co-ordination in Humanitarian Assistance, Montreux Suisse par CIDA/MHA Division (Mars 2001).



Groupes vulnérables – Liste de contrôle

Groupes vulnérables

- ▶ Est-il reconnu que tous les groupes vulnérables sont constitués d'hommes, de femmes, de garçons et de filles et que leur vulnérabilité peut être en lien direct avec la notion de genre ?
- ▶ Porte-t-on, à l'égard des femmes en tant que groupe vulnérable, une attention suffisante quant à l'influence d'autres paramètres de vulnérabilité particuliers qui les touchent, tel que leur déplacement ou pas sur le territoire, leur statut dans le ménage (chef de famille), leur âge (plus ou moins de 15 ans) ?



Alimentation et agriculture – Liste de contrôle

Alimentation et agriculture

- ▶ Les hommes et les femmes ont-ils été consultés quant à la conception, la distribution et la répartition de l'aide alimentaire ?
- ▶ Le rôle d'aide et d'assistance des femmes envers leur famille et les personnes à leur charge est-il reconnu à sa juste valeur ?
- ▶ Le rôle des femmes dans l'agriculture est-il identifié et soutenu ?



Santé – Liste de contrôle

Santé

- ▶ Les rôles et les besoins des hommes et des femmes en termes de soins de santé génésique sont-ils reconnus ?
- ▶ Les ressources allouées répondent-elles aux directives des institutions concernant les soins de santé génésique (comme il a été souligné dans le manuel inter-institutionnel de terrain par exemple) ? Le personnel a-t-il été formé à l'utilisation de ce manuel ?
- ▶ Les priorités sanitaires des femmes n'ayant pas d'enfant sont-elles prises en compte ?
- ▶ Le bien-être psychosocial des hommes et des femmes est-il pris en compte ?
- ▶ Les programmes VIH/SIDA reconnaissent-ils et répondent-ils aux besoins et aux situations des hommes et des femmes ?



Eau et assainissement – Liste de contrôle

Eau et assainissement

- ▶ Les programmes mis en oeuvre concernant l'eau et l'assainissement sont-ils basés sur une réelle compréhension des responsabilités et des besoins des femmes et des filles par rapport à leur rôle dans l'approvisionnement en eau au sein du foyer?
- ▶ Dans la mesure où les femmes sont fréquemment les principales responsables de l'approvisionnement en eau et son utilisation, ont-elles été consultées et impliquées dans les processus de détermination des priorités et de prise de décision concernant les programmes d'approvisionnement en eau?
- ▶ Un des préalables au succès d'un programme d'assainissement, mis en œuvre dans des circonstances normales, étant l'implication et la participation des femmes, pouvons nous avancer que ce principe a effectivement été appliqué?



Instruction – Liste de contrôle

Instruction

- ▶ Les programmes éducatifs touchent-ils aussi bien les garçons que les filles?
- ▶ Les obstacles auxquels sont confrontés les garçons et les filles concernant leur fréquentation à l'école ont-ils été pris en compte?
- ▶ Les hommes et les femmes sont-ils engagés dans l'enseignement?
- ▶ Les hommes et les femmes sont-ils équitablement concernés par les programmes de formation et de professionnalisation pour adultes?



Redressement et reconstruction économique – Liste de contrôle

Redressement et reconstruction économique

- ▶ Les principaux programmes de reconstruction économique apportent-ils autant d'opportunités et de débouchés aux femmes qu'aux hommes ? Existe-t-il des stratégies pouvant minimiser les obstacles rencontrés par les femmes ?
- ▶ Les femmes ont-elles la possibilité d'acquérir des connaissances dans des domaines qui ne leur sont pas traditionnellement dévolus?



Protection de l'enfance – Liste de contrôle

Enfants

- ▶ Les différents besoins et ressources des garçons et des filles sont-ils reconnus?



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▶ Présenter un exposé général des politiques sexospécifiques dont il faut tenir compte, non seulement au début des opérations d'urgence mais tout au long de leur déroulement.

CONCEPTS CLÉS

- ▶ Caractéristiques et niveaux de vulnérabilité - Politique de sécurité alimentaire - Profil sexospécifique - Stratégies d'adaptation des ménages - Crises nutritionnelles - Indicateurs de processus et de résultats - Rôle de l'aide alimentaire - Cartographie sociodémographique.

LES POLITIQUES DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Introduction

En règle générale la sécurité alimentaire se définit comme une situation dans laquelle « toutes les personnes ont en permanence accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive, leur permettant de garder une vie saine et active ». Cependant, cet énoncé implique de nombreuses problématiques concernant la production alimentaire, la distribution, la commercialisation, l'élaboration et le stockage du produit, ainsi des questions portant sur la population et la santé, l'éducation, l'emploi et le revenu.

La sécurité alimentaire est une question multi-sectorielle qui va bien au-delà de celles qui touchent à l'agriculture et à la production alimentaire à proprement parler. Les politiques de sécurité alimentaire doivent approvisionner en produits alimentaires des populations urbaines qui ne produisent pas leur propre alimentation, ainsi que des populations rurales qui possèdent, ou pas, des terres agricoles. Il est nécessaire d'aborder et de répondre aux besoins constants d'approvisionnements alimentaires, y compris lors des situations transitoires telles que la famine, les périodes de mauvaises récoltes, et d'instabilité politique et économique.

La notion d'autosuffisance alimentaire désigne spécifiquement la production nationale capable de répondre aux besoins de la population. La sécurité alimentaire comprend la production alimentaire nationale et les importations nécessaires afin de répondre aux besoins de la population. La sécurité alimentaire des ménages représente la disponibilité et la stabilité alimentaire ainsi que le pouvoir d'achat des ménages.

La sécurité alimentaire concerne les individus au sein du ménage, le ménage en tant que tel, les nations et la communauté internationale dans son ensemble. Les questions liées à la sécurité alimentaire ne s'articulent pas uniquement autour de la notion de disponibilité alimentaire. Il a été constaté, en effet, qu'il existe des problèmes d'insécurité alimentaire même dans les pays où l'alimentation est abondante.

Au sein même d'un ménage, certains individus peuvent être sous-alimentés alors que d'autres ont accès à une alimentation satisfaisante. De la même façon il peut y avoir au niveau national suffisamment de réserves alimentaires afin de subvenir aux besoins de la nation dans son ensemble alors qu'il existe des phénomènes d'insécurité alimentaire dans certaines zones du pays (pénurie de production) ou dans certains ménages (pouvoir d'achat insuffisant). La production alimentaire au niveau international est suffisante pour approvisionner l'ensemble des populations ; c'est le manque de pouvoir d'achat qui constitue aujourd'hui le principal problème.

L'amélioration de la sécurité alimentaire repose donc sur le fait que les populations possèdent effectivement les moyens de produire leur alimentation en quantité et qualité suffisante pour leur propre consommation ; ainsi que sur la possibilité d'assurer un pouvoir d'achat suffisant et régulier afin d'accéder aux marchés alimentaires disponibles. En termes d'apport de main-d'œuvre, de pouvoir décisionnel ou de contrôle des ressources de production, il est nécessaire d'insister sur la prise en compte de la dimension sexospécifique dans les problématiques liées à la sécurité alimentaire et notamment concernant les questions de disponibilité et d'accessibilité.

Dans la mesure où les femmes sont généralement touchées par ces situations de manière différente des hommes en raison des disparités d'accès aux fonds et aux ressources, il est pertinent d'intégrer la dimension « genre » aux problématiques liées à la sécurité alimentaire. D'une façon générale les interrogations auxquelles il faut répondre sont :

- ▶ Quelles sont les cibles des initiatives ?
- ▶ Qui est impliqué dans les différents aspects de la sécurité alimentaire ?
- ▶ Que faire pour améliorer la situation ?
- ▶ S'agit-il de femmes, d'hommes, de jeunes gens, d'enfants, de groupes minoritaires, d'handicapés? ou d'une multitude de groupes à considérer en sous-groupes distincts (riches-pauvres, mariés-célibataires, etc.) ?

De nombreux échecs au cours des politiques et programmes alimentaires sont imputables à l'hypothèse selon laquelle les groupes élargis sont homogènes, alors qu'ils sont constitués respectivement d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de divers groupes désavantagés avec des besoins et des intérêts différents. Il est dès lors important que les groupes-cibles spécifiques des politiques et des programmes soient clairement identifiés, et qu'à leur tour ces mêmes politiques et programmes soient conçus afin de répondre à leurs attentes.

Les politiques tenant compte de la sexospécificité sont essentielles au déroulement des activités de développement. De plus, les objectifs de ces politiques ne peuvent être atteints sans une compréhension du groupe-cible, de la connaissance de la répartition des rôles sexospécifiques dans le travail et de l'approvisionnement alimentaire des ménages, qui sont des notions essentielles à la planification de ces politiques.

Les rôles, les processus de division du travail et les exigences envers les femmes varient selon les sociétés et le niveau de développement économique. Ce qui est admis pour une femme vulnérable, peut ne pas l'être pour une femme aisée. De la même façon, une pratique courante en milieu urbain peut s'avérer différente en milieu rural.

Même si les femmes en général sont responsables de certains aspects de la politique alimentaire, il est cependant nécessaire de les identifier spécifiquement et de ne pas supposer qu'elles seront atteintes pareillement par les politiques alimentaires mises en place. Il est important de considérer, comme c'est le cas pour les groupes d'hommes, que les groupes de femmes ne sont pas des groupes homogènes ; certains groupes se détachent et requièrent un ciblage particulier. Ces groupes peuvent être constitués par des jeunes femmes, des personnes âgées, des riches, des pauvres, des personnes plus ou moins puissantes, mariées ou célibataires, membres d'un groupe social ou ethnique particulier, de minorités ou de groupes désavantagés.

Les problématiques liées aux situations d'urgence diffèrent de celles touchant à l'**insécurité alimentaire chronique**, par conséquent les solutions envisageables sont également différentes. Toutefois, bien que ces circonstances soient liées à l'absence de récolte, à la famine, la sécheresse ou à des bouleversements économiques ou sociaux, il est primordial de mettre en place des politiques alimentaires capables de rétablir la situation au plus vite.



Insécurité alimentaire transitoire et chronique

Insécurité alimentaire chronique

- ▶ Les ménages sont soumis au risque élevé et constant d'être dans l'incapacité de subvenir aux besoins alimentaires de leurs proches.

Insécurité alimentaire transitoire

- ▶ Les ménages sont amenés à affronter temporairement une baisse de leurs droits et avantages. L'incapacité à subvenir aux besoins alimentaires des membres du ménage est de courte durée.

Le rôle de l'aide alimentaire

L'aide alimentaire nécessite de mettre en place une stratégie cohérente du programme d'actions afin d'apporter rapidement l'aide nécessaire et la protection aux besoins prioritaires des victimes de la crise en cours. Il s'agit de traiter les causes de la crise en amont, de baisser les taux de vulnérabilité, de rétablir la stabilité et de faire correspondre les mesures de secours aux notions de développement durable. Les programmes d'aide mis en place doivent atténuer les conséquences de la crise et en empêcher son renouvellement.

Les problèmes intersectoriels inhérents aux mécanismes d'aide sont évalués en les comparant aux conclusions tirées des précédents projets mis en œuvre. Afin de sauver des vies à très court terme, tout en prévoyant les dispositions nécessaires aux conditions de vie à moyen terme et d'éviter toute dépendance par rapport à l'aide alimentaire, il est indispensable de prendre un certain nombre de décisions concernant l'échelonnement des actions dans le temps ainsi que la façon optimale d'utiliser les ressources disponibles.

Les rôles de l'aide alimentaire¹

La notion de « Devoir »

- ▶ En présence d'une perte importante des stocks alimentaires et des moyens de subsistance, et lorsque la population est confinée dans des camps, l'aide alimentaire est essentielle à la survie et au maintien des conditions sanitaires. Cette intervention correspond à un DEVOIR, ne serait-ce qu'au début de la situation d'urgence.

La notion de « Pouvoir »

- ▶ L'aide alimentaire PEUT être une forme d'aide lorsqu'elle est complémentaire des autres formes d'aide préexistantes (essentiellement financières et techniques), ou lorsqu'elle constitue la seule forme d'aide. Elle ne doit pas perturber les programmes déjà en place.

Il convient d'analyser les répercussions directes sur les femmes de l'aide alimentaire, des subsides alloués et des programmes de reconstruction. Contrairement à l'hypothèse considérant le ménage comme une entité homogène, les femmes sont fréquemment les principales pourvoyeuses alimentaires du ménage. Dans les circonstances difficiles, il est probable qu'aucun homme ne soit présent dans le ménage, et même avec une présence masculine, la responsabilité alimentaire demeure du ressort de la femme.

Questions interdisciplinaires liées aux modes de vie et aux moyens de subsistance

Problématiques	Protection	Modes de vie	Moyens de subsistance
▶ Manque de liquidités pour pouvoir répondre aux besoins non-alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Accroissement de la pauvreté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Accroissement des charges de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Persécutions, bouleversement familial	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Répercussions sur le marché local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Approvisionnement alimentaire au niveau local	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Possibilités de revenus ou de troc nourriture/travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Mode de ciblage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
▶ Santé et malnutrition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

¹ Source: WFP Needs Assessment Guidelines, Octobre 1999.

Les besoins en aide alimentaire d'urgence ne sont pas aisément quantifiables. Les questions relatives au déficit des réserves alimentaires, ainsi que les capacités d'adaptation nationales et individuelles, doivent être prises en considération. Dans cette perspective, il est nécessaire d'appréhender les problèmes socioéconomiques liés à la notion de sécurité alimentaire et de connaître précisément la façon dont les populations font des choix et interagissent. De nombreux cas nous montrent que l'aide alimentaire directe n'est pas le seul moyen de résoudre les problèmes liés à l'insécurité alimentaire, il n'en reste pas moins qu'elle présente de nombreux avantages comme l'amélioration des habitudes alimentaires, la meilleure identification des groupes de femmes et l'accroissement du soutien aux femmes.



Les mesures envisageables face aux crises alimentaires²

L'accès alimentaire

- ▶ Renforcer la capacité des ménages afin qu'ils puissent assurer leur propre sécurité alimentaire.

L'alimentation générale

- ▶ Mise à disposition d'une ration alimentaire pour les ménages afin de compléter les carences dans les réserves alimentaires déjà existantes, notamment lorsqu'il n'y a aucune autre source d'approvisionnement disponible. Ces rations répondent aux besoins des ménages en termes énergétiques, protéiniques et en oligo-éléments.

L'alimentation complémentaire

- ▶ Mesures de protection spéciales, et à court terme, destinées à des groupes particulièrement vulnérables d'un point de vue alimentaire, comme les femmes enceintes, les mères allaitantes, les enfants et les personnes âgées. Ces mesures spéciales sont conçues afin de compenser les carences énergétiques, protéiniques et en oligo-éléments jusqu'à la mise à disposition des rations alimentaires ou à l'autosuffisance des ménages.

L'alimentation thérapeutique

- ▶ Interventions salvatrices d'urgence lorsque le système de santé est inopérant et dans les zones où les carences en protéines et en oligo-éléments sont sévères et généralisées chez les nourrissons et les enfants. Une association de traitements médicaux et de soins nutritionnels est dispensée aux hospitalisés installés dans des abris spéciaux. Des cours éducatifs portant sur la santé, sur l'hygiène et sur leur protection sont également fournis.

L'alimentation infantile et les apports supplémentaires

- ▶ L'alimentation des nourrissons est essentiellement basée sur l'allaitement maternel. Les substituts au lait maternel et les compléments nutritionnels sont fournis en fonction du besoin. Les vitamines essentielles (vitamine A par exemple), sont administrées aux enfants de moins de cinq ans (tous les six mois) et aux mères (après l'accouchement et pendant huit semaines).

L'aide alimentaire est nécessaire dans les cas de grande pénurie, de non-disponibilité alimentaire et de manque de pouvoir d'achat de la population bénéficiaire. Elle doit contribuer à la relance des avoirs économiques et matériels. Cependant, le principal objectif de cette aide est d'améliorer de façon optimale l'apport et la sécurité alimentaire des groupes-cible.

² Source: WFP Emergency Needs Assessment Guidelines, octobre 1999.

Le rôle de l'aide alimentaire évolue au cours du déroulement de l'intervention d'urgence. Durant la première phase, elle assume un rôle salvateur et essentiellement alimentaire. Dans les Interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), les bénéficiaires peuvent troquer l'aide alimentaire qui leur est attribuée afin de répondre à d'autres besoins essentiels ou de reconstruire leurs avoirs. Une part de l'aide alimentaire attribuée est souvent utilisée pour couvrir les besoins des bénéficiaires ne pouvant pas subvenir à d'autres besoins non alimentaires (bois à brûler dans les camps de réfugiés par exemple), et cela parfois au détriment de l'apport nutritionnel de ces denrées et des répercussions sexospécifiques qui peuvent en découler.



Le retour des femmes sur leurs terres

Sattarova Davlatmo est une veuve de 35 ans. Elle raconte :

« Mon mari est mort voici sept ans et je suis restée seule à m'occuper de mes cinq enfants. En 1992, lorsque la guerre a atteint notre village, mes deux frères, mes enfants et moi-même sommes partis à Dushanbe, la capitale du Tadjikistan. Nous vivions entassés à 19 dans une seule maison. Nous avons beaucoup souffert, nous pouvions à peine nous permettre quatre ou cinq petites miches de pain par jour que nous devons nous partager »

De retour chez eux, ils voient leur village complètement détruit et les habitations incendiées.

« Quelques arbres portaient encore des fruits » poursuit Sattarova « J'ai commencé à chercher de la nourriture pour les enfants, mais nous avons désespérément besoin de pain. J'ai réussi à ramasser quelques fruits et légumes que j'ai vendus pour acheter quelques miches de pain ».

Sattarova a ensuite entendu parler des programmes du PAM « Vivres-contre-travail », mis en place dans les fermes. Le PAM travaille avec les autorités autour de programmes permettant aux familles les plus indigentes (essentiellement des veuves et des enfants) de négocier directement la location (à hauteur de 30% de la récolte) de parcelles de terre irriguées et cultivables. Au cours de la première année d'exploitation, c'est à dire avant que leurs efforts ne produisent des résultats, le PAM soutien ces familles en les rétribuant sous forme alimentaire. Leurs efforts peuvent donc se focaliser sur l'exploitation de leur parcelle de terre plutôt que d'être en perpétuelle recherche de nourriture.

Sattarova conclut « J'ai aujourd'hui 5000m² de terre cultivable ainsi que mon propre potager. Les versements du programme Vivres-contre-Travail me permettent de nourrir mes enfants et d'économiser de l'argent pour acheter des semences et de l'engrais ».

La vulnérabilité

La vulnérabilité désigne l'étendue des répercussions des crises et événements à venir sur les ménages et leur sécurité alimentaire. De nombreux facteurs influencent la vulnérabilité d'un individu ou d'un ménage au cours d'une crise. Ces facteurs comportent des événements qui influencent grandement l'approvisionnement et l'accès des ménages à l'alimentation : (i) perte de la production et des stocks alimentaires propres, (ii) perte de revenu et/ou de biens commercialisables, (iii) difficultés accrues de l'accès à l'alimentation causées par l'augmentation des prix, (iv) dégradation des mécanismes de soutien traditionnels.

Dans les cas de situations d'urgence complexes et prolongées, il est important d'analyser et de comprendre les interactions entre les vulnérabilités politiques et les autres sources de vulnérabilité.

Les caractéristiques de la vulnérabilité

Types de vulnérabilité	Groupes-cible
Physiologique	▶ Enfants, femmes enceintes et allaitantes, personnes âgées.
Sociale	▶ Ménages dirigés par des femmes, mineurs non accompagnés, ménages dirigés par des enfants, veuves sans famille, handicapés
Sexuelle	▶ Population en âge de procréer, exposée au viol et aux maladies sexuellement transmissibles.
Economique	▶ Personnes vulnérables sans terre, bergers sans troupeau, membres des castes les plus vulnérables, communautés défavorisées.
Politique	▶ Discrimination contre certaines personnes en raison de leur appartenance à un groupe spécifique (membres de l'opposition, groupes ethniques, minorités religieuses), de leurs biens (bétail, ressources minérales) ou de ce qu'elles représentent (épouses).

Les groupes les plus désavantagés politiquement et économiquement sont les ménages situés en zone rurale et dirigés par des femmes. Les informations et les données concernant ces ménages sont à corrélérer avec d'autres indicateurs (taux de mortalité lié à la maternité, taux de fertilité, de grossesse précoce, niveau d'instruction et d'emploi), afin de mieux comprendre les contraintes de ces ménages, leur capacité de production ainsi que leur aptitude à assurer l'approvisionnement alimentaire des personnes à leur charge.

Les *cartes de vulnérabilité* permettent de localiser les zones et les secteurs de la population les plus menacés par l'insécurité alimentaire. Ces cartes indiquent les types et les niveaux de risques encourus en se basant sur les analyses des tendances passées, présentes et prévisionnelles. Elles sont utilisées afin d'évaluer les besoins des zones et des groupes de population les plus particulièrement menacés. Il est fréquent de constater qu'en situation d'urgence les femmes semblent courir plus de risques de malnutrition que les hommes.

Les niveaux de vulnérabilité³

Niveaux de vulnérabilité	Conditions de vulnérabilité
Risque modéré	▶ Réduction des biens alors que la production et le revenu restent inchangés.
Risque élevé	▶ Réduction des biens alors que la production et le revenu restent inchangés.
Risque très élevé	▶ Liquidation des moyens de production, abandon des sources privilégiées de production et de revenu, stratégies d'adaptation physiquement et socialement préjudiciables.

³ Source: Vulnerability Matrix for the U.S. Famine Early Warning System.

Les différentes approches de la cartographie de la vulnérabilité sont:

- a) la ventilation des données existantes par groupes socioéconomiques ;
- b) l'enquête afin de réunir des informations directes ;
- c) l'évaluation rapide.

Dans la plupart des cas, il est nécessaire d'utiliser plusieurs approches en même temps. La cartographie des vulnérabilités est un outil fréquemment nécessaire.

Pour s'assurer de la prise en compte complète et rigoureuse des problématiques liées à l'établissement d'une carte des vulnérabilités, deux étapes essentielles sont à considérer, à savoir :

- a) l'échantillonnage exhaustif des groupes-types de parties prenantes en identifiant les contraintes et les indicateurs associés ;
- b) la collecte de données ventilées par sexe et le développement d'une série d'indicateurs de vulnérabilité fonctionnels.

Dans les situations d'urgence les techniques d'évaluation rapide participative (PRA) fournissent une série d'outils efficaces et représentatifs qui permettent d'évaluer les contraintes alimentaires des ménages.

Les indicateurs

Dans la mesure de l'insécurité, la perception des risques, ainsi que les stratégies et les réponses qui y sont associées concernent très spécifiquement les ménages et les communautés, l'évaluation de la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire doit se dérouler selon une approche ascendante, c'est à dire du bas vers le haut. L'ASEG se doit de mettre en place et de développer des indicateurs dont les données sont collectées par des méthodes participatives. Le grand nombre de problèmes liés à l'analyse de la sécurité alimentaire implique une gamme d'indicateurs proportionnellement aussi vaste. Les indicateurs choisis varient selon la taille, le budget et la complexité du système d'information. Un des facteurs déterminants du choix des indicateurs est la quantité d'informations directes concernant les ménages qu'il est possible de recueillir de façon efficace sur des groupes de population importants. Les sources d'information indirectes agrégées, comme les estimations de la production alimentaire au niveau du district et les données concernant les prix du marché, offrent à l'analyse une dimension plus pragmatique.

Les indicateurs globaux de sécurité alimentaire peuvent être répartis en *Indicateurs de processus* et *Indicateurs de résultats*.

Les indicateurs de processus

Les indicateurs de processus renvoient l'état de la disponibilité et de l'accès alimentaire, les causes ou les facteurs sous-jacents qui pourraient compromettre la sécurité alimentaire des individus ou des ménages.

Les indicateurs du processus de **disponibilité alimentaire** comprennent les facteurs de production agricole, les ressources naturelles de base, le développement institutionnel et les infrastructures du marché.

Indicateurs du processus de disponibilité alimentaire – Quelques exemples

Indicateurs du processus de disponibilité

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Pluviométrie. | <input type="checkbox"/> Produits indispensables (moyens de production). |
| <input type="checkbox"/> Quantification des récoltes. | <input type="checkbox"/> Equilibre alimentaire. |
| <input type="checkbox"/> Cultures de base, cultures vivrières de substitution, alimentation vivrière sauvage. | <input type="checkbox"/> Accès aux marchés, origine des vendeurs et acheteurs, volumes échangés. |
| <input type="checkbox"/> Différents types de ménages. | <input type="checkbox"/> Niveau des échanges. |

Ces indicateurs demeurent toutefois trop synthétiques pour fournir des informations suffisamment précises concernant les foyers de vulnérabilité.

Les indicateurs **d'accès alimentaire** permettent de mettre en lumière les stratégies déployées par les ménages afin de subvenir à leurs besoins. La diversité de ces stratégies varie selon la région, la communauté, la classe sociale, le groupe ethnique et les saisons. Ce type d'information est recueilli auprès des ménages eux-mêmes. Toutefois, dans la mesure où les différences sexospécifiques sont fréquemment dissimulées, de nombreux indicateurs d'accès alimentaire requièrent un suivi à l'intérieur même du ménage. Ces données peuvent être recueillies auprès de ménages classés selon des critères pertinents, comme l'appartenance ethnique, la propriété foncière, la classification professionnelle et l'emploi. Les ménages différenciés par le genre du chef de famille doivent être comparés pour chacune des catégories.

Indicateurs du processus d'accès alimentaire – Quelques exemples

Indicateurs du processus d'accès alimentaire

- Caractéristiques démographiques des ménages tels que les taux de dépendance, l'âge, le profil générationnel des hommes et des femmes.
- Les ressources de base du ménage en termes d'accès à la terre (superficie possédée, terre louée ou en métayage, ou d'autres types d'accès), et autres ressources importantes (équipement de pêche par exemple, pour les ménages dont la pêche est le principal moyen d'existence).
- Accès à l'emploi (au sein du ménage et à l'extérieur), aux financements, aux moyens de production agricole (technologie avancée).
- Les biens du ménage, surtout le bétail ; toutefois l'habitation, les meubles et les bijoux sont fréquemment pris en compte.
- Stratégies de subsistance des ménages dirigés par des femmes ou des hommes, stratégies concernant l'exploitation agricole (diversification des cultures, stratégies en vue de minimiser les risques), méthodes d'élevage du bétail, diversification de l'emploi vers l'extérieur.
- Stratégies des échanges et possibilités d'accès aux marchés.

Les indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats décrivent l'état de la sécurité alimentaire des individus et des ménages, du point de vue de la transformation de l'alimentation disponible en denrées consommées et leurs valeurs nutritionnelles correspondantes. La collecte de données concernant l'apport alimentaire individuel est une tâche onéreuse et de longue haleine, d'où l'utilisation de moyens d'enquêtes indirects. Les indicateurs de résultats peuvent être répartis en **Indicateurs de résultats directs** et **Indicateurs de résultats indirects**.

Les **Indicateurs de résultats directs** sont ceux qui reflètent au mieux la consommation alimentaire réelle. Ces données sont recueillies par les enquêtes portant sur le budget des ménages et leur consommation.

Les **Indicateurs de résultats indirects** sont utilisés lorsque l'information directe est difficile à obtenir ou trop onéreuse. Ces indicateurs représentent les informations indirectes concernant la consommation des ménages.

Indicateurs de résultats directs – Quelques exemples

Indicateurs de résultats *directs*

- Consommation calorique par habitant, variations annuelles et saisonnières.
- Fréquence et composition des repas, diversité alimentaire (rappel des dernières 24 heures ou évaluation de la fréquence alimentaire).
- Etendue de l'auto approvisionnement (nombre de mois durant lesquels le ménage a pu subvenir à ses besoins grâce à sa propre production, recettes en nature).
- Produits du marché achetés (la consommation de produits du marché est très susceptible de subir les influences d'une crise).

Indicateurs de résultats indirects – Quelques exemples

Indicateurs de résultats *indirects*

- Estimation des stocks.
- Taux potentiel de subsistance (niveau de capacité des ménages à se nourrir à hauteur de leurs besoins de consommation).
- Evaluation de l'état nutritionnel des enfants de moins de cinq ans, mesures anthropométriques telles que le rapport poids-âge, taille-âge et poids-taille. Ces critères de mesure en tant qu'indicateurs de la sécurité alimentaire à court terme posent divers problèmes (Maxwell et Frankenberger, 1992-99), mais restent opérationnels pour ce qui est de l'identification des populations vulnérables. Ils représentent par ailleurs des données parlantes pour solliciter un soutien politique.

Les indicateurs des stratégies d'adaptation

Les capacités d'adaptation face à une situation d'urgence mettent en évidence les différences concernant les niveaux de besoins des groupes vulnérables (différences entre les populations, entre les types de ménages et au sein même des ménages).

Les mécanismes d'adaptation et d'affrontement face à la crise désignent les activités (souvent désespérées) et les efforts déployés par les individus, les ménages et les communautés afin de surmonter la pauvreté, l'adversité et la crise. Ces mécanismes varient selon les régions, la communauté, la classe sociale, le groupe ethnique et le sexe, mais sont également influencés par la nature et la durée de la crise. Les schémas comportementaux ainsi que la façon dont les ménages répartissent leurs atouts pour affronter la crise, révèlent le rôle sexospécifique des hommes et des femmes au sein du ménage dans les processus de prise de décision. Les mécanismes d'adaptation tendent à être coûteux en termes de bouleversement du statut social, financier et nutritionnel, et présentent des répercussions particulièrement néfastes sur les groupes les plus marginalisés de la société.

Les **Étapes des stratégies d'adaptation des ménages**⁴ représentent une catégorie spéciale d'indicateur agrégé, utilisée soit à titre d'indicateur de processus reflétant les mécanismes d'accès alimentaire des ménages en période de crise, soit dans le cadre des indicateurs de résultats. Il est largement admis que les indicateurs des stratégies d'adaptation représentent un signal d'alarme précoce sur l'état de la sécurité alimentaire des groupes vulnérables. Les stratégies d'adaptation varient en fonction du contexte, de la situation de base du ménage, de la gravité de la crise et de la situation du ménage devant s'adapter à la crise. Dans certains cas particuliers, ces stratégies doivent être soigneusement surveillées et enregistrées.

Les indicateurs d'étapes des stratégies d'adaptation - Quelques exemples

Étape 1

- Diminution des repas en termes de quantité, de qualité et de fréquence.
- Dénrées empruntées ou achetées à crédit.

Consommation de denrées de famine.

- Stratégies de subsistance d'urgence.

Étape 2

- Diminution des denrées et du stock de semences.
- Vente des biens productifs comme le bétail.
- Vente des biens du ménage : bijoux, ameublement.
- Terres mises en gage-

Étape 3

- Exode permanent ou à long terme.
- Terres vendues-

⁴ Source: Frankenberger, T. (1992): Indicators and Data-Collection Methods for Assessing Household Food Security. Dans Maxwell et Frankenberger: Household Food Security: Concepts, Indicators, Measurements, A Technical Review Financé conjointement par l'UNICEF et l' IFAD.

Grille de questionnement – Les politiques de sécurité alimentaire⁵

Les profils sociodémographiques selon le genre - Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les facteurs déterminants de l'insécurité alimentaire? Quelle est la capacité d'adaptation des groupes face aux répercussions du désastre? Ces effets touchent-ils de façon différente les hommes et les femmes? Comment les hommes et les femmes affrontent-ils ces situations?
- ▶ Où sont les femmes? Quels sont leurs rôles? Quels sont leurs revenus? Quel est leur état sanitaire et familial? Quelle est leur position face à la sécurité alimentaire? Qu'est-ce qui caractérise les femmes en situation d'insécurité alimentaire?
- Recueillir et/ou rassembler les informations suivantes afin de réviser, formuler ou adapter les politiques de sécurité alimentaire aux problématiques sexospécifiques.

- Taille, âge et structure sexospécifique de la population.
- Répartition géographique. Répartition rurale et urbaine de la population.
- Structure foncière et accès à la terre.
- Ménages dirigés par des femmes en milieu rural et en milieu urbain.
- Indicateurs de sécurité alimentaire (teneur en fer, en vitamine A, carence en iode, accès au bois et aux combustibles)..
- Niveau des revenus.
- Répartition des dépenses des ménages (particulièrement concernant les denrées privilégiées).
- Taux d'activité et occupations diverses (au sein du ménage et dans des secteurs officiels ou officieux).
- Indicateurs de santé (taux de fertilité, taux de mortalité des mères et des enfants, taux de mortalité des moins de 5 ans).
- Niveau d'instruction, niveau d'alphabétisation.
- Emplois du temps.

- ▶ La documentation disponible dans les domaines correspondants, traitant par exemple de la pauvreté, la malnutrition et l'insécurité alimentaire, présente-t-elle des données ventilées par sexe?
- ▶ Dans quels domaines les données secondaires sont-elles suffisantes?
- ▶ La collecte de données primaires a-t-elle été prévue (par les techniques d'évaluation rurale rapide mettant à contribution des équipes pluridisciplinaires et les connaissances des communautés locales)?
- ▶ Ces techniques sont-elles à même de fournir des informations probantes sur les différences de vécu des hommes et des femmes face à la sécurité alimentaire?

⁵ Source: Bonitatibus, E., Cook, J., Walker-Leigh, V., Osei-Hwedie, K., Mufune, P., Mwansa, L. Chasi, M., Ngwira, N., Kyasiimire, E. & Al Hassan, R., 1995. Incorporating Gender in Food Security Policies in Commonwealth Africa (Botswana, Zimbabwe, Malawi, Uganda, and Ghana). Draft Handbook for Policy Makers. BC Consultants. Commonwealth Secretariat, pages. 1-39.

La carte des ressources, des programmes et des services - Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les programmes et les services disponibles portant sur la sécurité alimentaire?
 - ▶ Où se trouvent ces services?
 - ▶ Ces services ciblent-ils particulièrement les femmes?
 - ▶ Ces services sont-ils accessibles aux femmes?
 - ▶ Ces services sont-ils placés auprès d'autres structures utilisées par les femmes, comme les marchés, les services médicaux ou les services éducatifs?
 - ▶ Les femmes ont-elles accès de façon concrète et équitable aux programmes de sécurité alimentaire?
- Recueillir et/ou rassembler les informations suivantes afin de réviser, formuler ou adapter les politiques de sécurité alimentaire aux problématiques sexospécifiques.

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ● Répartition des services et des installations dans le pays. Emplacement par rapport à l'accessibilité des moyens de transport, répartition des groupes cible, liens aux autres services. ● Groupes-cible ● Critères d'éligibilité | <ul style="list-style-type: none"> ● Disponibilité des services. ● Mise en place de l'organisme. ● Financement. ● Planification en vue de nouveaux services ou prolongation des services existants. |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- ▶ De quelle façon s'articule la politique de sécurité alimentaire par rapport aux autres programmes et politiques déjà en application? Existe-t-il, au sein des ministères, des mécanismes d'analyse des politiques et des programmes tenant compte de la dimension sexospécifique, et cela dans un cadre élargi comme par exemple dans les politiques foncières ou agroécologiques ?
- ▶ Quels sont les liens entretenus avec les autres services des ministères et les autres programmes?
- ▶ Les hommes et les femmes sont-ils actifs au sein des organes décisionnaires, du ciblage des populations, de la planification des calendriers? Les femmes sont-elles consultées, leurs avis sont-ils représentés?
- ▶ Existe-t-il des dispositions ou des mécanismes institutionnels qui prévoient concrètement la participation et la consultation des femmes à tous les niveaux des processus décisionnels, de l'élaboration des politiques et de la mise en application des programmes?
- ▶ Qui est responsable du suivi des politiques mises en oeuvre et du calendrier des échéances ?
- ▶ De quelle façon cette responsabilité sera-t-elle à son tour contrôlée et encadrée ?
- ▶ Les femmes et autres groupes-cibles sont-ils concernés?



Le processus consultatif - Liste de contrôle

- ▶ A quel niveau les institutions et les organismes ont-ils été consultés? Au niveau national, régional, villageois?
 - ▶ Les femmes sont-elles représentées au sein des groupes d'intérêts, comme les syndicats, les associations professionnelles ou les groupements de consommateurs ?
 - ▶ Les organisations d'hommes et de femmes sont-ils représentés au niveau d'un groupe de travail?
 - ▶ Les femmes impliquées dans un groupe de travail peuvent-elles exprimer des opinions en désaccord avec celles des hommes?
 - ▶ De quelle façon est-il prévu de mettre en application des objectifs et des calendriers ?
 - ▶ Les femmes seront-elles impliquées dans les mises en application, et à quel niveau ?
 - ▶ De quelle façon atteindre les groupes-cibles spécifiques?
 - ▶ Un soutien global a-t-il été prévu?
 - ▶ Les membres du groupe de travail sont-ils régulièrement au courant des problématiques au niveau du village ?
 - ▶ Les commentaires issus des différents groupes ont-ils été discutés? Des désaccords sont-ils survenus ? Si oui, comment les résoudre ?
 - ▶ Est-ce qu'il y a eu suffisamment de temps pour inclure les commentaires issus des divers niveaux d'intervention au processus d'élaboration du projet ? Le projet est-il « souple » ou est-ce que tout a été finalisé en amont et avant consultation ?
 - L'état d'avancement des programmes, des projets, des activités et des objectifs devrait être répertorié et rassemblé au niveau national dans le cadre d'un système d'information global.
 - La documentation concernant l'état d'avancement des programmes, tels que les rapports, les cartes, les indicateurs, les tendances et les liens de causalité des événements, devrait être compilée de façon annuelle afin d'aborder les problématiques liées à la dimension sexospécifique des situations.
-
- Dispositions et procédures institutionnelles permettant de présenter aux décideurs les opinions et les problèmes des femmes, au niveau du village, de la région et de l'ensemble du pays.
 - Présence de représentantes des femmes dans les procédures consultatives concernant l'élaboration des politiques et les processus de mise en application de celles-ci
 - Méthodes de coordination des retours d'information des femmes
 - Flux d'information (croissant et décroissant).
 - ONGs clés dans la promotion des problématiques liées aux femmes et à la nutrition.
 - Nombre d'ateliers d'organisation participative.
 - Procédures permettant d'inclure les femmes dans les étapes décisionnelles et l'élaboration des politiques.



Les domaines stratégiques - Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les obstacles rencontrés par les femmes face à l'augmentation de la sécurité alimentaire des ménages?
- ▶ Quelles sont les possibilités d'accroissement de la production alimentaire des femmes, de leurs revenus et de leurs niveaux nutritionnels?
- ▶ Quels sont les domaines stratégiques clés dont le traitement nécessite la mise en œuvre de programmes spécifiques, d'interventions et de services particuliers? Etablir une liste hiérarchique des priorités.
- ▶ Quelles sont les stratégies qui devraient être envisagées afin de surmonter les obstacles et optimiser les possibilités présentes sur le terrain ?
- ▶ Quels sont les indicateurs et leurs objectifs respectifs qui devraient être sélectionnés de façon à pouvoir mesurer les progrès escomptés ?

Domaines stratégiques clés communs à de nombreux pays:

- | | |
|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
| ● Production de cultures vivrières et objectifs. | ● Population, alimentation et santé. |
| ● Commercialisation et distribution. | ● Secours, soutien des prix et des revenus. |
| ● Niveau d'autosuffisance des cultures spécifiques. | ● Participation des groupes-cibles, particulièrement des femmes. |
| ● Instruction et formation. | ● Réserves vivrières nationales. |
| ● Rapport cultures vivrières-cultures commercialisables. | ● Environnement et développement durable. |
| ● Prévention des pertes post récoltes. | ● Sécurité alimentaire urbaine. |
| | ● Emploi et revenu. |

- ▶ Les répercussions sur les hommes comme sur les femmes ont-elles été prises en compte ?
- ▶ Les groupes-cible ont-ils été identifiés?
- ▶ Les points de vue des hommes et des femmes ont-ils été recueillis pour ce qui concerne la définition des domaines stratégiques et des groupes-cibles ?
- ▶ Les représentants des groupes-cibles ont-ils été impliqués?
- ▶ A quel niveau?
- ▶ Quelle est le niveau de flexibilité et d'adaptabilité des programmes s'il s'avère qu'un groupe-cible se trouve affecté différemment par la situation en cours ?



Questions relatives à la sécurité alimentaire en situation d'urgence/ Obstacles rencontrés - Liste de contrôle

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Acquisitions de l'état, instances commerciales, coopératives, etc., | <input type="checkbox"/> Stabilité sociale et environnementale, durabilité à long terme de la production vivrière, systèmes d'acheminement et de livraison. |
| <input type="checkbox"/> Systèmes de secours d'urgence: système d'alerte rapide, cartographie des risques, de la pauvreté, de la vulnérabilité et procédures de livraison des secours et de l'aide. | <input type="checkbox"/> Disponibilité des moyens de production : eau, irrigation, engrais, protection des cultures, semences, financement. Equipement et installations de traitement, méthodes de stockage alimentaire sûres. |
| <input type="checkbox"/> Systèmes d'information au niveau national, régional et local. Suivi et évaluation de la production alimentaire et des systèmes d'approvisionnements afin d'en suivre le déroulement et l'avancement. | <input type="checkbox"/> Infrastructure du réseau de transport au niveau national, régional et local pour l'acheminement des produits alimentaires et leur mise sur le marché. |
| <input type="checkbox"/> Fluctuations saisonnières et disparités régionales des approvisionnements alimentaires. | <input type="checkbox"/> Soutien au niveau de la communauté pour la production, le transport et la livraison. Disponibilité et état du patrimoine commun (forêts, pâtures et eau). |
| <input type="checkbox"/> Niveaux convenables des stocks alimentaires au niveau national et régional. | <input type="checkbox"/> Valeur nutritionnelle des cultures. |
| <input type="checkbox"/> Politiques d'importations, tarifs et répercussions sur la production nationale et sur les revenus. | <input type="checkbox"/> Cours des produits alimentaires: prix départ exploitation, prix consommateurs. Revenus et pouvoir d'achat des ménages. Salaires de la main-d'œuvre agricole. Possibilité de revenus hors-saison (projets Vivres-contre-Travail, etc.). |
| <input type="checkbox"/> Politiques d'exportations, cultures commerciales, répercussions sur les cultures vivrières, sur l'approvisionnement alimentaire et les revenus ruraux. | <input type="checkbox"/> Disponibilité alimentaire suffisante en termes de quantité, qualité et valeur nutritionnelle. Accès et stabilité de la disponibilité alimentaire. |
| <input type="checkbox"/> Disponibilité de l'information, et particulièrement concernant l'accès des ménages aux informations portant sur la vulgarisation agricole, la nutrition et la santé. | <input type="checkbox"/> Stratégies d'adaptation des ménages, économies clés des ménages, arbitrages et compromis. Mécanismes sociaux et culturels des échanges et du partage alimentaire. |
| <input type="checkbox"/> Subventions allouées aux produits et aux moyens de production, répercussions sur les cultures vivrières et sur les revenus des populations pauvres. | <input type="checkbox"/> Sécurité alimentaire au sein même du ménage. Ecart et disparité d'accès à la production et à la consommation au sein du ménage. |
| <input type="checkbox"/> Répartition des cultures, assolement. | <input type="checkbox"/> Programmes alimentaires complémentaires destinés aux groupes à risque. |



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▼ Donner une vue d'ensemble des sources d'information sensibles à la dimension sexospécifique et dont il faut tenir compte au début comme au cours du déroulement de l'intervention d'urgence.

- ⦿ Lien Module: évaluation des besoins
- ⦿ Lien Module: partenariat et participation
- ⦿ Lien Module : ressources humaines

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Collecte de données, décentralisation, information tenant compte des sexospécificités, systèmes de gestion de l'information, sources d'information, enquêtes sur la population active, partenariat, recensement de la population, données primaires et secondaires, données ventilées par sexe.

L'INFORMATION

Les informations tenant compte des sexospécificités

L'analyse des données ventilées par sexe et des catégories socioéconomiques critiques est nécessaire à tous les niveaux de l'élaboration des politiques, de leur planification, de leur mise en application et de leur suivi. L'intégration d'une perspective sexospécifique ne s'effectue bien évidemment pas en réunissant l'ensemble des connaissances portant sur les femmes en une entité spécialisée. Il s'agit d'articuler l'analyse des processus sociaux et économiques autour des problématiques liées à la dimension genre afin de rendre compte au mieux des réalités sexospécifiques¹.

Les données agrégées au niveau « macro » de l'analyse ne reflètent pas les écarts importants au sein même d'une population. Ce type de statistiques traite plus des résultats que des processus en tant que tels. Or ces processus sont liés à de nombreuses variables qui interagissent entre elles et qui mènent effectivement à ces résultats.

La collecte de données et les systèmes d'information de l'ASEG

Méthodes mixtes

- ▶ Les méthodes de recherches participatives sont de plus en plus répandues et développées. Elles constituent le cœur de l'approche de l'ASEG. De nombreux outils d'analyse favorisent un échange bilatéral et permettent d'appréhender au niveau « micro » la complexité des processus et de leurs interactions. De plus l'approche participative est généralement plus rapide et plus rentable que les méthodes d'enquêtes traditionnelles.

Décentralisation

- ▶ Les systèmes d'information qui favorisent l'engagement des parties-prenantes à tous les niveaux et qui accordent la priorité aux besoins des populations désavantagées se doivent de posséder les moyens nécessaires à l'apport de ressources au niveau local. La décentralisation implique le renforcement des organismes officiels d'information et de planification au niveau local (districts et sous-districts y compris). Ce renforcement est possible au niveau local par la mise en place de formations, de ressources et d'une coordination appropriée. Aux niveaux plus élevés, il s'agit d'installer des mécanismes de traitement de l'information collectée afin de l'analyser et de l'inclure de façon significative aux processus d'élaboration des politiques.

Partenariats

- ▶ Parallèlement au processus de décentralisation, les systèmes d'information au niveau « macro » doivent intégrer des mécanismes de partenariats auprès des ONGs, des universités et des centres de recherches privés afin de canaliser les synergies, d'élargir les points de vue et les analyses qui étayent les politiques.

Paradigme

- ▶ « Un relais des choses aux personnes, des propositions aux processus, des équipements aux services, de l'uniformité à la diversité » représente le paradigme de cette approche qui implique également une plus grande propension à l'application des techniques participatives et le maintien d'un dialogue régulier entre les agents de première ligne et les planificateurs.

Technologie

- ▶ Les systèmes d'informations géographiques (SIG) apportent de nouvelles technologies ergonomiques qui facilitent le stockage des différentes données en une seule base de données. De plus ces données peuvent être présentées de façon à mettre en valeur les liens qui existent entre les différents niveaux de données et types de données.

¹ Source: Coelho, K. & Coffey, M., 1996. FAO Paper - Reversing the Flow: Toward Gender-Oriented Policy Information Systems in Agriculture.

De nombreux systèmes d'informations contiennent parfois des notions conceptuelles, pratiques et logistiques biaisées. Certains concepts tels que *travail*, *population active*, *production*, *revenu* ou *chefs de ménage* sont fréquemment mal structurés. Le cas est particulièrement parlant en ce qui concerne les activités des femmes qui sont souvent plus variées, complexes et saisonnières que celles des hommes, et qui restent mal répertoriées dans ces systèmes d'information car elles ne répondent pas à la nomenclature qui définit les concepts d'*activités productives* ou de *travail*.

Il arrive que les personnes interrogées ne considèrent pas leur activités productives comme un *travail* en tant que tel, car leurs revenus sont souvent irréguliers et issus de sources variées ; de plus ces personnes ont souvent tendance à vouloir dissimuler leurs revenus. Les contraintes culturelles locales ont également une influence non négligeable. Si par exemple les enquêteurs sont des hommes, il est possible qu'il ne puissent poursuivre leur questionnement qu'auprès d'autres hommes, par choix ou en raison des contraintes locales. Si les enquêteurs se présentent à l'heure de la préparation du repas du soir, il est probable qu'ils ne puissent pas interroger les femmes.

Bien qu'elles soient très utiles pour les analyses de tendance à long terme, les données issues du recensement restent toutefois d'usage limité dans les cas d'urgence en raison de l'irrégularité de leur collecte, des temps d'analyse des données très longs et du nombre restreint des variables traitées. Les données du recensement tendent à être centralisées, normalisées, simplifiées et par conséquent ne permettent pas de traiter de façon efficace et pertinente la complexité des réalités locales. Par conséquent, les résultats obtenus concernant les populations désavantagées, isolées ou marginalisées, ne sont pas probants. De plus, ces données sont fréquemment réparties par secteurs, si bien que les données utiles compilées pour un secteur ne sont pas disponibles ou applicables à un autre. Or, non seulement elles ne sont pas utilisables rapidement, mais elles sont difficiles à récupérer et à comprendre.

Les responsables doivent comprendre que les informations concernant les problématiques sexospécifiques sont onéreuses ; mais le fait de ne pas s'orienter vers cette perspective peut s'avérer bien plus cher en définitive. Les projets peuvent alors se trouver en situation d'échec ou de dysfonctionnement, car les informations sur lesquelles ces projets s'étaient basés ne traitaient pas et n'intégraient pas la dimension genre à leur analyses².

De nombreux pays commandent des enquêtes par sondage particulières afin de collecter des données spécifiquement définies et sur des intervalles de temps plus courts. Si elles sont conçues correctement, elles peuvent s'avérer très utiles de par les informations qu'elles fournissent sur la dimension socioéconomique et sexospécifique des problématiques de développement. Toutefois dans l'état actuel de la conception et la réalisation de ces enquêtes, il persiste un certain nombre de difficultés concernant l'intégration d'une perspective sexospécifique au sein des paramètres des enquêtes.

Différents modules de recherche et de vulgarisation intègrent sous plusieurs formes et à plusieurs niveaux les principes méthodologiques de la participation. Parmi les modules de ce type utilisés, citons : (i) la recherche participative des exploitants agricoles, (ii) la recherche sur les systèmes agricoles et vulgarisation (FSRE), (iii) les méthodes d'évaluation rapide.

Certains profils socioéconomiques caractéristiques et modèles d'interactions sexospécifiques sont applicables aux différents cas de figure du pays et pourraient être intégrés aux modalités d'évaluation rapide. Les décideurs pourraient alors comprendre plus facilement les liens de causalité entre la mise en place des politiques de stimulation de la production et leur influence sur le terrain.

² Source: Macdonald, M., 1994. Oxfam Paper - Gender Planning in Development Agencies: Meeting the Challenge. Oxford.

L'information en situation d'urgence

Il a été constaté qu'au cours des situations d'urgence, le degré de vulnérabilité le plus élevé se porte généralement sur les femmes, et plus particulièrement celles qui sont chefs de famille. Ce phénomène est dû à de nombreux facteurs dont la précarité de leur statut économique et social. Dans la mesure où il est absolument nécessaire d'apporter des réponses rapides aux situations d'urgence, très peu de temps est disponible pour les enquêtes de longue durée. Les intervenants dans les situations d'urgence se doivent d'analyser et d'intégrer très rapidement les informations recueillies, ainsi que les politiques de sécurité alimentaire en vigueur, afin de concevoir au plus vite les réponses envisageables, le rétablissement de la situation et l'amélioration durable des conditions de vie des populations touchées et vulnérables.

Les bases de données internationales et nationales ne fournissent pas suffisamment d'informations et de données ventilées par sexe. Les recensements de population et les enquêtes portant sur la population active sous-estiment ou ne rendent pas compte des données concernant les activités des femmes dans l'agriculture. Les bases de données existantes sont souvent mal développées et ne sont pas mises à jour ; l'information est par conséquent éparse, anecdotique, voir même contradictoire. De plus les méthodes d'enquêtes et d'analyses des données sont susceptibles d'être différentes selon les pays ou selon les organismes institutionnels. L'utilisation de ces données par les intervenants peut donc s'avérer difficile et préjudiciable pour les réponses concrètes qu'il est possible d'apporter aux problèmes sexospécifiques.

Toutefois, un certain nombre d'efforts sont entrepris afin d'améliorer les techniques de mesure pour quantifier avec plus précision le taux d'activité des femmes dans l'agriculture. Par exemple le *Programme du recensement mondial de l'agriculture 2000* de la FAO a mis l'accent sur certains paramètres à mêmes de fournir des informations structurelles sexospécifiques portant sur les activités agricoles³

Les responsables des évaluations d'impact devraient avoir accès à une base de données réunissant l'ensemble des informations disponibles ventilées par sexe, intégrées ou liées à une base de données internationale commune (CID) au sein des Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV). Afin de protéger l'ensemble des données de base essentielles qui alimenteraient cette base de données, il serait préférable de les stocker en dehors des zones de conflits potentiels.

Degré critique de vulnérabilité de certains secteurs de la population

Suite à l'ouragan Mitch, une analyse des indicateurs sociaux privilégiés a permis de révéler la situation particulièrement vulnérable des femmes dans les régions touchées (Nicaragua, Honduras, Guatemala et El Salvador). Ces indicateurs ont également apporté des explications sur l'écart sexospécifique des conséquences de l'ouragan Mitch.

Ces pays présentent une population dont l'espérance de vie est très basse, un taux élevé de mortalité maternelle, de fertilité, de grossesse précoce, ainsi qu'un taux élevé d'analphabétisme parmi les femmes en milieu rural. De plus, ces sociétés sont caractérisées par une forte proportion de ménages dirigés par des femmes, en raison des conflits civils et armés qui augmentent considérablement l'exode et le taux de mortalité des hommes. L'ouragan Mitch a eu un impact important sur la mortalité masculine et a par conséquent aggravé la situation en augmentant le nombre de ménages dirigés par des femmes.

³ Source: FAO, 1999. Comblant la lacune des données – Intégration des spécificités hommes-femmes dans les statistiques agricoles. Pages 17-18.



Les recensements de la population et les enquêtes sur la population active

Comme il a été recommandé par l'Organisation internationale du travail, l'importance économique des femmes devrait être prise en compte dans les systèmes de comptabilité nationale.

Alors que les femmes sont considérées économiquement inactives par certains recensements de la population, d'autres sources d'information, comme les enquêtes sectorielles lancées par les organismes de planification, montrent que les femmes sont impliquées dans des activités productives comme la collecte du bois à brûler et la recherche de combustibles. La participation économique des femmes au Pakistan par exemple est de 3 pour cent selon le recensement de 1981, et de 12 pour cent selon l'enquête sur la population active. Le recensement agricole de 1981 montrait que 73 pour cent des femmes dans les ménages ruraux étaient économiquement actives. L'enquête sur la population active de 1990-91 affirmait que 7 pour cent des femmes étaient économiquement actives, en utilisant des questionnaires conventionnels ; tandis que ce pourcentage passait à 31 pour cent lorsque les questions portaient sur certaines activités spécifiques comme le repiquage du riz, la cueillette du coton, le pilage, la dessiccation des semences, les soins au bétail.

En présence de situations d'urgence très changeantes, il est difficile de répondre à une demande d'information importante car la collecte des données par des techniques conventionnelles peut s'avérer impossible et les renseignements de base devenir rapidement obsolètes.

Les techniques d'évaluation rapide fournissent des outils d'enquête efficaces qui permettent de réunir des informations représentatives et pertinentes dans des situations d'urgence.

Un certain nombre de sources d'information mondiales et locales sont disponibles et peuvent être utilisées dans le cadre de la planification des interventions d'urgence et l'élaboration des plans d'interventions. Les Organismes des Nations Unies et les ONGs intègrent également les données officielles nationales, via les Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV), l'unité de cartographie et d'analyse de vulnérabilité (VAM), les systèmes d'alerte rapide et les points centraux d'information. Dans certains cas de catastrophes ou de zones fortement sinistrées, ces ressources peuvent être inexistantes, interrompues ou non disponibles. Dans ces cas particuliers, les Nations Unies ou d'autres organismes d'aide sont les seuls à détenir des informations à jour.

L'évaluation de la vulnérabilité et le réseau de surveillance du PAM

Le Réseau de l'unité de cartographie et d'analyse de vulnérabilité (VAM) du Programme alimentaire mondial (PAM) fournit à l'heure actuelle les analyses sur la sécurité alimentaire concernant 36 pays. Le VAM constitue une base d'information pour l'élaboration des plans d'intervention et l'évaluation des besoins en cas d'urgence. Le VAM permet de surveiller la sécurité alimentaire des groupes-cibles, et facilite également les processus d'évaluation des progrès de la réalisation des objectifs clés du PAM.

Afin de simplifier la collecte des données au niveau central du pays, deux catégories statistiques sont identifiées et couvrent les groupes les plus vulnérables, à savoir les **agriculteurs marginaux** et les **personnes sans terres**.

Afin de combler les lacunes importantes dans les données, les systèmes du VAM utilisent des sources de données primaires et secondaires comme par exemple les évaluations rapides, l'interview directe et les ateliers d'experts.

Pour l'intégration des considérations de parité hommes-femmes, le système VAM du PAM préconise la collecte et l'analyse de données ventilées par sexe, l'identification des disparités ou des différences liées à la sexospécificité, ainsi que la conception de représentations graphiques mettant en valeur les disparités sexospécifiques. Les approches et les techniques sensibles à la dimension genre sont intégrées aux paramètres de l'évaluation rapide et aux analyses des estimations des besoins d'urgence.

Le manque de données ventilées par sexe au sein des bases de données secondaires perturbe fréquemment l'intégration de la perspective sexospécifique au sein des activités du PAM et du VAM. Dans ce contexte citons également les ressources limitées allouées à la collecte et à l'analyse de données primaires afin d'évaluer les besoins spécifiques des ménages-cible et plus particulièrement des femmes. Il est recommandé de réunir, auprès des institutions compétentes du pays, les recensements agricoles nationaux les plus récents, les recensements de la population ainsi que les rapports des sondages ponctuels effectués sur échantillons (population, agriculture et sécurité alimentaire). Il est nécessaire d'extraire le plus d'informations sexospécifiques possibles concernant les données ventilées au niveau sous-national.

L'objectif principal du réseau VAM est d'accroître l'efficacité de l'aide du PAM, en améliorant la compréhension de la dynamique de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire. C'est par le transfert des compétences aux partenaires locaux, et le développement des systèmes de planification et d'analyse, que le réseau VAM fournit une base d'information destinée à la planification des plans d'interventions, à l'évaluation des besoins en cas d'urgence et au suivi de l'évolution de la sécurité alimentaire des groupes-cibles.

Les facteurs analysés au cours des missions VAM

Les activités du VAM sont conçues pour:

- ▶ Le développement de systèmes d'information ciblés liés au programme du PAM.
- ▶ Définir et cibler les groupes les plus touchés par l'insécurité alimentaire et les plus vulnérables.
- ▶ Identifier les risques et les obstacles à l'amélioration de la sécurité alimentaire.
- ▶ Effectuer un état des lieux et une carte des ressources locales des partenaires.
- ▶ Identifier les moyens autochtones mis en œuvre pour palier à l'insécurité alimentaire.
- ▶ Objectifs et buts de base des programmes du pays.

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO (SMIAR)

Le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO fournit aux décideurs et aux analystes une information récente, mise à jour et précise portant sur tous les aspects de l'approvisionnement et des besoins alimentaires. Le SMIAR publie régulièrement des bulletins d'information sur l'état mondial de la production vivrière et des marchés, ainsi que des rapports au niveau régional et pays par pays. De plus le SMIAR compile et analyse les informations concernant l'état mondial de la production, des stocks, du commerce, de l'aide alimentaire, des prix à l'export et du développement des échanges céréaliers. Le système SMIAR réagit aux situations d'urgences par l'envoi de missions d'évaluations rapides dans les pays concernés et l'émission de rapports d'alertes spéciaux qui atteignent très rapidement toute la communauté internationale. Ces missions sont fréquemment effectuées conjointement au PAM.

Le SMIAR aborde également de nouvelles approches et de nouvelles technologies d'alertes rapides, et les rend disponibles pour les systèmes d'alertes nationaux et locaux. Le Système partage étroitement les informations avec les Gouvernements, les ONGs, les autres Organismes des Nations Unies, les centres de recherches, la presse internationale et les personnes privées.

Grille de questionnement – Information

Les sources d'information – Liste de contrôle

<input type="checkbox"/> Publications de FAOSTAT et de la FAO (ex : Rapport sur le recensement mondial de l'agriculture de 1990).	Population agricole. Nombre d'exploitations agricoles. Taux d'emploi agricole. Niveau de mécanisation. Moyens d'irrigation. Données ventilées par sexe/classe/âge. Rapport agent de vulgarisation/agriculteur (vérification sexospécifique des agents de vulgarisation).
<input type="checkbox"/> Rapport annuel sur le développement humain du PNUD.	Compréhension des phénomènes socioéconomiques, mortalité, fertilité, grossesse précoce, espérance de vie.
<input type="checkbox"/> Recensements concernant la population et l'agriculture et annuaires statistiques.	Mouvements migratoires ventilés par sexe (temporaires, saisonniers, et tendances régulières).
<input type="checkbox"/> Annuaire statistique de l'UNESCO.	Taux d'alphabétisation.
<input type="checkbox"/> Service statistique des Nations Unies.	Population ventilée par sexe. Nombre de femmes députées ou ministres.
<input type="checkbox"/> Organisations régionales (OUA, SADCC, ANASE, BAD.).	
<input type="checkbox"/> Services spécialisés (VAM, SICIIV, SMIAR, EMPRESS, FEWS, Economist Intelligence, CIA).	Vulnérabilité, état nutritionnel, apport alimentaire, habitudes alimentaires. Disponibilité alimentaire nationale, besoins alimentaires, parasites et maladies animales et végétales, dynamiques du changement.

Agriculteurs marginaux – Liste de contrôle

Sources principales: recensements et annuaires statistiques sur l'agriculture

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Taille des exploitations agricoles. ▶ Bétail, taille des troupeaux, types de troupeaux. ▶ Genre, âge, niveau d'instruction, situation matrimoniale, statut légal par rapport à la terre possédée/cultivée/louée de l'exploitant ▶ Statut foncier. ▶ Cultures (temporaires, monocultures). ▶ Taille du ménage. | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Composition du ménage par genre, âge, type de lien, degré de dépendance par rapport à l'exploitant. ▶ Participation aux activités des membres de l'exploitation par genre. ▶ Activité principale des membres de l'exploitation par genre. ▶ Activité secondaire des membres de l'exploitation par genre ▶ Travailleurs salariés par genre |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



Ménages sans-terre – Liste de contrôle

Sources principales: recensements concernant la population et l'agriculture, intégration aux systèmes VAM et SICIIV

- ▶ Taille du ménage.
- ▶ Taille de la ferme (taille potager).
- ▶ Statut foncier.
- ▶ Genre, âge, situation matrimoniale, niveau d'instruction du chef de famille.
- ▶ Composition du ménage par genre, âge et types de liens, degré de dépendance par rapport au chef de famille.
- ▶ Participation aux activités des membres du ménage par genre
- ▶ Activité principale des membres du ménage par genre.
- ▶ Activité secondaire des membres du ménage par genre.
- ▶ Cultures privilégiées.
- ▶ Bétail privilégié.



Agriculteurs productifs – Liste de contrôle

Sources principales: Programme du recensement mondial de l'agriculture FAO 2000

- ▶ Objectif de la production.
- ▶ Exploitants agricoles et membres de leur ménage par âge, niveau d'instruction et situation matrimoniale.
- ▶ Activités principales et type d'emploi (permanent, ponctuel).
- ▶ Taille et répartition des terres et de l'eau, régime foncier et utilisation des terres, zones de défrichement annuel des terres après déplacement des cultures.
- ▶ Cultures temporaires principales.
- ▶ Autres culture temporaires.
- ▶ Monocultures principales.
- ▶ Autres monocultures.
- ▶ Quantité et zones d'arbres forestiers.
- ▶ Nombre de points d'énergie fixes dénombrés par source d'approvisionnement, permettant l'utilisation de machine agricoles.
- ▶ Utilisation d'autres types de machines agricoles dénombrées par source d'approvisionnement.
- ▶ Bâtiments et autres structures (utilisation des constructions non résidentielles dénombrées par propriété, emplacement et capacité des constructions non-résidentielles dénombrées par objectif d'utilisation).
- ▶ Taille du ménage de l'exploitant.
- ▶ Exploitants et membres de leurs ménages actifs, par âge.
- ▶ Exploitations par nombre de salariés permanents (membres du ménage de l'exploitant et salariés).
- ▶ Utilisation de variétés à haut rendement.
- ▶ Utilisation d'engrais et de pesticides.
- ▶ Quantité de bétail détaillé par espèce.
- ▶ Destination du bétail détaillé par espèce.
- ▶ Activités de pêche.
- ▶ Types d'installation d'aquaculture.



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIFS

- ▼ Donner une vue d'ensemble des partenariats envisageables et des processus d'identification participative des parties prenantes compétentes en matière d'aide d'urgence.

📖 Voir: Les outils ASEG.

📍 Liens Modules: ressources humaines, ciblage, achats et acquisitions

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Programmation de l'aide globale, dynamique de groupe, développement et renforcement institutionnel, cartographie et analyse des partenariats, gestion intégrale de la qualité.

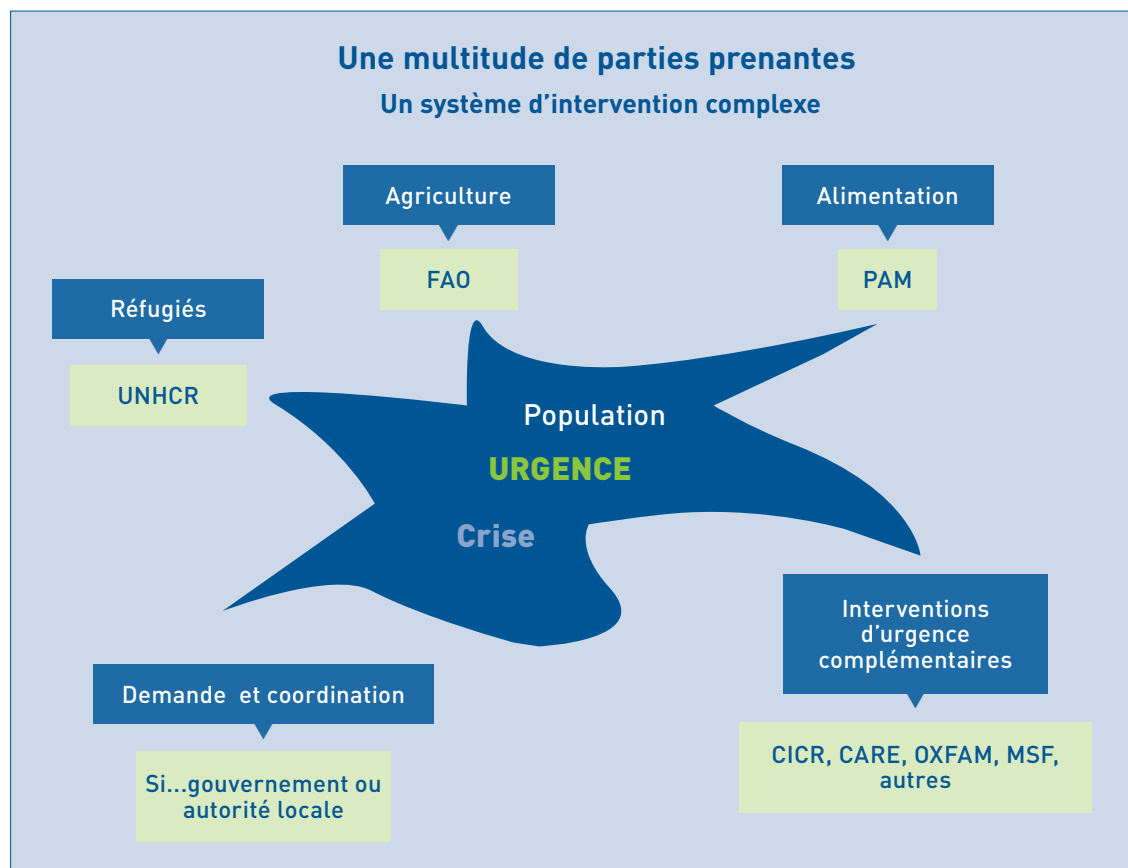
LE PARTENARIAT ET LA PARTICIPATION

Le partenariat : analyse et cartographie du partenariat

L'efficacité des opérations d'urgence dépend largement d'une série de facteurs liés au partenariat. L'identification des partenaires est liée au type de catastrophe, aux caractéristiques mêmes de l'urgence et à la phase de déroulement de l'intervention.

L'analyse et la cartographie des partenariats envisageables sont fondamentales pour pouvoir développer l'expertise de l'équipe. Elles constituent le critère concret d'identification et de sélection des partenaires selon leur compétence et leurs aptitudes, tant au niveau du siège de l'Organisation qu'au niveau local.

Il est important de : (i) vérifier les parties éventuellement concernées par l'intervention d'urgence, (ii) vérifier si les structures gouvernementales disponibles (ex : centres médicaux et les écoles), et les organismes de développement (ex : projets d'aide alimentaire et ONGs), peuvent être renforcés et mis à contribution au cours d'une intervention d'urgence ou si des solutions alternatives sont à étudier, (iii) contacter les partenaires éventuels à tous les niveaux, à savoir du siège de l'Organisation jusqu'aux zones d'intervention de l'opération, (iv) établir une relation de confiance mutuelle, et (v) dresser un calendrier répertoriant les différentes étapes et tâches dévolues aux divers partenaires.



Une des répercussions les plus importantes des interventions d'urgence est leur contribution à la mise en place des institutions. Le renforcement des structures locales constitue la base du développement des structures démocratiques. Il est nécessaire de pouvoir évaluer et répertorier les institutions locales en fonction de leur aptitude à fournir des ressources techniques fiables, à gérer l'équipement et à diriger le travail du personnel participant à l'opération. Afin de répondre efficacement à l'évolution des schémas d'approvisionnement et des demandes durant la période de crise, il est important de pouvoir comprendre la nature des marchés locaux présents et l'état des infrastructures de transport, ainsi que leur réactivité face à la situation.

Les partenaires dans les opérations d'urgence

- Autres divisions techniques des Nations Unies
- ONGs locales
- Autres divisions des Nations Unies
- ONGs internationales
- Organismes gouvernementaux
- Organismes intergouvernementaux
- Autorités locales
- Organismes bilatéraux

Le diagramme de Venn des parties prenantes est un des outils de l'ASEG qui peut s'avérer très utile dans l'étude des groupes et des institutions locales, et des liens qui les unissent avec d'autres organisations extérieures. Il facilite également le développement d'un réseau de liens.

Mise en application de l'ASEG

L'analyse socioéconomique et sexospécifique est de première importance pour appréhender les répercussions désastreuses des situations d'urgence sur les infrastructures sociales, économiques et politiques de l'économie. L'ASEG joue également un rôle important dans l'articulation de l'ensemble des réponses apportées aux besoins d'urgence et dans la mise en place des bases d'un développement durable.

Les problématiques pluridisciplinaires et intersectorielles abordées par l'ASEG nécessitent de rassembler les efforts de l'ensemble des Organismes humanitaires et d'intégrer toutes leurs ressources complémentaires. Afin d'apporter les meilleures réponses possibles aux situations d'urgence, les interactions entre les différentes organisations et institutions pour la mise en application de l'ASEG doivent être mises en avant, et plus particulièrement l'harmonisation des stratégies humanitaires.

A fin d'améliorer l'efficacité et l'impact de l'aide humanitaire sur les populations, il est nécessaire de souligner les enjeux socioéconomiques et les préoccupations liées à la dimension genre au cours des processus de diagnostic et de planification, en restant dans le cadre de la programmation commune de l'aide.

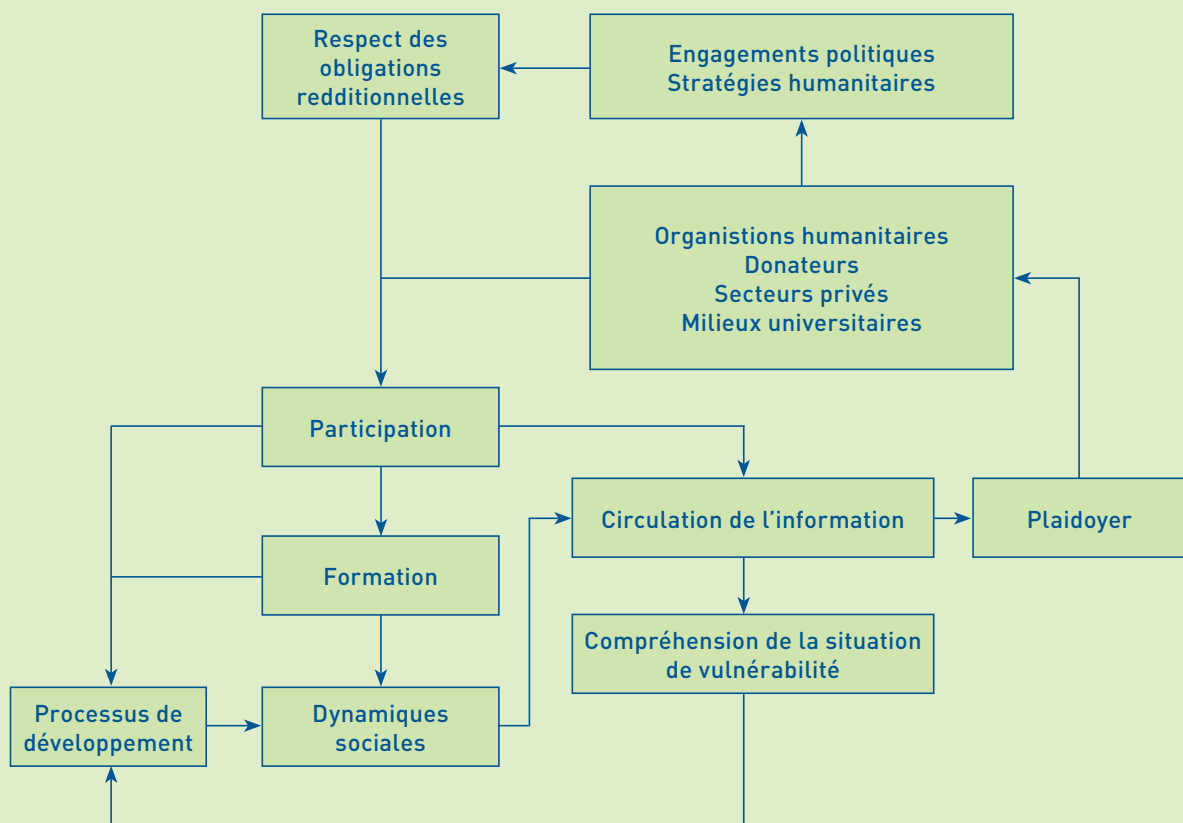
Le Bureau de coordination des affaires sanitaires (OCHA) joue ici un rôle important qui s'étend jusqu'aux aspects concernant la mise en application de l'intervention, tels que la coordination et le renforcement de la programmation commune de l'aide et les processus de réflexion commune des différents organismes impliqués.

La mise en application de l'ASEG requiert un cadre conceptuel qui rend compte des stratégies des donateurs, des forces en présence, des besoins correspondants à la situation, des moyens disponibles et des aptitudes réelles des intervenants sur le terrain. Un ordre du jour doit également être dressé afin de sensibiliser les responsables et organiser leur formation et celle du personnel, notamment au niveau

de la planification et de la mise en exécution de l'intervention. Il est important que l'engagement et la responsabilité institutionnelle puissent être concrètement établis, et cela par des systèmes de suivi et d'évaluation au niveau des responsables des équipes du pays (coordonnateurs de l'aide humanitaire, responsables d'agences) et des partenaires concernés.

Le Processus d'appel global est un outil stratégique de collaboration qui est fréquemment perçu comme un outil de promotion institutionnelle de l'image et du mandat des Nations Unies. Ces Processus se déroulent en continu et devraient, de préférence, faire appel aux Gouvernements partenaires et aux ONGs. Les liens avec les mécanismes de soutien, comme l'évaluation conjointe des pays par exemple, devraient être renforcés. Les Processus d'appels ne doivent pas constituer des catalogues de projets spécialisés sans rapports les uns avec les autres.

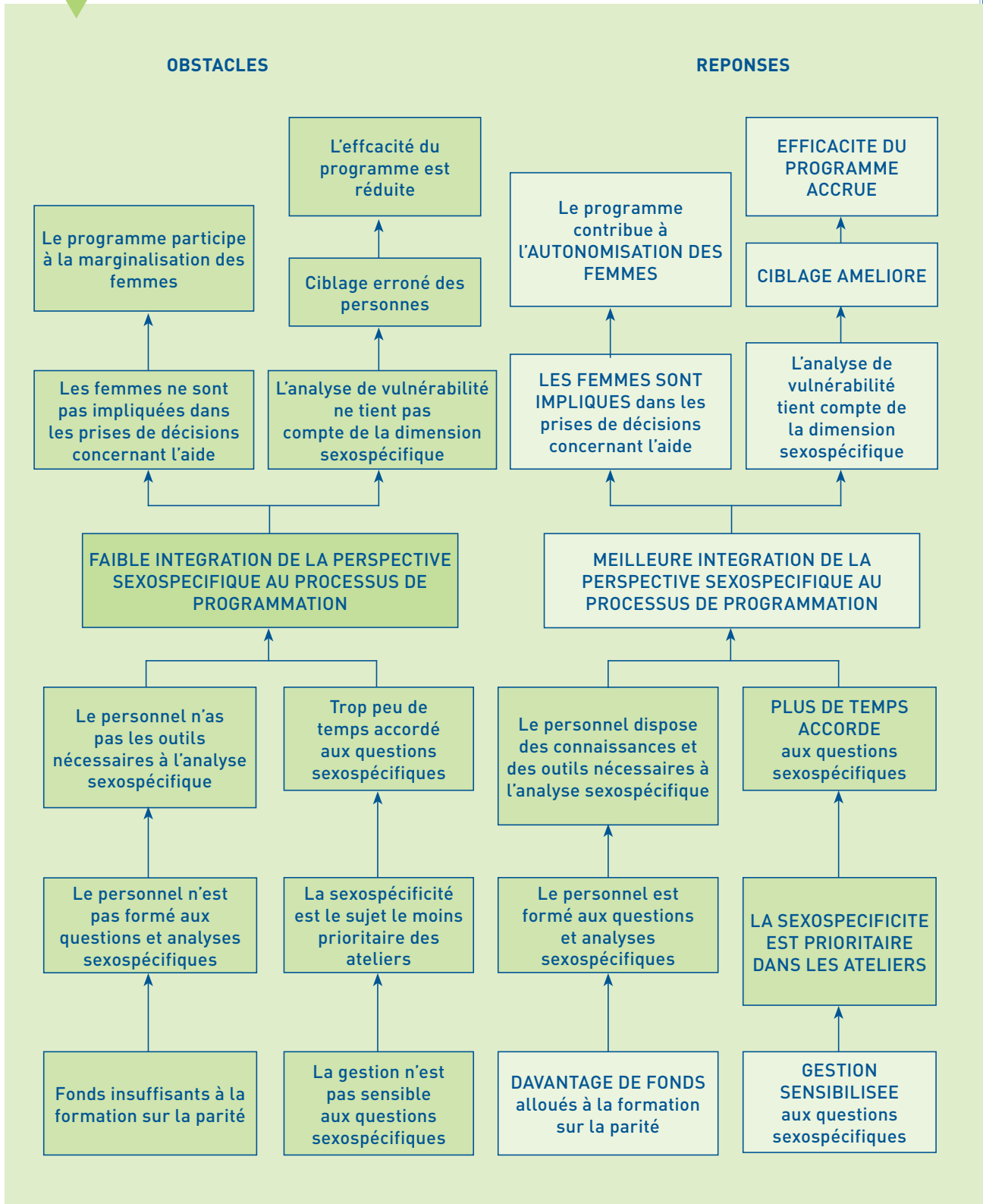
La gestion intégrale de la qualité (GIQ) pour l'intégration des organisations humanitaires au sein des partenariats multidisciplinaires de l'ASEG



Les mécanismes de collaboration et d'interactions en continu entre les organisations constituent un processus complexe. La collaboration est forte au niveau opérationnel local, surtout lorsque ces organisations interviennent dans des secteurs communs, alors que cette collaboration semble moins efficace au niveau de la planification. Il semble qu'une collaboration collective entre les organisations soit bien moins significative que celle constatée dans les processus de collaboration bilatérale et les stratégies individuelles élaborées au sein des organisations.



Obstacles et réponses à l'intégration des considérations sexospécifiques Un exemple



Grille de questionnement – Le partenariat



Analyse et cartographie des partenariats – liste de contrôle

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Mandat et localisation. | <input type="checkbox"/> Ressources et moyens durables. |
| <input type="checkbox"/> Type. | <input type="checkbox"/> Aptitudes du personnel et avantages comparatifs. |
| <input type="checkbox"/> Accords existants et accords ad hoc. | <input type="checkbox"/> Capacité d'intervention rapide. |
| <input type="checkbox"/> Zones et étapes de l'intervention. | <input type="checkbox"/> Racines locales. |
| <input type="checkbox"/> Sensibilisation aux questions sexospécifiques et audit. | |



Les responsabilités de l'équipe de base des interorganisations communes aux pays Liste de contrôle

- Sensibilisation aux principes de l'aide humanitaire et aux risques encourus par les parties prenantes.
- Renforcement de la cohésion interorganisation autour du principe de l'ASEG.
- Désigner clairement l'équipe dirigeante à tous les niveaux (sièges des Organisations et équipes-pays).
- Adapter à la situation l'ordre du jour et le contenu de la formation de l'ASEG, ainsi que les démarches de sensibilisation envers cette approche, entreprises par les Organisations.
- Mobiliser les efforts de la communauté internationale.
- Passer en revue tous les mécanismes d'approche intersectorielle déjà en application au niveau du pays, soutenir l'intégration et l'harmonisation des activités de l'ASEG dans les processus de conception, de gestion et de mise en œuvre des programmes.
- Accéder aux connaissances et aux informations disponibles au sein des Organisations et des autres opérateurs présents sur le terrain. Diffuser cette information à toutes les Organisations, les partenaires et les parties prenantes du secteur privé.
- Favoriser la compilation et l'analyse des informations disponibles.
- Favoriser les processus de collecte de données afin de palier aux lacunes de l'information disponible.
- Soutenir les systèmes de partage de l'information portant sur les préoccupations humanitaires.
- Faciliter les échanges de compétences, comme le partage des expériences sur le terrain et les exposés des expériences antérieures ou en cours.
- Intégrer l'information recueillie à la planification et la programmation globales interorganisations.



Les informateurs-clés – Liste de contrôle

- ▶ Comment utiliser les connaissances locales?
- ▶ Les hommes et les femmes ont-ils mis en place des réseaux officieux ou des structures officielles qui pourraient être soutenus, sachant que ces types d'associations jouent un rôle important dans l'expression des besoins et des volontés de changement de la population?
- ▶ Qui participe aux organisations et comités décisionnels ? Qui participe aux programmes d'identification et de mise en œuvre? La participation des femmes aux comités, associations ou autres structures de ce type est fréquemment entravée par des obstacles culturels, par une charge de travail importante et parfois par l'opposition des hommes.
- ▶ Qui devrait être chargé du ciblage au niveau des ménages: les représentants officiels du village? Les ONGs partenaires? Les fonctionnaires ministériels? Les membres du projet? Quelles sont les mesures de soutien complémentaires nécessaires? Des organisations extérieures doivent-elles intervenir?

Identifier Informantes Claves para los siguientes roles:

En dehors de la communauté

- Représentants officiels du gouvernement et techniciens au niveau central et périphérique.
- Organismes d'aide des Nations Unies.
- Responsables et personnel des ONGs nationales et internationales.
- Autres Organisations humanitaires d'importance.

Dans la communauté

- Associations locales au niveau de la communauté.
- Chefs traditionnels.
- Chefs de communauté et anciens.
- Hommes et femmes présents dans la zone d'intervention.

- ▶ Quel type d'information faut-il réunir et comment?

Identifier les informateurs-clés pour les rôles suivants :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ● Compréhension du vécu et de l'histoire de la population (réfugiés, personnes déplacées). | ● Identification des aspects socioéconomiques apparentés aux structures des différents groupes de population. |
| ● Identification des besoins de la population. | ● Identification des méthodes d'organisation transitoires et des stratégies d'adaptation et d'affrontement. |
| ● Assister et devenir des « facilitateurs ». | ● Estimation des connaissances des informateurs et des bénéficiaires. |



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▼ Expliquer la façon d'intégrer la perspective sexospécifique dans la gestion des ressources humaines, et dans les Termes de référence (TOR) des interventions d'urgence.

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Gestion des ressources humaines, informateurs clés et facilitateurs, qualifications, opérations de secours, évaluation de la situation et des besoins, procédures de ciblage, Termes de référence.

RESSOURCES HUMAINES

Les interventions d'urgence nous ont appris que les programmes d'intervention, ainsi que les stratégies de secours, sont bien plus efficaces et rapides lorsqu'il existe une réelle compréhension des différences sexospécifiques entre les hommes et les femmes, tant au niveau de leurs besoins, leurs intérêts, leur types de vulnérabilités, qu'au niveau de leurs capacités et stratégies d'adaptation à la situation.

Termes de référence sensible au genre

Les ressources humaines sont des atouts importants dans les processus d'intervention et de planification de la réhabilitation et la reconstruction. La gestion et l'organisation des ressources humaines concernent tous les intervenants dans les situations d'urgence, parties prenantes et bénéficiaires y compris.

Le renforcement de l'intégration des considérations de parité hommes-femmes, au niveau local et international, est tout à fait essentiel dans la mise en œuvre de toutes les interventions d'urgence, et plus particulièrement lorsqu'il s'agit d'accomplir des interventions dont le succès se doit d'être durable. A cet égard, la mise en place d'un certain nombre d'initiatives peut s'avérer nécessaire afin de renforcer les aptitudes des intervenants et des parties prenantes concernées par la mise en œuvre du projet.

Les intervenants doivent être diplômés et compétents, et par conséquent responsables du niveau de sensibilisation aux questions sexospécifiques de leur projet d'intervention. Il est donc primordial d'aborder explicitement les considérations portant sur la parité hommes-femmes lors de l'élaboration des Termes de référence et d'y inclure une analyse socioéconomique sectorielle et sexospécifique.

L'identification des informateurs clés et des facilitateurs

Pour lancer le processus de ciblage participatif sur le terrain, les informateurs clés doivent être préalablement identifiés au cours de la phase d'évaluation de la situation et des besoins de l'intervention.

Il est fondamental de s'assurer de la représentation équitable des genres au cours de la phase d'identification des informateurs clés. Il est non seulement important que les femmes y participent, mais il est également avisé de considérer que les structures sexospécifiques en cours sont en situation de transition et répondent à des schémas structurels antérieurs à la catastrophe. Les femmes ont fréquemment un rôle important en tant que détentrices des connaissances sur les structures communautaires. Il est par conséquent important d'identifier des informatrices représentatives et compétentes, qui connaissent les différentes structures socioéconomiques et les tendances générales de la communauté.

Les informateurs clés de la phase d'évaluation de l'impact sont souvent les facilitateurs clés de la phase suivante, à savoir la mise en application. Ils sont identifiés et sélectionnés localement en tenant compte de leur proximité et de l'assistance qu'ils sont à même d'apporter à la population touchée.

Analyse de la situation et évaluation des besoins

Les besoins identifiés doivent être satisfaits par l'apport des ressources de base fournies par les programmes de secours des donateurs communautaires. Il est essentiel d'identifier les zones d'intervention ainsi que les populations les plus touchées. L'identification des populations les plus touchées doit tenir compte d'une ventilation par sexe.

L'information de base ventilée par sexe doit être collectée au moyen des différentes sources d'informations et bases de données existantes au niveau du pays. Les données recueillies auprès des sources institutionnelles du pays, ainsi que celles des bases de données des organisations de secours, doivent être révisées selon une perspective analytique socioéconomique et sexospécifique. Dans les situations d'urgence complexes au cours desquelles les structures existantes subissent de nombreux changements, l'information doit être analysée avec l'aide des informateurs clés présents sur place.

D'une façon générale, mais aussi dans un contexte plus local, cette information constitue une véritable référence pour les intervenants dans les situations d'urgence. Cette information leur permet d'identifier et d'évaluer les répercussions de leurs actions sur les hommes et les femmes tout en les familiarisant avec les moyens d'enquêtes participatives. Afin de rétablir rapidement une sécurité alimentaire minimale et d'assurer des moyens d'existence acceptables, les besoins immédiats des populations les plus vulnérables à la catastrophe doivent être évalués par les méthodes participatives et analysés en tenant compte des caractéristiques sexospécifiques de la population touchée.

La base documentaire du projet doit inclure les informations de base concernant le contexte général d'application et les besoins identifiés de l'intervention. Ces documents présentent un objectif, une justification, une description de l'intervention comprenant des données de localisation ainsi que le nombre des bénéficiaires ventilés par sexe, une description des modalités stratégiques de mise en œuvre et des moyens de distribution, les détails techniques des solutions de secours apportées, une estimation du coût de l'opération.

Les opérations de secours

Le processus de délimitation de la zone et de répartition-sélection des bénéficiaires se fait au moment du lancement des opérations de secours et suite à l'analyse des résultats de l'évaluation de l'impact. Ce processus nécessite la mise en place d'un système d'information complémentaire afin d'identifier individuellement les bénéficiaires, et cela avec la participation de toutes les parties prenantes.

Lors de la phase d'implémentation, les ONGs nationales visant particulièrement les femmes et les associations de femmes intervenant au niveau opérationnel, doivent être préférentiellement sélectionnées comme partenaires afin de pouvoir cibler les ménages dirigés par femmes. L'estimation finale du nombre de bénéficiaires cibles, ainsi que leur emplacement, est basée sur la cartographie des vulnérabilités et approuvée tant par les intervenants que par les partenaires.

Afin de poursuivre l'intégration de la dimension sexospécifique au sein de la gestion administrative, il est nécessaire de conclure des accords auprès des administrateurs des secours. Ces accords sont basés sur la fiabilité et la validité des résultats de la carte des vulnérabilités qui a été dressée au cours des opérations d'évaluation des besoins.

Il faut également élaborer une matrice réunissant l'intégralité des informations collectées (y compris les solutions de secours préconisées). Cette matrice permet de définir la quantité de biens et de services à fournir aux groupes cibles afin de réaliser les objectifs d'impacts escomptés. Les conclusions seront également destinées à la préparation des plans d'attribution et de distribution de fonds. Pour s'assurer que seuls ceux remplissant les critères-cibles se voient attribuer les prestations correspondantes, il est nécessaire d'avoir à disposition des outils de filtrage des mécanismes administratifs, communautaires ou d'auto-ciblage.

Dans le cas d'une procédure de ciblage communautaire, la répartition des aides dans une perspective tenant compte du genre dépendra du niveau d'organisation de la communauté même, qui devra être évalué avec précision avant d'opter pour ce type de procédure de ciblage.

L'approche dite d'auto-ciblage consiste en l'attribution d'une solution d'aide que seule la population cible réclame et dont seul le bénéficiaire cible est prêt à payer le prix. Lors du ciblage des ménages dirigés par des femmes et afin de comprendre l'efficacité et l'applicabilité de cette procédure particulière, il est nécessaire de tenir compte des conclusions des analyses des systèmes agricoles, de l'étude des moyens d'existence, de la charge de travail des femmes et de la relation de causalité existant entre leur alimentation et leur état de santé général.

Il est important d'évaluer l'étendue de l'efficacité de ces interventions et des réponses qu'elles apportent à ceux souffrant d'une situation d'insécurité alimentaire grave et exceptionnelle. Le calendrier et la durée des formes prolongées d'interventions de reconstruction et de réhabilitation est également à évaluer. Le nombre de bénéficiaires doit faire l'objet d'un suivi et être comparé aux chiffres provisoires avancés lors du lancement du projet d'intervention.



Diplômes et compétences des chargés de projets et des consultants internationaux

- Diplôme universitaire en développement rural, en agronomie ou en sociologie rurale avec une certaine expérience sur la promotion et de l'intégration des femmes dans le développement et sur les questions liées à la sexospécificité.
- Très bonnes connaissances théoriques et pratiques des méthodes d'évaluation rurale participative (PRA), capacité d'enseignement de ces méthodes, ainsi qu'une expérience professionnelle dans le cadre de la participation communautaire dans la région.
- Connaissance et expérience professionnelle des questions liées à la sexospécificité, et plus particulièrement dans les situations d'urgence.
- Connaissance des langues locales si possible.



TOR - Expert des programmes de secours d'urgence

Évaluation des besoins, groupes cibles et élaboration des projets:

- Participation aux évaluations du secteur rural et mise en application de l'approche sexospécifique afin de dresser le profil des exploitants agricoles à petite échelle et plus particulièrement des ménages dirigés par des femmes. Evaluation de leurs besoins et des difficultés qu'ils rencontrent dans le cadre de leurs objectifs à court et à long terme (possibilité de création d'activités génératrices de revenus par exemple).
- Participer à l'identification de groupes d'exploitants cibles dans le secteur rural par l'utilisation des analyses des parties prenantes (programme de l'ASEG).
- Evaluer le « protocole d'intervention » dans une perspective sexospécifique en cas de nouvelle urgence.
- Collaborer à la conception d'une politique de développement agricole et rurale par l'utilisation des approches participatives et sensibles à la sexospécificité.
- S'assurer de l'incorporation de l'approche sexospécifique au sein des systèmes d'information afin que l'information concernant les besoins des hommes et des femmes soit prise en compte et divulguée de façon satisfaisante.
- Réviser et mettre à jour les informations et la documentation pédagogique afin d'y incorporer la perspective sexospécifique.
- Aider les bénéficiaires, hommes et femmes, à être réactifs face à leur cadre économique, social et culturel.



TOR - Expert du développement rural participatif: les groupes de femmes

Réhabilitation des groupes de femmes:

- Mener à bien, en collaboration avec le coordonnateur national et sa contrepartie, un certain nombre d'objectifs basés sur les méthodes d'évaluation rurale participative (PRA), ainsi que des opérations d'évaluation des besoins auprès des groupes de femmes en milieu rural, et cela sous l'angle de la perspective sexospécifique. Déterminer les besoins des exploitants agricoles qui leur permettraient d'atteindre leurs objectifs à court terme, les stratégies mises en oeuvre par les hommes et les femmes pour atteindre ces objectifs et les besoins de soutien extérieur nécessaires afin de surmonter les difficultés économiques et institutionnelles au niveau local.
- Evaluer les possibilités qui s'offrent aux femmes pour améliorer leur accès à l'information. Réviser, sur demande, les modules pédagogiques existants afin d'aider les femmes à relancer leurs activités dans leur environnement économique, social et culturel actuel.
- Présenter un rapport final soulignant les réalisations et les résultats atteints, les objectifs et les besoins des bénéficiaires cibles et les recommandations nécessaires au suivi de projet.



TOR – Coordonnateur dans les interventions d'urgence

Coordination du programme:

- Organiser un atelier de formation sur l'analyse socioéconomique et sexospécifique des opérations d'urgence à l'attention du personnel concerné issu des institutions locales, des ONGs et autres parties prenantes coopérant avec les autres organismes internationaux.
- Organiser des ateliers de formation à l'attention de participants hommes et femmes équitablement représentés, groupes de femmes y compris, afin de présenter et d'évaluer les différentes possibilités envisageables en termes d'options de reconstruction qui peuvent potentiellement contribuer à la transition d'une situation de secours d'urgence à un processus de développement rural durable. Dans ce cadre il s'agit de mettre l'accent sur des stratégies telles que l'accès aux ressources productives, les services agricoles de vulgarisation et de formation, l'épargne groupée, le micro-crédit, la mise en place de fonds communs de placement décentralisés ainsi que la création de nouveaux groupes de femmes.
- Revoir l'approche du projet et la stratégie concernant toute phase complémentaire du projet qui intégrerait une approche sexospécifique, en se basant sur les résultats du terrain et des expériences acquises.
- Présenter un rapport final soulignant les réalisations et les résultats atteints, les objectifs et les besoins des bénéficiaires cibles et les recommandations nécessaires au suivi de projet.

Grille de questionnement – Les ressources humaines

L'efficacité sexospécifique - Liste de contrôle

- ▶ Dans quelles circonstances est-il important que le personnel du projet soit un homme ou une femme ?
- ▶ Hommes et femmes peuvent-ils remplir leurs tâches professionnelles de la même façon ? L'isolement par genre est-il pratiqué dans cette zone ? Est-il besoin d'envoyer un membre du personnel d'un sexe déterminé pour contacter les hommes ou les femmes du village ?
- ▶ Quelles sont les implications liées à la tenue d'une réunion dans un lieu public ?
- ▶ Les distributeurs importunent-ils les hommes ou les femmes (harcèlement sexuel par exemple) ?
- ▶ Des faveurs sont-elles accordées ou exigées par des hommes ou des femmes en échange d'articles de secours ? Si oui, quel était le genre le plus particulièrement concerné ? Les deux ? Quelle est la nature de ces faveurs ?
- ▶ Est-ce que les hommes et les femmes du village peuvent suivre des cours de formation du soir à l'extérieur du village ? Si non, qui ne le peut pas et pourquoi ?
- ▶ Est-il culturellement acceptable qu'un chef de village ou le personnel du projet, homme ou femme, se déplace en bicyclette ? En motocyclette ? Les hommes et les femmes peuvent-ils voyager dans un véhicule, accompagnés d'un membre du sexe opposé et cela en l'absence de son conjoint ? Est-il possible de voyager dans un véhicule sans personne d'autre du même sexe ? Si non, quelles sont les conditions considérées comme acceptables ?

ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▼ Donner une vue d'ensemble des processus d'évaluation des besoins et des outils de l'ASEG, qui peuvent être utilisés afin de réaliser une évaluation participative et sexospécifique.

- 📖 Voir: Les principes directeurs de l'ASEG et les outils de l'ASEG.
- 📖 Voir: L'engagement du PAM envers les femmes.
- 📖 Voir: FAO Technical Handbook Series on Emergency Activities (Manuel technique sur les activités d'urgence).
- 📍 Lien Module: Le ciblage – Les approvisionnements et la logistique.
- 📖 Voir: Protocole d'accord PAM/UNHCR définissant les responsabilités et les dispositions pour la coopération.

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Accès aux ressources et aux facteurs de production, besoins agricoles, besoins de secours, listes de contrôle, missions d'évaluation de la production et de la disponibilité alimentaire (EPDA), missions d'évaluation conjointes sur l'alimentation et la nutrition (JFNAM), bilan alimentaire national, évaluation des besoins, écarts nutritionnels.

L'ÉVALUATION DES BESOINS

La planification des opérations d'urgence – Vue d'ensemble

C'est au tout début de la catastrophe ou de l'urgence que les processus d'évaluation des besoins les plus urgents sont mis en place pour les hommes, les femmes et les enfants présents dans les zones les plus touchées. L'évaluation de ces besoins constituera la base à partir de laquelle seront conçus et élaborés les programmes de secours. C'est au cours de cette **phase que les zones d'intervention sont déterminées et que les bénéficiaires sont identifiés**. Dès que les opérations de secours sont effectivement lancées, **une évaluation plus poussée**, concernant les besoins spécifiques des personnes ou des groupes bénéficiaires enregistrés, est mise en place.

L'évaluation des besoins

Le processus d'évaluation des besoins porte sur les besoins de secours immédiats et essentiels des personnes les plus désavantagées, hommes, femmes et enfants, afin qu'ils puissent retrouver au plus vite leur sécurité alimentaire et leurs moyens de subsistance.

Au cours de la phase de reconstruction, il est important que les planificateurs du projet évaluent la **composition des ménages**, à savoir le pourcentage par rapport à la population totale des ménages dirigés par des femmes ou des orphelins. L'évaluation de la **main-d'œuvre disponible** est également importante, comme par exemple le déficit en main-d'œuvre d'un ménage pour cause d'infirmité, de mort ou de vieillesse.

Afin de comprendre plus précisément les besoins particuliers de chaque segment de la population, il est essentiel d'intégrer à chaque étape du processus d'évaluation une perspective d'analyse sexospécifique. Cela s'avère particulièrement nécessaire lorsqu'il s'agit d'atteindre des objectifs globaux ou spécifiques, tels que le rétablissement de la sécurité alimentaire, la relance de la production agricole ou la distribution équitable des secours. L'analyse des répercussions de la crise sur la communauté touchée commence d'abord par la compréhension des mécanismes de vulnérabilité et d'adaptation face à cette crise.

Le groupe de population le plus désavantagé économiquement et politiquement est composé de ménages dirigés par des femmes en zone rurale. L'information concernant ces groupes doit être mise en corrélation avec les critères statistiques (mortalité maternelle, fertilité, grossesses précoces, niveaux d'instruction, taux d'emploi) afin de comprendre la **capacité productive** de ces ménages et leurs **capacités** à garantir l'alimentation des membres dont ils sont responsables.

Les principaux buts de l'évaluation des besoins

- Déterminer les besoins**, au sein d'une société touchée par une catastrophe, et plus particulièrement ceux des hommes, des femmes et des enfants les plus marginalisés.
- Fixer les priorités des actions**, et les axer, en premier lieu, autour des besoins des groupes les plus vulnérables.
- Fournir des données pour la planification** du programme, y compris les données ventilées par sexe et par âge.
- Anticiper l'impact** du programme sur les populations les plus vulnérables.

Les facteurs de vulnérabilité

Au cours d'une situation de crise, de nombreux facteurs influencent la vulnérabilité des personnes ou des ménages face à l'accès et à l'approvisionnement alimentaire:

- Perte de sa propre production alimentaire et de ses stocks.
- Accès économique difficile à l'alimentation courante en raison de la hausse des prix.
- Perte de revenus ou perte des moyens de production commercialisables.
- Echec des systèmes et des mécanismes traditionnels de soutien et d'adaptation.

L'évaluation des besoins en aide alimentaire

Les processus d'évaluation des besoins du PAM sont fréquemment conduits conjointement avec ceux de la FAO, avec les missions d'évaluation de la production et de la disponibilité alimentaire (EPDA), avec l'UNHCR ainsi que les missions d'évaluation conjointes sur l'alimentation et la nutrition (JFNAM).

L'objectif des missions conjointes de la FAO et du PAM est d'évaluer d'une part la situation de l'approvisionnement alimentaire au niveau national durant et après la crise, et d'autre part de définir les mesures de l'aide alimentaire internationale à fournir.

Le Service mondial d'information et d'alerte rapide de la FAO apporte les informations et les indications nécessaires à la réalisation de ces missions par le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR) pour la FAO, et le VAM (Unité de cartographie et d'analyse de la vulnérabilité) pour le PAM. Des missions sont régulièrement lancées et mises en application dans les pays et les régions en situation d'insécurité.

Les organismes d'aide s'accordent sur les modalités de l'assistance, c'est à dire sur le contenu du kit alimentaire, la taille des rations alimentaires, la durée de l'intervention et les articles non alimentaires qui pourraient influencer l'état nutritionnel des bénéficiaires. Dans la mesure où la plus grande partie de la population réfugiée est composée de femmes et d'enfants, la priorité est mise sur **les groupes les plus vulnérables**.

Les besoins énergétiques quotidiens minimum par habitant sont fixés à 2 100 kilocalories. La situation alimentaire et nutritionnelle des réfugiés doit être vérifiée au moins tous les 12 mois.

Les évaluations des besoins par le PAM sont effectuées lorsqu'il est nécessaire d'obtenir rapidement une estimation sur les besoins en aide alimentaire, et cela tout particulièrement lorsque la complexité et l'importance de l'intervention dépassent les compétences d'une mission EPDA ou JFNAM. Les évaluations du PAM sont également utilisées afin de mieux appréhender et de renforcer l'impact des ces missions, notamment dans le cadre de la gestion des interventions prolongées de secours et de redressement.

Le PAM intervient lorsque le nombre de réfugiés dépasse les 5 000 personnes, sa mission est de déterminer les conditions de l'aide et la quantité d'aide alimentaire dont l'ensemble ou une partie de la population réfugiée a besoin. Les besoins alimentaires nécessaires, exprimés en termes de denrées spécifiques et de quantité, sont des céréales en grains ou sous forme de farines, des huiles et des matières grasses comestibles, des légumineuses et autres sources de protéines, des aliments composés comme les mélanges maïs/soja, le sel et le sucre et des biscuits à haute teneur énergétique. Dans le cas d'approvisionnement en céréales complètes, il est nécessaire d'évaluer les possibilités d'avoir à disposition des ressources en meunerie ou des installations de minoterie.

L'installation sur place des missions EPDA est généralement prévue vers la fin de la principale saison des récoltes, c'est à dire au moment où il est effectivement possible d'estimer de façon fiable la qualité et la quantité de la récolte. Par conséquent, les analyses prévisionnelles portant sur la situation de l'approvisionnement et les besoins alimentaires se déroulent au niveau national et sous-national dans le but d'évaluer les besoins de secours qui seront nécessaires et de compenser des déficits alimentaires. Ces deux objectifs sont analysés indépendamment l'un de l'autre.



Les rôles complémentaires des missions EPDA

FAO

- Estimation des capacités nationales et sous-nationales de gestion des ressources alimentaires.
- Cultures et récoltes potentielles.
- Capacités nationales à résoudre les problématiques liées à l'écart alimentaire.
- Consommation nationale et par habitant des produits alimentaires de base.
- Bilans des disponibilités alimentaires.

PAM

- Support logistique et évaluation des besoins alimentaires d'urgence des populations vulnérables.
- Analyse de l'accès alimentaire des ménages et du taux de déficit alimentaire.
- Analyse du rôle de l'aide alimentaire et définition du kit alimentaire à fournir.
- Denrées à fournir, en termes quantitatifs, au niveau des ménages, détermination du moment d'intervention et évaluation de sa durée.
- Stratégies d'intervention et méthodes de ciblage des bénéficiaires.



Critères d'analyse du bilan alimentaire national

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Production alimentaire nationale (produits principaux). <input type="checkbox"/> Stock initial et stock final. <input type="checkbox"/> Exploitation des ressources nationales de la population dans son ensemble et par habitant. <input type="checkbox"/> Impact sur les systèmes alimentaires locaux, comportements d'adaptation face à la crise et état des ressources institutionnelles locales. <input type="checkbox"/> Population touchée, population la plus vulnérable. <input type="checkbox"/> Sécurité alimentaire de ces groupes. <input type="checkbox"/> Population cible de l'aide alimentaire d'urgence. | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Commerce extérieur. <input type="checkbox"/> Besoins en aide alimentaire importée. <input type="checkbox"/> Possibilités de transactions avec des tiers et financement de l'approvisionnement local. <input type="checkbox"/> Valeurs alimentaires des rations. <input type="checkbox"/> Durée du programme. <input type="checkbox"/> Aspects logistiques. <input type="checkbox"/> Mécanismes de distribution. |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Critères et activités des missions JFNAM

	UNHCR	WFP
<input type="checkbox"/> Statut socioéconomique et état nutritionnel des bénéficiaires.	<input checked="" type="radio"/> Evaluation de l'état nutritionnel.	<input checked="" type="radio"/> Estimation des besoins alimentaires et ciblage.
<input type="checkbox"/> Pratiques culturelles et impacts sur les femmes.	<input checked="" type="radio"/> Enregistrement des réfugiés.	<input checked="" type="radio"/> Direction.
<input type="checkbox"/> Disponibilité alimentaire générale.	<input checked="" type="radio"/> Alimentation sélective.	<input checked="" type="radio"/> Logistique.
<input type="checkbox"/> Conditions du marché de la région hôte et possibilités d'échanges.	Produits alimentaires:	Produits alimentaires:
<input type="checkbox"/> Perspectives d'autosuffisance.	▶ Nourriture locale fraîche.	▶ Céréales.
<input type="checkbox"/> Sécurité alimentaire de la population locale.	▶ Epices.	▶ Huiles et matières grasses comestibles.
<input type="checkbox"/> Disponibilité en combustibles pour la cuisine et impact de cette utilisation.	▶ Thé.	▶ Légumineuses et autres sources de protéines.
	▶ Lait en poudre, lait thérapeutique.	▶ Sel et sucre.
		▶ Aliments composés comme le mélange maïs/soja.
		▶ Biscuits à haute teneur énergétique.

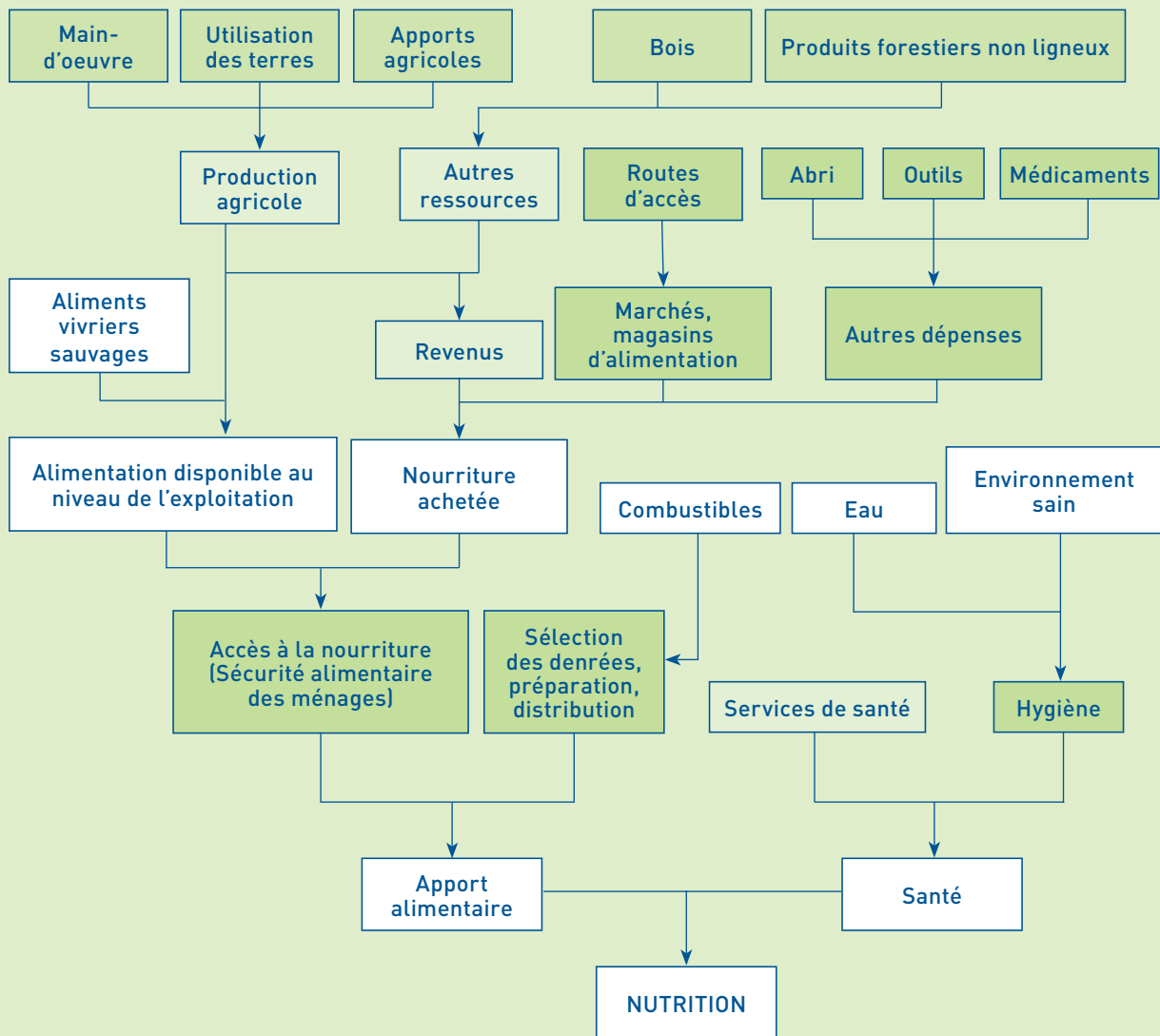
L'évaluation des besoins en sécurité alimentaire au niveau des ménages

Les données statistiques collectées au niveau national et sous-national par les organismes officiels d'aide et les systèmes du VAM, doivent fréquemment être complétées par des données qualitatives afin de recueillir des informations ventilées par sexe et tenant compte de la perspective sexospécifique. Cette démarche est importante car elle permet d'adapter l'intervention aux besoins spécifiques des hommes et des femmes.

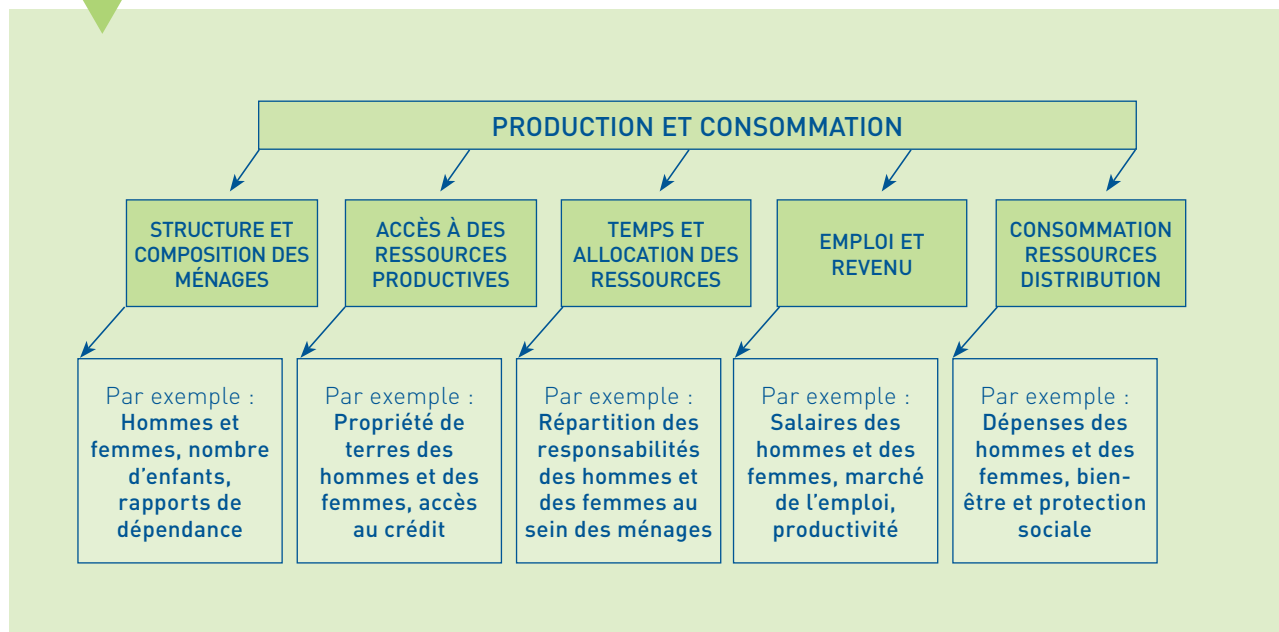
L'aide d'urgence est conçue afin de combler les écarts entre les besoins minimaux de consommation des ménages et les ressources disponibles des ménages touchés par la crise.



Les liens entre la nutrition et les facteurs de sécurité alimentaire des ménages



Les facteurs de sécurité alimentaires au sein des ménages



Les besoins alimentaires minimaux sont ceux qui ne peuvent être ni produits, ni acquis par d'autres sources de revenu, de réserves alimentaires, de versements ou de cueillette de denrées vivrières sauvages. Les besoins peuvent également être limités dans le temps et dès lors compensés jusqu'à ce qu'une quantité minimale de denrées puisse être de nouveau obtenue. La nécessité de vendre des quantités significatives de denrées produites afin de répondre à d'autres dépenses à savoir les soins médicaux, l'école, le combustible, le bois et le savon doit également être prise en considération.

L'évaluation des écarts nutritionnels

L'évaluation des écarts nutritionnels peut être divisée en deux parties apparentées:

a) Le dépérissement désigne le retard de développement le plus fréquemment rencontré en raison d'une malnutrition protéinique aiguë de l'enfant et d'autres causes immédiates de malnutrition. Les enfants sous-alimentés sont facilement identifiables, alors qu'une malnutrition moyenne ou faible est plus difficilement repérable. Certaines pratiques culturelles peuvent favoriser certains groupes au détriment des autres. Les évaluations nutritionnelles ciblent avant tout les enfants, toutefois certains groupes d'adultes constituent un groupe tout autant vulnérable, comme les personnes âgées, qui sont souvent négligées par l'évaluation.

b) Les facteurs de causalité sont plus complexes. Les processus d'évaluation nécessitent une certaine connaissance des interactions et des liens entre les pratiques sociales d'accès à l'alimentation, les services de santé et l'environnement. Les conflits armés et les déplacements de population ont de sérieuses répercussions sur ces facteurs. L'intégration d'une perspective sexospécifique aux processus d'évaluation permet de déterminer et de révéler les causes et les facteurs qui influencent tous les niveaux de la communauté et des ménages.

L'évaluation des besoins agricoles de secours

Les missions d'évaluation portent sur les facteurs qui influencent les activités agricoles soit au cours de la saison suivant la catastrophe, soit de façon constante dans les situations d'intervention prolongée de secours et de redressement.

L'élimination des obstacles à la production, issus directement de la catastrophe subie, passe par la définition des types d'aide prioritaires. A cet effet un **profil** est dressé sur chacun des groupes de population affectés, sur le nombre de ménages bénéficiaires et sur l'importance de chaque type d'aide nécessaire à chaque groupe cible.

Les problématiques sexospécifiques au niveau terrain, intermédiaire et macro

Les interventions d'urgence portant sur la distribution de facteurs de production de base doivent être basées sur une analyse sexospécifique des systèmes de production agricole, afin de renforcer la participation des hommes et des femmes aux processus d'intervention et de faire prendre conscience aux communautés de l'importance du rôle des femmes dans la production agricole. Ces problématiques comprennent également la poursuite de la reconnaissance des femmes en ce qui concerne leur contribution à l'économie rurale, et encouragent dès lors une évolution des rapports entre les deux sexes.

Dans les processus de détermination des types d'aide prioritaires, il est essentiel de comparer soigneusement les besoins identifiés avec les types de produits à fournir. Dans ce cadre, l'étude des possibilités de financement local ou international est également importante. Les ressources ne sont pas toujours disponibles et il n'est donc pas toujours possible de répondre de façon satisfaisante aux besoins de tous les groupes de population affectés par la crise. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'établir un classement des priorités afin de se focaliser sur les facteurs de production indispensables et surtout suffisants au rétablissement à court terme des moyens de subsistance et de la production vivrière des populations les plus nécessiteuses. L'analyse des priorités se base sur les résultats des processus d'évaluation rurale participative (PRA).

Les interventions d'urgence portant sur la distribution de facteurs de production de base doivent être basées sur une analyse des systèmes de productions agricoles participatifs et dans une perspective sexospécifique. Dans ce but, il est nécessaire de renforcer la **participation** des hommes et des femmes aux processus d'évaluation et de mettre en lumière le rôle des femmes dans la production agricole. Les outils de l'approche participative aident les intervenants à mieux comprendre les dynamiques sous-jacentes de la division du travail, des prises de décisions, de l'accès, de l'utilisation et du contrôle des ressources.

Les calculs des besoins en facteurs de production, effectués d'après les modèles d'exploitation agricole et les cultures, doivent tenir compte du rapport entre la main d'œuvre nécessaire et la main d'œuvre effectivement disponible. L'analyse sexospécifique révèle la disparité de la disponibilité de la main d'œuvre selon que les terres agricoles et les élevages sont tenus par des hommes ou des femmes. L'évaluation des besoins en main d'œuvre doit être calculée par rapport à la taille de l'exploitation ou de l'élevage, qui s'avère très différente entre les hommes et les femmes. Un accent particulier doit être mis sur l'analyse des moyens de production conçus spécifiquement pour les femmes. Il est nécessaire de permettre aux femmes d'économiser du temps et de l'énergie car ce sont elles qui assument les charges de travail les plus importantes.

L'identification quantitative du nombre de ménages dirigés par des femmes, des différents systèmes agricoles et des méthodes d'élevage fournit l'information de base nécessaire à l'élaboration des processus d'évaluation sexospécifique afin de pouvoir analyser respectivement les impacts de la crise sur les hommes et les femmes. Cette identification quantitative se base sur la collecte générale de données au niveau central et sur les analyses de terrain des processus d'évaluation rurale participative (PRA).

L'accès aux services

Il a été fréquemment constaté qu'au cours des crises, les femmes secondent ou assument totalement les activités généralement dévolues aux hommes. Pour une bonne conception des opérations d'intervention, il est nécessaire de comprendre les mécanismes liés à l'accès des femmes aux services comme le financement, les sessions de vulgarisation, la formation, les sources d'approvisionnement, le transport et la mobilité en général. En effet, dans de nombreux cas, ces services ciblent avant tout les hommes.

L'accès à la terre n'est pas seulement une question de droit légal ou coutumier, il s'agit véritablement d'une question de pouvoir. Les divers intrants distribués au cours des interventions peuvent, dans certains cas, influencer très négativement le contrôle des femmes sur la production agricole et la culture des terres. Séduits par une augmentation de revenus, les hommes peuvent être tentés de reprendre à leur compte la nouvelle activité.

Les semences

Les semences représentent la demande la plus importante parmi les intrants agricoles distribués au cours des interventions de secours. C'est la raison pour laquelle le moment choisi pour lancer l'intervention d'aide alimentaire dans les cas d'insécurité alimentaire grave est un facteur déterminant en ce qui concerne la capacité des populations touchées à pouvoir conserver au mieux les semences indispensables pour la prochaine campagne agricole.



La sécurité des semences

La sécurité des semences est la capacité durable et soutenue de tous les exploitants de pouvoir maintenir la quantité suffisante de semences nécessaires au bon moment. La sécurité des semences présente deux aspects, à savoir la **disponibilité** en semences de qualité, et l'**accès** aux semences de qualité. Toutefois, la sécurité ne se rapporte pas uniquement à la quantité et à la qualité de ces semences, elle concerne également les notions de **calendrier** (disponibilité des semences au moment du semis), de **financement** (possibilité de se procurer ou d'acheter des semences), et d'**équité** (accès aux semences disponibles à tous les agriculteurs de la communauté).

- ▶ La sécurité des semences porte sur divers niveaux: le ménage, la communauté et le pays dans son ensemble.
- ▶ La meilleure façon de garantir la sécurité des semences est de renforcer localement le système des semences.
- ▶ Il est nécessaire d'envisager de réelles politiques de réduction générale de la pauvreté et de sécurité des semences.
- ▶ Le riz, le blé et l'orge sont des cultures auto-fécondables qui peuvent être produites assez facilement et dont il est possible de stocker des semences de bonne qualité.

Au cours de l'évaluation des besoins, une attention particulière doit être accordée aux compétences et aux connaissances des hommes et des femmes concernant l'environnement local. Les hommes sont plus familiarisés aux technologies de production, de plus leurs exploitations sont souvent plus importantes et s'orientent plus vers les cultures de rapport et le gros bétail. Les connaissances des femmes sont en revanche plus étendues en ce qui concerne les méthodes et les techniques traditionnelles de production. Les femmes en milieu rural sont chargées de sélectionner et d'améliorer les plants, les semences et les boutures et d'adapter les différentes variétés de plantes vivrières de base. Lorsque la production de semences est compromise par la survenue d'une catastrophe, les femmes peuvent fréquemment identifier d'autres variétés adaptables et assurer ainsi les moyens de rétablir la production.

Les programmes de secours sous forme de semences

Le diagnostic et la planification des secours d'urgence sous forme d'approvisionnement en semences représentent une opération d'autant plus complexe qu'il faut agir rapidement.

▶ Calendrier d'intervention	L'apport de semences n'est ni envisageable ni applicable au cours de la phase aiguë de l'intervention. L'approvisionnement en nourriture est certainement plus utile afin que les familles ne se trouvent pas obligées de consommer leur stock de semences.
▶ Choix appropriés	Lorsqu'un apport en semences s'avère nécessaire, l'objectif sera de distribuer des semences semblables à celles utilisées avant la crise, non seulement celles de la même moisson mais également de la même variété.
▶ Justification	La justification sous-jacente de la distribution de semences est l'aide qu'elle apporte au rétablissement d'une forme d'aide intra-communautaire. Une fois que les familles sont en possession des outils de base et des semences, la dépendance face aux sources extérieures d'approvisionnement est considérablement réduite. Dans la plupart des cas, les secours sous forme de semences ne sont envisageables qu'à court terme.
▶ Pertinence	La distribution de semences représente une perte en ressources, sauf s'il existe des faits tangibles démontrant que le manque de semences est l'obstacle principal à l'autosuffisance des ménages.
▶ Perspective	Les expériences passées ont montré que même suite à des sécheresses sévères ou des conflits armés, les semences restaient disponibles au sein des communautés et pouvaient être achetées via les réseaux d'approvisionnements traditionnels ou cachés. Le matériel de construction, les médicaments et les outils sont généralement plus demandés.
▶ Réceptivité	La distribution répétée de secours sous forme de semences au cours des premières campagnes agricoles post crise n'est pas conseillée car elle freine les processus de relance de l'économie locale et du rétablissement de l'approvisionnement local des semences.
▶ Impact	La distribution gratuite de semences dans une situation de crise peut s'avérer fort dommageable pour le rétablissement du système semencier local et pour l'utilisation de produits génétiquement adaptés.

La distribution de semences a effectivement aidé certains agriculteurs, elle n'est cependant pas parvenue à rétablir la diversité des cultures spécifiques de la zone, qui ont été fortement dégradées, voire perdues au cours de la crise. Dans certains cas, certaines nouvelles variétés de semences non testées ont été introduites, apportant avec elles de nouvelles maladies et des organismes nuisibles, en réduisant ainsi les rendements. Les produits semenciers non testés sont susceptibles de dégrader la constitution génétique des variétés locales et par conséquent d'en accélérer l'appauvrissement génétique.

Les spécifications de la sélection des semences

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Résistance aux maladies et aux organismes nuisibles. | <input type="checkbox"/> Caractéristiques nutritionnelles. |
| <input type="checkbox"/> Adaptabilité agroclimatique et pédologique. | <input type="checkbox"/> Qualités gustatives, qualités de cuisson. |
| <input type="checkbox"/> Caractéristiques du traitement. | <input type="checkbox"/> Propriétés d'emmagasinement. |

Les techniques d'évaluation permettent d'analyser les besoins en semences et en matériel végétal. Cette évaluation porte sur les types de culture, les variétés, les taux et densités de peuplement végétal, les zones cultivables, les quantités de semences nécessaires par ménage et les périodes d'ensemencement. Il est important d'envisager la distribution de rations alimentaires qui permettent aux bénéficiaires de tenir tout au long de la période de culture jusqu'aux moissons.

La production locale répétée et la conservation des semences peuvent modifier la constitution génétique de la variété. Des semences de qualité déclarée peuvent perdre leurs caractéristiques au bout de trois à cinq ans (ex: le blé). Lorsque ces modifications sont négatives on parle de dégénérescence, qui peut être gérée soit par l'amélioration des variétés dégénérées soit par des mesures de prévention des semences saines.

Les objectifs du maintien et de l'amélioration des variétés de semences

- Améliorer la vigueur des semences par la sélection de plants et de semences saines exclusivement (qualités physiologiques et analytiques).
- Réduire la fréquence des maladies par l'élimination des plants ou des semences visiblement malades ou dégradées (qualité sanitaire).
- Maintenir la qualité génétique de la variété, adapter la variété aux changements des conditions de culture, obtenir de meilleures variétés.

Le maintien et l'amélioration des variétés de semences ont des objectifs différents mais demeurent très liés et impliquent des activités relativement similaires. Ces activités se basent sur la sélection de semences issues de plantes dont les caractéristiques recherchées sont définies par l'élimination des spécificités rejetées (sélection positive et négative).

Il existe différentes sources d'approvisionnement en semences lorsque l'agriculteur n'utilise pas les siennes, généralement pour des raisons de qualité ou de prix du produit.

Les sources semencières

- Les semences en provenance d'un membre de la famille, d'un ami ou d'un voisin peuvent représenter une bonne source d'approvisionnement car la variété et la provenance sont identifiables, l'agriculteur ayant été témoin des cultures de la saison précédente.
- Les programmes semenciers nationaux sont une bonne source d'approvisionnement en nouvelles variétés. Ces programmes fournissent des semences certifiées ou de qualité déclarée en provenance de variétés recommandées. Une fois la variété en leur possession, les exploitants sont tout à fait à même de les produire et de les emmagasiner.
- L'approvisionnement en semences sur le marché ou par un intermédiaire peut comporter un certain nombre de risques. Ces semences sont fréquemment calibrées et destinées à la consommation. Ce type d'approvisionnement est la dernière option à choisir afin de se procurer du matériel végétal.
- Les entreprises commerciales doivent générer des profits, elles mettront donc l'accent sur des variétés dont l'exploitant devra renouveler l'achat. Ces entreprises privilégient en conséquence la production de plantes hybrides ou de variétés difficiles à se procurer localement.

Les demandes semencières

- L'agriculteur n'est pas parvenu à conserver ses semences pour diverses raisons, parmi lesquelles: une récolte faible, les semences ont été consommées, sont moisies, infestées par des ravageurs ou vendues afin de répondre à des besoins inattendus.
- La substitution des semences malades ou dégénérées de l'agriculteur. On distingue deux types de dégénérescence: la dégénérescence génétique et la dégradation progressive des qualités sanitaires causée généralement par le développement d'un virus.
- La recherche d'une nouvelle variété.
- Conditions de production défavorables.
- La période d'emmagasinage entre la récolte et la plantation a été trop longue pour maintenir la qualité des semences.
- Le niveau de spécialisation nécessaire requis à la production semencière ne correspond pas au niveau de mécanisation de l'exploitation et de sa productivité.

Pour l'agriculteur, les deux aspects les plus importants des semences sont leur qualité et leur disponibilité, qui correspondent respectivement à l'approvisionnement et à la sécurité. Les stratégies visant à soutenir les systèmes de semences se doivent de prendre en compte ces problématiques.

Les petits agriculteurs préfèrent généralement utiliser leurs propres semences, car celles-ci sont peu onéreuses, disponibles immédiatement et appartiennent à une variété qui leur est familière. L'agriculteur connaît la qualité de ses semences, de plus elles sont disponibles au moment des semis.

Les besoins en semences au niveau du ménage, de la communauté ou du village sont déterminés par de nombreux facteurs. Les fluctuations des demandes selon les saisons suivent le rythme d'apparition d'organismes nuisibles ou des maladies et dépendent du taux global de rendement de la région. Toutefois, de nombreuses raisons poussent un agriculteur à utiliser des semences en provenance d'autres sources d'approvisionnement.

Les produits agrochimiques

Les solutions de secours prévoient de fournir des produits agrochimiques, et plus particulièrement des engrais afin de stimuler les rendements agricoles et d'encourager le rétablissement rapide de la productivité et de la sécurité alimentaire pour atteindre au moins le niveau équivalent d'avant la crise.

Tandis que les semences sont fréquemment distribuées à titre gratuit, les produits agrochimiques eux, sont vendus aux agriculteurs touchés. Les fonds récoltés par cette vente sont ensuite destinés soit à l'achat d'autres moyens de production visant à la reconstruction des infrastructures, soit à la création d'un fond de roulement destiné à d'autres types d'approvisionnements.

Il est nécessaire de porter une attention particulière aux achats de produits agrochimiques par les ménages dirigés par des femmes. En effet, celles-ci doivent alors gagner plus de revenus en espèces, et sont obligées de se diriger vers des travaux agricoles salariés, et d'augmenter, par conséquent, leur charge de travail.

La mise à disposition de produits agrochimiques doit, dès lors, répondre à des besoins précis et ciblés, tout en tenant compte des réelles compétences des bénéficiaires quant à l'utilisation de ces produits. L'approvisionnement en produits agrochimiques, ainsi que les prestations de secours, doivent en conséquence tenir compte de la taille des exploitations selon des critères sexospécifiques.

La manipulation de produits agrochimiques est dangereuse. En tant que source de financement et acquéreur de ces produits, la FAO en assume certaines responsabilités, plus particulièrement celles concernant les aspects scientifiques et techniques. Toutes les mesures de précaution et les responsabilités par rapport au produit doivent être établies (généralement par l'acquéreur au moment de l'achat) avant toute initiative visant à définir les conseils d'utilisation de ces produits. Les commandes doivent porter uniquement sur des produits homologués dans le pays, il est donc nécessaire de prendre contact avec l'autorité nationale chargée de l'homologation, il s'agit la plupart du temps du Service de la protection des plantes.

L'acquisition de ces produits doit bien sûr prévoir les vêtements de protection correspondants. Les produits chimiques dangereux sont à manipuler uniquement par une main d'œuvre hautement qualifiée.

Au niveau de l'exploitation agricole, la gestion intégrée des pesticides (PI) doit être inhérente aux objectifs d'autonomie et de production intégrée durable. En raison du manque de sessions de vulgarisation et de formations dispensées aux femmes, celles-ci sont très peu informées sur ce sujet, il est dès lors important de prévoir l'assistance technique PI nécessaire. Afin d'assurer une utilisation durable de ces pesticides, il faut privilégier tous les produits et moyens facilement disponibles, adaptés et présents sur le marché local.

En cas d'approvisionnement en ces produits, il est essentiel de prévoir la mise en application de certains des principes de gestion intégrée des pesticides (PI). Le cadre de référence des missions consultatives à court terme doit comporter les propositions de mesures PI à prévoir.

Les critères d'approvisionnement en produits agrochimiques

▶ Au niveau terrain	Nuisibles et ravageurs, cultures, état de développement de la plante, zone à traiter exprimée en hectares.
▶ Produit demandé	Principe actif, nom usuel, numéro d'homologation, produits de substitution possédant les mêmes caractéristiques.
▶ Formule	%, g/l, g/kg, EC, WP, DP, GR, UL, etc. Réf: GCPF Codes internationaux pour les types de formulations.
▶ Quantité	Densité, masse, volume, unités, répartition des lots.
▶ Toxicité	Réf: WHO <i>Recommended Classification of Pesticides by Hazard</i> .
▶ Utilisation	Doses (l/ha, kg/ha), techniques et calendrier d'utilisation, afin de décrire les modes d'application et s'assurer que les produits sont utilisés correctement.
▶ Conditionnement	Taille du contenant et du conditionnement. Les pesticides doivent être livrés dans un conditionnement prêt à l'emploi, la taille du contenant doit être conforme à l'utilisation prévue du produit.
▶ Expédition	Transport (air, terre ou mer). Réf: Règlements sur le transport des marchandises dangereuses.
▶ Protections	Disponibilité des vêtements de protection et des autres articles de protection nécessaires.
▶ Étiquetage	Réf: Code de conduite de la FAO, Article 10. L'étiquetage est la plus importante et la seule source d'information sur la bonne utilisation du produit. Un étiquetage en plusieurs langues est fréquemment nécessaire.
▶ Réceptionnaire	Adresse du réceptionnaire ou de l'institution responsable.
▶ Propositions	Mesures prévues dans le cadre de la protection des plantes.

Les outils agricoles

Les outils et le matériel agricole sont des moyens de production essentiels dont l'usage s'étale sur deux saisons uniquement. Les communautés en proie à une situation de crise ou ayant subi une catastrophe se trouvent confrontées à la perte de ces moyens de production ou à leur vente forcée afin de subvenir à leurs besoins alimentaires. De plus le rachat d'outils neufs est freiné par le manque d'argent. Les outils et le matériel agricole doivent donc faire partie intégrante des prestations de secours.

Le matériel agricole présente un certain nombre de différences importantes selon la répartition géographique, en ce qui concerne son utilisation et ses caractéristiques. Néanmoins, la binette à manche est généralement très répandue. Dans la sélection des binettes à manche par exemple, il est important de prendre en considération les différences ergonomiques liées au genre de l'utilisateur (longueur et largeur de la lame, poids de l'outil et méthode de fixation de la lame au manche). Afin de fabriquer des outils adaptés aux caractéristiques physiques des femmes, il est nécessaire de recueillir toutes les informations probantes à ce sujet, tout comme il est utile de questionner les forgerons ainsi que les agricultrices.

Les interventions de secours ne prévoient pas l'introduction de nouvelles technologies en termes de matériel agricole, de traction animale ou de mécanisation, car cela représenterait un surcoût important en ce qui concerne les programmes de formation et d'assistance technique. De plus, les technologies liées à la mécanisation peuvent provoquer un bouleversement dans les sources de revenus des femmes. Au cours de certaines interventions d'urgence et dans certains cas très précis, il est toutefois possible d'envisager l'introduction de technologies adaptées pouvant réduire la charge de travail des femmes.



Les répercussions de la mécanisation sur les femmes¹

Un outil mécanique de petite taille destiné au décorticage du paddy a été introduit aux Philippines car il avait été constaté que cette tâche était non seulement la plus consommatrice en temps mais également l'activité la plus laborieuse assumée par les femmes après la récolte. Cet outil a considérablement réduit le temps de travail des femmes, et cette tâche manuelle de plusieurs heures a été réduite à quelques minutes.

¹ Source: Mowbray, 1995.

 Les critères d'évaluation des outils à main et des outils de forge

- Particularités nationales, régionales et provinciales
- Types d'outils à main
- Utilisation des outils à main
- Fréquence de renouvellement
- Principaux groupes de population
- Niveaux de spécialisation
- Zones de services et ratios
- Activités de production alimentaire
- Utilisation diversifiée des outils agricoles
- Liens entre les réseaux de distribution
- Historique de l'assistance à la production
- Combustibles
- Ateliers
- Forgerons en milieu rural
- Centres en expansion
- Equipements en pompes à eau
- Production d'outils à main
- Conceptions locales
- Etamage
- Matières premières des outils de forge
- Fabricants à grande échelle
- Fournisseurs régionaux
- Politique gouvernementale
- Coût des matières premières
- Pays et districts
- Types d'outils de forge
- Utilisation des outils de forge
- Disponibilité saisonnière
- Lieux de production
- Taux de production
- Zones agricoles
- Rôles sexospécifiques
- Calendrier des utilisations
- Frontières de la zone de conflit
- Historique de l'assistance à l'approvisionnement
- Caractéristiques du site
- Maîtres forgerons
- Apprentis
- Services de partenariat
- Equipements en matière de transformation des produits alimentaires
- Production d'outils de forge
- Conceptions externes
- Réparations et maintenance
- Matières premières des outils agricoles
- Organisations humanitaires
- Fournisseurs internationaux
- Services du système d'information géographique (SIG)
- Détails des coûts de production



Les compétences nécessaires au soutien de la production locale des outils à main

- Mise en place du site et des foyers.
- Utilisation, maintenance et mise à disposition des outils de forge.
- Identification et utilisations des déchets de métaux disponibles.
- Identification des pièces et leurs fonctions (charrue à bœuf par exemple).
- Gestion du foyer, forge, emboutissage et traçage, trempe et revenu, réparations des pièces.
- Coordination du projet, fonctionnement et gestion.
- Outils de forge nécessaires à la fabrication de nouveaux outils de forge.
- Outils de forge nécessaires à la fabrication des outils à main.
- Caractéristiques des matières premières nécessaires à la fabrication des outils de forge.
- Caractéristiques des matières premières nécessaires à la fabrication des outils à main.
- Rapport du nombre d'outils de forge et d'outils à main qu'il est possible de produire par quantité disponible de matière première.
- Méthodologies des enquêtes consommateurs, évaluation des niveaux de compétences, évaluation des capacités d'atelier, suivi et évaluation, contrôle de qualité.
- Protocole d'accord sur l'approvisionnement local.
- Manuels de formation (ferronnerie, gestion des stocks, gestion de la trésorerie, commercialisation).
- Spécifications des outils de formation du forgeron.
- Spécifications des outils du centre de production du village (maître forgeron).
- Outils complémentaires nécessaires aux forgerons afin de diversifier la production (vers le secteur de la pêche par exemple).

Le bétail

Le maintien du bétail est un sujet qui va bien au-delà du simple repeuplement du cheptel. Les programmes de repeuplement, qui consistent en la distribution d'animaux vivants, sont fréquemment confrontés à de nombreux risques, et notamment aux problématiques liées aux risques de maladie, aux contraintes logistiques (nourriture du bétail par exemple). Ces programmes sont coûteux, néanmoins l'apport de bétail demeure une forme de sécurité alimentaire.

Dans ce domaine, les femmes occupent un rôle important de par leurs activités d'élevage d'animaux de basse-cour, leurs travaux de récoltes et de moissons et le traitement des produits d'origine animale destinés à la vente ou à la consommation du ménage. Les hommes sont souvent les propriétaires des troupeaux et ce sont eux qui sont chargés du commerce du bétail. Or, en situation de crise, les hommes se déplacent, prennent les armes ou cherchent un emploi à l'extérieur de l'exploitation, et les femmes assument par conséquent les responsabilités liées à l'élevage. Afin de répondre à la demande grandissante des zones urbaines en produits d'origine animale, l'élevage intra et peri urbain s'est largement développé. Cette nouvelle source de revenus a également fait augmenter la participation des femmes et des enfants à ces activités. Dans la plupart des zones urbaines des pays en voie de développement, les femmes commercialisent et vendent des produits alimentaires et des produits d'origine animale prêts à la consommation.

Les femmes élèvent fréquemment des volailles et des petits ruminants. Les programmes de repeuplement en volailles associés à des formations, ainsi que les projets de redistribution de petits ruminants ou d'animaux de trait au sein du pays, se sont avérés tout à fait concluants, comme c'est le cas notamment en République d'Azerbaïdjan, en Erythrée et en Somalie.

Les opérations de repeuplement semblent avoir un impact positif, en particulier sur les femmes veuves. Lors des consultations effectuées sur les communautés cibles, il est recommandé d'encourager le plus possible la participation active des femmes. Le repeuplement en bétail et animaux de basse cour favorise le regroupement familial. Le « retour aux sources » des personnes déplacées peut être également encouragé en leur octroyant suffisamment d'animaux, en Afghanistan par exemple, il faut compter un minimum de 70 animaux de ferme par famille. Le ciblage doit porter en premier lieu sur les familles qui possèdent encore un minimum de bétail et qui sont restées dans le système agropastoral, c'est à dire qui ne sont pas totalement indigents et qui sont respectés par leur communauté.

Dans les cas où la culture attelée est traditionnellement utilisée avec le concours actif des femmes, l'apport d'animaux de trait et de charrues peut contribuer à soulager leur charge de travail et augmenter la productivité.

L'analyse de LASEG est fréquemment sous-exploitée au cours des programmes d'urgence. Les méthodes d'analyses participatives permettent d'identifier les rôles sexospécifiques tenus dans les activités de gestion des ressources animales, de déterminer les différents utilisateurs finaux des différentes classes de bétail, et enfin de procéder à des évaluations concernant les besoins des communautés en termes d'animaux vivants, d'alimentation animale et de prestations vétérinaires.

Les principes directeurs des programmes

Les données quantitatives ne fournissent pas toujours suffisamment d'informations et ne sont pas adaptées aux objectifs sociaux.

- Il est important d'analyser la viabilité de l'intervention, c'est à dire de prendre en compte le degré de stabilité politique du pays, les disponibilités en eau et en fourrage, l'accès et la viabilité des marchés.
- La communauté peut participer, s'approprier, superviser et suivre les programmes de repeuplement lorsqu'ils sont menés à long terme. Ces derniers ne peuvent pas constituer une entité autonome et monolithique, ils doivent représenter une série de prestations qui se mêlent aux services qui leurs sont associés. Leur mise en œuvre doit s'effectuer de façon intégrée afin de pouvoir maintenir une croissance à long terme sur la globalité du secteur, à savoir sur la gestion de l'eau, du bétail et des terres, la commercialisation, la formation à la santé animale et la diversification des moyens de subsistance.
- Il est conseillé d'essayer de trouver d'autres sources alimentaires lorsque le troupeau devient plus important.
- Un certain nombre de prestations concernant la santé animale doivent être disponibles au cours de toutes les étapes de l'intervention afin de pouvoir préserver les troupeaux, encourager la productivité et maintenir les prix de vente.
- Le soutien des infrastructures et du marché doit être pris en considération dans le but de maintenir un marché du bétail actif et en bonne santé, au bénéfice bien sûr des éleveurs, mais aussi pour optimiser l'utilisation des ressources de l'intervention.
- Le repeuplement en petit bétail peut être envisagé afin d'accroître la mobilité des atouts dans les zones à très haute insécurité alimentaire ou les zones à forte dégradation environnementale. Le repeuplement en petit bétail permet également d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages dans le cadre des installations de réfugiés ou de personnes déplacées.
- Dans certaines circonstances, le repeuplement doit porter sur du gros bétail (ou tout du moins un mélange de gros et de petit bétail) dans la mesure où ceux-ci acquièrent, à long terme, plus de valeur. Le repeuplement portant sur un cheptel mélangé est plus productif que l'apport en petit bétail exclusivement. Il est conseillé de fournir des chameaux pour les zones arides bien que leur reproduction soit longue.
- Il est préférable de fournir des chèvres ou des moutons avec les chameaux afin d'augmenter rapidement la taille du troupeau et de fournir une réserve alimentaire. Cette démarche demeure toutefois coûteuse.

D'une façon générale la FAO ne se charge pas du transport international des produits d'alimentation animale. Cependant, dans certains cas, il est nécessaire d'importer des compléments en oligo-éléments et en sel. L'approvisionnement en aliments complémentaires peut être envisagé uniquement après une évaluation attentive de son éventuelle rentabilité dans le cadre des projets de pâturages extensifs. Cette démarche s'adresse plus particulièrement à l'élevage à proprement parler ou aux animaux de trait, mais ne peut pas être justifiée pour un troupeau entier.

Dans les systèmes de pâturages extensifs, il est envisageable d'améliorer ou de réhabiliter certaines zones de pacage dégradées par le sursemis de légumineuses ou de certaines herbes vivaces. Cela est possible dans certaines zones du parcours où la qualité du sol et les conditions d'humidité sont favorables.

Les systèmes bancaires à l'usage des éleveurs

Les « interventions clés » sur les terres de parcours désignent l'ensemble des options alternatives d'investissements mises à disposition des éleveurs, et plus particulièrement à ceux bénéficiant d'un statut patrimonial moyen ou élevé. Néanmoins la conception des projets dans ce cadre requiert la prise en compte d'un certain nombre de critères qui à première vue, semblent créer de nombreux obstacles à la mise en application de ces interventions.

- Un projet de ce type doit tenir compte de la façon d'intéresser et de motiver les éleveurs quant aux questions bancaires. De plus il est nécessaire de s'assurer que ces éleveurs auront facilement accès à leur argent.
- Tributaires de l'instabilité monétaire des pays en voie de développement, ces comptes bancaires seront-ils véritablement plus rentables qu'un patrimoine en bétail malgré les pertes et les facteurs de coûts liés aux périodes de sécheresse récurrentes?
- Quelles seront les interactions entre ce système bancaire et l'utilisation du patrimoine en bétail dans la construction des liens sociaux et du prestige de l'éleveur?
- Quelles seront les répercussions sur les mécanismes d'aide intra communautaires qui s'expriment par le prêt de bétail aux plus démunis? D'autres formes traditionnelles d'épargne ont-elles été envisagées (bijoux, armes, tapis)?
- Comment réunir les éleveurs et les banques?

Une attention particulière doit être portée sur les risques environnementaux éventuels et aux conséquences négatives d'une surcharge des parcours, et cela plus particulièrement dans les zones à implantation humaine forcée comme les installations de réfugiés ou de personnes déplacées. Il n'est pas recommandé de lancer un repeuplement dans ces zones. Afin de rendre compte de l'ampleur de ces réalités, les stratégies d'intervention doivent soutenir les programmes de soutien aux moyens de subsistance et les considérer comme faisant partie intégrante de l'intervention dans son ensemble.

Les questions environnementales

- Afin de minimiser les répercussions de la sécheresse sur les systèmes de production et les moyens de subsistance, il est nécessaire de prendre des **mesures visant à atténuer les effets de la sécheresse**. Ces mesures doivent comprendre: la réduction du cheptel ; un temps de pacage adapté à la situation ou du fourrage avec un approvisionnement en eau ; un financement ; des projets de vivres-contre-travail/rémunération-contre-travail ou d'autres mesures de ce type afin de maintenir un niveau d'alimentation convenable ; un accroissement rapide des services destinés à la population ainsi qu'aux animaux ; la suspension des contributions fiscales et autres impositions associées ; et enfin des mesures de secours, et cela particulièrement pour les infirmes et les personnes dans l'incapacité de travailler.
- La réduction du cheptel** est à envisager pour réduire la dégradation des zones de parcours trop sollicitées, stimuler les économies locales en période de crise ou faciliter l'injection de fonds dans les moments aigus de la crise. Au cours des « mauvaises années », les éleveurs sont moins enclins à vendre ou à déplacer leurs troupeaux qui n'en deviennent que plus importants et contribuent ainsi au phénomène de surcharge des zones de pâturage.

Les activités de pêche

Des secours d'urgence peuvent être nécessaires au rétablissement de la production des activités de pêche ainsi qu'au soutien des moyens de subsistance des artisans pêcheurs. Ceux-ci peuvent être touchés par des catastrophes (tempêtes et raz-de-marée) ou des situations d'urgence complexes fréquemment accompagnées, dans les deux cas, par la perte des moyens de production (bateaux et équipement de pêche). Une évaluation sexospécifique doit dès lors être lancée afin de déterminer le nombre de personnes touchées, la quantité de matériel et les différents équipements de pêche présents sur le site avant et après la survenue de la catastrophe. Dans ce cadre il faut prendre en compte les méthodes de pêche, de conservation et de transport du produit et analyser les moyens de subsistance envisageables ainsi que les tendances du marché, présentes et futures, de la production halieutique.

Compétences nécessaires à l'appui des artisans pêcheurs

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Méthodes et techniques de pêche | <input type="checkbox"/> Mailles des filets et taille des fils de pêche |
| <input type="checkbox"/> Espèce ichtyologiques | <input type="checkbox"/> Nombre, tex, denier, mètres/kg |
| <input type="checkbox"/> Traitement | <input type="checkbox"/> Constructions et taux d'armement |
| <input type="checkbox"/> Conservation | <input type="checkbox"/> Types et tailles des hameçons |
| <input type="checkbox"/> Conteneurs isothermes et canots de pêche isolés | <input type="checkbox"/> Dimensions des flotteurs et du lest |
| <input type="checkbox"/> Filets éperviers, engins fixes, sennes, filets | <input type="checkbox"/> Fils métalliques en acier inoxydable (50 cl, 1 mm) |
| <input type="checkbox"/> Lignes et hameçons | <input type="checkbox"/> Cordages (PE/PP) torons (4-8 mm) |
| <input type="checkbox"/> Pièges à poissons | <input type="checkbox"/> Monolignes (par ex. vert 1.7-1 mm) |
| <input type="checkbox"/> Protection de l'environnement | <input type="checkbox"/> Types de plombs (210/240) |
| <input type="checkbox"/> Pêche côtière | <input type="checkbox"/> Diamètre des fils/étirement des mailles |
| <input type="checkbox"/> Pêche dans les eaux intérieures | <input type="checkbox"/> Montage, gréement et armement |
| <input type="checkbox"/> Villages | <input type="checkbox"/> Gestion des affaires |
| <input type="checkbox"/> Centres de formation | <input type="checkbox"/> Mise à prix, opérations d'achat et de vente |
| <input type="checkbox"/> Pêcheurs hommes et femmes | <input type="checkbox"/> Commercialisation |
| <input type="checkbox"/> Tenue des comptes et contrôle des stocks | <input type="checkbox"/> Enquêtes |

Dans les communautés de pêche, la présence des femmes est prédominante dans les travaux de manipulation, de conservation et de traitement des produits de la pêche. Elles participent au déchargement des bateaux et des filets, travaillent au séchage, au salage, à la fumaison, à la préparation et au traitement du poisson. Les femmes sont fréquemment chargées des activités connexes comme la collecte de l'eau, du sel et des combustibles nécessaires. Ces travaux sont physiquement très pénibles, consommateurs de temps et représentent une charge de travail importante. Dans certaines régions, les femmes sont parfois directement impliquées dans les activités de pêche de rivage et dans la confection et la réparation des filets. Elles contribuent également de façon significative aux travaux dans les entreprises d'aquaculture (alimentation et collecte).

Grille de questionnement – L'évaluation des besoins

La situation – Liste de contrôle

- ▶ Que s'est-il passé?
- ▶ Quels sont les besoins auxquels il faut répondre en priorité? Quelle sera la durée de l'opération de secours?
- ▶ Qui sont les personnes touchées par la catastrophe?
- ▶ S'agit-il d'hommes, de femmes ou d'enfants?
- ▶ Les différents groupes de personnes ont-ils des besoins différents?
- ▶ Ou sont-ils?
- ▶ L'alimentation est-elle disponible? De quelle provenance? De qui?
- ▶ Comment communiquer avec eux?
- ▶ Quelles sont les habitudes alimentaires? Qu'est ce qui a changé?
- ▶ Est-il besoin d'organiser des entretiens séparés hommes/femmes?
- ▶ Quelle est la répartition de l'alimentation au sein des familles et des groupes?
- ▶ S'agit-il de réfugiés, de personnes déplacées ou de personnes vivant sur place?
- ▶ Quelles sont les conditions d'accès à l'alimentation des hommes et des femmes respectivement?
- ▶ Que pouvez vous faire?
- ▶ Leur installation est-elle volontaire ou involontaire?
- ▶ Comment pouvez vous le faire? Comment peuvent-ils le faire?
- ▶ Quels sont les besoins? Les besoins spécifiques? Les besoins les plus urgents ?
- ▶ Qui peut aider?

Les personnes touchées – Liste de contrôle

- ▶ Quelles sont leurs caractéristiques (hommes, femmes, garçon, filles, <-5, >60?)
- ▶ Lesquels et combien d'entre eux on perdu leurs moyens de subsistance?
- ▶ Combien de ménages dirigés par des femmes
- ▶ S'agit-il de pertes à court terme (par exemple: pertes sur une seule saison de la récolte, perte des réserves alimentaires, des semences ou des outils de production) ou de pertes à long terme (par exemple: perte définitive des terres)?
- ▶ Combien d'orphelins?
- ▶ Combien de personnes handicapées?
- ▶ Quels sont les autres pertes subies?
- ▶ Combien de personnes déplacées? De réfugiés? De rapatriés?
- ▶ Combien de membres de la famille percevant un revenu ont disparu?
- ▶ Ou sont ces personnes?

L'enregistrement des bénéficiaires – Liste de contrôle

- ▶ Est-il besoin de s'enregistrer?
- ▶ Quel est le coût des transactions en termes de temps, d'argent et d'entretiens avec les responsables?
- ▶ Qui des hommes, femmes, riches ou vulnérables, minorités, castes ou tribus, connaissent les modalités de l'enregistrement?
- ▶ L'un ou l'autre sexe est-il moins à même de s'enregistrer pour des raisons géographiques ou culturelles? Quel sexe? Pour quelle raison?
- ▶ Quelle est la langue dans laquelle l'information est dispensée? Par quel moyen? Ces informations sont-elles compréhensibles par tous?
- ▶ Les femmes chefs de famille et les personnes handicapées peuvent-elles s'enregistrer?
- ▶ Est-il possible que certains groupes, comme les ménages dirigés par les femmes par exemple, soient systématiquement négligés dans le comptage?

Les besoins en articles alimentaires – Liste de contrôle

- ▶ Est-il nécessaire de fournir des produits alimentaires de base ou un régime alimentaire équilibré?
- ▶ Quelles sont les préférences alimentaires locales?
- ▶ Quelles sont les denrées ou les types de denrées les plus faciles à stocker, à traiter, à cuisiner avec un minimum de combustible?
- ▶ Quelles sont les ressources en bois à brûler pour la cuisine?
- ▶ Si des cuisinières à économie de combustible sont disponibles, sont-elles convenables?
- ▶ Est-il sans risque de s'aventurer en dehors du camp pour chercher du bois à brûler (risques d'agression, de viol, de mines)?
- ▶ Quels sont les besoins en eau pour la cuisine? Quels sont les besoins en récipients?
- ▶ Quelles sont les denrées de sevrage privilégiées pour les enfants de moins de 5 ans?
- ▶ Quels sont les tabous alimentaires qui touchent les femmes?
- ▶ Que veulent les femmes?

Les besoins en articles non-alimentaires – Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les besoins en eau à usage personnel (boisson, cuisine, hygiène et lessive)?
- ▶ Quels sont les besoins en récipients pour le transport de l'eau (jerricans)?
- ▶ Quels sont les besoins en abris temporaires ou définitifs (pour les personnes déplacées ou à titre de remplacement ou de réparation du logement)?
- ▶ Quels sont les besoins des hommes et des femmes en matière d'intimité et d'installation de lieux de toilette séparés?
- ▶ Quels sont les articles domestiques privilégiés nécessaires: cuisinières, jerrycans, batteries de cuisine, récipients de stockage, combustibles pour la cuisine, pour le chauffage et l'éclairage?
- ▶ Quels sont les matériaux domestiques privilégiés nécessaires: ciment, gabions métalliques, pompes à main?
- ▶ Quels sont les besoins en matière de vêtements et de couvertures, pour les hommes et les femmes, les adultes et les enfants?
- ▶ Quels sont les besoins médicaux, plus particulièrement ceux des femmes (santé génésique, planification familiale, victimes de viol)?
- ▶ Que faut-il pour s'assurer que la scolarité des enfants n'est pas interrompue, tant pour les garçons que pour les filles?
- ▶ Quel est la division sexospécifique du travail dans la construction du logement?



Les besoins liés au rétablissement des moyens de subsistance – Liste de contrôle

- ▶ Quelles sont les cultures et les variétés de cultures préférées, les outils à main, les races de bétail et les animaux de trait privilégiés nécessaires à un rétablissement rapide des moyens de subsistance?
- ▶ Quels sont les produits nécessaires au rétablissement des moyens de subsistance?



Les ressources des donateurs – Liste de contrôle

- ▶ A quelle hauteur les donateurs peuvent-ils contribuer? (Données réalistes)
- ▶ Délai de livraison de ces ressources?
- ▶ Est-il possible d'utiliser d'autres stocks alimentaires disponibles en attendant la livraison des dons en produits alimentaires?
- ▶ Les donateurs peuvent-ils emprunter dans les stocks nationaux pour ensuite remplacer ces produits à la livraison des dons?
- ▶ Quelle est l'économie envisageable dans le domaine de l'aide alimentaire?
- ▶ Quel est le rôle des facteurs intermédiaires tels que les règlements administratifs, les coûts de transactions, les institutions, la fluctuation des prix, le marché et les intermédiaires de marché?
- ▶ Quel est le rôle des facteurs intermédiaires par rapport à la catastrophe?
- ▶ Combien de personnes peuvent être secourues, pendant combien de jours ou de semaines?

Grille de questionnaire – L'évaluation de la situation



Les questions liées à la mise en application du programme – Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les critères de tri sélectif ventilés par sexe?
- ▶ Quel est le meilleur moment d'intervention, quelle est sa durée optimum?
- ▶ Quelles sont les méthodes de ciblage préconisées? Les méthodes directes ou indirectes (un ciblage via le maillage social ou sur la communauté par exemple?)
- ▶ Quelles sont les structures de contrôle nécessaires au ciblage et à la distribution?
- ▶ Quel est le transfert de revenu minimum nécessaire par groupes de bénéficiaires?
- ▶ Quelles sont les structures communautaires existantes utilisables dans le cadre du tri sélectif des bénéficiaires et du ciblage?
- ▶ Quelles sont les capacités des structures de mise en application et de distribution?
- ▶ Quelles sont les structures de contrôle disponibles pour le ciblage et la distribution?

Le kit de produits alimentaires – Liste de contrôle²

- ▶ Quel est le déficit en apport calorique, par sexe, dans la population cible?
- ▶ Quelle est la valeur du colis de secours proposé (kit alimentaire) en valeur locale et son coût pour les Nations Unies? Quelle est sa valeur par rapport aux revenus des bénéficiaires et aux salaires en cours?
- ▶ Quelles sont les possibilités de substitution des denrées alimentaires locales par des denrées alimentaires importées?
- ▶ Quelle est la valeur nutritionnelle des produits alimentaires de secours proposés?
- ▶ Dans quelle mesure les denrées proposées sont-elles acceptables par les bénéficiaires selon les besoins respectifs de chaque sexe?
- ▶ Quels sont les besoins spécifiques (emballages, qualité de cuisson, etc.)?

Contexte socio-économique– Liste de contrôle

- ▶ Quel est le nombre d'hommes et de femmes touchés respectivement par la crise?
- ▶ Quel est l'état nutritionnel de la population ou des bénéficiaires?
- ▶ Quel est le manque à gagner de la production alimentaire par rapport à d'autres productions agricoles?
- ▶ Quelles sont les sources de revenus par sexe dans les zones urbaines et rurales?
- ▶ Quelles est la part des importations alimentaires sur l'ensemble des importations?
- ▶ Quelles sont les données économiques disponibles les plus significatives concernant plus particulièrement l'agriculture, la disponibilité et l'importation alimentaire?
- ▶ Quels sont les données disponibles sur les revenus par ménages, ventilées par sexe et comprenant une différenciation entre les zones urbaines et rurales?
- ▶ Quelle est le niveau et la répartition de la propriété foncière, du partage des terres? Quel en est le pourcentage ventilé par sexe dans la population rurale?

Les répercussions sur la sécurité alimentaire nationale – Liste de contrôle

- ▶ Quelles sont les répercussions de l'intervention d'urgence sur la sécurité et la disponibilité alimentaire nationale?
- ▶ Quelles sont les dispositions gouvernementales mises en place afin d'encourager les liaisons entre les organismes internationaux ou nationaux? Quels changements d'ordre macro-économique ont eu lieu? Le gouvernement pose-t-il des restrictions budgétaires à l'importation alimentaire nationale?
- ▶ Quelles sont les problématiques structurelles qui drainent l'insécurité alimentaire? Quelles sont les conditions du marché et les interactions envisageables?
- ▶ Quelles ont été les événements marquants qui ont bouleversé les attentes de la production agricole annuelle?
- ▶ Quelles sont les répercussions de la catastrophe sur les conditions économiques et structurelles générales qui sont nécessaires à la production agricole et à sa commercialisation (production, transport, irrigation, infrastructures, coûts des intrants agricoles, etc.)?
- ▶ Quelles sont les répercussions sur les prix du marché et sur la viabilité économique du marché de la production alimentaire?

² Source: WFP Modified Emergency Needs Assessment Guidelines. October, 1999.

Les répercussions sur la sécurité alimentaire des ménages – Liste de contrôle

- ▶ Quels sont les ménages les plus touchés (statut social, ventilation sexospécifique, distribution régionale)?
- ▶ Quels sont les changements survenus au niveau des sources de revenu pour respectivement chaque sexe au sein des ménages touchés par la crise?
- ▶ Quelles sont les capacités d'adaptation face à la crise en termes sexospécifiques?
- ▶ Quels sont les réseaux de solidarité et d'entraide communautaires en place?
- ▶ Quelles sont les problématiques structurelles qui mènent à l'insécurité alimentaire des ménages?
- ▶ Les ménages démunis doivent-ils affronter des dépenses supplémentaires? Quelles sont ces dépenses?
- ▶ Existe-t-il un réel danger de baisse des ressources et des biens? Quel est le niveau de gravité de ces risques?
- ▶ Quelle est la disponibilité des combustibles de cuisine? Quel est leur impact sur l'environnement?

Le rôle de l'aide alimentaire – Liste de contrôle

- ▶ Quel est le rôle potentiel de l'aide alimentaire en ce qui concerne les transferts de revenus et de l'épargne?
- ▶ Faut-il créer des ressources et des biens communautaires? Quels sont ces biens et ces ressources?
- ▶ Un appui nutritionnel est-il nécessaire? Quel type d'appui?
- ▶ Quelles seraient les répercussions sexospécifiques de l'habilitation des groupes vulnérables?

Les mesures gouvernementales liées à la sécurité alimentaire et les liens inter organisations – Liste de contrôle

- ▶ Des modifications des politiques alimentaires gouvernementales sont-elles nécessaires?
- ▶ Quels sont les liens entretenus avec d'autres programmes d'aide économique au développement (Banque mondiale, PNUD/PNUAD, autres Organismes des Nations Unies)?
- ▶ Quels sont les projets et les capacités du gouvernement face à la gestion de la crise ?
- ▶ Quels sont les liens recommandés avec les programmes d'aide des Nations Unies et les autres programmes au niveau national (ONGs)?

ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▼ Expliquer comment intégrer l'analyse sexospécifique dans le processus de ciblage lors des interventions d'urgence.
 - ⦿ Lien Module: Evaluation des besoins
 - ⦿ Lien Module Suivi et évaluation.
 - ⦿ Lien Module: Partenariats
 - ⦿ Lien Module Les outils de l'ASEG
 - 📖 Voir: Les protocoles d'accords (MOU) avec les gouvernements et les partenaires
 - 📖 Voir: L'engagement envers les femmes du Programme alimentaire mondial (PAM)

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Tri sélectif sexospécifique des bénéficiaires, mise en application de l'ASEG, critères de ciblage, méthodes et processus.

LE CIBLAGE

La planification des opérations d'urgence

Au cours des interventions d'urgence, l'objectif du ciblage est de répondre au mieux aux besoins des personnes les plus vulnérables par l'utilisation efficace et rationnelle, d'un point de vue social et économique, des ressources disponibles.

Le ciblage a également pour but de créer des bénéfices durables pour les bénéficiaires en promulguant l'effort collectif de la communauté et en créant des ressources durables. Un autre objectif significatif du ciblage est l'identification des risques et des conséquences potentiellement induites par les mécanismes de ciblage eux-mêmes. Le ciblage des sous-groupes de la population en temps de crise peut constituer une source de vulnérabilité pour les bénéficiaires des secours. Les principes d'application des méthodes de ciblage doivent être décrits et répertoriés.

Principes

- ▶ Équité
- ▶ Adéquation
- ▶ Efficacité
- ▶ Transparence
- ▶ Égalité

Les conséquences positives d'un ciblage efficace

Un processus de ciblage efficace permet non seulement d'assurer l'apport de prestations aux nécessiteux, mais influence positivement:

- ▶ Le développement de la communauté.
- ▶ L'amélioration de l'état du marché et des infrastructures commerciales.
- ▶ La parité entre les hommes et les femmes.
- ▶ La création de ressources de développement.

Les processus de ciblage et de tri sélectif des bénéficiaires

Les processus de ciblage permettent de définir et d'identifier les zones d'intervention, les groupes potentiellement bénéficiaires ou les personnes les plus démunies au sein des ménages. Le ciblage doit se focaliser sur les groupes ou les individus les plus exposés aux risques. Dans un contexte d'intervention d'urgence, **le ciblage comporte quatre étapes**:

Les étapes du ciblage

- | | |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ▶ La priorité | Identifier les critères de tri sélectif d'une zone particulière, d'un groupe de population et des ménages. |
| ▶ L'identification | Développer des outils de tri sélectif au niveau administratif et communautaire, ou des mécanismes d'auto ciblage, afin de s'assurer que seuls ceux qui répondent aux critères se voient allouer les prestations. |
| ▶ L'affectation | Déterminer la quantité de biens et de services à fournir à ceux répondant aux critères de tri sélectif. |
| ▶ Les choix | Choisir les stratégies et les méthodes d'approvisionnement de l'intervention afin de toucher la population cible identifiée. |

Il est tout aussi important de prendre en compte la proportion des personnes touchées que leur nombre véritable. Une première estimation des **bénéficiaires cibles** peut être effectuée à partir des données de la carte des vulnérabilités, dressée avec les partenaires sur le terrain, au cours de l'évaluation des besoins. Ces calculs sont toutefois fréquemment issus des évaluations sur échantillonnage et des estimations moyennes portant par exemple sur la zone dans son ensemble ou sur les tailles moyennes des troupeaux ou des exploitations. Par conséquent, il est souvent nécessaire d'élaborer des systèmes d'information complémentaires afin d'améliorer la précision du ciblage individuel des bénéficiaires au moment de **l'allocation des ressources**.

Il convient d'établir une matrice d'analyse afin de définir précisément **l'ensemble des mesures de secours** ainsi **qu'un plan d'allocation et de distribution des ressources** dans les zones d'intervention prioritaires. Dans les cas où les décisions sont prises par les membres du projet eux-mêmes, l'efficacité du ciblage dépend de la validité des données collectées et de leur analyse.

Afin de se prémunir contre les risques d'enregistrements multiples ou de partialité d'un opérateur local, les critères de tri sélectif doivent être évalués en termes d'efficacité, de précision et de faisabilité, plus particulièrement pour l'identification des ménages confrontés à une insécurité alimentaire grave et pour le ciblage des populations éligibles à l'aide. Une attention spéciale doit être accordée aux **catégories bénéficiaires** confirmées au cours de l'évaluation d'impact, ainsi qu'aux différents **niveaux de ciblage**.

Les critères de ciblage se doivent d'être clairs et précis. Les ménages, par exemple, qui auraient perdu leur culture la plus rentable ne sont pas forcément les plus vulnérables à court terme, contrairement à ceux qui sont victimes d'un déficit alimentaire immédiat.

L'application des critères¹

L'application des critères de ciblage tenant compte de la perspective sexospécifique dépend des paramètres suivants:

- | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------|
| ▶ Type de crise (catastrophe naturelle, guerre civile). | ▶ Description de la stabilité politique et de l'accessibilité. |
| ▶ Moyens de subsistance des bénéficiaires (agriculture de subsistance, travailleurs urbains). | ▶ Eligibilité des bénéficiaires. |
| ▶ Statut des bénéficiaires (déplacés, femmes chef de famille, handicapés). | ▶ Situation (raison pour laquelle il ou elle est dans le besoin). |
| ▶ Accent particulier mis sur le régional et le local. | ▶ Statut social (risque de discrimination). |
| ▶ Etat nutritionnel. | ▶ Localisation. |
| ▶ Capacités d'adaptation et d'affrontement. | ▶ Accessibilité de la zone géographique (accent sur les aspects géographiques et régionaux). |
| ▶ Capacités de mise en œuvre locales et externes. | ▶ Choix des possibilités d'aide (stratégies d'intervention). |

Les procédures de **ciblage communautaire** confèrent fréquemment aux opérations de tri sélectif un aspect moins « réglementaire ». La sélection est ici gérée par des comités ou par d'autres formes de corps décisionnaires présents au sein de la communauté. Les intervenants responsables et la communauté s'accordent sur les modalités de tri sélectif, la liste des bénéficiaires sélectionnés devant être partagée et approuvée par la communauté. Cette liste constitue une base de travail pour les modalités de distribution et le suivi des progrès.

Les procédures de ciblage administratif, en revanche, peuvent rendre les opérations de tri sélectif complexes et coûteuses. Pour les procédures **d'enregistrement des bénéficiaires cibles** les intervenants auront besoin d'**informateurs clés, de facilitateurs** et de la participation active des femmes, à titre individuel ou par l'intermédiaire d'associations.

La participation d'informateurs clés est nécessaire pour obtenir un ciblage efficace, notamment dans les cas où les listes de bénéficiaires sont préétablies. Dans les situations d'urgence complexes, il est important de tenir compte de la dynamique des structures socioéconomiques.

Les résultats des procédures de tri sélectif doivent correspondre à ceux des analyses des moyens de subsistance, aux estimations portant sur le nombre de bénéficiaires à prendre en compte et par conséquent au plan d'allocation et de distribution des ressources. Dans tous les cas de figure le nombre réel de bénéficiaires doit être suivi et comparé aux chiffres provisoires précédemment établis.

Il est possible d'organiser des **ateliers à la journée**, avec la participation de toutes les parties prenantes identifiées, afin de leur faire part des modalités générales du ciblage (basées sur les analyses des moyens de subsistance et l'évaluation des besoins alimentaires). Les critères portant sur la détermination des zones touchées et les groupes bénéficiaires vulnérables doivent être approuvés. Ces ateliers permettent d'élaborer les mesures d'assistance et d'aide alimentaire adaptées aux besoins spécifiques de la population touchée. Ces bénéficiaires pourraient être soumis à un échelonnement prioritaire selon les ressources disponibles et la capacité des groupes à utiliser les ressources existantes du ménage et à accéder aux services.

La mise en application d'une perspective sexospécifique dans un processus de ciblage nécessite d'analyser les différentes **répercussions**, sur les hommes et les femmes, de la situation d'urgence et d'étudier les **contraintes** particulières de l'aide humanitaire. Il s'agit donc de fixer des objectifs réalistes à partir d'observations empiriques.

¹ Source: WFP Self-briefing Materials, Module 3: Monitoring, Reporting and Evaluation

L'efficacité et l'applicabilité des processus de ciblage sur les ménages dirigés par des femmes nécessitent de prendre en compte les charges de travail qui incombent principalement aux femmes, leur état nutritionnel et leur état de santé au moment du ciblage.

Dans les cas qui s'y prêtent, il est possible de mettre en place un système d'échange de nourriture et d'autres apports de secours contre du travail. Ce système réduit les phénomènes d'échanges des rations alimentaires et des autres formes d'apport dans la mesure où les personnes qui travaillent échangent moins volontiers le produit de leur travail que les dons. De plus, les attentes des personnes non bénéficiaires s'en trouvent amoindries.

L'application de l'ASEG dans le cadre du développement

Les estimations portant sur le nombre des bénéficiaires et leur situation géographique sont élaborées à partir de la cartographie des vulnérabilités établie en accord avec les intervenants et les partenaires de mise en œuvre de l'intervention.

Les principaux facteurs d'analyse concernent le type de crise (catastrophes naturelles ou urgences complexes), le statut de la population touchée (personnes déplacées dans leur propre pays ou réfugiées), les zones concernées, l'état nutritionnel de la population, les mécanismes d'adaptation, les capacités de mise en œuvre, la stabilité politique et l'accessibilité.

La problématique est de savoir si la perspective sexospécifique est applicable dans un contexte de distribution de secours, et dans ce cas, de quelle façon. L'ensemble des questions portant sur la cohésion de la communauté et le développement doivent être étudiées et comprises de façon approfondie.

Il s'agit de choisir soit des approches pragmatiques non discriminatoires ou discriminatoires, au niveau géographique (chaque personne dans une zone donnée), ou au niveau statutaire (un groupe socioéconomique en particulier). L'approche par niveau statutaire est adoptée lorsque l'impact de l'intervention sur la population touchée est réparti de façon homogène. Cela se produit généralement lorsque les statuts socioéconomiques, culturels et ethniques sont cohérents.

L'application de l'ASEG dans le cadre institutionnel

TERRAIN

- ▶ Origine de la population et contexte
- ▶ Connaissance des bénéficiaires

INTERMEDIAIRE

- ▶ Expériences antérieures des catastrophes
- ▶ Enseignements tirés des expériences passées

MACRO

- ▶ Politiques et priorités
- ▶ Législation en cours

La distribution des secours alimentaires dépend du choix stratégique des niveaux de ciblage.

Dans certaines circonstances exceptionnelles, et plus particulièrement dans les situations d'urgence complexes, l'isolement des bénéficiaires s'avère nécessaire. L'isolement s'avère nécessaire lorsque des groupes non nécessaires se joignent aux groupes des bénéficiaires, lorsque les risques de tensions sociales sont trop élevés, et lorsque le ciblage des ménages dirigés par des femmes est essentiel afin d'éviter des actes de violence à leur encontre. Dans ce dernier cas, il est important de s'assurer que ces femmes bénéficieront effectivement des secours.

En cas de situation d'urgence complexe, une population donnée peut devenir homogène d'un point de vue sexospécifique (par exemple, lorsque les femmes sont à la tête de la majorité des avoires en raison de l'émigration ou du déplacement de la population masculine).



L'application de l'ASEG dans le cadre des moyens de subsistance

Les critères de tri sélectif dépendent directement des analyses des conditions de vie et des systèmes d'exploitation agricoles. Ces analyses sont faites au cours des processus d'évaluation de la situation et des besoins.

L'analyse sexospécifique ne doit pas être considérée comme une analyse verticale se cantonnant à rajouter arbitrairement une catégorie de bénéficiaires. L'analyse sexospécifique est la résultante d'une approche analytique des conditions de vie dans un contexte déterminé. Le choix des procédures de ciblage ne doit pas s'effectuer, lors de l'analyse finale, en se basant uniquement sur les contraintes budgétaires. Les principaux paramètres demeurent les objectifs fixés, les ressources disponibles, le contexte même des situations d'urgence et les conditions de vie de la population cible.

Les méthodes de ciblage

Le ciblage peut incomber aux structures gouvernementales existantes ou aux communautés bénéficiaires et, dans certains cas, à des structures externes. Les parties prenantes engagées dans les procédures de ciblage doivent se sentir concernées par les problématiques sexospécifiques et cela dans chacune des étapes du ciblage. Il n'existe pas une méthode de ciblage unique adaptable aux multitudes de situations et aux spécificités des groupes vulnérables.

Les paramètres de base demeurent les objectifs fixés, les ressources disponibles, le contexte même des situations d'urgence et les conditions de vie de la population cible. Toutefois il demeure nécessaire d'avoir un système efficace de surveillance des procédures de ciblage afin de corriger les éventuelles discriminations ou inadéquations qui pourraient survenir.

L'**auto ciblage** est pratiqué dans les cas où la population cible décide elle-même de la solution de secours qu'elle estime la plus appropriée et/ou qu'elle est prête à subventionner. L'auto ciblage est utilisé principalement dans les projets Vivres-contre-travail (FFW), au cours des opérations d'aide et de distribution alimentaire des interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), mais peut toutefois être considéré comme une procédure de distribution, non gratuite, d'apports agricoles de secours. Le système d'échange d'engrais, de bétail ou de soins vétérinaires contre du travail pourrait être couplé aux processus de redressement des infrastructures agricoles.

La contrepartie peut être représentée en termes de temps passé, en efforts accomplis, en coût d'opportunité d'emploi ou en ventes subventionnées d'apports courants momentanément indisponibles sur le marché local. D'une façon générale les procédures d'auto ciblage et de ciblage communautaire sont considérées comme peu coûteuses dans la mesure où elles ne requièrent pas un tri sélectif direct des bénéficiaires. Bien qu'ils coûtent aux représentants communautaires en termes d'effort et de temps, ces systèmes de ciblage ne sont pas considérés comme une charge budgétaire au sein du projet.

Il a parfois été constaté que l'approvisionnement des secours d'urgence ne parvienne pas aux populations les plus nécessiteuses soit à cause de barrières sociales ou culturelles soit à cause des soucis liés à l'emploi du temps.

L'auto ciblage

Processus de ciblage	▶ Les personnes décident elles-mêmes de participer, ou pas, au programme d'aide.
Principales parties prenantes	▶ Certains membres de la communauté.
Avantages liés au genre	▶ L'auto ciblage est généralement plus avantageux et plus adapté à l'environnement social.
Désavantages liés au genre	▶ L'auto ciblage dans les programmes Vivres contre travail pourrait générer des coûts cachés: l'obligation de travailler réduit, dans une certaine mesure, la valeur nette des transferts aux ménages. En cas d'urgence, les individus les plus nécessiteux tiennent plus compte de la valeur que de la répartition alternative de leur temps.

Dans les processus de **ciblage administratif**, la définition des caractéristiques des bénéficiaires est entreprise en dehors de la communauté, à savoir par les entités administratives ou par le personnel du programme. Cette méthode de ciblage est parfois imposée suite aux accords passés auprès des institutions ou des autorités nationales. Le ciblage administratif est mis en application dans les pays où les systèmes de distribution sont bien implantés, par exemple dans la République populaire démocratique de Corée, ou lorsque qu'il existe des questions liées à la souveraineté nationale comme en Iraq ou en Afghanistan. Dans ces cas de figure particuliers, l'application d'une perspective sexospécifique des analyses peut s'avérer difficile à mettre en place si aucun accord préalable n'est défini auprès de l'administration.

Le ciblage administratif

Processus de ciblage	▶ Définir les priorités et les zones d'intervention prioritaires, établir des critères d'éligibilité. ▶ Faire correspondre les ressources aux besoins en assurant un dialogue constant avec les donateurs, et remplir toutes les tâches de responsabilité, de suivi contrôle et de vérification.
Principales parties prenantes	▶ Le gouvernement et les agents d'intervention.
Avantages liés au genre	▶ Compléter et soutenir les méthodes participatives.
Désavantages liés au genre	▶ Utilisé en dernier recours pour les processus de ciblage direct des bénéficiaires. Une approche décroissante doit être évitée. ▶ Lorsque le ciblage est effectué par des personnes extérieures au programme il est important que les réseaux communautaires de solidarité ne soient pas bouleversés, qu'il n'existe pas de luttes de pouvoir entre familles, groupes politiques ou groupes ethniques.



Le ciblage communautaire (participatif)

Processus de ciblage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Le ciblage communautaire fait appel soit aux chefs traditionnels ou démocratiquement élus de la communauté, soit aux structures communautaires en place afin de procéder au ciblage de l'aide (alimentaire ou non alimentaire) accordée aux bénéficiaires.
Principales parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La communauté et les agents d'intervention
Avantages liés au genre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les membres de la communauté peuvent être amenés à adopter des méthodes démocratiques de prises de décisions et par la même à renforcer les responsabilités de la communauté envers ses membres les plus vulnérables. ▶ Encourager la participation des communautés, qui sont souvent les mieux à même d'identifier leurs membres les plus vulnérables. ▶ Les systèmes de soutien familial sont moins bouleversés. ▶ Contribuer à la construction de structures de développement au niveau local. ▶ Le ciblage communautaire pourrait déclencher la volonté d'établir un système de représentation sexospécifique (bien que ce mouvement soit souvent induit par l'extérieur). ▶ Processus de ciblage plus précis portant sur les richesses, la taille de la famille, les charges de travail etc. ▶ Amélioration des systèmes de recours.
Désavantages liés au genre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les responsables et les chefs de communauté ne sont pas toujours les meilleurs représentants pour les plus démunis au sein de leur société. ▶ L'absence de surveillance extérieure pourrait accroître les phénomènes de déséquilibre au niveau de la représentation sexospécifique dans la communauté. ▶ Un ciblage biaisé peut entraîné des effets négatifs sur la communauté.

Dans les processus de **ciblage communautaire**, les décisions sont prises par les membres de la communauté ou ses représentants (bénéficiaires potentiels y compris). La méthode de ciblage communautaire se base sur la connaissance et la compréhension de la situation de chacun de ses membres. Les critères de ciblage sont donc déterminés subjectivement selon les besoins et des degrés de vulnérabilité. Peu coûteuse, cette méthode permet également d'éviter les difficultés liées à la collecte des données tout en ayant les moyens d'étudier en profondeur les degrés de vulnérabilité de la communauté. Les femmes représentent une entité importante dans ce type de ciblage. Les mécanismes de ciblage communautaires permettent de couvrir la totalité des ménages présents car ils sont basés sur la prise en compte de la taille des ménages. De plus, étant donné les systèmes coutumiers d'échanges et de prêts, l'assistance et les secours sont partagés au-delà des bénéficiaires cibles, sans tenir compte des évaluations effectuées par les organismes extérieurs à la communauté.

Grille de questionnement – L'établissement de rapports

Zones ciblées, groupes, politiques et modes d'action – Liste de contrôle

- ▶ Quelles sont les zones les plus sévèrement touchées?
- ▶ Quelles sont les zones les plus en demande de secours?
- ▶ Quelles sont les zones les plus touchées? Quelles sont les populations les plus touchées?
- ▶ Comment rendre le ciblage le plus transparent et le plus équitable possible?
- ▶ Si les besoins dépassent les ressources disponibles, comment sélectionner les personnes les plus nécessiteuses?
- ▶ Quelle est la meilleure méthode de ciblage adaptée au contexte?
- ▶ Quelles sont les répercussions potentielles du ciblage sur les moyens de subsistance des ménages et sur l'équilibre sexospécifique constaté?
- ▶ Les ménages dirigés par les femmes et les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, handicapés et orphelins) seront-ils éligibles à l'obtention des secours alimentaires si ces secours sont obtenus en échange du travail fourni?
- ▶ Les besoins médicaux et sanitaires sont-ils pris en compte?
- ▶ De quelle façon faut-il distribuer la nourriture et les moyens de production agricole?
- ▶ Quels sont les facteurs dont il faut tenir compte afin de hiérarchiser par ordre de priorité les zones les plus touchées?
- ▶ Nombre de personnes touchées par zone?
- ▶ Quel est le meilleur moment d'intervention?
- ▶ Comment organiser l'enregistrement des bénéficiaires et la distribution des prestations de secours?
- ▶ Quels sont les critères de sélection tenant compte de l'équilibre sexospécifique qu'il est possible d'utiliser?
- ▶ Dans le cadre d'un ciblage communautaire quel est le bon compromis entre le ciblage global de toute la population ou le tri sélectif de groupes particuliers?
- ▶ Qui dirige la famille? Quelle est la répartition des rôles dans les activités liées à la préparation de la nourriture?
- ▶ Quelles sont les répercussions des obligations liées au travail dans le programme « Nourriture contre création de ressources » sur les activités des hommes et des femmes? L'impact sera-t-il négatif sur les cultures vivrières de subsistance fréquemment cultivées par les femmes?
- ▶ Quelles seront les répercussions des aides sur les divers produits cultivés présents sur le marché local?
- ▶ De quelle façon la sécurité est-elle prise en compte ?



Les besoins liés au renforcement des ressources – Liste de contrôle

- ▶ Qui sont les intervenants et les parties prenantes concernées?
- ▶ Comment est organisée la communauté à laquelle appartiennent les bénéficiaires?
- ▶ Quelles sont les ressources déjà existantes et disponibles au sein de communauté? Concernant les femmes en particulier? Les hommes?
- ▶ Analyse de la situation et de l'équilibre sexospécifique dans les comités locaux ou les groupes locaux.

	Statut actuel	Obstacles aux prises de décisions	Possibilités de changement
Présence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Composition	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fonction	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressource	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Déterminer ces déséquilibres à l'aide du tableau comparatif suivant:

- ▶ Quel est le type de soutien que réclament les hommes et les femmes afin d'augmenter leurs ressources et d'améliorer leurs compétences?
- ▶ Est-il possible de s'assurer que la mise en place de nouveaux programmes n'entraînera pas la marginalisation, l'exclusion ou le déplacement des femmes? Les ressources et les compétences apportées par le projet profiteront-elles équitablement aux hommes comme aux femmes (alimentation, instruction et formation en matière de santé)? De nouveaux programmes sont-ils nécessaires afin d'accroître la participation des femmes?
- ▶ Le projet soutient-il les hommes comme les femmes dans leurs responsabilités familiales, et les soins aux enfants dans les cas de familles nombreuses? La mise en place d'unités de conseil ferait-elle évoluer les mentalités quant aux rôles sexospécifiques dans les prises de décisions ou les responsabilités?



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▼ Familiariser les intervenants à l'approche sexospécifique des processus d'approvisionnement et de distribution.

📖 Voir: Manuel des transports et de la logistique du PAM.

📍 Lien module: Les outils de l'ASEG.

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Les spécifications de l'approche sensible à la dimension genre, les approvisionnements locaux, la logistique sur site, le contrôle participatif de la qualité, les étapes du processus d'approvisionnement.

LES APPROVISIONNEMENTS ET LA LOGISTIQUE

L'approvisionnement

L'approvisionnement est une des étapes primordiales des opérations de secours. La distribution des colis de secours aux bénéficiaires cibles dans les délais prescrits dépend essentiellement de la bonne planification de ce processus et de sa fonctionnalité.

L'approvisionnement désigne l'acquisition de biens et de services par une gestion optimale des fonds disponibles. Le processus d'approvisionnement commence par l'évaluation et la description détaillée des besoins pour se conclure par l'assurance d'une livraison et d'un stockage des biens en lieu sûr. La notion d'approvisionnement ne se limite pas simplement à l'achat de biens, mais représente un processus complexe qui comprend les procédures d'appel d'offres, les commandes, les garanties, le transport, le paiement et l'enregistrement.

Les différentes étapes du processus d'approvisionnement

- ▶ Identification des besoins
- ▶ Conception des spécificités techniques
- ▶ Autorisation technique
- ▶ Demande d'achat
- ▶ Identification des fournisseurs
- ▶ Procédures d'adjudications et d'appel d'offres
- ▶ Commandes et achats
- ▶ Livraison et contrôle de la qualité

Les quatre premières étapes sont sous la responsabilité directe des services techniques concernés qui définissent également le calendrier à respecter et les modalités de livraison. Par ailleurs, le personnel présent sur le terrain ainsi qu'au siège de l'organisation est responsable de l'identification et de la pré-sélection des fournisseurs potentiels, tout en tenant compte des zones géographiques qu'il sera nécessaire de desservir au mieux, avec des produits adaptés à la situation. Toutes ces démarches vont de paire avec la mise en œuvre globale de toute l'intervention de secours qui a été planifiée. Il est préconisé d'adopter une approche sexospécifique dans la conception de ces procédures dès que cela s'avère possible.

La logistique

La logistique comporte de nombreuses étapes comme la communication, la liaison, la coordination, les frais de transport, les achats, l'assurance, la surveillance des travaux, l'expédition, l'acheminement, la localisation, l'infrastructure, la gestion des capacités, la manutention, la gestion du convoi, le transport, le stockage, la distribution, l'entreposage et la redistribution.

La logistique sur site

- ▶ Capacité de stationnement
- ▶ Infrastructure routière du pays
- ▶ Coûts de transport du pays
- ▶ Qualité des installations de stockage
- ▶ Qualité de la manutention
- ▶ Infrastructure des communications

D'après de nombreuses observations qui tendent à montrer que la participation des femmes améliore l'efficacité des interventions de secours, il est nécessaire d'encourager le contrôle des femmes sur la gestion des ressources au sein des ménages, et plus particulièrement sur la gestion des réserves alimentaires des ménages.

Le PAM préconise un taux de 50% de femmes présentes dans les comités d'enregistrement et de distribution, et un taux de 80% de rations alimentaires à remettre dans les mains des femmes. Le PAM appelle également à l'affichage public des noms de chaque ménage bénéficiaire et des prestations auxquelles il a droit, ainsi que le nom des membres des comités. A l'heure actuelle, la FAO n'impose pas d'objectifs particuliers quant à la dimension sexospécifique d'un programme ou le nombre de bénéficiaires cibles. Ces problématiques sont abordées au cas par cas et dépendent des résultats des évaluations effectuées dans le pays et de la stratégie des donateurs.

L'approche sexospécifique appliquée aux apports agricoles

L'identification des **utilisateurs finaux** des produits de base à fournir est la condition première pour la mise en place d'une perspective sexospécifique en ce qui concerne les questions portant sur la logistique, les approvisionnements et la distribution.

Les répercussions potentielles, qu'elles soient positives ou négatives, de la distribution de biens vers les entreprises de vente au détail tenues par des femmes, doivent être analysées en profondeur dans la mesure où la distribution à titre gratuit de biens peut faire baisser les prix des produits locaux de même nature.

Afin de permettre aux responsables des achats d'émettre des appels d'offres adéquats et de cibler correctement les fournisseurs, il est important de définir clairement les besoins en produits alimentaires et en apports agricoles et d'en décrire précisément les caractéristiques techniques.

Les produits alimentaires

Ces produits alimentaires doivent être culturellement acceptables et faciles à préparer. Les femmes étant en général responsables de l'approvisionnement et de la préparation alimentaire, elles sont à considérer comme une source d'information privilégiée en ce qui concerne l'identification des produits alimentaires et non-alimentaires appropriés. La définition de ces spécificités découle du processus d'évaluation des besoins.

Le choix des produits alimentaires doit se baser sur les normes qualitatives internationales, les habitudes alimentaires locales ainsi que les types de produits acceptés ou demandés par les femmes. Dans ce cadre, il est également important de prendre en considération la disponibilité en eau potable et en combustibles (distance à parcourir et temps d'approvisionnement), les installations déjà présentes sur place et les capacités de préparation locales (en termes de temps passé).

Description des articles alimentaires

- ▶ Types de céréales et de légumes secs, huiles et matières grasses, fruits et légumes, épices.
- ▶ Teneur maximum en humidité et en matières étrangères pour les céréales et les farines.
- ▶ Types de conserves (viande et poisson).
- ▶ Caractéristiques commerciales des céréales et des farines.
- ▶ Type d'alimentation infantile.

Semences et outils de production agricoles

De plus en plus, les femmes en milieu rural deviennent les principales responsables familiales de la production de cultures de base et de la garantie d'approvisionnement en besoins alimentaires des ménages. Les hommes se consacrent plus fréquemment à des activités génératrices de revenus en dehors de la sphère du ménage, dans les domaines agricoles et non agricoles. Ainsi, lors de l'évaluation des besoins en semences et en matériel végétal portant sur les céréales de base, les fruits et les légumes, les femmes sont une précieuse source d'information dans le choix des espèces et des variétés.

Spécifications et normes de qualité des semences et des outils de production agricole¹

- ▶ Noms (espèces, variétés et variétés locales).
- ▶ Taux de germination (% minimum par espèce, par variété).
- ▶ Pureté analysée (% minimum de variétés étrangères).
- ▶ Valeur décortiquée ou non décortiquée, pour les cultures de base et les arachides par exemple.
- ▶ Matériel d'emballage (imperméable dans les zones à taux d'humidité élevé par exemple).
- ▶ Contenu en poids de corps étrangers, mauvaises herbes et autres semences.
- ▶ Taux d'humidité.
- ▶ Absence de corps étrangers, de nuisibles et de maladies transmises par les semences.
- ▶ Traitements contre les nuisibles et les maladies locales.
- ▶ Modes d'emballage (tenant compte des capacités de transport des femmes).

Les outils de production agricole

Dans les pays en voie de développement le statut socioéconomique précaire des femmes en milieu rural influence l'accès et l'utilisation des outils de production et de l'outillage en général. Ces moyens de production et ces outils varient selon les pays et les modes de vie des populations, à savoir sédentaires ou nomades. Cependant, le savoir-faire technologique est fréquemment très peu évolué, les outils du forgeron local par exemple, sont de piètre qualité. Les femmes ayant souvent besoin d'un outillage différent de celui des hommes, il serait intéressant de mettre à contribution le savoir des agricultrices dans le but de définir, et dès lors de différencier, les caractéristiques des outils qui leur sont indispensables afin de permettre aux fabricants de produire des outils adaptés à leurs utilisateurs. C'est le cas par exemple de la modification de la soie des houes, qui facilite le renouvellement et le changement des lames de formes et de poids différents.

Aucun fabricant d'outillage n'envisage d'entreprendre un étude extensive du marché rural dans le but d'adapter leur outillage aux besoins et aux exigences de leur clientèle. Qu'ils soient utilisés par des hommes ou des femmes, les matériaux, ainsi que le poids et la forme des outils, demeurent standards. Par exemple, il est très fréquent qu'une femme ou qu'un enfant doivent attendre que leur mari ou leur père aient utilisé un outil, en ayant ainsi allégé son poids, pour qu'ils puissent à leur tour l'utiliser, bien que la qualité et la solidité de l'outil aient considérablement diminué.

¹ Source: FAO's Plant production and protection Paper n° 117 on Quality Declared Seeds.

Afin de prendre en considération les besoins particuliers des hommes et des femmes en matière d'outillage (temps de travail, pénibilité, position de travail, poids et dimension des outils), il est important de pouvoir organiser, dans la mesure du possible, des entretiens consultatifs entre les fabricants d'outillage et les usagers.

Les agricultrices en Afrique et leurs outils de production²

Une enquête conduite en 1998 par la FAO, l'IFAD et la FARMESA dans les régions rurales vivant principalement de l'agriculture de subsistance au Burkina Faso, Sénégal, Uganda, Zambie et Zimbabwe, a souligné que les solutions techniques apparemment évidentes se heurtaient aux croyances, aux tabous et aux attitudes traditionnelles dans les communautés. Des facteurs d'ordre culturel ont des conséquences directes sur le choix des outils et des techniques, sur l'ergonomie et les conditions de travail agricole des agricultrices africaines. Dans tous ces pays, un tabou plus ou moins fort interdit aux femmes d'utiliser des animaux pour leurs travaux agricoles. Les hommes ont traditionnellement la charge du cheptel bovin, des chevaux et de la plupart des équipements de traction qui sont trop lourds pour les femmes.

Traditionnellement les binettes à manche court (petite pioches) sont jugées plus efficaces et plus maniables par les femmes. Cependant ces outils obligent ces dernières à se plier en avant, avec souvent un enfant dans le dos, ce qui augmente la fatigue et leur charge de travail quotidienne.

Non seulement l'amélioration des outils de travail utilisés par les femmes favorise la productivité, réduit les temps de travail, la charge de travail et sa pénibilité, mais elle encourage également le transfert des technologies innovantes. Dans des circonstances plus dramatiques, les situations de conflit ou de guerre enlèvent les hommes à leur famille. Les femmes et les enfants se retrouvent alors seuls pour accomplir la plupart des tâches familiales, et plus particulièrement les travaux agricoles.

Le bétail

Les produits vétérinaires constituent fréquemment un des postes d'approvisionnement les plus importants dans les situations d'urgence. Il est important de pouvoir maintenir de façon régulière leur approvisionnement et la constance de leur prix, mais aussi d'avoir à disposition des vétérinaires et des techniciens en zootechnie. La livraison en temps voulu de ces produits dépend des fonds alloués au stockage, au transport et aux prestations disponibles sur le terrain. L'utilisation de produits antiparasitaires à libération prolongée contre les exo et endo parasites, ainsi que de vaccins thermostables, ne permet pas de résoudre ce problème, dans la mesure où les gouvernements, même en dehors de la crise, ne sont pas à même de fournir les fonds opérationnels correspondants. Il est urgent de prendre un certain nombre de mesures afin de faire baisser le gaspillage et d'éliminer les pratiques dispendieuses.

Tout comme les autres types d'interventions d'urgence stratégiques, celles portant sur le bétail nécessitent une analyse sérieuse, une planification précise et une mise en œuvre appropriée de la situation. De nombreux enseignements de base sont tirés des expériences vécues lors des précédents programmes d'intervention d'urgence (FAO/OFDA/Université de Tufts).

² Source: Les agricultrices en Afrique et leurs outils de production FAO, 1999.

Les enseignements

- ▶ Le choix du moment de l'intervention est primordial. La reconstitution des troupeaux de façon naturelle ou selon les méthodes locales peut être contrariée si le repeuplement est effectué trop tôt après la catastrophe ou durant la phase aiguë de la crise.
- ▶ Le repeuplement prématuré des troupeaux pourrait prolonger, voir même exacerber, les contraintes structurelles et naturelles qui ont déjà largement contribué au développement de la crise.
- ▶ Il est important de prendre en considération et d'utiliser les ressources locales ; les communautés par exemple doivent concevoir des interventions adaptées à leur cas particulier avec le soutien et la supervision d'entités externes. Les personnalités locales sont également à prendre en compte.
- ▶ Les opérations de ciblage doivent mettre l'accent sur l'identification des familles, et non des groupes, qui sont les plus à même de reconstruire les troupeaux et d'en assurer une gestion viable. Le ciblage se dirige donc vers les familles très compétentes en élevage, et qui possèdent quelques ressources et suffisamment de main-d'œuvre.
- ▶ Les communautés cibles doivent être impliquées dans les processus de conception du projet, de définition des conditions de l'aide et de sélection des bénéficiaires.
- ▶ Les critères de sélection des bénéficiaires à prendre en considération sont: (1) éleveurs compétents et approuvés par leurs pairs; (2) en situation post sécheresse des troupeaux n'excédant pas 10 têtes de bétail par ménage; (3) un minimum de deux personnes en âge de travailler par ménage; (4) accès assuré aux pâtures de printemps et d'hiver.
- ▶ Pour les opérations de repeuplement, il est préférable de faire appel au stock de bétail local plutôt que d'en importer. Dans la mesure du possible, ce bétail devrait être prélevé dans les zones voisines. Dans le cadre de la communauté ou de la région touchée par la crise, cela pourrait être perçu comme une redistribution des apports en nature.
- ▶ Il est préférable d'accorder des prêts plutôt que de faire des cadeaux, le prêt du bétail est préférable à la distribution de dons.
- ▶ Les dons semblent créer une certaine dépendance et empiètent sur les mécanismes locaux de repeuplement, alors que le prêt favorise la possibilité d'une croissance globale à long terme, avec par exemple l'implantation de services de santé animale et le développement commercial du secteur.
- ▶ Il faut essayer de se baser sur les méthodes traditionnelles de repeuplement du bétail, à savoir réussir à atteindre le stock nécessaire par l'application de méthodes socialement et traditionnellement utilisées.
- ▶ Si un système de crédit permanent est envisagé, les bénéficiaires doivent être impliqués dans la sélection et l'achat des animaux. Il s'agit d'un système de passation directe des valeurs générées, de bénéficiaire en bénéficiaire, qui se soumettent chacun, à leur tour, à la redistribution. L'intérêt personnel permet de garantir que le bénéficiaire surveillera, bien mieux que n'importe quel comité, le bénéficiaire précédent.

Les produits agrochimiques

L'approvisionnement d'engrais chimiques, répondant aux besoins et aux requêtes des bénéficiaires clés, doit être considéré comme faisant partie des prestations de secours. Le type et la composition de ces produits doivent être adaptés à la disponibilité des marchés locaux, au savoir-faire traditionnel et aux critères de durabilité en général. En comparaison aux autres apports agricoles, les engrais sont conditionnés dans des emballages plus encombrants et peuvent dès lors présenter des soucis au niveau logistique, et des risques de vol ou de dommages au cours du transit ou de la manipulation.

Les risques évidents associés à l'utilisation des pesticides nécessitent une approche rigoureuse des processus d'achat, et plus particulièrement en temps de crise.

Les spécifications des produits agrochimiques³

- ▶ Types d'éléments nutritifs et leur concentration.
- ▶ Principe actif.
- ▶ Nom usuel du produit et numéro d'enregistrement (et non son nom de brevet).
- ▶ Formule (% , g/l, g/kg, EC, WP, DP, GR, UL, etc.).
- ▶ Présentation (poudre, granulés, liquide) – selon les modes et moyens d'applications, et les types de production.
- ▶ Association d'éléments nutritifs.
- ▶ Miscibilité.
- ▶ Niveau de toxicité (opter pour le taux le plus bas pour les être humains et les mammifères).
- ▶ Etiquetage technique, avertissements et conseils d'utilisation.
- ▶ Matériel d'emballage et type d'emballages unitaires (à savoir se prêtant aux zones humides, adaptés à la manipulation et aux expéditions).

Les pesticides doivent être livrés avec les tenues de protection appropriées à l'utilisation de ces produits.

Les femmes n'ayant pas eu suffisamment accès aux formations et aux sessions de vulgarisation, leurs connaissances en matière d'utilisation de pesticides reste faible. La manipulation des pesticides par les femmes n'est par conséquent envisageable que dans des cas exceptionnels.

Au niveau de l'exploitation, l'autosuffisance et la production agricole intégrée durable doivent toujours être prises en considération. Il est vivement conseillé de mettre en application une lutte intégrée contre les parasites et les ravageurs avec l'aide des services d'assistance technique.

L'élargissement de l'approvisionnement local

L'élargissement et l'optimisation de l'approvisionnement, de la fabrication et des achats au niveau local doivent être encouragés afin de stimuler l'économie nationale. Cet élargissement représente un apport en technologies adaptées, fournit une alimentation convenable et permet de développer des moyens de production selon une perspective sexospécifique.

Lors de la survenue d'une catastrophe, les systèmes de distribution officiels sont susceptibles de s'effondrer ou de subir des dégradations suffisamment graves pour être dans l'impossibilité d'assurer en temps voulu l'approvisionnement en moyens de production pour la saison des récoltes. Dans ces circonstances, la possibilité d'organiser des réseaux informels d'approvisionnements doit être très soigneusement étudiée et les connaissances locales doivent être mises à contribution pour le bien de la collectivité. Le seul moyen de fournir des apports convenables au cours d'une crise peut parfois passer par l'approvisionnement auprès d'agricultrices locales, ou de fournisseurs improvisés de semences et de moyens de production agricoles. Il n'en reste pas moins qu'il est nécessaire d'identifier des zones de production plus sûres et d'engager des accords officiels auprès des producteurs présents.

L'approvisionnement local dans le cadre de l'aide alimentaire peut représenter un transfert de ressources alimentaires des régions plus riches vers des zones ou des populations en situation de crise. Ces types d'achats sont plus rentables et présentent de nombreux avantages en termes d'acceptabilité des aliments et de rapidité de livraison.

Dans les situations d'urgence, les femmes sont les premières productrices de denrées alimentaires de base. La création de nouveaux débouchés sur le marché par les processus d'approvisionnement local augmente les revenus et l'emploi, compense les pertes occasionnées par la crise, et ouvre la voie à l'autonomisation des femmes.

3 Source: International Code of Conduct on the Distribution and Use of Pesticides (FAO, 1990). «Pesticides Selection and Use in Field Projects (FAO; Field Programme Circular 8/1992)». «Tender Procedures for the Procurement of Pesticides (FAO, Oct. 1994)».

La mise en place de systèmes participatifs de contrôles de qualité

Un système de contrôle de qualité, portant plus particulièrement sur les semences, les moyens de production agricole, les produits agrochimiques et les outils agricoles, doit être conçu et organisé en tenant compte de la notion de participation. A cet effet, les intervenants d'urgence, certains représentants des partenaires à la mise en oeuvre de l'intervention et les responsables des institutions concernées, peuvent former une unité participative au niveau central du pays. Au niveau de la zone d'intervention, il faut établir une série de sous-unités composées par les représentants des bénéficiaires.

Les systèmes de contrôle de la qualité

Semences

- ▶ A la livraison des semences, et avant leur distribution, il est nécessaire de procéder, à une série de tests, conformément aux directives de la FAO: de germination, de vérification du taux d'humidité, de pureté du produit.

Outils

- ▶ Les spécifications initiales des forgerons désignés et de l'outillage agricole produit et livré doivent être contrôlées par une unité de contrôle de qualité, comprenant des représentantes des femmes bénéficiaires.

Ce type de système sera responsable du bon fonctionnement du système de contrôle de qualité du projet, en garantissant ainsi le respect du cahier des charges initial, tout en contribuant à la reconstruction des liens institutionnels indispensables, voire dans certain cas, à la création de nouveaux services.

Grille de questionnement – L'approvisionnement et la logistique

La logistique – Liste de contrôle

- ▶ Les hommes et les femmes sont-ils interrogés séparément au sujet de leurs besoins?
- ▶ De quelle façon sont interrogés les hommes et les femmes au sujet des cultures et de leurs variétés, des outils utilisés, de l'utilisation d'animaux de trait afin de rétablir rapidement la situation?
- ▶ Quelles sont les infrastructures existantes? Quels sont les usages en termes de communication?
- ▶ Quels sont les articles alimentaires et non alimentaires nécessaires pour les hommes et les femmes? Lesquels ne le sont pas?
- ▶ De quelle façon les articles sont-ils acheminés du point de distribution aux habitations?
- ▶ Quels seront les coûts prévus pour la manutention et le stockage?
- ▶ Qui doit organiser les groupes d'agriculteurs? Quels sont les besoins locaux en équipements?
- ▶ Qui doit surveiller la distribution ?
- ▶ De quelle façon surveiller l'utilisation et le rapport coût-efficacité des articles distribués?
- ▶ Si les articles de l'aide ne sont pas distribués gratuitement, qui doit superviser la fixation des prix? La gestion des fonds des contreparties? Qui dispense les conseils au sujet des prêts et des remboursements?
- ▶ Est-il recommandé de faire des démonstrations sur et hors exploitation?
- ▶ Est-il possible d'embaucher des femmes conductrices ou des logisticiennes locales sans problèmes?
- ▶ De quelle façon sont interrogés les hommes et les femmes au sujet de leurs articles domestiques privilégiés? Quelles sont les lois régissant l'emploi au niveau local?
- ▶ Existe-t-il des fournisseurs locaux? Lesquels?
- ▶ De quelle façon les hommes et les femmes peuvent-ils se procurer ces articles alimentaires et non alimentaires?
- ▶ De quelle façon organiser la distribution, avec les autorités locales ou les partenaires à la mise en œuvre de l'intervention?
- ▶ De quelle façon faut-il répartir les coûts de distribution?
- ▶ Quels sont les besoins portant sur la surveillance de la réception des marchandises, le contrôle de qualité et le transport?
- ▶ Quelle est la meilleure façon d'accéder aux ménages dirigés par des femmes?
- ▶ Qui doit effectuer les analyses des contraintes et des résultats techniques et économiques?
- ▶ Lorsque les articles sont payants est ce que l'impact de la fixation des prix sur les ménages dirigés par des femmes et autres structures familiales a été pris en compte?
- ▶ Quels sont les besoins en matière de programmes de vulgarisation supplémentaires?



La logistique – Liste de contrôle (suite)

- ▶ Quelles sont les zones à desservir? Ou devraient être placés les centres de distribution? Les hommes et les femmes sont-ils respectivement consultés au sujet des mécanismes de distribution?
- ▶ Les hommes et les femmes sont-ils respectivement impliqués dans les prises de décisions concernant les priorités de distribution? Quelle est la taille des sacs normalement transportés par les femmes?
- ▶ Quelle devrait être la distance maximum des emplacements des utilisateurs finaux? Pourquoi?
- ▶ Quel est le coût d'opportunité en temps que les femmes passent à collecter l'aide et à la transporter?
- ▶ Le contrôle des femmes sur les réserves alimentaires serait-il ébranlé si la collecte de l'aide était faite par des hommes?
- ▶ Qui du mari ou de la femme contrôle les réserves alimentaires de la famille?
- ▶ Qui est responsable des enfants et des mineurs non accompagnés?
- ▶ Les ressources disponibles sont-elles suffisantes pour tous les enfants dont s'occupe une femme?
- ▶ Quel sera l'impact sur les ménages dirigés par des femmes?
- ▶ Les femmes peuvent-elles être éligibles à l'obtention de rations alimentaires pour les membres de la famille en déplacement, comme les maris ou les fils?
- ▶ Si un projet se concentre exclusivement sur les femmes, les hommes de la communauté se sentiront-ils dépossédés de leur statut de chefs de famille?
- ▶ La dimension sexospécifique est-elle appliquée dans le choix des produits à distribuer? Les répercussions sur la charge de travail des femmes a-t-elle été prise en compte?
- ▶ Quel est le degré de sécurité sur place (risques de mines? d'embuscades ou d'agressions sur les personnes transportant de la nourriture?)
- ▶ Quelle est la distance entre les points de distribution et les campements, les villages et les fermes?
- ▶ Que feraient-ils s'il ne devaient pas transporter la nourriture?
- ▶ Le contrôle des femmes se trouverait-il amélioré si elles réalisaient la collecte?
- ▶ Les ménages dirigés par des femmes sont-ils reconnus?
- ▶ Combien de femmes s'occupent des enfants ayant perdu contact avec leur famille?
- ▶ Les familles seront-elles obligées d'envoyer un de leurs représentants afin de faire la queue durant de longues heures?
- ▶ De quelle façon les hommes et les femmes passent-ils leur temps dans les camps de réfugiés?
- ▶ Le calendrier de livraison tient-il compte des rôles et des responsabilités des hommes et des femmes?
- ▶ Faut-il exiger que la collecte soit faite par des femmes? Quel est le risque de détournement de la nourriture si ce sont les hommes qui effectuent cette tâche?



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIFS

- ▼ Présenter les principes de base des méthodes participatives et de l'analyse sexospécifique afin d'améliorer les systèmes de suivi et d'évaluation tout au long du programme.

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Objectifs, suivi du contact avec les bénéficiaires, cadre logique sexospécifique, suivi et évaluation participative, gestion axée sur les résultats, étapes et critères.

LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

Les processus de suivi et d'évaluation permettent d'analyser les performances des interventions d'urgence et, au besoin, de réorienter le programme afin d'atteindre les objectifs fixés.

Le suivi est un système de surveillance utilisé par les responsables de l'opération pour s'assurer d'une part du bon déroulement de l'opération conformément à la planification et d'autre part, de la bonne utilisation et répartition des ressources. Tout au long de l'intervention, le retour d'information se fait en continu et implique la supervision et l'examen périodique de toutes les activités mises en application et cela à tous les niveaux.

Les objectifs du suivi

- ▶ Préparer les colis de secours en temps utile.
- ▶ Respecter les plans de travail au plus près.
- ▶ Possibilité de réorienter et de rectifier le cap.
- ▶ Remontée des informations à qui de droit.
- ▶ Utilisation efficace des ressources.
- ▶ Prévoir les obstacles et les problèmes, trouver rapidement les solutions.

Les données collectées au cours des processus de suivi permettent d'évaluer l'impact de l'intervention sur les bénéficiaires. Analysées ponctuellement grâce à l'examen périodique de la situation, ces données permettent d'apprécier les bienfaits apportés à un moment précis du déroulement de l'intervention. Analysées à posteriori, elles mesurent l'impact global des activités entreprises et les apports fournis aux bénéficiaires.

L'évaluation est la gestion de l'analyse systématique des opérations. Les bénéficiaires doivent être impliqués dans les processus d'évaluation afin qu'ils puissent en réorienter ou en redéfinir les objectifs, réviser les accords institutionnels ou redistribuer au mieux les ressources.

Quelques aspects des systèmes de suivi et d'évaluation

- ▶ Sélection des indicateurs.
- ▶ Identification des priorités.
- ▶ Conception des méthodes de collecte de données.
- ▶ Collecte des données.
- ▶ Analyse des résultats.
- ▶ Utilisation de l'information, divulgation de l'information.

Les quatre étapes de la conception du système de suivi et d'évaluation

- ▶ Vérifier les objectifs de l'intervention: sont-ils spécifiques? Basés sur la fourniture de besoins? Utiles à l'évaluation des résultats?
- ▶ Identifier une série d'indicateurs afin de quantifier les résultats.
- ▶ Prévoir la façon dont les données seront collectées et par qui, en respectant les paramètres des indicateurs sélectionnés.
- ▶ Expliquer la raison pour laquelle l'information est rapportée, qui va l'utiliser, les solutions envisageables, les actions à prévoir.

La sélection des indicateurs de suivi et d'évaluation est une tâche primordiale mais difficile. Plus il y a de parties prenantes participant aux processus de conception et de sélection de ces indicateurs, plus leur implication et leur sens des responsabilités seront accrus. La participation en grand nombre des parties prenantes demeure néanmoins coûteuse en temps passé.

L'efficacité des méthodes de ciblage, dans ce qu'elles ont de plus concret, est une des problématiques les plus importantes de la conception des projets. Une évaluation trop optimiste peut en effet mener à des conflits ou à une pénurie des approvisionnements au cours de la mise en œuvre de l'intervention.

La gestion axée sur les résultats

Il existe une demande grandissante sur la transparence, la performance et la responsabilité des interventions, allant bien au-delà du simple examen des indicateurs d'urgence, tels que les chiffres liés à la distribution alimentaire (nombre de tonnes distribuées et nombre de bénéficiaires secourus par exemple). La gestion axée sur les résultats se concentre sur les répercussions, l'impact, et les indicateurs de résultats de l'intervention (par exemple les kilomètres de routes construits).

L'objectif de cette démarche est de responsabiliser les interventions et d'en améliorer l'efficacité par la définition réaliste des résultats escomptés, par le suivi des progrès de l'intervention en mettant en place des indicateurs de performance clés¹, par l'intégration des enseignements précédents et par le compte-rendu des performances.

Le résultat global, ainsi que l'impact de l'intervention, ne sont des résultats visibles qu'à long terme, et ne sont qu'en partie influençables. C'est la raison pour laquelle les objectifs se doivent d'être réalistes. Dans la mesure du possible, il serait souhaitable de pouvoir combiner les indicateurs quantitatifs et qualitatifs. D'une façon générale, les indicateurs qualitatifs reflètent la façon dont les populations perçoivent les actions d'une part et les niveaux de participation d'autre part. Ils sont par conséquent très utiles pour l'analyse de l'impact sexospécifique.

Critères généraux du suivi et de l'évaluation

- ▶ **Adéquation** Conception de l'intervention de secours conformément aux données de l'évaluation d'impact.
- ▶ **Pertinence** L'intervention porte-t-elle sur les besoins et les priorités des populations les plus vulnérables?
- ▶ **Efficience** Utilisation des ressources disponibles, rapport résultats/apports initiaux.
- ▶ **Efficacité** Dans quelle mesure les résultats escomptés ont-ils été atteints?
- ▶ **Impact** Contributions de l'intervention aux systèmes agricoles et aux moyens de subsistance des bénéficiaires.
- ▶ **Perspective** Les interventions d'urgence à court terme doivent tenir compte de la perspective à long terme de leurs actions et en traiter les problématiques connexes (durabilité de l'amélioration de l'accès à la terre et aux ressources par les ménages dirigés par des femmes par exemple). L'approche de l'ASEG place les opérations d'urgence dans une perspective de développement durable.
- ▶ **Calendrier** Le calendrier des approvisionnements est pris en compte dans les critères d'efficacité. Néanmoins, il est nécessaire d'y accorder une importance particulière. Un retard d'approvisionnement en colis d'aide peut les rendre inutilisables, or si l'aide alimentaire n'atteint pas la population cible en temps voulu, l'état nutritionnel de ces populations s'en trouvera rapidement dégradé.
- ▶ **Réactivité** La réactivité est un critère intersectoriel portant sur la capacité des mécanismes de secours et d'aide à répondre de manière satisfaisante aux besoins des populations vulnérables touchées par la crise. La notion de réactivité est intrinsèquement liée à la vitesse de rétablissement de la situation.
- ▶ **Adhésion** Le critère d'adhésion examine la concordance du projet aux politiques et aux objectifs de l'agence et du donateur.

¹ Key Performance Indicators, A Working Menu For Key Areas Of WFP Assistance, June 2000.

² La gestion axée sur les résultats-Agence canadienne de développement international janvier 1999.

Le suivi et l'évaluation participative

Les bénéficiaires sont impliqués dans le suivi participatif en ce qui concerne le compte rendu, la collecte, le traitement et la divulgation de l'information, afin d'assister le personnel de gestion du projet et les groupes bénéficiaires dans les prises de décision. Au cours des interventions d'urgence, une approche participative facilite la mise en application de l'analyse sexospécifique au sein de la communauté bénéficiaire.

L'analyse sexospécifique porte sur les besoins et la participation des personnes, et permet ainsi d'obtenir une représentation équitable des hommes et des femmes au cours des interventions d'urgences, ainsi que dans les processus et les outils d'analyse de suivi et d'évaluation (dans la matrice de planification par exemple).

Le partage et la divulgation de l'information parmi tous ceux concernés par les progrès et les impacts des opérations d'aide sont essentiels pour la coordination des donateurs, des ONGs, des gouvernements et bien sûr des bénéficiaires locaux.

Dans le cadre d'une perspective à long terme, c'est à dire une reconstruction et un rétablissement durable, il est également nécessaire de procéder à l'évaluation de l'évolution des besoins. Afin d'avoir une appréciation globale de l'intervention, il est nécessaire de pouvoir accéder à des systèmes de suivi et d'évaluation qui demeurent performants dans un contexte changeant. Chaque agence ou institution concernée se doit de fournir des rapports d'activités et des rapports de fin de projet en se basant sur les informations recueillies sur le terrain.

La collecte des données diffère selon les ressources disponibles. Généralement, les bénéficiaires sont questionnés par le personnel intervenant (membres d'une organisation des Nations Unies ou du Gouvernement). Les réponses aux entretiens thématiques, et à celles du questionnaire soumis à un échantillon de bénéficiaires, sont ensuite traitées dans leur ensemble pour le programme en cours. Suite à l'analyse des réponses fournies, des mesures d'intervention complémentaires sont prises afin de réorienter les objectifs de l'opération en cours. Ces données sont également destinées à la mise en œuvre des interventions futures.

Les deux niveaux de suivi du contact auprès des bénéficiaires

- ▶ **Le personnel présent sur le terrain (PAM ou la FAO par exemple) ainsi que les intervenants des opérations d'urgence, établissent le contact auprès des bénéficiaires et analysent leurs réactions face à l'intervention. Ces entretiens font partie des travaux habituels de surveillance sur le terrain.**
- ▶ **Les approches participatives d'évaluation rurale rapide peuvent être utilisées pour mener à bien une enquête plus détaillée. Cette approche nécessite toutefois que les ressources soient suffisantes et que les capacités de gestion soient disponibles.**

Au cours de la phase de mise en œuvre de l'intervention, l'organisation d'ateliers réunissant toutes les parties prenantes ainsi qu'une représentation proportionnelle des bénéficiaires, favorise le recueil et l'échange d'informations tout en permettant de redéfinir les politiques et les objectifs de l'intervention.

Concernant les catastrophes à évolution lente, comme la sécheresse par exemple, les concepteurs de projet doivent examiner qui, des hommes ou des femmes, gèrent et contrôlent les ressources du ménage. Dans le cas où le niveau des stocks alimentaires est quotidiennement géré par les femmes, les systèmes d'alerte rapide doivent prendre en compte leurs connaissances en la matière afin d'analyser leurs besoins. La participation des femmes est fortement encouragée dans le cadre de la collecte et du suivi de l'information concernant les systèmes du VAM (Unité de cartographie et d'analyse de la vulnérabilité) et du SMIAR (Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture).

Une approche du cadre logique selon le genre

L'outil analytique de la planification par cadre logique est utilisé pour planifier, suivre, et évaluer les projets et les programmes. Sa dénomination rappelle les liens logiques entre les moyens mis en œuvre et la fin des projets. Il s'agit de s'assurer que tous les facteurs, les liens et les rapports de causalité qui caractérisent l'intervention, ainsi que son contexte d'application (social, économique, culturel, géographique, écologique ou politique), soient convenablement pris en compte durant toutes les phases de planification, de mise en œuvre et de suivi de l'intervention.

Un exemple de cadre logique³

Structure de l'intervention	Indicateurs d'accomplissement	Comment quantifier ou évaluer les indicateurs?	Hypothèses importantes
Objectifs à long terme.	En termes quantitatifs/qualitatifs.	Sources d'information (existantes ou à obtenir).	Un certain nombre de conditions extérieures à l'intervention sont nécessaires si les objectifs immédiats contribuent à des objectifs escomptés à plus long terme.
Problèmes?			
Solutions?			
Objectifs immédiats	Preuves et constatation quantitatives/qualitatives.	Sources d'information (existantes ou à obtenir).	Facteurs extérieurs pouvant ralentir l'accomplissement des objectifs globaux en faveur de résultats immédiats.
Effets immédiats			
Avantages? Vers qui?		Fonds pour la collecte des données au niveau des apports et des résultats.	
Améliorations ou évolution?			
Résultats: quels sont les résultats (types, quantité, buts, pour qui, et quand) à obtenir par rapport aux objectifs fixés?	Sources d'information.		Tenir compte des facteurs extérieurs afin d'atteindre en temps voulu les résultats prévus dans la planification.
Apports: de matériel, d'équipement, de services, de produits de base, de ressources, pour qui et à quel prix?	Sources d'information.		Décisions ou actions, non contrôlées par les organisations internationales, qui peuvent s'avérer nécessaires au lancement de l'opération.

³ Source: Hambly, et al. ISNAR. Seminar on Engendering Monitoring and Evaluation. January 2001. FAO Rome.

Ce cadre logique n'empêche en aucune façon d'utiliser d'autres outils de suivi et d'évaluation, et devrait figurer dans la documentation nécessaire au projet.

Un cadre logique sexospécifique implique que les processus de planification du projet, ainsi que toutes les composantes de la matrice du cadre logique, soient révisés à l'aide d'outils d'analyse socioéconomiques, apportant ainsi à la gestion du projet une dimension sensible au genre. L'élaboration de ce type de matrice implique la participation des planificateurs du projet, des parties prenantes et des bénéficiaires qui doivent analyser les rapports sexospécifiques et soulever des questions à chaque niveau du cadre logique.

Ce type d'analyse débute au lancement du projet pour se prolonger au cours des phases de suivi et d'évaluation. Le cadre logique demeure réorientable et applicable à une gestion à long terme.

Les paramètres à analyser dans un rapport

- ▶ **Les apports** Ressources humaines et financières, en quantité et en qualité, utilisées au cours de l'intervention, comme le nombre de personnes impliquées dans le travail, la quantité de nourriture distribuée, la contribution du personnel national, les dépenses de fonctionnement.

- ▶ **Les résultats** Résultats tangibles immédiats suite à l'introduction des apports: rues, réserves d'eau, nombre de bénéficiaires recevant de la nourriture.

- ▶ **Les répercussions** En comparaison aux résultats obtenus, quels sont les réactions, positives ou négatives, des bénéficiaires suite à l'intervention, sachant que celle-ci aura différentes répercussions sur la population et la zone touchée (amélioration de l'accès aux marchés, meilleur état nutritionnel, augmentation de la fréquentation des écoles, situations de conflits potentiels liées à l'utilisation d'une des réalisations du projet). Les répercussions sont fréquemment difficiles à prévoir et à mesurer.

- ▶ **L'impact** La totalité des répercussions individuelles ou communautaires détermine l'impact global d'une intervention sur la population touchée et la zone de l'opération (emploi, santé des enfants, taux d'alphabétisme des femmes).

Grille de questionnaire – Le suivi et l'évaluation

Le système de rapports - Liste de contrôle

Le système de rapports utilisé actuellement fournit-il des informations concernant respectivement les hommes et les femmes sur les sujets suivants:

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Le personnel du projet à différents niveaux. | <input type="checkbox"/> Les comités existants à chaque niveau. |
| <input type="checkbox"/> La mise en place du personnel du projet. | <input type="checkbox"/> Les comités d'enregistrement. |
| <input type="checkbox"/> Le nombre de bénéficiaires. | <input type="checkbox"/> Les comités de distribution. |
| <input type="checkbox"/> Les catégories (personnes déplacées dans leur pays, réfugiés, rapatriés). | <input type="checkbox"/> Les participants aux travaux de reconstruction. |
| <input type="checkbox"/> Le nombre total des personnes recevant de l'aide. | <input type="checkbox"/> Les chefs de famille. |

- | | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ▶ L'intervention a-t-elle été conçue afin de déterminer de façon sexospécifique les répercussions de la crise? | ▶ Une approche différente aurait-elle mieux répondu aux besoins des femmes et des hommes? |
| ▶ Leur situation s'est-elle améliorée? | ▶ Une approche participative des membres du personnel à différents niveaux est-elle nécessaire pour évaluer les progrès? |
| ▶ Les ressources disponibles ont-elle été utilisées efficacement, notamment au regard du rapprochement résultats/apports? | ▶ Le système de suivi et d'évaluation prévoit-il un retour d'information de la part des femmes du village? |
| ▶ Les résultats escomptés ont-ils été atteints efficacement? | ▶ De quels changements particuliers ont bénéficié les hommes et les femmes chefs de famille au niveau de leurs moyens de subsistance? |
| ▶ Quelle est la meilleure façon d'adapter les aides aux besoins spécifiques des hommes et des femmes? | ▶ Les résultats accomplis ont-ils été perçus comme étant tout autant efficaces pour les hommes que pour les femmes? |
| ▶ Le type d'aide apporté était-il véritablement adapté pour répondre concrètement aux différents besoins exprimés par les hommes et les femmes? | ▶ Quelle est la perception des hommes et des femmes quant à leur moyens de subsistance et leurs systèmes agricoles? |

Les rôles des femmes - Liste de contrôle

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ▶ Les femmes sont-elles actuellement représentées au sein des comités de village, si oui, dans quelle proportion? Sont-elles élues ou nommées? | ▶ Quel a été le rôle des femmes de la communauté au sein des comités d'enregistrement pour la distribution (contrôles d'identité et vérification de la taille des ménages)? Selon l'avis des villageois cette participation a-t-elle rendu la distribution plus équitable? |
| ▶ A-t-il été nécessaire d'accroître le nombre de femmes afin d'atteindre une représentation sexospécifique équilibrée? Cela a-t-il été fait? Si non, pour quelle raison? | ▶ Est-ce que la présence de femmes au sein du comité a un effet positif sur leur amour-propre et le respect des autres villageois? Si oui, est-il durable? |
| ▶ La répartition des droits aux prestations au sein de chacun des ménages a-t-il été fait de façon équitable et transparente? Dans quelle mesure le projet a-t-il réellement atteint les objectifs fixés? En donner un argumentaire. | ▶ Quels étaient les rôles des femmes membres du comité de distribution (pesage, emballage, suivi des personnes bénéficiaires)? Leur présence a-t-elle rendu la distribution plus équitable? |

Analyser la situation sexospécifique et la comparer aux critères suivants:

	État actuel	Obstacles à la prise de décisions	Possibilités de changement
Distribution	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Réception	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Consommation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Le suivi du contact auprès des bénéficiaires - Liste de contrôle

- ▶ Quel est le nombre d'hommes et de femmes actuellement secourus? Quels sont les participants?
- ▶ Quel est l'impact du changement du flux migratoire sur le rythme de rétablissement de la situation au sein du village?
- ▶ Quel est l'impact sur les charges de travail des hommes et des femmes?
- ▶ Quel est l'impact global sur l'accès et le contrôle des ressources ? Sur les hommes et les femmes respectivement?
- ▶ Quel est l'impact de la participation des femmes au sein des comités sur la transparence et la responsabilisation des chefs de la communauté?
- ▶ Quel est l'impact sur la valeur du capital humain des hommes et des femmes en tant que bénéficiaires de formations et d'apprentissages?
- ▶ Quelle est la quantité réelle de nourriture ayant atteint le groupe cible par rapport à la quantité totale de nourriture distribuée?
- ▶ Les ressources distribuées aux nécessiteux étaient-elles satisfaisantes en quantité, en type, en qualité et en fréquence de distribution?
- ▶ Le programme atteint-il les bénéficiaires cibles?
- ▶ Les activités sont-elles utiles aux bénéficiaires, les hommes et les femmes respectivement ? De quelle façon?
- ▶ Quel est l'impact de l'émigration des hommes et des femmes?
- ▶ Quel est l'impact sur le rétablissement des avoirs des hommes et des femmes (remplacement du bétail des femmes par exemple)?
- ▶ Quel est l'impact des politiques des agences des Nations Unies sur les charges de travail et la gestion alimentaire des hommes et des femmes?
- ▶ Quel est l'impact de la participation des hommes et des femmes au projet (amour propre, statut communautaire)?
- ▶ Quel est l'impact du projet d'aide d'urgence, plus particulièrement en ce qui concerne l'aide alimentaire et la fréquentation des écoles par les garçons et les filles?
- ▶ Quel est l'impact sur le revenu des femmes et leurs moyens de subsistance (activités génératrices de revenus et nouvelles opportunités d'emploi)?
- ▶ Quelle est la part du nombre total des bénéficiaires de l'aide alimentaire qui étaient véritablement nécessiteux?
- ▶ Le calendrier de distribution de l'aide alimentaire et des produits non alimentaires était-il bien choisi?
- ▶ De quelle façon les bénéficiaires perçoivent-ils les améliorations et les changements comme étant le résultat de l'intervention?
- ▶ Les bénéficiaires rencontrent-ils des problèmes particuliers liés à la sexospécificité?

ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▼ Donner une vue d'ensemble des outils de l'ASEG.

CONCEPTS CLÉS

- ▼ Cartographies sociales des villages, graphiques des tendances, diagrammes de Venn, classement par paires, schéma des causes et des effets, grille d'analyse des problèmes, diagramme des systèmes d'exploitation agricole, horloges des activités journalières, calendriers saisonniers, tableau d'analyse des avantages, matrice des revenus et des dépenses, cartes illustrées des ressources, plan d'action communautaire provisoire, évaluation des options, plan d'action des meilleures options.

Description des procédures – Quelques exemples de mise en application

La carte sociale du village

LE BUT: La carte sociale du village nous renseigne sur la structure sociale d'une communauté et sur la façon dont les différences sont définies entre les ménages. La carte sociale du village s'avère utile en ce qui concerne les données démographiques (taux de natalité, immigration, émigration) et la compréhension de la perception locale de la richesse ou de la vulnérabilité.

Cette carte permet de décrire les différents types de ménage existant dans une communauté, en fonction de la richesse, de l'appartenance ethnique, de la caste d'appartenance ou de la religion. La cartographie du village permet de localiser ses membres et permet de s'assurer que tous les groupes socioéconomiques sont pris en compte durant l'évaluation. De plus, l'établissement de cette carte est également une introduction aux débats sur les inégalités, les problèmes sociaux, les stratégies et les solutions d'adaptation mises en oeuvre en cas de crise.

COMMENT PROCÉDER: Organisez un groupe cible comprenant les personnes les plus susceptibles de connaître tous les ménages de la communauté. Ce groupe devra inclure des femmes et des hommes ; il est possible de former deux groupes distincts si nécessaire. La carte sociale du village est tracée à même le sol avec le matériel local disponible sur place ou dessiné sur un panneau à feuilles mobiles.

Commencez en demandant aux participants de tracer l'emplacement de chaque habitation de la communauté.

Une fois chaque habitation désignée, engagez une discussion de groupe sur les critères qui se rapportent à la richesse et au bien-être, jusqu'à atteindre un consensus sur ces critères, qui peuvent inclure le type d'habitation, le nombre de têtes de bétail, les transferts d'argent venant de l'extérieur, les réserves alimentaires ou encore l'accès à l'éducation et aux soins de santé. La définition de ces critères revient aux participants.

Chaque ménage est ensuite évalué en fonction de ces critères de bien-être, on utilisera des symboles pour représenter les résultats obtenus, par exemple des cailloux, des feuilles ou des objets de couleur. On obtiendra de cette façon une carte visuelle des différences socioéconomiques basée sur le consensus du groupe. N'hésitez pas à utiliser les questions ASEG pour explorer davantage les caractéristiques des ménages, les différences socioéconomiques entre ménages et les tendances démographiques. Assurez-vous que la carte finalisée indique les points cardinaux ainsi que les limites du village.

Si le type d'organisation sociale de la communauté est mal connu avant l'évaluation, il est nécessaire d'examiner toutes les données secondaires existant sur le sujet avant de passer à l'étude de terrain. Des discussions informelles au cours de repas dans les familles peuvent également apporter un grand nombre d'informations.

Les graphiques de tendances

BUT: Les **graphiques de tendances** permettent d'appréhender la façon dont la communauté perçoit les changements environnementaux, économiques, sociaux ou institutionnels au niveau local. Cet outil met en lumière les améliorations ou les aggravations de la situation. Un graphique de tendance est une courbe qui illustre l'évolution des changements dans le temps.

COMMENT PROCÉDER: Organisez deux groupes cibles dont les membres sont les femmes les plus âgées et les hommes les plus âgés. Il est essentiel d'impliquer les personnes d'un certain âge car elles sont détentrices des connaissances et des événements du passé.

Questionnez les participants quant aux changements importants qui se sont produits dans la communauté, à savoir les améliorations et les aggravations qu'ils ont constatées au sein de leur communauté. Utilisez les questions ASEG afin d'explorer plus en avant les changements ayant eu lieu par rapport aux ressources naturelles, à la population et aux possibilités économiques. Posez également des questions concernant les changements qu'ils estiment importants à titre personnel.

Tracez un graphique vierge sur un panneau à feuilles mobiles pour chacune des tendances à relever. Ayez soin d'expliquer que la partie gauche de l'axe horizontal représente le passé et la partie droite le présent. Demandez aux participants de déterminer l'intervalle de temps qu'ils souhaitent voir figurer sur l'axe (par exemple 1950, 1960, 1970) en années successives ou selon certains des éléments marquants de leur histoire communautaire. Expliquez la façon dont l'estimation relative au "mieux" ou au "pire" sera indiquée sur l'axe vertical.

Les participants devront dessiner un graphique des tendances pour chaque sujet traité. Les interactions et les liens entre les différentes tendances ressortiront mieux et pourront être plus facilement débattus si les graphiques sont dessinés les uns au-dessus des autres. Veuillez également être attentifs aux éventuelles causes intermédiaires ou macro de ces courbes de tendances.

Pour faciliter la compréhension des problèmes clés de la communauté, on encouragera les participants à débattre des motifs à l'origine des tendances relevées et à exposer les solutions qui ont été mises en place par le passé ainsi que leur degré d'efficacité.

Demandez aux participants ce qui, à leur avis, pourrait améliorer la situation actuelle.

Il convient d'explorer plus à fond les graphiques afin de déceler les rapports éventuels qui pourraient exister entre les tendances, par exemple une diminution des ressources forestières peut être mise en parallèle avec une augmentation de la population et/ou une augmentation des effectifs du bétail.

Si le temps le permet, les graphiques de tendances pourront être élargis afin d'inclure les perspectives d'avenir. Dans ce cas, demandez aux participants d'exprimer leurs souhaits pour l'avenir et cela pour chacune des courbes. Alimentez et stimulez un débat concernant les changements que les participants estiment nécessaires afin d'atteindre ces objectifs.

Le diagramme de Venn

BUT: Le diagramme de Venn met en exergue la façon dont les communautés perçoivent les associations et institutions locales. Il souligne les secteurs ayant une influence sur la prise de décision et identifie les conflits potentiels entre les différents groupes socio économiques. Ce diagramme permet également de mettre en évidence les rapports existant entre les institutions locales et celles situées aux niveaux intermédiaire et macro.

COMMENT PROCÉDER: Il convient de former des groupes cibles distincts composés de femmes et d'hommes en s'assurant que tous les groupes socioéconomiques soient représentés, y compris les plus vulnérables et les groupes marginalisés (appartenance ethnique, castes etc.). Si nécessaire, on formera d'autres groupes cibles comprenant les membres de ces groupes marginaux.

Le diagramme de Venn peut être tracé à même le sol, mais il sera plus clair si l'on utilise des cercles de papier de couleur à coller sur une grande feuille. Les cercles peuvent être découpés à l'avance dans des couleurs et formats différents.

Invitez les participants à lister les organisations locales et les institutions extérieures à la communauté qu'ils estiment importants. Demandez au participants de discuter du degré d'importance de chacune de ces institutions et groupements, et de choisir un cercle de couleur (petit, moyen ou grand) afin de représenter ce degré d'importance. Le nom ou le symbole de chaque organisation est indiqué sur le cercle (dans la mesure du possible attribuez à chaque organisation un cercle de couleur différente).

Enfin, demandez aux participants d'indiquer les groupements, associations et institutions qui travaillent ensemble ou encore ceux ayant des membres dans plusieurs de ces entités.

Tous les cercles sont placés comme suit:

cercles séparés = pas de contact entre les entités ;

cercles se touchant = échange d'informations entre les entités ;

cercles légèrement superposés = légère coopération dans la prise de décision ;

cercles complètement superposés = forte coopération dans la prise de décision.

On cherchera à inclure le plus grand nombre possible de groupements et d'organisations et de discuter des relations qui les unissent. Il est probable que les débats concernant la position des cercles soient assez longs, et que les cercles soient fréquemment déplacés avant que les participants ne parviennent à un consensus.

Il est important de bien comprendre si certains groupes, par exemple les femmes, les vulnérables, et certains groupes ethniques particuliers sont tenus en marge de certaines institutions.

Les questions ASEG permettront d'approfondir ces points. Par ailleurs, on discutera et comparera les diagrammes de Venn élaborés par les différents groupes de participants. Si un groupe a attribué une grande importance à une institution (avec un grand cercle) alors qu'un autre groupe a donné à cette même institution une importance minimale, il est nécessaire d'en trouver la raison. Comment expliquer que cette institution interagisse différemment avec certains habitants du village? On sera également attentif aux groupes qui ont placé moins d'organisations dans leur diagramme.

Le classement par paires

BUT: Le classement par paires renseigne sur les problèmes les plus importants qui touchent les différents membres de la communauté et permet de comparer aisément les priorités des différentes personnes ou groupes de personnes.

Les problèmes prioritaires sont fréquemment liés aux impératifs quotidiens de satisfaction des besoins fondamentaux alors que d'autres sont liés à l'espoir d'un meilleur avenir. Certains problèmes s'articulent plus particulièrement autour des questions sexospécifiques telles que le manque de contrôle des femmes sur les ressources clés ou la division du travail selon le sexe. Le classement par paire met en lumière l'écart entre les problèmes prioritaires des hommes et des femmes mais en montre également les points communs. De la même façon, ce type de classement met en lumière les problématiques des différentes catégories socioéconomiques.

COMMENT PROCÉDER: Formez deux groupes cibles distincts, l'un composé de femmes et l'autre d'hommes, en s'assurant que toutes les catégories socioéconomiques soient représentées dans chaque groupe comme indiqué dans la carte sociale.

Les participants sont invités à réfléchir à leurs "problèmes", et à établir la liste des six plus importants, sans ordre particulier. Inscrire ces six problèmes sur l'axe horizontal et sur l'axe vertical de la matrice de classement par paires. Reporter également chacun de ces six problèmes sur des cartes individuelles. Présentez au groupe deux cartes portant sur deux problèmes différents et demandez aux participants celle qui est la plus significative à leurs yeux et qu'ils expliquent ce choix. L'exercice se poursuit jusqu'à épuisement de toutes les combinaisons de cartes.

Afin de compléter la grille de classement par paire, comptez le nombre de fois que chaque problème a été sélectionné et procédez à son classement. Les trois problèmes ayant été le plus fréquemment cités correspondent aux problèmes prioritaires du groupe.

L'exercice est répété avec de nouveaux groupes cibles, constitués cette fois selon le critère de la catégorie socioéconomique. Chaque groupe doit être composé à la fois d'hommes et de femmes. Les résultats de ces deux exercices sont comparés.

Il semble que le débat encourage les participants à identifier et à lister leurs besoins et leurs souhaits, et cela bien plus qu'une discussion portant sur les activités de développement envisageables à mettre en place.

Le schéma des causes et des effets

BUT: Le schéma des causes et des effets met à profit les informations obtenues lors du classement par paire. Il permet de mieux saisir la façon dont les membres de la communauté perçoivent les causes à l'origine de leurs problèmes, ainsi que les répercussions de ceux-ci. De plus, le schéma des causes et des effets peut être utilisé afin d'identifier les solutions envisageables.

Le schéma des causes et des effets approfondit donc la compréhension des principaux problèmes de la communauté en soulignant les liens qui unissent les problèmes, leurs causes, leurs répercussions et les solutions. Ce schéma permet d'appréhender les problèmes pouvant être résolus au niveau de la communauté, ceux qui nécessitent une assistance extérieure et ceux qui semblent ne pas avoir de solution.

COMMENT PROCÉDER: Travaillez avec les mêmes groupes cibles qui avaient précédemment réalisé le classement par paire.

Il est préférable de ne traiter qu'un seul problème prioritaire à la fois en se basant sur les résultats de la grille de classement.

Inscrire le nom du problème ou son symbole au centre d'une grande feuille de papier et entourez le d'un cercle.

Les participants sont invités à rechercher les causes du problème en question. Chaque cause invoquée est à inscrire sur une fiche séparée. Discutez de toutes les causes identifiées.

Les participants doivent ensuite trouver les causes qui semblent liées.

Demandez aux participants de placer les fiches « cause » sur les problèmes correspondants.

Lorsque toutes les fiches sont placées et qu'un consensus est atteint, tracer des flèches allant des causes vers les problèmes, en établissant ainsi un lien de causalité parlant.

Les participants sont ensuite invités à énoncer les répercussions du problème. Inscrire les réponses sur des fiches séparées. Discutez de tous les effets identifiés.

Demandez aux participants de placer les fiches « effet » sur les problèmes correspondants. Lorsque toutes les fiches sont placées et qu'un consensus est atteint, tracer des flèches en aller-retour des effets vers les problèmes.

La troisième phase de cet exercice concerne les solutions. Procédez de la même façon, à la différence que les flèches sont tracées entre les solutions et le problème.

L'opération est répétée pour chaque problème prioritaire.

Il est important de s'assurer que les participants comprennent bien la différence entre les causes, les effets et les solutions. C'est la raison pour laquelle il est nécessaire d'aborder les trois thèmes l'un après l'autre.

La grille d'analyse des problèmes

BUT: La grille d'analyse des problèmes est utilisée afin de comprendre les besoins des différents groupes d'une communauté. Cet outil d'analyse permet de présenter les problèmes et d'en débattre avec la communauté dans son ensemble, tout en mettant en exergue les priorités communes et les priorités divergentes des membres de la communauté. La grille d'analyse des problèmes permet également d'approfondir l'analyse des causes des problèmes, des stratégies d'adaptation mises en œuvre et des possibilités de développement. Cette grille permet de décider des stratégies d'adaptation en matière de développement et d'information, si des efforts ont déjà été accomplis, ont échoué ou n'ont pas complètement répondu au problème.

Il convient par ailleurs d'inviter des experts techniques provenant d'organismes extérieurs (agents de vulgarisation, ONGs) qui sont mieux informés au sujet des véritables options en matière de développement. En effet, à ce stade, les appréciations des populations locales ne suffisent plus et il est impératif que toutes les informations pertinentes soient mises à profit afin que les populations prennent des décisions en connaissance de cause.

COMMENT PROCÉDER: La réunion débutera par une présentation des enseignements obtenus jusqu'à présent, se poursuivra par un résumé des résultats des exercices, et devra exposer en conclusion les problèmes prioritaires des hommes, des femmes et des différents groupes socioéconomiques, ainsi que les causes et les effets qui y sont associés.

Utilisez les critères suivants pour raccourcir la liste des problèmes:

- ▶ Si un problème a été identifié par plus d'un groupe, il ne sera repris qu'une seule fois dans le tableau.
- ▶ Si deux problèmes ou plus sont fortement liés, c'est à dire présentent les mêmes causes, effets et solutions, on les regroupera en un seul problème (par exemple le chômage et les faibles revenus seront considérés comme un seul problème).
- ▶ Si un problème ne laisse envisager aucune solution (par exemple le climat), il sera éliminé de la liste des problèmes.

Une grille d'analyse des problèmes est ensuite préparée, en indiquant dans la colonne de gauche les trois problèmes prioritaires identifiés dans le classement par paire pour chacun des groupes.

Dans la seconde colonne sont indiquées les causes du problème mises en évidence par le schéma des causes et des effets.

Présentez la grille d'analyse des problèmes à toute l'assemblée réunie.

Expliquez quels sont les groupes ayant identifié les différents problèmes ayant des priorités communes.

Demandez aux participants ainsi qu'aux experts présents s'ils n'ont rien à rajouter à votre exposé.

Demandez aux participants quelles sont les démarches qu'ils ont entrepris afin de s'adapter à la crise et d'affronter leurs problèmes.

Etablir la liste de ces stratégies dans la troisième colonne.

Questionner les membres de la communauté locale ainsi que les experts au sujet des options de développement qu'ils préconisent pour chacun des problèmes abordés. Les solutions identifiées au moyen du schéma des causes et des effets peuvent être exploitées.

Les solutions sont inscrites dans la quatrième colonne.

Le diagramme du système d'exploitation agricole

BUT: Le diagramme du système d'exploitation agricole est utilisé afin de mieux comprendre la façon dont les moyens de subsistance des ménages ruraux s'articulent autour des activités qui s'inscrivent dans le système d'exploitation agricole, notamment celles sur l'exploitation (la production agricole), hors exploitation (la collecte de combustibles) et les activités extra-agricoles (la commercialisation). Ce type de diagramme montre également le flux des ressources entrant et sortant des ménages et les problématiques sexospécifiques impliquées dans ce processus.

Le diagramme permet de saisir toute la gamme des activités des ménages et la complexité du système des moyens de subsistance. Il révèle également combien les moyens de subsistance sont tributaires des écosystèmes agricoles, notamment les ressources communautaires, telles que les forêts, pâturages, rivières et cours d'eau.

Le diagramme du système d'exploitation souligne l'ensemble des connaissances particulières des hommes et des femmes en matière de production agricole, animale ou forestière ; ces connaissances seront ensuite mises à profit dans le cadre des actions de développement.

COMMENT PROCÉDER: Sélectionnez deux ménages dans chaque catégorie socioéconomique identifiée à partir de la carte sociale.

Les entretiens auprès de chaque ménage doivent s'effectuer séparément.

Après les présentations d'usage, l'enquêteur explique qu'il souhaite en savoir plus sur les activités agricoles du ménage et demande aux membres du ménage de visiter l'exploitation (il est inutile pour l'heure de faire référence à l'élaboration du diagramme).

Cette façon de procéder contribue à détendre l'atmosphère et permet au ménage de montrer ses connaissances.

Il est important de ne pas omettre de visiter la zone d'habitat ainsi que les terres de propriété commune. Au cours de la visite posez des questions concernant les activités et les ressources que vous constatez sur place. Informez vous également sur les changements d'activités saisonnières et sur les endroits trop reculés pour être visités.

A l'issue de la visite (d'environ 30 à 40 minutes), une réunion rassemblant le plus grand nombre possible de membres de la famille, hommes, femmes et enfants est organisée afin de discuter de ce qui a été vu et dit.

Demandez ensuite à la famille l'autorisation de prendre des notes ou de dessiner en expliquant qu'il n'est pas possible de mémoriser toutes les informations. Cela donne l'occasion de commencer à élaborer le diagramme tout en demandant de l'aide aux membres de la famille qui finiront par prendre en charge l'élaboration du diagramme. Le rôle de l'enquêteur est alors de poser des questions et d'écouter les réponses.

L'objectif de cet outil est de se faire une idée de la situation globale ; il ne s'agit pas d'obtenir une vision détaillée mais plutôt une vue d'ensemble du système.

Au fur et à mesure que les membres de la famille élaborent le diagramme, des questions ASEG sont posées afin d'examiner la situation de la main-d'œuvre et le flux des ressources dans le système. Assurez vous que ce diagramme montre les rôles et les responsabilités de chacun selon une perspective sexospécifique. Vérifiez que les mentions relatives au sexe, âge et position occupée dans le ménage (chef de ménage, mari, première femme, sœur, etc.) y sont explicitement indiquées.

Les horloges des activités journalières

BUT: Les horloges des activités journalières décrivent les différentes activités réalisées sur une période de 24h. Elles sont particulièrement utiles pour comprendre la charge de travail qui incombent aux différents groupes de personnes d'une communauté, par exemple les femmes, les hommes, les riches, les vulnérables, les jeunes et les personnes âgées. La comparaison des différentes horloges permet de comprendre quels sont les individus qui effectuent le plus d'heures de travail, ceux qui effectuent des tâches spécialisées, ceux qui doivent répartir leur temps de travail en une multitude de tâches, et enfin ceux qui ont le plus de temps libre, et de sommeil en plus. Les horloges d'activités tiennent également compte des variations saisonnières.

COMMENT PROCÉDER: Organisez des groupes séparés de femmes et d'hommes, en s'assurant que chaque catégorie socioéconomique y soit représentée. Expliquez aux participants que vous voulez connaître l'emploi du temps d'une journée normale de travail. Chaque groupe, hommes et femmes, est invité à donner son propre emploi du temps.

Commencer en premier lieu par les activités du jour précédent. Dans tous les cas, l'horloge doit montrer les activités réalisées aux différents moments de la journée et la durée de chaque activité. Les activités sont ensuite représentées sur le diagramme circulaire représentant une horloge.

On notera dans la même tranche horaire les activités réalisées simultanément, par exemple la garde des enfants et le jardinage.

Lorsque les diagrammes sont complétés, posez des questions concernant les activités qui y sont inscrites. Il est important de savoir si la journée représentée est considérée comme typique, indiquer alors la saison correspondante au relevé (par exemple la saison sèche). Les participants préparent ensuite une nouvelle horloge afin de décrire une journée de travail représentative d'une autre saison, par exemple la saison des pluies. Les horloges des activités saisonnières sont alors comparées.

Un des moyens ludiques de présenter cet exercice est de commencer par réaliser et présenter votre propre horloge. Tracez un grand cercle sur le papier et montrez l'heure à laquelle vous vous levez, l'heure à laquelle vous allez travailler, le moment où vous vous occupez de vos enfants, etc. (il n'est pas nécessaire de tout détailler, en revanche il est important de montrer que toutes les activités sont prises en considération, par exemple le travail agricole, le travail salarié, la garde des enfants, la cuisine, le repos, etc.).

Les calendriers saisonniers

BUT: Les calendriers saisonniers permettent d'étudier les fluctuations des moyens de subsistance à différents moments de l'année. Ils permettent de se faire une idée plus précise des activités menées au cours des différentes saisons de l'année. A l'aide de ces calendriers il est donc possible d'analyser la situation dans son ensemble sans courir le risque de ne tenir compte que de la seule période au cours de laquelle se déroule l'évaluation rapide.

Les calendriers saisonniers permettent d'étudier différents thèmes tels que la charge de travail en fonction des saisons ou les fluctuations des revenus au fil des mois. Ils sont donc précieux afin d'approfondir les aspects liés au caractère saisonnier des moyens de subsistance, tels que les disponibilités en alimentation et en eau.

COMMENT PROCÉDER: L'élaboration des calendriers se fait avec les mêmes groupes cibles ayant élaboré les horloges des activités journalières (groupes séparés d'hommes et de femmes). Expliquez aux participants que vous souhaitez connaître leurs activités sur une année complète.

Les calendriers peuvent être dessinés sur de grandes feuilles de papier ou être tracés en utilisant des pierres ou des feuilles pour quantifier les activités.

Commencez par tracer une ligne horizontale en expliquant aux participants que cette ligne représente une année, demandez aux participants de déterminer sa subdivision, à savoir en mois, en saisons, etc. On retiendra l'échelle temporelle privilégiée par les participants qui devront indiquer les divisions saisonnières le long de cet axe.

Il est généralement plus aisé de commencer l'exercice par des questions portant sur la fréquence des pluies. Les participants dessinent ou placent des pierres sur chaque mois (ou autre division convenue) du calendrier en fonction de la fréquence des précipitations.

Lorsque le calendrier des pluies est terminé, tracez un second axe qui sera le support d'un autre calendrier, celui des travaux agricoles au fil des mois et dans ce cas les pierres indiquent les périodes de travail intense. Pour faciliter les comparaisons, il convient d'aligner tous les calendriers à celui des précipitations.

Répétez ce processus de questionnement, un calendrier après l'autre, jusqu'à épuisement des questions liées aux fluctuations saisonnières.

Les autres thèmes liés à l'élaboration de calendriers peuvent être: les disponibilités alimentaires, les disponibilités en eau, les sources de revenu et les dépenses. Demandez aux participants de tracer un symbole ou un signe de reconnaissance pour chaque calendrier afin d'en indiquer le thème. Dans la mesure du possible, demandez aux participants de décrire les sources alimentaires et les sources de revenu.

Une multitude de sujets peuvent être étudiés au moyen des calendriers saisonniers: les maladies animales, la collecte de fourrage, les saisons de pêche, les créneaux commerciaux, les problèmes de santé, etc.

Le tableau d'analyse des avantages

BUT: Le **tableau d'analyse des avantages** permet de comprendre quels sont les résultats des activités liées aux moyens de subsistance et qui en bénéficie. On met ainsi à profit les informations issues du diagramme du système d'exploitation agricole.

Les activités et les ressources liées aux moyens de subsistance donnent généralement lieu à des produits et à des sous-produits que nous appelons « avantages ». Les avantages par exemple d'une plantation d'arbres peuvent être les fruits, le fourrage, le bois à brûler, le bois d'œuvre, l'écorce et les pieux. Les avantages tirés d'une plantation de maïs peuvent être les aliments, l'huile, le combustible, les clôtures et la nourriture animale. Le tableau d'analyse des avantages montre qui utilise chacun de ces produits, qui prend des décisions sur la façon dont ils seront utilisés et qui contrôle l'argent dérivant de leur vente éventuelle.

COMMENT PROCÉDER: Une seconde visite est effectuée dans les familles ayant élaboré le diagramme du système d'exploitation agricole (le jour et l'heure qui conviennent à tous les membres du ménage sont préalablement décidés à la fin de la visite précédente). Préparez une série de fiches, propres à chaque famille, à partir des informations concernant les ressources qui ont été relevées dans le diagramme du système d'exploitation agricole.

Chaque fiche représente une ressource, un produit ou un sous-produit (avantage) issu des diverses activités de la famille. La production avicole par exemple, pourrait donner, en plus des oeufs et de la viande destinés à la consommation familiale, des oeufs et de la viande destinés à la vente, ainsi que des plumes, des engrais et servir de cadeau pour des occasions spéciales. Chacun de ces avantages fera l'objet d'une fiche.

Disposez également de fiches vierges et du diagramme du système d'exploitation agricole de la famille.

Distribuez quelques unes des fiches préparées aux adultes de la famille. Pour chaque fiche, les participants sont invités à préciser qui, dans la famille, utilise les produits, comment ils sont utilisés, qui décide de leur utilisation et qui contrôle l'argent provenant de leur vente éventuelle. Si un membre de la famille ne sait pas donner de réponse au sujet d'un produit, il ou elle remet la fiche à quelqu'un qui sera plus à même d'en parler. Les autres membres de la famille fourniront un certain nombre d'informations supplémentaires.

Les fiches vierges servent de support aux produits et sous-produits qui pourraient ne pas avoir été cités dans le diagramme du système d'exploitation et qui peuvent apparaître lors des entretiens. Le diagramme du système d'exploitation agricole de la famille est consulté en cas de besoin.

Cet outil donne l'occasion d'étudier de façon détaillée les questions économiques fondamentales liées aux moyens de subsistance.

Les matrices des revenus et des dépenses

BUT: Les matrices des revenus et des dépenses renseignent sur les sources de revenu et les objets de dépense, et indiquent également les fluctuations des dépenses en période de crise.

Par la quantification des sources de revenu des membres de la communauté, femmes, hommes et différents groupes socioéconomiques, il est possible de comprendre dans quelle mesure les moyens de subsistance de la population sont garantis ou vulnérables. Quantifier les dépenses des membres de la communauté permet de mieux saisir les priorités et les contraintes de la population. La matrice des dépenses montre si les besoins fondamentaux (aliments, eau, habillement, logement, soins de santé et instruction) absorbent une petite part, une grosse part ou la totalité des revenus des ménages. Une fois ces besoins satisfaits, reste-t-il de l'argent pouvant être épargné ou investi dans les moyens de subsistance (vacciner le bétail ou achat d'engrais par exemple)?

COMMENT PROCÉDER: Organisez deux ou trois nouveaux groupes cibles dans lesquels plusieurs catégories socioéconomiques sont représentées, c'est à dire hommes et femmes, jeunes et personnes âgées, etc. Chaque groupe travaillera de façon séparée. Expliquez aux participants que vous souhaitez mieux connaître leurs sources de revenu et leurs dépenses.

Le groupe est invité à lister les sources de revenu.

Dessinez la matrice où seront indiquées horizontalement les différentes sources de revenu. Utilisez des dessins ou des symboles pour représenter chaque catégorie de source de revenu.

Rassemblez 50 pierres (avec l'aide des enfants, par exemple) et expliquez au groupe que ces pierres représentent le revenu total de toute la communauté sur l'année. Les participants sont ensuite invités à répartir les pierres en fonction de leur niveau de revenu/richeesse, chaque représentant d'une catégorie socioéconomique dispose ainsi d'une partie des 50 pierres. Les choix seront débattus par tous les participants jusqu'à l'obtention d'un consensus.

Le long de l'axe vertical, on peut trouver la représentante des femmes riches, la représentante des femmes vulnérables, le représentant des hommes riches, des hommes vulnérables, etc. A tour de rôle, chacun répartit les pierres dans la matrice afin d'indiquer leurs sources de revenus: plus de pierres sur les principales sources de revenu, peu de pierres sur les sources peu importantes et aucune pierre si aucun revenu ne se dégage de cette source particulière. Chaque participant discute des choix avec les autres représentants de sa catégorie. Relevez et comptabilisez le nombre de pierres pour chaque source de revenu et cela pour chaque catégorie socioéconomique.

Les participants sont ensuite invités à lister leurs dépenses, y compris leurs économies. L'axe horizontal de la matrice représente ici chaque catégorie de dépenses. Répétez le processus comme indiqué ci-dessus, et relevez les données.

Pour la troisième partie de l'exercice, simulez une crise importante de type sécheresse. Chaque représentant devra enlever plusieurs pierres de l'une ou l'autre catégorie de dépenses afin d'indiquer comment il ferait face à cette situation de crise. L'impact des crises et les stratégies d'adaptation sont débattus. Notez les catégories d'où ont été prélevées les pierres pour faire face à la crise: frais de scolarité? Vêtements? Alimentation? Débattre publiquement des revenus et des dépenses de chacun peut être extrêmement délicat et malaisé dans la mesure où les participants sont tenus de s'accorder quant à la quantité de pierres détenues par chaque groupe socioéconomique. Toutefois, cet outil donne généralement de bons résultats car il n'est pas question de sommes mais de sources de revenu.

Les cartes illustrées des ressources

BUT: Les cartes illustrées **des ressources** renseignent sur les disparités sexospécifiques en ce qui concerne l'utilisation et le contrôle des ressources du ménage. Les variations entre groupes socioéconomiques sont prises en compte.

Les rôles sexospécifiques sont primordiaux pour comprendre la façon dont les ressources sont gérées et les décisions sont prises. Qui a l'accès, au sein du ménage, aux ressources telles que la terre, le bétail et les aliments? Qui prend les décisions concernant l'utilisation des ressources? C'est en analysant les réponses à ces questions que l'on pourra mieux saisir les véritables enjeux lors de la mise en oeuvre d'une activité de développement liée à ces ressources.

Les cartes illustrées sont particulièrement utiles pour stimuler les débats sur des sujets délicats d'une manière ludique et sans que les interlocuteurs ne se sentent menacés.

COMMENT PROCÉDER: Gardez les mêmes groupes cibles d'hommes et de femmes qui ont élaboré les horloges des activités journalières et les calendriers saisonniers. Expliquez aux participants que vous souhaitez en savoir plus sur l'utilisation des ressources et le contrôle de celles-ci.

Affichez trois grands dessins assez espacés les uns des autres, le premier représente un homme, le second une femme, et le troisième une femme et un homme. Sous les illustrations, dispersez environ une vingtaine de cartes illustrées, chacune représentant une ressource, et prévoyez d'y inclure également quelques cartes vierges pour ajouter les éventuelles ressources manquantes.

Les participants sont invités à sélectionner une carte et à la placer sous l'un des dessins, en fonction de celui qui, selon eux, utilise la ressource (hommes, femmes ou les deux). Encouragez les participants à expliquer la raison de leur choix.

Lorsque toutes les cartes sont épuisées, recommencez l'exercice avec une seconde série identique de dessins et de cartes illustrées, en l'affichant à côté de la première série, et en questionnant les participants sur qui détient le contrôle des ressources, les possède ou en a le pouvoir décisionnel. Les participants sont à nouveau encouragés à expliquer leur choix et invités à comparer les deux séries de cartes. Les résultats des exercices effectués avec les différents groupes sont comparés.

L'emplacement des cartes illustrées suscite rapidement des débats et des discussions. Il est utile de spécifier que seules les ressources utilisées ou contrôlées véritablement à moitié par les femmes et les hommes sont à placer sous la représentation du couple.

Il est indispensable que les participants se mettent d'accord sur ce que chaque carte signifie. Ils pourraient décider par exemple que le dessin du panier représente des paniers à vendre ou des paniers destinés à stocker le grain. Il est important d'éliminer les dessins représentant les ressources non pertinentes et de prévoir des cartes vierges pour les ressources manquantes ou non prévues lors de la préparation.

Les divergences possibles entre les groupes socioéconomiques devront être notées et examinées.

Les plans d'action communautaires provisoires

BUT: Les plans d'action communautaires provisoires sont utilisés afin d'analyser les ressources nécessaires à la mise en application des solutions envisageables identifiées dans la dernière colonne de la grille d'analyse des problèmes. Cette démarche prend en compte la participation des groupes, tant externes que locaux, au moment du lancement de ces activités.

La préparation d'un plan d'action communautaire provisoire aide les membres de la communauté à s'investir de façon réaliste et concrète dans la planification de leur propre développement. Cet outil encourage la réflexion et la prise de conscience des compétences et des ressources déjà disponibles au sein de la communauté.

COMMENT PROCÉDER: Organisez une réunion avec l'intégralité de la communauté, de préférence le même jour que celle tenue pour l'élaboration de la grille d'analyse des problèmes, après un déjeuner partagé avec tous les participants par exemple. Assurez vous de la participation aussi bien des femmes que des hommes et de toutes les catégories socioéconomiques. Les experts techniques des organismes extérieurs sont également conviés à cette réunion.

Attribuez une *Activité* à chaque problème prioritaire ; les activités sont listées dans les options de développement de la grille d'analyse des problèmes. Les membres de la communauté et les experts techniques sont invités à discuter des ressources nécessaires à la mise en oeuvre de chaque activité. Assurez vous que toutes les ressources jugées nécessaires sont bien reportées et listées, à savoir les terres, l'eau, la main-d'œuvre, les intrants, la formation, etc.

Demandez aux participants quelles sont les ressources déjà disponibles au sein de la communauté et quelles ressources viennent de l'extérieur. Etablissez la liste des groupes qui participeront à la mise en oeuvre de chaque activité. Il est important, à ce stade, de consulter le diagramme de Venn et les profils institutionnels préparés dans le cadre de l'analyse du contexte de développement.

Quels sont les groupes et organisations, au niveau local, pouvant apporter une assistance? Quels sont les organismes extérieurs pouvant apporter une assistance? Pour chaque organisme extérieur identifié, essayez d'identifier un groupe local afin d'encourager un partenariat.

Demandez aux participants une première estimation sur les dates envisageables des travaux, et cela pour chacune des activités de développement. Assurez vous que les calendriers saisonniers soient respectés.

Spécifiez très clairement aux participants que le plan d'action communautaire provisoire n'est pas le plan définitif des activités de développement. Il s'agit d'un plan préliminaire. Les décisions concernant la mise en application des activités réalisables seront prises grâce aux outils présentés ci-après.

Les tableaux d'évaluation des options - Les plans d'action des meilleures options

BUT: Les tableaux d'évaluation des options et les plans d'action des meilleures options permettent de réaliser des plans concrets et réalistes afin de mettre en oeuvre les activités prioritaires de développement. Dernier outil de la planification participative, le plan d'action met directement à profit les enseignements tirés du plan d'action communautaire provisoire et se focalise sur les activités ayant les meilleures chances d'aboutir grâce au consensus dégagé sur les options et les ressources disponibles. Ces dernières auront été identifiées au moyen du diagramme de Venn des parties prenantes et de la matrice des conflits et des partenariats.

Afin d'élaborer les plans d'action des meilleures options, il est nécessaire d'encourager les partenariats entre les parties prenantes ayant les mêmes intérêts. En l'absence d'intérêts communs, chaque groupe a toutefois la possibilité de présenter ses propres plans.

COMMENT PROCÉDER: Travaillez avec des groupes cibles ayant les mêmes priorités. Les hommes et les femmes partageant un problème prioritaire produiront ensemble le plan d'action des meilleures options permettant de traiter le problème. Dans le cas contraire, à savoir s'ils ont des priorités divergentes, les hommes et les femmes seront divisés en deux groupes qui produiront chacun leur propre plan. Il en va de même pour les différentes catégories socioéconomiques.

Expliquez aux participants que le but de ces plans d'action est d'enrichir et de parachever les idées déjà exprimées dans le plan d'action communautaire provisoire, en y incorporant les résultats de l'analyse des parties prenantes. Il s'agit ici de préparer des plans aussi réalistes et détaillés que possible.

Listez en colonnes et dans cet ordre les thèmes suivants:

Problèmes prioritaires du groupe – Solutions – Activités – Groupes impliqués et Coûts.

Existe-t-il des activités dont il faut modifier les modalités? Des groupes à ajouter? Demandez aux participants d'identifier les contributions locales puis d'identifier les ressources externes qui pourraient être mises à contribution. Les participants seront invités à dresser une estimation de la date envisageable de lancement de chaque activité et de la durée de chacune d'entre elles.

Il est primordial d'encourager les participants à être aussi réalistes et concrets que possible. Plus les plans seront réalistes, meilleures seront les chances de succès de mise en oeuvre. En outre, soyez extrêmement explicite sur la possibilité d'une aide extérieure à la mise en oeuvre. Les organismes de développement sont-ils disposés à fournir une assistance aux activités identifiées par les membres de la communauté?

Grille de questionnement

La carte sociale du village

- ▶ Combien y a-t-il de ménages dans le village? Taille des ménages? Combien d'habitants compte le village?
- ▶ La population du village augmente-t-elle ou diminue-t-elle? Pour quelle raison? (Taux de natalité, immigration, émigration)?
- ▶ Les familles sont-elles polygames ou monogames? Les familles sont-elles de type nucléaire ou élargi? Comment l'un et l'autre sont-ils définis?
- ▶ Si le village présente différents groupes ethniques, de caste ou religieux, sont-ils concentrés dans certaines zones particulières?
- ▶ Les personnes plus vulnérables et les fermiers sans terre sont-ils concentrés en un lieu précis du village?
- ▶ Quelle est la définition locale de riche et de vulnérable ? Quels sont les ménages riches, vulnérables ou moyennement riches?
- ▶ Combien de ménages sont dirigés par une femme? Leur nombre est-il en augmentation? Si oui, pourquoi?

Les graphiques des tendances

- ▶ Quelles sont les tendances environnementales les plus importantes, sécheresse, déboisement, érosion?
- ▶ Quelles sont les tendances économiques les plus importantes, emplois, salaires, prix, coût de la vie, productivité des cultures, population animale?
- ▶ Quelles sont les tendances démographiques les plus importantes, le taux de natalité, l'immigration, l'émigration, l'augmentation des femmes chefs de ménage? Quelles sont les autres tendances importantes? Existe t-il des liens entre ces tendances?
- ▶ Existe t-il des liens de causalité issus des niveaux intermédiaires ou macro?
- ▶ Quelles sont les tendances environnementales les plus significatives?
- ▶ Quelles sont les tendances démographiques les plus significatives?
- ▶ Quelles sont les tendances politiques les plus significatives?
- ▶ Quelles sont les tendances institutionnelles les plus significatives?
- ▶ Quelles sont les autres tendances significatives?

- ▶ Quels sont les liens entre ces tendances?
- ▶ La situation s'améliore t-elle? Empire t-elle?
- ▶ Certaines tendances touchent-elles plus les femmes que les hommes?
- ▶ Certaines tendances touchent-elles plus les vulnérables que les autres groupes?
- ▶ Ces tendances touchent-elles plus certains groupes ethniques, certaines castes?
- ▶ Ces tendances touchent-elles plus les zones rurales ou les zones urbaines?

Les diagrammes de Venn

- ▶ Existe-t-il des groupements locaux organisés autour de questions environnementales, des groupements d'usagers de la forêt, des groupement d'usagers de l'eau?
- ▶ Existe-t-il des groupements locaux organisés autour de questions économiques, crédits, productions agricoles?
- ▶ Existe-t-il des groupements locaux organisés autour de questions sociales? Santé, alphabétisation, religions?
- ▶ Les femmes sont-elles exclues de certains groupes? Lesquels? Pourquoi? Que perdent-elles en raison de leur non-participation ?
- ▶ Existe-t-il des groupements exclusivement réservés aux femmes? Si oui, quels en sont les centres d'intérêts? Qu'est-ce que les femmes ont à gagner en étant membres de ces groupements?
- ▶ Les personnes vulnérables ou les personnes marginalisées sont-ils exclus de certains groupes locaux? Lesquels? Pourquoi? Que perdent-ils du fait de leur non-participation?
- ▶ Quelles relations existent entre les organisations ou groupements locaux et les institutions extérieures, ONGs, partis politiques, institutions publiques?

Le classement par paires

- ▶ Quels problèmes ont été identifiés par les femmes et par les hommes? Quels problèmes sont issus de la division du travail selon le sexe ou de l'inégalité d'accès aux ressources? Quels sont les problèmes communs aux femmes et aux hommes?
- ▶ Quels sont les problèmes liés à l'analyse du contexte de développement? Quels sont les problèmes liés à l'analyse des moyens d'existence? Dans les deux?
- ▶ Existe t-il un lien entre les divers problèmes?
- ▶ Y a-t-il eu consensus ou désaccord concernant l'ordre de classement des problèmes?

Le schéma des causes et des effets

- ▶ Quelles sont les causes à l'origine du problème? Quelles sont les causes en rapport avec les résultats provenant de l'analyse du contexte de développement? Quelles sont, par exemple, les causes environnementales, sociales, économiques ? Lesquelles sont liées à des problématiques sexospécifiques?
- ▶ Quelles sont celles liées aux résultats de l'analyse des moyens de subsistance?
- ▶ Quels sont les effets du problème? Quels sont ceux en rapport avec les résultats de l'analyse du contexte de développement, les effets environnementaux, sociaux, économiques? Quels sont ceux liés aux résultats de l'analyse des moyens de subsistance? Aux questions sexospécifiques ?
- ▶ Quelles solutions ont été proposées? Quelles sont celles qui pourraient être mises en oeuvre par la communauté locale? Celles qui nécessitent une assistance extérieure? Y a-t-il des problèmes pour lesquels aucune solution n'a été trouvée?
- ▶ Les trois problèmes prioritaires identifiés ont-ils des causes, des effets ou des solutions ayant des aspects communs? Y a-t-il des points communs entre les différents groupes?

La grille d'analyse des problèmes

- ▶ Quels sont les problèmes prioritaires communs aux différents groupes? Quels problèmes prioritaires sont liés entre eux? L'ensemble de la communauté est-elle d'accord ou non sur la hiérarchisation des problèmes?
- ▶ Les experts extérieurs ont-ils relevé d'autres causes aux problèmes? Lesquelles?
- ▶ Quelles sont les stratégies d'affrontement couramment mises en oeuvre? Quelles en sont les implications pour les femmes, pour les hommes? Les femmes doivent elles aller de plus en plus loin pour collecter de l'eau par exemple?
- ▶ Quelles sont les solutions possibles aux problèmes? Quelles sont les solutions suggérées par les membres de la communauté?
Par les experts techniques? Quelles sont celles pouvant être mises en oeuvre par la communauté? Celles qui nécessitent une assistance extérieure?

Le diagramme du système d'exploitation agricole

- ▶ Quelles sont les principales activités sur l'exploitation? Production agricole? Production animale? Production avicole? Production de fruits et légumes? Qui est responsable de chacune des activités, les hommes, les femmes, les deux?
- ▶ Quelles sont les principales activités en dehors de l'exploitation? Ramassage du bois à brûler? Collecte de l'eau? Pêche? Qui est responsable de chaque activité?
- ▶ Quelles sont les principales activités extra-agricoles? Commerce? Travail salarié? Qui est responsable de chaque activité?
- ▶ Quelles sont les activités et les ressources qui contribuent le plus à satisfaire aux besoins fondamentaux du ménage?
- ▶ En quoi les diagrammes des différents groupes socioéconomiques diffèrent-ils? Quels sont les ménages qui ont du mal à satisfaire leurs besoins fondamentaux? Pour quelle raison?
- ▶ Quels sont les ménages ayant les moyens de subsistance les plus diversifiés? Quels sont les ménages les plus vulnérables, ceux qui sont tributaires d'une seule ou de deux activités ou ressources?
- ▶ Relevez les principales interactions entre les différents types d'activités et de ressources, par exemple entre les produits forestiers et la production animale.

Les calendriers saisonniers

- ▶ Les moyens de subsistance sont-ils dans l'ensemble assez stables ou subissent-ils d'importantes fluctuations selon les saisons?
- ▶ Comparez les calendriers des hommes et des femmes. A quel moment les femmes sont-elles les plus occupées? Et les hommes? Existe-t-il des périodes particulièrement difficiles en ce qui concerne le travail?
- ▶ Quelles sont les variations en termes de disponibilités alimentaires au fil des mois? Y a-t-il des périodes de famine?
- ▶ Quelles sont les variations en termes de revenu ? Y a-t-il des périodes où aucun revenu n'est dégagé?
- ▶ Quelles sont les variations en termes de dépenses? Y a-t-il des périodes qui correspondent à des dépenses importantes, frais de scolarité, achats d'aliments?
- ▶ Existe-t-il des liens entre les différents calendriers? Par exemple entre les revenus et l'approvisionnement alimentaire, ou encore les pluies et la charge de travail?

Les horloges des activités journalières

- ▶ De quelle façon est divisé l'emploi du temps de chacun? Combien de temps est consacré aux activités productives? Aux activités domestiques? Aux activités communautaires? Aux loisirs? Au sommeil? Dans quelle mesure ces activités varient-elles selon les saisons?
- ▶ L'emploi du temps de chacun est-il fragmenté en plusieurs types d'activités? Les personnes se concentrent-elles sur quelques activités particulières?
- ▶ Comparer les emplois du temps des femmes et des hommes.
- ▶ Comparer les emplois du temps des différents groupes socioéconomiques.
- ▶ D'après la totalité des emplois du temps, qui semble être le plus occupé?

Le tableau d'analyse des avantages

- ▶ Quels sont les principaux avantages tirés des activités sur l'exploitation? Production agricole, production animale, production avicole, production de fruits et légumes?
- ▶ Comment sont-ils utilisés?
- ▶ Qui décide de leur utilisation? Qui s'occupe de leur utilisation?
- ▶ En cas de vente, comment l'argent est-il utilisé? Qui décide de la façon dont l'argent est utilisé?
- ▶ Quels sont les principaux avantages tirés des activités en dehors de l'exploitation? Collecte du bois à brûler, collecte de l'eau, pêche?
- ▶ Comment sont-ils utilisés?
- ▶ Qui décide de leur utilisation? Qui s'occupe de leur utilisation?
- ▶ Quels sont les principaux avantages tirés des activités extra-agricoles, commerce, travail salarié?
- ▶ Comment sont-ils utilisés?
- ▶ Qui décide de leur utilisation? Qui s'occupe de leur utilisation?
- ▶ En cas de vente, comment l'argent est-il utilisé? Qui décide de la façon dont l'argent est utilisé?
- ▶ Dans l'ensemble, quels sont les produits consommés par les ménages et ceux destinés à la vente?
- ▶ Quels sont les produits qui contribuent le plus à la satisfaction des besoins fondamentaux du ménage?
- ▶ Quels sont les avantages contrôlés par les hommes? Par les femmes?
- ▶ Comparez les tableaux des différents groupes socioéconomiques.

Les matrices des revenus et des dépenses

- ▶ Les sources de revenu de la communauté sont-elles nombreuses? Quelles sont les sources de revenu les plus significatives?
- ▶ Ces sources de revenu sont-elles vulnérables en cas de crise (sécheresse ou maladie)?
- ▶ Les moyens de subsistance de certaines catégories socioéconomiques sont-ils plus vulnérables que d'autres ? Certaines personnes sont-elles tributaires d'une ou de deux sources de revenu alors que d'autres disposent d'une plus grande variété de ressources?
- ▶ Certaines sources de revenu sont-elles accessibles à certains groupes, par exemple les hommes plus âgés, plus riches ou certains groupes ethniques, et inaccessibles à d'autres, par exemple les femmes jeunes, vulnérables ou certains groupes ethniques?
- ▶ Comparez les revenus des femmes et ceux des hommes.
- ▶ Les dépenses sont-elles peu nombreuses et concentrées sur un objet ou intéressent-elles plusieurs catégories de dépenses?
- ▶ Quelles sont les dépenses communes à la majorité?
- ▶ Pour chaque catégorie socioéconomique, quelle est la part de revenus qui sert à satisfaire les besoins fondamentaux tels que l'alimentation, l'eau, le logement, l'habillement, les soins de santé et l'éducation?
- ▶ Pour chaque catégorie socioéconomique, quelle est la part de revenus destinée à l'épargne? Quelle est la part qui est utilisée pour des investissements productifs comme les intrants, l'équipement, le bétail?
- ▶ En quoi les dépenses des femmes diffèrent-elles de celles des hommes?
- ▶ En cas de crise, quelles sont les dépenses sacrifiées? Loisirs, habillement, droits d'inscription scolaire, nourriture?
Quelles en sont les implications futures?

Les cartes illustrées des ressources

- ▶ Quelles sont les ressources utilisées par les hommes? Par les femmes? Par les deux?
- ▶ Qui utilise les ressources de grande valeur, les hommes, les femmes, les deux? La terre, le bétail, la technologie par exemple?
- ▶ Quelles sont les ressources contrôlées par les femmes? Les hommes? Les deux?
- ▶ Qui prend les décisions concernant les ressources de grande valeur, les hommes, les femmes, les deux?
- ▶ Dans chaque groupe socioéconomique, qui des hommes ou des femmes possèdent le plus et le moins de ressources?
- ▶ Quels sont les liens entre le travail des femmes, l'utilisation et le contrôle des ressources?
- ▶ Quels sont les liens entre le travail des hommes, l'utilisation et le contrôle des ressources?

Les plans d'actions communautaires provisoires

- ▶ Quelles ressources sont nécessaires à la mise en application des activités de développement proposées? Selon les résultats de l'analyse du contexte de développement, de quelles ressources dispose la communauté? Ces ressources posent-elles des problèmes? Quelles sont les ressources que l'on peut obtenir uniquement auprès de sources extérieures?
- ▶ Pour chacune des ressources nécessaires, quelles en sont les implications d'ordre sexospécifique? (Par exemple, les liens entre les femmes responsables de la collecte de l'eau et les activités horticoles qui requièrent de l'eau)
- ▶ Quels groupes devraient être impliqués dans la mise en œuvre des activités de développement proposées? D'après les diagrammes de Venn et les profils institutionnels, quels groupes communautaires pourraient appuyer ces activités? Quels sont les organismes extérieurs nécessaires?
- ▶ Les groupes qui ont été sélectionnés pour appuyer les activités de développement incluent-ils des femmes? D'autres groupes marginalisés? La position occupée par les femmes leur permettra-t-elle de prendre des décisions concernant leurs activités prioritaires de développement? Idem pour les groupes marginalisés.

Les tableau d'évaluation des options – Les plans d'action des meilleures options

- ▶ Certaines activités de développement devraient-elles être modifiées ou éliminées par rapport aux problèmes mis en lumière par le diagramme de Venn des parties prenantes ou dans la matrice des conflits et des partenariats?
- ▶ D'après les résultats du diagramme de Venn des parties prenantes et de la matrice des conflits et des partenariats, faut-il ajouter des groupes afin de mettre en oeuvre certaines activités de développement? Existe t-il de nouvelles perspectives de partenariat? La participation de certains groupes identifiés est-elle envisageable?
- ▶ Quels sont les plans d'action des meilleures options dont les activités profiteront directement aux femmes? Aux hommes?
- ▶ Quels sont les plans d'action des meilleures options dont les activités profiteront directement aux groupes les plus marginalisés de la communauté?
- ▶ Quels sont les plans d'action des meilleures options dont les activités de développement profiteront à toute la communauté ou à la plus grande partie de la communauté?



ASEG pour les programmes d'urgence et de réhabilitation

L'Approche Socio Economique selon de Genre



OBJECTIF

- ▼ Fournir une liste des sites Internet et des ouvrages de référence de la FAO et du PAM.

Sites Internet des organisations internationales

Réseau Genre et catastrophes (Gdn).

<http://www.fiu.edu/orgs/IHC/gender/>

Le bulletin de l'assistance humanitaire (Journal Of Humanitarian Assistance)

<http://www.jha.sps.cam.ac.uk/jha.htm>

Bureau de la coordination des affaires humanitaires OCHA

http://www.reliefweb.int/ocha_ol/onlinehp.html

Rapport sur les catastrophes dans le monde

Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-rouge

<http://www.ifrc.org/>

ReliefWeb OCHA

<http://www.reliefweb.int>

Réseau d'aide et de réhabilitation ODI

(Institut du développement outre-mer)

<http://www.oneworld.org/odi/rrn/about/index.htm>

Développement économique et social des Nations Unies

Informations générales sur les femmes:

<http://www.un.org/ecosocdev/geninfo/women> Advancement & Empowerment of Women.

<http://www.un.org/womenwatch/>

UNIFEM (Fond de développement des Nations Unies pour la femme)

<http://www.unifem.undp.org>

Division de la promotion de la femme des Nations Unies

<http://www.un.org/womenwatch/daw>

Pauvreté, environnement, genre et gouvernance du PNUD

(Programme des Nations Unies pour le développement)

<http://www.undp.org/toppages/focus%20areas/focus.htm>

Le groupe de la Banque mondiale

<http://www.worldbank.org/aftdr/bp/GENDER/gendtest.htm>

Femmes et parité entre les hommes et les femmes du PAM

(Programme alimentaire mondial)

<http://www.wfp.org/info-themes-women-home.html>

Sites Internet de la FAO

Agriculture (AG)

<http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/AGRICULT/Default.htm>

Service du génie agricole (AGSE)

<http://www.fao.org/ag/ags/agse/activity.htm>

Division des produits et du commerce international (ESC)

<http://www.fao.org/es/esc/comtrade.htm>

Service de la sécurité alimentaire et de l'analyse des projets agricoles (ESAF)

<http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/ECONOMIC/economic.htm>

Division de l'alimentation et de la nutrition (ESN)

<http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/ECONOMIC/ESN/nutri.htm>

Parité hommes-femmes (SDW, SDWW)

<http://www.fao.org/Gender/gender.htm>

Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture (SMIAR)

<http://www.fao.org/WAICENT/faoinfo/economic/giews/english/giewse.htm>

Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation (TCE)

<http://www.fao.org/reliefoperations/>

Service des semences et des ressources phytogénétiques (AGPS)

<http://www.fao.org/ag/agp/agps/fprj.htm>

Département de la coopération technique (TC, TCI)

<http://www.fao.org/WAICENT/FAOINFO/TCD/DEFAULT.HTM>

Programmes partenaires

<http://www.fao.org/GENINFO/partner/default.htm>

Participation

<http://www.fao.org/participation/>

Sites Internet du PAM

Accueil

<http://www.wfp.org>

Parité hommes-femmes

<http://www.wfp.org/genderweb/>

Division de la stratégie et des politiques (SP)

<http://www.wfp.org/info/org/division/SP.html>

Département des opérations (OD)

<http://www.wfp.org/info/org/division/OD.html>

Division des ressources et des relations extérieures (RE)

<http://www.wfp.org/info/org/division/RE.html>

Division des finances et des systèmes d'information (FS)

Division des services de gestion (MS)

<http://www.wfp.org/info/org/division/MS.html>

Division des ressources humaines (HR)

<http://www.wfp.org/info/org/division/HR.html>

Bureau du directeur exécutif (OED)

<http://www.wfp.org/info/org/division/OED.html>

Partenariats - Accords avec d'autres organisations et entités

<http://www.wfp.org/info/MOUs-Agreements.pdf>

Principes directeurs du calcul des rations alimentaires pour les réfugiés

<http://www.wfp.org/operational/calfood/guidelin.htm>

Principes directeurs des programmes d'alimentation sélective

http://www.wfp.org/operational/selffeeding/provision_guidelines.htm

Mémorandum d'accord sur les groupes de travail UNHCR/PAM

http://www.wfp.org/eb_public/EB.2_97_English/eitem3_c1.html

Politiques portant sur l'utilisation des aides alimentaires du PAM dans les activités de secours et de développement

http://www.wfp.org/eb_public/EB.A_97_English/eitem5_a.html

Analyse des vulnérabilités et principes directeurs de cartographie

<http://www.wfp.it/vam/>

Statistiques

http://www.wfp.org/InfoServs_Home.html

Les Nations Unies, les agences bilatérales et les ONGs

Institute of Development Studies (IDS).

University of Sussex,
Brighton BN1 9RE
ROYAUME-UNI
Tél: (1273) 606.261
Fax: (1273) 621.202; 691.647
Publications
Tél: (1273) 678.269
Email: ids.books@sussex.ac.uk
Email: bridge@ids.ac.uk
<http://www.ids.ac.uk/ids/>

International Center for Research on Women.

(ICRW), 1717 Massachusetts Avenue, NW
Suite 302, Washington, D.C. 20036 ETATS-UNIS
Tél: (202) 797-0007
Fax: (202) 797-0020
Email: jcrw@igc.apc.org
<http://www.icrw.org/>

Oxfam United Kingdom and Ireland.

274 Bradbury Road, Oxford OX2 7DZ
ROYAUME-UNI
Tél.: (44.1865) 311311, 312603
Fax: (44.1865) 312410
Distribution Tél.: (44.1202) 715555
Distribution Fax: (44.1202) 715556
<http://www.oneworld.org/oxfam>

Swedish International Development Authority

(SIDA). Gender Office, Birger Jarlsgatan 61
S-105 25, Stockholm, SUEDE
Tel: (46.8) 728-5100
Fax: (46.8) 698-5656; 698-5642; 612-6380; 322.141
<http://www.sida.org>

United Nations Children's Fund (UNICEF).

3 U.N. Plaza, New York, New York 10017 ETATS-UNIS
Tél: (212) 326-7000
Fax: (212) 888-7465
<http://www.unicef.org/>

United Nations Development Fund for Women

(UNIFEM)*, 304 East 45th Street, New York,
New York 10017 ETATS-UNIS
Tél: (212) 906-6435
Fax: (212) 906-6705
<http://www.unifem.undp.org/>

United Nations Population Fund (UNFPA).

220 East 42nd Street, New York, New York
10017 ETATS-UNIS
Tél: (212) 297-5000
Fax: (212) 557-6416
<http://www.unfpa.org/tpd/gender/index.htm>

United States Agency for International Development (USAID).

USAID/R&D/POP/P&E
1601 N. Kent Street, Room 711, Rosslyn, VA
22209.
Tél: (703) 875-5245
Fax: (703) 875-4693
USAID/G/PHN/P&E
Room 711, SA-18
Washington, DC 20523-1819 ETATS-UNIS
<http://www.usaid.gov/regions/afr/abic/guides/widsites.htm>

Women in Development (WID), USAID.

1815 N. Fort Myers Drive, 9th Floor Rosslyn, VA.
ETATS-UNIS
Tél: (703) 816-0291
Fax: (703) 816-0266
<http://www.unescap.org/wid>

Women Ink.

777 UN Plaza, Third Floor, New York, New York
10017 ETATS-UNIS
Tél: (212) 687-8633
Fax: (212) 661-2704
Email: wink@igc.apc.org
<http://www.womenink.org/>
<http://www.iwtc.org>

*Toutes les publications de l'UNIFEM sont distribuées par Women, Ink.

World Bank.

1818 H Street NW, Washington, D.C. 20433.
ETATS-UNIS
Tél: (202) 477-1234
Fax: (202) 477-6391
Telex: MCI 64145 WORLDBANK; MCI 248423
WORLDBANK
Adresse câble: INTBAFRAD/WASHINGTONDC.
<http://www.worldbank.org/gender/>
<http://www.worldbank.org/gender/how/partners.htm>

Bibliographie et lectures recommandées

- Alexander, E. M., 1995.** Gender And Emergency Issues- A Synthesis Of 4 WFPCase Studies: Malawi, Mozambique, Angola And Zaire.
- Anderson, Mary B., 1994.** Understanding the Disaster-Development Continuum: Gender Analysis is the Essential Tool, in Focus on Gender, Vol 2, No 1, pp 7-10.
- Balakrishnan, R., 1993.** Intra-household Dynamics: Implications for Programme and Project Formulation. Consultancy Paper for A Conceptual Framework for Social and Gender Analysis in Project and Programme Formulation. FAO, Rome.
- Beck, T, 1997.** Can the uncounted count? Qualitative indicators and their uses. Paper prepared for the Socio-economic and Gender Analysis Inter-agency Review Meeting Organized by UNDP, Pearl River, New York.
- Bhatt, M., 1995.** Gender and Disasters: Perspectives on Women as Victims of Disasters. Discussion Paper. Disaster Mitigation Institute, Gulbai Tekra, Ahmedabad India.
- Birch, I., 1994.** Emergency Food Distribution in Turkana. OXFAM: Focus on Gender. 4(2).
- BRIDGE.** Gender and Humanitarian Assistance. An Annotated Bibliography. IDS, Sussex. <http://www.ids.ac.uk/bridge>.
- Brown, E.P.** Sex and Starvation: Famine in Three Chadian Societies. Political Economy of African Famine. Ed Downs, Kerner, and Reyna. Gordon and Breach Science Publishers.
- Browning, A., 1997.** Economic Growth and Housing along the U.S.-Mexico Border: Women's Existing and Potential Roles in the Development Process. Unpublished paper.
- Byrne B., 1996.** Gender and Humanitarian Assistance. Vol. 1, 2 and Case Studies. IDS Sussex, compiled on behalf of the Government of Netherlands.
- Buenavista, G. & Flora, C., 1993.** Surviving Natural Resource Decline: Explaining Intersections of Class, Gender and Social Networks in Agbanga, Leyte, Philippines. An ECOGEN Case Study. Blacksburg, VA: VPA & SU. Cited in Thomas-Slayter, Barbara, Esser, Andrea Lee and M. Dale Shields (1993). Tools of Gender Analysis: A Guide to Field Methods for Bringing Gender into Sustainable Resource Management. ECOGEN, Clark University.
- Byrne, B. & Baden, S., 1995.** Gender, Emergencies And Humanitarian Assistance, pp. 1-60.
- Byrne, B. Marcus, R. Powers-Stevens, T., 1995.** Gender, conflict and development (Volume 2 - Case Studies). Report 35, 147 pages. Report prepared at the request of the Netherlands' Special Programme on WID, Ministry of Foreign Affairs on a conference on gender, conflict and development of the Vrouwenberaad Ontwikkelingssamenwerking.
- Byrne, B., 1995.** Gender, Conflict And Development (Volume 1 - Overview). Report 34, 61 pages. Report prepared at the request of the Netherlands' Special Programme on WID, Ministry of Foreign Affairs on a conference on gender, conflict and development of the Vrouwenberaad Ontwikkelingssamenwerking.
- Byrne, B., 1996.** Towards A Gendered Understanding Of Conflict. IDS Bulletin, Vol. 27, No. 3, pp. 31-40.
- Cammack, D., 1995.** Gender And Emergency Food Aid: A Review Of Two World Food Programme Operations In Malawi. Situation Report, WFP.

- Canadian International Development Agency (CIDA), 1996.** Guide to Gender Sensitive Indicators.
- Chambers R, 1989.** Vulnerability: How Poor People Cope. IDS Bulletin 20 (2).
- Cohen, Roberta, 1995.** Put Refugee Women in Charge of Food Distribution, in *Hunger 1996*, Washington, D.C.: Bread for the World Institute, October.
- Commission of the European Communities, 1993.** Project cycle management: Integrated approach and logical framework.
- Connell, D., 1994.** Social- and Gender-Responsive People's Participation for a Field Manual on Participatory Project Identification and Formulation. Consultancy paper for A Conceptual Framework for Social and Gender Analysis in Project and Programme Formulation. FAO, Rome.
- Cornwall, A., Guijt, I. & Welbourne, A., 1992.** Acknowledging Process: Challenges for Agricultural Research and Extension Methodology. Overview Paper II prepared for the IIED/IDS workshop Beyond Farmer First: Rural People's Knowledge, Agricultural Research and Extension Practice, Institute of Development Studies, University of Sussex, Oct. 27-29.
- Craske, N., 1993.** Women's Political Participation in Colonias Populares in Guadalajara, Mexico, in *Viva: Women and Popular Protest in Latin America*, edit. Sarah A Radcliffe and Sallie Westwood. New York: Routledge, pp. 112-135.
- D'Arcy, D., 1990.** The Community's Toolbox. The Idea, Methods and Tool for Participatory Assessment, Monitoring and Evaluation in Community Forestry. Community Forestry Manual 2. FAO, Rome.
- Development and Gender In Brief** Integrating Gender into Emergency Responses (Issue 4) from Bridge Reports. <http://www.ids.ac.uk/bridge>
- Development and Gender In Brief.** Conflict and Development (Issue 3) from Bridge Reports at <http://www.ids.ac.uk/bridge>; www.oxfam.org.uk
- Eade, D. & Williams, S., 1995.** The Oxfam Handbook of Development and Relief, Volume I pp184-190 and Volume II pp 883-886, (Oxfam Publications).
- ECHO, 1996.** Gender And Emergencies. Conference Report Pages: 11. APRODEV.
- Eckman, K., 1995.** Training Manual for Training Workshop on Action-Oriented Village Assessment and Participatory Rural Appraisal. Yangon, Myanmar. FAO, Rome.
- Edridge C. & Gosling L., 1995** RRA and PRA in Emergencies. SCF/UK London.
- El-Bushra, J., & Piza Lopez, E., 1993,** Development in conflict: The Gender Dimension, Report of an Oxfam AGRA East Workshop held in Pattaga, Thailand, 1-4th February, Oxfam UK/I, ACORD
- Elmendorf, M. L. & Isely, R.B., 1983.** Public and Private Roles of Women in Water Supply and Sanitation Programmes. *Human Organization* 42(3): 195-204.
- Enarson E. & Morrow H., 1998.** The Gendered Terrain of Disaster: Through Women's Eyes. Greenwood Press.
- Eurostep.,** Gender And Humanitarian Assistance. Occasional Paper, Pages: 12. Eurostep City: Brussels
- Fall, Y., 1996.** Gender Assessment Of Emergency Food Assistance: Impact On Rwandese Refugees In Eastern Zaire Research Report Pages: 40
- FAO & University of Arizona, Bureau of Applied Research in Anthropology, 1997.** SEAGA Macro-level Handbook.

- FAO/IIED, 1999.** Exploring Gender Issues in Agriculture. Key Issues and Participatory Methods.
- FAO, 1993.** Guidelines for Participatory Nutrition Projects. FAO, Rome.
- FAO, 1995.** Understanding Farmers' Communication Networks. An Experience in the Philippines. Communication for Development Case Study. FAO, Rome.
- FAO, 1996.** Improving Extension Work with Rural Women. FAO, Rome.
- FAO/UNDP/World Bank, 1993.** Towards a Common Conceptual Perspective on Socio-economic and Gender Analysis (SEAGA). Synthesis of Papers. A Conceptual Framework for Social and Gender Analysis in Project and Programme Formulation, Rome.
- Feldstein, H. S. & Jiggins, J., 1994.** Tools for the Field. Methodologies Handbook for Gender Analysis in Agriculture. Kumarian Press, West Hartford, Connecticut.
- Ferris, E., 1993,** Women, war and peace. Research Report No. 14, Life and Peace Institute, Uppsala, Sweden
- Feuerstein, M., 1986.** Partners in Evaluation. Evaluating Development and Community Programmes with Participants. Macmillan Publishers Ltd, London.
- Ford, R. and Hussein A., Farah, A.Y. & Barre, O.H., 1994.** PRA with Somali Pastoralists: Building Community Institutions for Africa's Twenty-first Century. Worcester, Mass: Clark University in cooperation with GTZ/Gardo, Somalia.
- Freudenberger, K.S., 1994.** Tree and Land Tenure Rapid Appraisal Tools. Community Forestry Field Manual 4. FAO, Rome.
- Gell, F., 1997.** Links-Oxfam's Newsletter on Gender. Guinea Pigs for Andean Women: a new emergency response by Programme Management Assistant. <http://ourworld.compuserve.com/homepages/guytempler/references.htm>. Oxfam GB South Asia.
- Grimble, R., Chan, M., Aglionby, J. & Quan, J., 1995.** Trees and Trade-offs: A Stakeholder Approach to Natural Resource Management. IIED Gatekeeper Series No. 52, London.
- Hammerschlag, K. & Reerink, A., 1996.** Best practices for Gender Integration in Organizations and Programmes from the InterAction Community: Findings from a Survey of Member Agencies. Commission on the Advancement of Women. 1996.
- HCHR, 1997.** Guiding Principles on Internal Displacement. Intermediate Technology. Women and Drought. Discussion Paper. London.
- Henderson, H. K., Hutchinson, B.S. & Baro, M. 1994.** Participation of Women in Agricultural Education and Integration of Gender Issues into Agricultural Curricula in Two Developing Countries. International Education 23(2): 46-63.
- Huisinga Norem, R., 1997.** SEAGA Framework and Users Reference. FAO.
- Huisinga Norem, R., 1999.** Socio-economic and Gender Analysis (SEAGA). A Conceptual Approach to Development Planning, Implementation, Monitoring and Evaluation. FAO/ILO, Rome.
- IASC Working Group, 1999.** Mainstreaming Gender in the Humanitarian Response to Emergencies Meeting XXXXVI, Background Document. April 22-23, Rome (Inter-Agency Standing Committee).
- IDNDR 1995.** Women and Children: Key to Prevention: Summaries and Analysis. Report. New York and Geneva: Department of Humanitarian Affairs.

- IIED, 1991.** Participatory Rural Appraisal. RRA Notes 13. IIED, London.
- IIED, 1992.** From Input to Impact: Participatory Rural Appraisal for ActionAid The Gambia. IIED, London.
- Intermediate Technology Zimbabwe, 1996.** Our Community Ourselves. A Search for Food Security by Chivi's Farmers. ITZ, Harare.
- International Committee of the Red Cross, 1996.** Women and War (ICRC Publications).
- Jacobson, J.L., 1993.** Closing the Gender Gap in Development. In: L. Brown, et al., State of the World, A Worldwatch Institute Report on Progress Toward a Sustainable Society, W.W. Norton & Co., New York, 61-79.
- John's Hopkins Refugee and Disaster Studies Programme.**
<http://www.shsph.edu/research/emergencies/catalogue.html>.
- Kabeer N., 1990** Women, Household Food Security and Coping Strategies. Women's Nutrition. ACC/SCN Symposium Report: Nutrition Policy Discussion Paper. ACCUN Sub-Committee on Nutrition.
- Kasman, E., & Körner, M., 1996.** Guidelines: Gender-Aware Approaches To Relief And Rehabilitation. Pages: 75. InterAktion, Bonn
- Katona-Apte, J., 1986.** Women and Food Aid: A Developmental Perspective. In Food Policy, August.
- Katona-Apte, J., 1999.** Uprooted Women: Passive Victims? Or Active Change Agents? WFP's Role, Conference on Uprooted Women, Washington, DC, WFP, 1999.
- Koopman, J., 1994.** Participatory Socio-economic and Gender Analysis of Household and Community Issues for a Field Manual on Participatory Project Identification and Formulation. Consultancy paper for A Conceptual Framework for Social and Gender Analysis in Project and Programme Formulation, FAO, Rome.
- Krishnaraj M., 1997.** Gender Issues in Disaster Management. Gender Technology and Development, vol. 1, no. 3.
- Lassila, S., 1999.** Report on Majakliet Field Trip - A Gender Perspective, Unpublished discussion paper.
- League of Red Cross and Red Crescent Societies, 1991.** Working with Women in Emergencies. Field Studies Paper #2. Geneva.
- League of Red Cross and Red Crescent Societies, 1991.** Working with Women in Emergencies. Field Studies Paper #2. Geneva.
- Levy, C., 1992.** Transport, Chapter 6. In Gender and Development: A Practical Guide. London: Routledge, pp. 94-109.
- Lightfoot, C., Feldman, S., & Abedin, M. Z., 1994.** Incorporating Gender in Conceptual Diagrams of Households and Agroecosystems. In Hilary Sims Feldstein and Janice Jiggins (Eds.), Tools for the Field. Methodologies Handbook for Gender Analysis in Agriculture. Kumarian Press, West Hartford, Connecticut, 66-70.
- Lipnack, J. & Stamps, J., 1986.** The Networking Book. New York: Routledge & Kegan Paul.
- Llanes, M., 2000.** Women: Emergencies and Rehabilitation and Access to Food Security. Regional Office, Nicaragua, WFP.
- Machado, L.M.V., 1987.** The Problems for Women-Headed Households in a Low-Income Housing

- Programme in Brazil. In *Women, Human Settlements, and Housing*, edit. Caroline O.N. Moser and Linda Peake. New York: Tavistock, pp. 55-69.
- Maine, R. A., Cam, B. & Davis-Case, D., 1996.** Participatory Analysis, Monitoring and Evaluation for Fishing Communities. A Manual. FAO Fisheries Technical Paper No. 364. FAO, Rome.
- Mooney, E., 1998.** Internal Displacement and Gender. Humanitarian Principles.
- Moser, C.O.N., 1987.** Introduction and Chapter 1. In *Women, Human Settlements, and Housing*. Edit. Caroline O.N. Moser and Linda Peake. New York: Tavistock Publications, pp. 1-32.
- Moser, C.O.N., 1989.** Gender Planning in the Third World: Meeting Practical and Strategic Gender Needs.
- Moser, C.O.N., 1992.** Housing. Chapter 5. In *Gender and Development: A Practical Guide*. Edit Lise Ostergaard. London: Routledge, pp. 76-93.
- Myers, M., 1994.** Women and Children First: Introducing a Gender Strategy into Disaster, Preparedness', In: *Focus on Gender*, Vol 2, No 1, pp 14-16.
- Narayan, D. & Srinivasan, L., 1994.** Participatory Development Tool Kit. Training Materials for Agencies & Communities. The World Bank, Washington, D. C.
- Narayan, D., 1996.** Toward Participatory Research. World Bank Technical Paper No. 307, Washington D. C.
- Network on Humanitarian Assistance, 1994.** European University Degree in International Humanitarian Assistance, Anthropology Module, (European Commission, European Community Humanitarian Office, July).
- Peace Corps, 1996.** PACA: Participatory Analysis for Community Action. Information Collection and Exchange Peace Corps Manual M0053, Washington, D. C.
- Pendzich, C., 1994** Socially and gender-responsive dispute resolution. Consultancy paper, FAO.
- Percy, R., 1995.** Improving Client Oriented Extension Training in Ethiopia - North Wollo Gender and Participatory Extension Case Study. GCP/ETH/051/NET, FAO, Rome.
- Pretty, J.N., Guijt, I., Thompson, J. & Scoones, I., 1995.** A Trainer's Guide for Participatory Learning and Action. IIED Participatory Methodology Series, IIED, London.
- Quisumbing, A. R., Brown L. R., Feldstein H.S., Haddad, L. & Pena C., 1995.** Women: The Key to Food Security, Washington, D.C.: International Food Policy Research Institute, August.
- Rodda, A., 1991.** Women and the Environment. London: Zed Books, Inc.
- Shah, P. & Meera K.S., 1995.** Participatory methods: precipitating or avoiding conflict? PLA Notes, no. 24. IIED, London.
- Shotton, A., 2000.** WFP Women Beneficiaries Speak Out, Workshop Report WFP/Sudan.
- Slocum, R. Wichhart, L. Rocheleau, D. & Thomas-Slayter, B., 1995.** Power, Process and Participation: Tools for Change. Intermediate Technology Publications, London.
- Smith, D.L. & Bryant, J.H., 1988.** Building the Infrastructure for Primary Health Care: An Overview of Vertical and Integrated Approaches *Social Science and Medicine* 26(9): 909-917.
- Sorock, M., Dicker, H., Giraldo, A. Waltz, S., 1984.** Women and Shelter: Resources for Action. Office of Housing and Urban Programmes, Washington, D.C.: USAID.

- Taft, J., 1987.** Issues and Options for Refugee Women in Developing Countries, Washington DC: Refugee Policy Group.
- Theis, J. & Grady, H.M., 1991.** Participatory Rapid Appraisal for Community Development. A Training Manual Based on Experiences in the Middle East and North Africa. IIED and Save the Children.
- Thomas-Slater, B., E., Lee, A & Dale, S.M., 1993.** Tools of Gender Analysis: A Guide to Field Methods for Bringing Gender into Sustainable Resource Management. ECOGEN, Clark University.
- Thomas-Slayter, B., Polestico, A., Esser, L., A., Taylor A. & Mutua. A., 1995.** A Manual for SocioEconomic and Gender Analysis: Responding to the Development Challenge. ECOGEN, Clark University.
- Tilakartna, S., 1987.** The Animator in Participatory Rural Development. ILO, Geneva.
- Townsley, P., 1993.** Rapid Appraisal Methods for Coastal Communities. A Manual. Bay of Bengal Programme, Madras.
- Townsley, P., 1993.** Training of Rapid Appraisal Teams. Notes for Trainers. FAO, Rome.
- UN Security Council Open Debate in Women, Peace and Security.**
<http://www.undp.org/unifem/unsseccouncil/index./html>.
- UNDHA, 1997.** Women in Emergencies. DHA News 22., Geneva, pp 64.
- UNHCR, 1990.** Policy on Refugee Women. Geneva.
- UNHCR, 1995.** Sexual Violence against Refugees: Guidelines on Prevention and Response. Geneva.
- UNICEF, 1995.** Office of Emergence Programmes and Brussels Office Report of the Expert Group Meeting on the Development and Guidelines for the Integration of Gender Perspectives into UN Human Rights Activities and Programmes. Geneva.
- UNICEF, 1998.** Workshop: Focus on Child Rights Approach to Complex Emergencies and Internal Displacement. Brussels: UNICEF, Office of Emergence Programmes and Brussels Office, 1/10/98.
- United Nations Inter-Agency Standing Committee (IASC), 1999.** Policy Statement and Background Paper, 31 May.
- Urban, A. and Roja, M., 1993.** Shifting Boundaries: Gender, Migration, and Community Resources in the Foothills of Choluteca, Honduras. An ECOGEN Case Study. Cited in Thomas-Slayter, Barbara, Esser, Andrea Lee and M. Dale Shields (1993). Tools of Gender Analysis: A Guide to Field Methods for Bringing Gender into Sustainable Resource Management. ECOGEN, Clark University.
- Voutira, E., 1995.** Improving Social and Gender Planning in Emergency Operations. WFP. Oxford University Refugee Studies Programme. 1995.
- Walker, B., 1994.** Women and Emergencies. Oxford. OXFAM.
- Walsh, M. 1998.** Time for Change: Food Aid and Development. Women in Food Aid Intervention. Impacts and Issues, Rome. Institute of Development Studies, University of Sussex, United Kingdom.
- Wellbourne, A., 1992.** PRA Materials on Gender (mimeograph), IIED.
- WFP, 2000.** Protracted Relief and Recovery Operation: Algeria 6234.00 - Assistance to Saharawi Refugees, 1 September 2000 - 31 August 2002.
- Wiest, R., Mocellin, J. & Motsisi, D., 1992.** The Needs of Women and Children in Emergencies, University of Manitoba Winnipeg.

- Wilde, V. & Mooij, M., 1998.** Participatory Gender Analysis for Community-level Disaster Response Planning. WFP, Nairobi.
- Wilde, V. and Arja, V. M., 1995.** Gender Analysis and Forestry International Training Package. FAO, Rome.
- Wilde, V., 1996.** PRA for Impact Analysis in Bhutan. IFAD Interim Evaluation Mission Report on First Eastern Zone Agricultural Development Project (FEZAP), Bhutan. IFAD, Rome.
- Wilde, V., 1997.** SEAGA Field-level Handbook. FAO.
- Wilde, V., 1997.** WFP Gender and Participation in Emergency Food Aid.
- Wisner, B., 1995.** Socio-economic and Gender Aspects of Environment and Sustainable Development. Contribution to FAO/ILO/UNDP Field Manual on Participatory Project Identification and Formulation.
- World Resources Institute, 1990.** Participatory Rural Appraisal Handbook. National Environmental Secretariat, Government of Kenya. Clark University; Egerton University; and the Centre for International Development and Environment of the World Resources Institute.
- World Bank, 1996.** World Bank Sourcebook on Participation. ESD, The World Bank, Washington, D.C
- Woroniuk, B, Schalkwyk, J. and Thomas, H. 1997.** Overview: Gender Equality and Emergency Assistance/Conflict Resolution, Report Prepared for Humanitarian Assistance Division, SIDA, January